

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Arts, Lettres,
Langues

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2020

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Stéphane Alvarez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, Lettres, Langues et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Didactique des langues
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Traduction et interprétation

Présentation

Le champ de formation *Arts, Lettres, Langues* (ALL) de l'Université d'Angers regroupe des formations qui relèvent des domaines des lettres et langues, sciences humaines et tourisme et culture. L'évaluation concerne les six masters du champ *Arts, Lettres, Langues*. Parmi eux, deux masters sont co-accrédités avec Le Mans Université : le master *Arts, lettres et civilisations* et le master *Didactique des langues* ; et quatre masters sont sous convention avec les Facultés libres de l'ouest – Université Catholique de l'Ouest (FLO-UCO) : le master *Didactique des langues*, le master *Langues étrangères appliquées*, le master *Traduction et interprétation* et le master *Direction de projets ou établissements culturels*.

Ces formations sont rattachées à deux composantes de l'Université d'Angers : la faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et l'unité de formation et de recherche (UFR) ESTHUA Tourisme et Culture. Le champ ALL ne dispose pas de structure de pilotage spécifique et s'organise à partir de ces deux composantes.

Les formations du champ *Arts, Lettres, Langues* sont adossées à cinq équipes de recherche, dont une unité mixte de recherche (UMR) et quatre équipes d'accueil (EA) : l'UMR Espaces et Sociétés (UMR ESO), le Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management (EA GRANEM), le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues (EA CIRPaLL), le Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers (EA LERIA) et le laboratoire Langues, Littératures et Linguistiques des Universités d'Angers et du Mans (EA 3L.AM). En revanche, le dossier champ ne fait état d'aucun adossement à des écoles doctorales (ED).

Les formations s'inscrivent dans un réseau important d'établissements partenaires de la Région Pays de la Loire (lycées, instituts de formation, Région, départements et collectivités locales, entreprises).

Avis global

L'Université d'Angers semble avoir pris toute la mesure de la structuration de l'offre de formation en champs. Les choix stratégiques de définition du périmètre du champ de formation *Arts, Lettres, Langues* émanent de concertation entre les directions de composantes et les différentes instances de gouvernance de l'Université d'Angers. Cependant, il est regrettable que le champ ne soit pas doté d'une instance de coordination particulière et que les échanges entre les directions des deux composantes qui participent à ce champ ne soient pas formalisés dans un dispositif de pilotage opérationnel.

La préoccupation d'un positionnement au niveau local, régional, national et international est réelle. L'établissement se soucie d'identifier dans quelle mesure les formations proposées sont originales, complémentaires ou en concurrence avec d'autres formations, à l'exception du master *Langues Etrangères Appliquées* qui ne se positionne pas par rapport aux parcours *Négociateur trilingue en commerce international* (NTIC) proposés également à Poitiers et à Bordeaux. Des partenariats avec d'autres établissements universitaires de la région sont clairement identifiables. Les co-accréditations avec Le Mans Université sont solidement structurées et pertinentes. Il n'en va pas de même pour les conventions signées avec l'UCO. Les données relatives aux formations sous convention sont parcellaires et peu précises. Il apparaît nécessaire de renforcer l'articulation et la coordination avec l'UCO.

Au niveau international, on soulignera en particulier les liens développés par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture avec une université chinoise et une université de Taïwan. Des dispositifs existent au sein des formations, comme Erasmus+ ou le réseau METS (Mobilité Européenne en Traduction Spécialisée), mais les données sont souvent insuffisantes pour évaluer de tels dispositifs. Plus généralement, les formations de ce champ gagneraient à développer davantage de liens avec l'international afin d'améliorer les mobilités entrantes et sortantes, étudiantes comme enseignantes. Le fort dynamisme de l'UFR ESTHUA sur les liens avec l'international pourrait être davantage mis à profit par l'ensemble des formations du champ.

Les mutualisations sont quasi inexistantes entre les formations du champ ALL. Il est évident que les mutualisations imposent des contraintes importantes pour la construction d'emplois du temps et de pilotage. Ces difficultés sont compréhensibles, mais il serait pertinent de réfléchir à davantage de mutualisations, notamment dans les masters co-accrédités et les masters sous convention avec l'UCO. Sur ce point, les données sont insuffisantes et laissent paraître une absence de mutualisations alors que les co-accréditations et les conventionnements les rendent possibles et souhaitables.

Les formations apparaissent bien adossées à des laboratoires de recherche. En revanche, on trouve peu d'informations sur la poursuite en doctorat et seules certaines fiches font référence à un adossement à une ou plusieurs écoles doctorales.

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés. La professionnalisation et la mise en situation professionnelle constituent un élément important pour ce champ (intervenants professionnels, stages). Le champ *Arts, Lettres, Langues* profite de liens très forts historiquement développés par l'UFR ESTHUA avec les milieux socio-économiques et culturels de la ville et de la région Pays de la Loire. Ainsi, treize conventions avec les milieux professionnels sont en vigueur et de nombreuses autres collaborations permettent de faire vivre des projets comme les Projets d'Etudes Appliquées. Ces éléments permettent d'apprécier de façon positive la professionnalisation au sein de ce champ.

L'ensemble des formations, selon des modalités et des degrés variables, s'est engagé dans un recours accru au numérique.

Analyse détaillée

Finalité

Les masters proposent de solides connaissances et font acquérir des compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques en adéquation avec les débouchés professionnels proposés. La poursuite d'études en doctorat est possible même si ce n'est pas la voie privilégiée par les diplômés.

Les objectifs en termes de connaissances et de compétences sont présentés de façon trop lacunaire excepté pour le master *Traduction et interprétation*. Ces manques sont regrettables car ils ne permettent pas de déterminer si les contenus d'enseignement, pourtant précisés et qui apparaissent globalement cohérents, sont coordonnés aux objectifs d'apprentissage. Il apparaît nécessaire que les formations de ce champ précisent davantage les objectifs visés.

Positionnement

La capacité des formations à se positionner dans leur environnement académique est inégale mais reste dans l'ensemble juste et suffisante. Les masters ont bien identifié les formations semblables ou proches au niveau local, régional et national, tout en identifiant bien en quoi elles s'en distinguent. Cependant, on peut ici souligner le manque de données sur le positionnement des différents parcours du master *Langues Etrangères Appliquées* par rapport aux formations concurrentes dans la région.

Une stratégie forte de partenariats avec d'autres établissements manifeste le souhait de l'Université d'Angers de proposer des formations avec d'autres acteurs du territoire. Cependant, si la co-accreditation avec Le Mans Université du master *Arts, lettres et civilisations* est pertinente et solide, les partenariats avec les facultés libres de l'ouest-UCO pour les masters *Traduction et interprétation*, *Langues étrangères appliquées*, *Direction de projets et d'établissements culturels* et *Didactique des langues* doivent être renforcés et davantage structurés. Le master *Métiers du livre et de l'édition* trouverait pour sa part de nombreux avantages à nouer des liens pérennes dans la région et à l'international, afin de répondre aux ambitions de professionnalisation de cette mention.

Pour ce qui est du positionnement scientifique, les relations avec l'environnement de recherche sont solides et pertinentes mais les masters du champ *Arts, Lettres, Langues* en profitent à des degrés très divers. Les liens sont forts entre les masters *Direction de projets et d'établissements culturels* et *Arts, lettres et civilisations* et les laboratoires de recherche de l'université d'Angers. Ce n'est pas le cas pour le master *Langues Etrangères Appliquées* qui ne mentionne aucune implication des étudiants dans la dimension recherche, pour le master *Traduction et interprétation* dans lequel la recherche apparaît comme secondaire par rapport aux enjeux de professionnalisation et pour le master *Métiers du livre et de l'édition*, qui présente des débouchés exclusivement professionnels. De façon générale, on regrettera l'absence de données concernant les écoles doctorales ou une trop faible poursuite d'études en doctorat.

Le positionnement socio-économique des formations est très inégal selon les formations. Il est excellent pour les masters *Traduction et interprétation*, *Métiers du livre et de l'édition* et *Direction de projets et d'établissements culturels*, avec un nombre significatif d'heures assurées par des professionnels. En revanche, les informations à ce sujet ne sont pas fournies pour deux des trois parcours du master *Arts, lettres et civilisations* ainsi que pour deux parcours du master *Langues Etrangères Appliquées*. Dans l'ensemble, les formations gagneraient à développer davantage de partenariats et à les formaliser au travers de conventions, en prenant appui sur ce que développe l'UFR ESTHUA.

Au niveau international, les accords de coopération sont peu nombreux et mériteraient d'être développés. Les dossiers sont, dans l'ensemble, lacunaires quant aux données chiffrées de mobilité étudiante et enseignante, ainsi que pour les programmes de mobilité européenne, ce qui ne permet pas d'évaluer la réalité de ces dispositifs.

Organisation pédagogique

L'orientation pédagogique est claire, pertinente et conçue traditionnellement en quatre semestres pour toutes les formations sauf pour le master *Métiers du livre et de l'édition* qui n'est accessible qu'en deuxième année de master (M2). Comme cette mention est ouverte à un public relevant de la formation initiale ou de la formation continue, il importe qu'il soit structuré en deux ans, conformément à la réglementation en vigueur. Les enseignements dispensés correspondent aux intitulés des mentions et des parcours, et leur organisation répond

aux exigences d'une spécialisation progressive. Les formations sont organisées autour d'un tronc commun constitué d'UE (unités d'enseignement) fondamentales pour les différents parcours, mais aussi d'options spécifiques permettant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation. On peut cependant regretter que certains parcours soient trop généralistes : master *Langues étrangères appliquées* : parcours *Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise* ; et parcours *Langues, relations internationales et stratégies politiques*, portés par l'Université Catholique de l'Ouest. À ce titre, il est également regrettable que les parcours du master *Langues Etrangères Appliquées*, portés par l'UCO, coexistent sans aucune mutualisation ni synergie.

Pour la grande majorité des masters, le lien entre enseignement et recherche est nourri par diverses actions pédagogiques et scientifiques : initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire, du rapport de stage, les UE de méthodologie et de recherche, participation des étudiants à des journées d'études, sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre des travaux de recherche, à la question du plagiat, au droit d'auteur et au partage de données sur internet.

La professionnalisation est très présente dans la plupart des formations au regard de l'importance accordée aux projets professionnels. Cette place donnée à la professionnalisation est à saluer, notamment pour les masters *Direction de projets et d'établissements culturels*, *Métiers du livre et de l'édition*, *Traduction et interprétation* et *Langues Etrangères Appliquées* qui respectent les attendus en termes de stages obligatoires.

Pilotage

Les équipes enseignantes sont constituées de titulaires et de vacataires/professionnels dans des proportions variées en fonction des caractéristiques des formations. Toutefois les équipes pédagogiques de certaines formations font apparaître des déséquilibres : un intervenant du master *Métier du livre et de l'édition* assure à lui seul 81 heures de TD, ce qui est fragilisant pour la formation ; la place des intervenants extérieurs est plus importante que celle des enseignants-chercheurs au sein du master *Traduction et interprétation* (notamment en M2) ; enfin le master *Langues Etrangères Appliquées* ne présente pas les équipes enseignantes par parcours mais par mention, ce qui ne permet pas de juger des équilibres d'autant plus que les parcours sont portés par des établissements distincts (il n'est pas sûr que l'équipe enseignante transmise intègre notamment ceux de l'UCO).

Le pilotage est assuré par les différents acteurs de la communauté universitaire : responsables pédagogiques des formations et des parcours, responsables administratifs, direction d'UFR et conseil d'UFR. Certains parcours au sein de la mention *Arts, lettres et civilisations* et *Traduction et interprétation* n'ont pas de pilotage commun, ce qui est un obstacle à l'homogénéité de la mention. Il en va de même du master *Langues étrangères appliquées*. D'une manière générale on ne peut qu'observer et regretter un manque de synergie flagrant entre les équipes de l'Université d'Angers et celles de l'Université catholique de l'Ouest, ce qui interroge quant à l'intérêt des conventions signées entre les deux établissements.

Les dossiers font état de conseils de perfectionnement de plusieurs types : inter-sites pour le master *Didactique des langues*, par parcours réunis au moins une ou deux fois par an pour la plupart des formations à l'exception du master *Direction des projets ou établissements culturels* qui le réunit à mi contrat. Dans ce dernier cas, cela constitue une périodicité insuffisante pour inscrire le master dans une démarche d'amélioration continue. La composition et les attributions des conseils de perfectionnement sont généralement précisées, sauf pour les masters *Arts, lettres et civilisations* et *Métiers du livre et de l'édition*. Les comptes rendus ne sont pas systématiquement inclus dans le dossier d'auto-évaluation (masters *Didactique des langues*, *Langues étrangères appliquées*, *Métiers du livre et de l'édition*). Une systématisation des conseils de perfectionnement et une harmonisation de leur fréquence de réunion et de leur composition sont attendues, afin d'engager l'ensemble des formations dans une démarche d'amélioration continue réelle et effective.

Pour la plupart des formations, les modalités de contrôle des connaissances sont classiques mais variées, connues des étudiants, et figurent dans le règlement des études. Les différents jurys et leur composition sont connus des étudiants. Il importe en revanche de mettre en place l'évaluation des compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les conditions de recrutement des étudiants sont globalement claires et énoncées ou publiées lors du processus de candidature. L'origine des étudiants est généralement connue et se situe à l'échelle régionale, nationale voire internationale.

Deux enquêtes sont organisées auprès des anciens diplômés pour connaître leur parcours professionnel, l'une six mois après l'obtention de leur diplôme, l'autre trente mois après, pour trois masters (*Arts, lettres et civilisations*, *Langues étrangères appliquées*, *Traduction et interprétation*). Les autres formations (master *Direction de projets ou établissements culturels* et *Métiers du livre et de l'édition*) ne fournissent pas assez de détails quant à leur connaissance de l'avenir de leurs étudiants. Le devenir des étudiants non diplômés des masters n'est pas assez connu et non analysé. Par ailleurs, le nombre de diplômés répondants aux enquêtes apparaît faible dans

certaines formations (par exemple sur les enquêtes à 6 mois : *Langues étrangères appliquées* avec 9 répondants pour 18 diplômés ou encore *Arts, lettres et civilisations* avec 3 et 4 répondants respectivement en 2017/18 et 2018/19 sur un total de 6 et 7 diplômés), ce qui ne permet pas d'évaluer correctement l'insertion des diplômés (les faibles effectifs interrogés à partir d'une population de base restreinte rendent peu pertinents certains taux). Aucune mesure de sensibilisation ou de communication envers les étudiants en cours de formation ne semble découler de ce constat afin d'améliorer le taux de réponse.

Les dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants sont réguliers dans la plupart des masters : sondages semestriels, réunions avec les délégués, participation des délégués au conseil de perfectionnement. Seule l'évaluation du master *Métiers du livre et de l'édition* reste assez informelle. De même, le dossier d'auto-évaluation du master *Langues Etrangères Appliquées* ne fait état d'aucune procédure d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants pour les parcours gérés par l'Université d'Angers ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Ces enquêtes sont conduites régulièrement pour les parcours de l'UCO. Pour les deux masters ici évoqués, il est nécessaire de mettre en place l'évaluation des formations et des enseignements au plus vite, conformément à la réglementation en vigueur.

Si l'exercice d'auto-évaluation a bien été réalisé et son intérêt compris par les équipes pédagogiques, des progrès restent à faire pour certains masters (*Arts, lettres et civilisations*, *Langues étrangères appliquées* parcours *NTCI* et *Métiers du livre et de l'édition*) qui ne fournissent pas suffisamment de précisions et dont l'analyse autoréflexive apparaît insuffisante.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants inscrits dans les masters témoigne de la vitalité et de l'attractivité des formations proposées. Seul le master *Arts, lettres et civilisations* rencontre des difficultés de recrutement : la tendance à la baisse du nombre d'étudiants inscrits s'est inversée mais le dossier ne fournit pas suffisamment de précisions sur les inscrits, leur répartition par parcours ou au moins par année de master au niveau de la mention. Quant à l'attractivité du master *Métiers du livre et de l'édition*, elle ne peut être appréciée, le dossier d'autoévaluation ne fournissant aucune donnée à ce sujet.

Les taux de réussite sont, pour l'ensemble des masters, d'un bon niveau, avec toutefois une alerte sur le niveau de réussite du M2 *Arts, lettres et civilisations* (inférieur à 40 % en 2019) et du master *Didactique des langues* (30 %).

En ce qui concerne le suivi des étudiants, le dossier du master *Arts, lettres et civilisation* ne fournit pas de données ni d'analyse sur le devenir des diplômés. Les diplômés des autres masters se placent sur le marché du travail, avec des taux d'insertion satisfaisants selon les études menées à 6 et à 18 mois, et généralement dans les métiers auxquels ils ont été formés à l'exception du parcours *Traduction littéraire et générale* du master *Traduction et interprétation* pour lequel il est constaté un décalage entre les objectifs de la formation et les emplois finalement occupés.

Conclusion

Principaux points forts

- Une place importante accordée à la professionnalisation se traduisant par une insertion professionnelle de qualité.
- De très bons taux de réussite.
- Des co-accréditations avec Le Mans Université solidement structurées et pertinentes.
- Une spécialisation progressive qui répond aux attendus.
- Un adossement aux laboratoires de recherche de l'établissement pertinent.

Principaux points faibles

- Une absence de structure de pilotage spécifique au niveau du champ.
- Une articulation et une coordination insuffisantes avec l'UCO.
- Une absence d'harmonisation dans la composition et la fréquence de réunions des comités de perfectionnement.

- Une mutualisation insuffisante entre les masters du champ.
- Une place de l'international insuffisante.

Recommandations

Une structure de pilotage opérationnelle au niveau du champ *Arts, Lettres, Langues* permettrait d'améliorer sa structuration, de remédier aux points faibles identifiés, tout en capitalisant sur les forces des formations qui structurent ce champ.

Si les co-accréditations avec Le Mans Université sont valorisantes pour les masters concernés, il n'en est pas de même pour les masters sous convention avec l'UCO. Il apparaît donc urgent de renforcer l'articulation et le dialogue entre les deux établissements ou d'acter que le conventionnement ne se fonde pas sur une réalité tangible et d'y mettre fin. L'impression laissée par les dossiers d'autoévaluation est une trop grande indépendance entre les deux établissements dans le pilotage des masters sous convention, là où un travail concerté est attendu.

Au niveau du pilotage il importe de systématiser et d'harmoniser les conseils de perfectionnement au niveau des mentions afin de renforcer la démarche d'amélioration continue engagée par les formations et les équipes pédagogiques.

Enfin, le positionnement des formations au niveau local, régional et national est globalement satisfaisant, ce qui n'est pas totalement le cas au niveau international. Un développement des liens avec des établissements étrangers offrirait davantage d'opportunités de mobilités entrantes et sortantes, ce qui serait très cohérent avec les objectifs de la plupart des masters du champ.

Points d'attention

Un seul master du champ *Arts, Lettres, Langues* est problématique. Il s'agit du master *Métiers du livre et de l'édition* qui n'est accessible qu'en M2 et n'offre qu'un seul parcours. Ce n'est pas conforme au cadre national des formations, il doit être structuré en deux ans.

Les autres masters sont évalués positivement mais doivent apporter des améliorations sur certains aspects et une réponse est attendue sur ces points dans le projet d'offre de formation :

- Ainsi, le master *Arts, lettres et civilisations* fournit des données relatives aux effectifs qui sont trop lacunaires. Les données disponibles font état d'une attractivité qui peut être améliorée. Les taux de réussite en M2 sont également trop faibles.
- Le master *Direction de projets ou établissements culturels* ainsi que le master *Traduction et interprétation* ne réunissent pas annuellement de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Le master *Langues étrangères appliquées* est également en défaut de pilotage vis-à-vis de la réglementation. Le manque de collégialité et d'instance de coordination dans le pilotage est un point à améliorer.

En outre, des points d'attention sont à signaler pour l'ensemble du champ.

De façon générale, les dossiers sont imprécis et lacunaires sur les éléments de pilotage les plus essentiels : suivi des flux étudiants, des diplômés, de l'insertion, les taux de poursuites en doctorat ainsi que les mobilités à l'international. Il aurait été opportun de fournir aux experts des dossiers complets, leur permettant de réaliser une évaluation circonstanciée, basée sur l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la structuration et du fonctionnement des formations et du champ.

Enfin, les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas d'évaluer positivement les masters sous convention avec l'UCO. Les dossiers sont peu précis, les données parcellaires, l'analyse de ces conventions et de leurs bénéfices n'est pas faite. L'intérêt réel de ces conventionnements doit être débattu. Un réel travail de concertation entre l'Université d'Angers et l'UCO est attendu. Si le choix est fait de poursuivre le conventionnement entre les deux établissements, il sera nécessaire de travailler à des rapprochements et des dialogues réels et effectifs entre les équipes afin de proposer aux étudiants des formations co-construites et cohérentes entre les parcours portés par l'Université d'Angers et ceux portés par l'UCO.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissements

Université d'Angers, Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Arts, Lettres et Civilisations* (ALC), proposé depuis 2017, est une formation proposée conjointement par l'Université d'Angers et le Mans Université. Elle forme les étudiants dans les domaines de la langue et de la littérature et des civilisations des aires géographiques européennes (anglophones, francophones, hispaniques, germaniques), de la littérature de jeunesse et des littératures comparées. Elle propose trois parcours : *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* (LLPC, à l'université d'Angers), *Etudes culturelles internationales* (ECI, Le Mans Université) et *Littérature pour la jeunesse* (LIJE, Le Mans Université) proposé uniquement en formation à distance. Chaque parcours se décline en plusieurs options (lettres, anglais, allemand, espagnol pour les parcours *Etudes culturelles internationales* et *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* ; édition en première année de master (M1) du parcours *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* ; enseignement, édition et librairie et bibliothèques pour le parcours *Littérature pour la jeunesse*).

Analyse

Finalité de la formation

Le master associe des enseignements destinés à former à et par la recherche à des enseignements professionnalisants dans les domaines de la recherche, de la culture, de la communication et de la médiation. La nature transdisciplinaire de la formation transparaît dans son organisation tout en respectant une forme d'équilibre entre les formations et les aires géographiques et linguistiques impliquées. L'organisation de la formation correspond clairement aux contenus proposés et est lisible par les étudiants, malgré les multiples options de spécialisation proposées aux étudiants. Le contenu des enseignements est conforme à la structure de la formation, mais les compétences à acquérir ne sont pas toujours détaillées. Un supplément au diplôme est proposé.

La formation se donne un double objectif : la formation à la recherche et l'accompagnement des étudiants vers des études doctorales (en particulier pour les parcours *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* et *Etudes culturelles internationales*) mais aussi l'insertion professionnelle à travers des enseignements associés aux autres parcours (*Métiers de l'ingénierie de la recherche, de la communication, de la culture, Métiers du livre et de la petite enfance*).

La structure de ces enseignements est très lisible et en accord avec les objectifs professionnalisants de la formation et de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). On peut cependant observer que l'accompagnement vers les métiers de la recherche ne s'articule pas forcément à la préparation des concours de l'enseignement (et notamment à l'agrégation) dont on connaît l'importance pour des études de troisième cycle. Cela est peut-être dû à la nature multidisciplinaire de la formation qui associe des enseignements de sept sections disciplinaires différentes et rend ce type d'organisation pédagogique plus difficile.

Positionnement dans l'environnement

Le master est conçu comme la continuité logique des licences *Lettres et Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* des deux établissements porteurs et propose plusieurs passerelles avec d'autres formations du champ de formation. Son insertion dans l'offre pédagogique des établissements de tutelle est claire et se justifie pleinement dans le paysage local. L'offre de formation s'articule également de manière équilibrée dans l'offre pédagogique régionale et nationale, et offre un accès à des champs de formation désormais classiques des sciences humaines et sociales dans un bassin de recrutement bien identifié.

La formation a su établir des partenariats académiques régionaux forts, qui traduisent son ancrage institutionnel et son articulation à l'ensemble de l'offre pédagogique régionale (avec l'Université de Nantes et de Rennes dont dépend l'Ecole Doctorale de rattachement), avec la chaire UNESCO portée par l'université de Nantes (liées aux questions de l'enfance) et à l'UNICEF (en lien direct avec le parcours *Littérature pour la jeunesse*).

Le master s'articule de manière classique avec l'activité de recherche des établissements porteurs, du fait de la forte implication des enseignants chercheurs dans les axes de recherche des équipes locales. Les étudiants sont

initiés aux pratiques de recherche disciplinaire et à l'éthique de la recherche par le biais des enseignements de tronc commun. Ils participent de manière classique aux activités de recherche ou de valorisation de la recherche locales. L'intervention d'acteurs socio-économiques n'est pas précisée pour la plupart des parcours à l'exception du parcours *Littérature pour la jeunesse* qui associe des spécialistes de la petite enfance et du monde des librairies et bibliothèques. De manière générale, la formation semble posséder un bon ancrage local.

Le dossier fait état de plusieurs collaborations internationales dans le cadre de la formation, notamment à travers des projets Erasmus+ et des projets de recherche auxquels sont associées les équipes locales. Cependant, cela ne semble concerner que la mobilité enseignante, l'intervention ponctuelle d'invités dans le cadre de la formation mais par forcément les étudiants, dont la mobilité reste malheureusement très réduite.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation traduit les efforts de mutualisation et de transdisciplinarité en associant des enseignants de départements différents. L'ensemble réussit à équilibrer la place des enseignements transversaux (de méthodologie et de culture littéraire et civilisationnelle générale) et des cours de spécialité. La description des unités d'enseignement ne permet pourtant pas de mesurer l'équilibre des enseignements à l'intérieur des disciplines et des parcours, car seuls les intitulés généraux y sont indiqués. Cette organisation rend possible la validation d'un master "à la carte", permettant l'accès à des deuxième année de master (M2) professionnels (Edition multimédia, Métiers de l'édition) ou l'obtention de masters selon des parcours-type spécialisés, voire bivalents (par la pratique de deux langues étrangères). Cependant, ce souci de la personnalisation aboutit à une complexification de l'organisation générale et des attendus (la préparation du mémoire de M1 n'est pas nécessaire pour tous les parcours, et selon la poursuite d'études envisagée par les étudiants, parfois même à l'intérieur d'un même parcours) ce qui peut rendre l'organisation pédagogique difficilement lisible. Par ailleurs, la dispense des enseignements sur deux sites (avec des parcours bien identifiés pour chacun d'entre eux) rend la mobilité étudiante limitée et dans la pratique les choix bien moins nombreux. Le master est adapté à plusieurs profils d'étudiants et prévoit la validation des acquis de l'expérience et des études supérieures. Le parcours *Littérature pour la jeunesse* est entièrement et exclusivement ouvert en enseignement à distance.

Le dossier ne fait pas état d'une pédagogie par compétences et n'articule pas les contenus au référentiel national des compétences, mais la présentation des enseignements montre bien la place que ce type d'évaluations occupe dans la conception et la validation des enseignements dispensés. Par sa nature multidisciplinaire, la formation est sensible à la question des compétences transversales, qui apparaissent dans la logique même de l'organisation pédagogique du diplôme, mais la formation ne délivre pas de portefeuille de compétences qui permette de clairement les identifier.

La formation à et par la recherche est au cœur de l'ensemble de la formation, tout particulièrement dans les parcours *Etudes culturelles internationales* et *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* (préparation d'un mémoire de recherche, participation aux activités de recherche locales). La formation accorde une place importante aux stages, notamment en M2 où ils sont obligatoires pour certains parcours, mais en pratique le taux d'étudiants ayant effectivement réalisé un stage reste assez bas.

La dimension internationale de la formation est assurée par sa nature pluridisciplinaire et la présence d'enseignements de plusieurs langues européennes. En revanche, la mobilité internationale est décevante, notamment pour ce qui est des parcours concernant les aires linguistiques et culturelles visées par la formation (entre zéro et deux étudiants sortants par an).

La place du numérique dans la formation est contrastée : le parcours *Littérature pour la jeunesse* est entièrement assurée en distanciel (ce qui suppose l'utilisation d'outils et d'une pédagogie adaptée), et les autres parcours bénéficient d'un environnement numérique traditionnel. Toutefois, les contenus pédagogiques ne font pas état d'enseignement numérique spécifique, à part l'initiation aux outils bibliographiques de type Zotero, ce qui est dommageable dans le contexte de l'émergence des humanités numériques comme champs de recherche et comme outil d'insertion professionnelle (pour les métiers de l'ingénierie de la recherche, par exemple, ou pour les métiers de l'édition).

Les étudiants sont sensibilisés à la question de l'intégrité de la recherche et doivent signer une charte de bonnes pratiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée. Elle se compose d'enseignants chercheurs appartenant à neuf sections disciplinaires différentes, ainsi que de quelques intervenants extérieurs représentant les professions visées par la formation (journaliste, éditeur, libraire, conservateur du patrimoine, etc.). La part de ces enseignements reste, en revanche, insuffisante (entre 1,7 et 2,2 % des enseignements en M1, un maximum de 0,4 % pour le M2).

Du fait de son organisation et de sa dispersion sur deux sites, le pilotage de la formation est pyramidal. La direction du master est partagée par deux enseignants des deux sites (Angers et Le Mans), et chaque parcours est à son tour placé sous la responsabilité de deux personnes. Finalement, chaque parcours peut décider de

son pilotage propre ce qui se traduit par une différence d'appréciation sur la place des compétences dans la formation. Ce pilotage à la carte selon les sites nuit à l'homogénéité de la mention.

Le dossier fait état d'un conseil de perfectionnement se réunissant une fois par an, mais ni sa composition ni ses attributions ne sont précisés. En particulier, la participation des étudiants dans le dispositif de pilotage de la formation n'est pas explicitée.

L'évaluation des connaissances et des compétences est expliquée aux étudiants à travers des outils d'information, mais ces informations ne figurent pas dans le dossier. Les évaluations semblent conformes aux pratiques disciplinaires. Le système de compensation appliqué n'est pas explicité. L'évaluation des compétences ne semble pas faire l'unanimité dans l'équipe pédagogique.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe pédagogique a une bonne connaissance des étudiants recrutés. Les procédures de recrutement sont annoncées au niveau de l'établissement et les candidats sont informés personnellement des résultats. Le suivi des étudiants, tel qu'il apparaît dans le dossier d'auto-évaluation, pourrait être amélioré. Les résultats sont connus et communiqués mais l'auto-évaluation ne les analyse pas.

Les procédures d'évaluation sont disparates du fait du pilotage de la formation par deux équipes différentes sur deux sites différents. Le dossier fait état du rôle du conseil de perfectionnement et de la collaboration des équipes pédagogiques, mais ni la composition ni le fonctionnement du conseil de perfectionnement ne sont détaillés. Seule Le Mans université s'est dotée d'un dispositif d'évaluation des enseignements régulier et externe à la formation.

Résultats constatés

Le recrutement des étudiants augmente légèrement après quelques années de diminution, la part des étudiants étrangers a sensiblement baissé (-50 % en 2018-2019). Les recrutements semblent donc essentiellement régionaux et la formation semble maintenir une attractivité constante, mais les seuils d'inscription ne sont pas atteints. Il serait appréciable d'avoir davantage de précisions sur les inscrits, leur répartition, par parcours ou au moins par année de master au niveau de la mention.

Le taux de réussite est conforme aux diplômes équivalents au niveau national, même si on peut craindre une baisse importante dans la réussite en M2 ces dernières années (on passe de 60 % en 2015-2015 à 38,9 % en 2018-2019). Le taux de réussite par parcours n'est pas communiqué (au moins à partir de 2017, date de la réorganisation de l'offre pédagogique). Le dossier n'analyse pas le devenir des cohortes d'étudiants avant 2017 et celles d'après cette date ne sont pas encore suffisamment connues.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire, solide et bien articulée.
- Une offre pédagogique cohérente et progressive, avec des spécialisations multiples, s'adaptant aux nombreux projets pédagogiques des étudiants.
- Une double dimension de formation à la recherche et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Des possibilités combinatoires rendant la structure du master peu lisible.
- Une répartition des parcours sur deux sites rendant la mobilité étudiante interne bien moins réelle que la structure ne laisse le paraître.
- Une dimension internationale de la formation quasi inexistante.
- Une baisse importante du taux de réussite en M2.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Art lettres et civilisations* pâtit de ce qui est aussi l'une de ses richesses : l'offre de formation presque à la carte rend sa structuration peu lisible et peut dérouter certains étudiants, d'autant plus que les différents parcours ne sont disponibles que sur l'un des deux sites seulement. Une harmonisation dans le pilotage de la

formation pourrait être également bénéfique notamment dans la prise en compte de l'évaluation des compétences au sein des différents parcours.

La politique internationale de la formation pourrait être plus valorisée en encourageant et valorisant davantage les séjours à l'étranger, notamment pour ce qui concerne les spécialisations dans les aires géographiques et linguistiques européennes. Une réflexion pourrait être menée pour endiguer la baisse du taux de réussite en M2.

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements :

Université du Mans
Université d'Angers

Présentation de la formation

La Mention Didactique des Langues a pour objectif de former des professionnels de l'enseignement-apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère ou seconde. Elle s'organise en co-accreditation avec l'Université d'Angers, mais aussi en partenariat avec l'Université de Tours, et l'Université catholique de l'Ouest. Elle comprend dix parcours dispensés en présentiel et/ou en distanciel. Certains de ces parcours sont spécifiques à chaque établissement d'autres en impliquent plusieurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés et affichés. Le *Master Didactique des langues* forme des enseignants, concepteurs pédagogiques, coordinateurs de projets dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues secondes. Les compétences attendues sont définies dans un référentiel élaboré par l'équipe. Ces éléments sont affichés sur différents documents et supports de communication et bien connus des étudiants en formation initiale et continue. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour le parcours *Les langues et leur enseignement apprentissage : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche*, le supplément au diplôme précise par exemple que le titulaire du diplôme doit être capable d'articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques pour l'intervention éducative. Cette compétence fait de l'étudiant à la fois un enseignant praticien réflexif, mais ouvre également la voie à une poursuite d'étude dans le domaine de la recherche en sciences du langage. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont en adéquation avec les enseignements. Ils concernent la recherche (poursuite d'études en doctorat) et l'enseignement des langues en France, dans l'Éducation nationale (publics allophones), dans des associations ou écoles de langues ou à l'étranger dans des institutions ou associations culturelles et/ou d'enseignement du français.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *français langue étrangère* proposé dans les *Licences de Lettres et Langues* permet l'entrée directe en *Master Didactique des langues*. Le dossier indique que cette formation est la plus importante en terme d'effectifs en raison de son recrutement international. Au sein de l'Université du Mans, la formation se définit comme pionnière en termes d'enseignement à distance et d'offre de formation continue. Le M1 didactique des langues - français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. Les dix parcours de la mention s'appuient sur plusieurs partenariats avec les universités d'Angers, de Tours et l'université catholique de l'Ouest, ce qui témoigne d'un positionnement cohérent dans le paysage universitaire national. On note cependant que de 73 Unités d'Enseignements (UE) sont mutualisées entre les différents parcours de la Mention DDL sans toutefois que cette organisation ne soit très lisible. Sur les trois sites, le Master est adossé aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent (CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes), CIRPaLL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues) et LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages)). Les parcours portant sur le français langue seconde et les didactiques du plurilinguisme, les environnements numériques d'apprentissage et les innovations pédagogiques sont en lien direct avec les axes scientifiques des laboratoires. Dans une optique professionnalisante, les stages sont intégrés à la formation (un mois minimum en M1, trois mois minimum en M2) et valorisés par une dizaine d'Ects. Ces stages s'appuient sur les relations avec les partenaires de la formation en France et à l'étranger (réseaux des Instituts français, des Alliances françaises ou des anciens étudiants). À l'université du Mans, des conventions avec des universités étrangères partenaires (Université normale du Sichuan à Chengdu, Université de Zaporozjje en Ukraine) permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en formation à distance, conduisant à l'obtention des doubles diplômes. Des étudiants du Mans peuvent réaliser leurs stages dans le cadre de ces partenariats. Le dossier n'indique cependant pas combien de doubles diplômes sont délivrés dans ce cadre. La mobilité à l'étranger conduit à l'obtention d'ECTS fixés dans

les conventions internationales (34 partenariats ERAMUS à Anger). On relève que des expériences de mobilité virtuelle (sous forme de tandem d'étudiants) sont menées avec l'université de Wroclaw en Pologne. Ce dispositif innovant permet sans doute à davantage d'étudiants de profiter d'une expérience interculturelle. Aucune donnée chiffrée n'est cependant communiquée sur les mobilités étudiantes entrante et sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Les UE proposées permettent une spécialisation progressive des étudiants. La formation est organisée autour d'un tronc commun constitué d'UE classiques et fondamentales pour la didactique des langues, mais aussi d'options permettant à l'étudiant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation qu'il pourra poursuivre en M2. Entre le M1 et le M2, la progression des compétences en cohérence avec la fiche RNCP est donc claire. En M2 un choix d'options permet à l'étudiant un parcours flexible et ouvert qu'il peut organiser en fonction de ses objectifs professionnels. La multi-modalité est sans doute l'un des points forts de la formation qui peut accueillir des étudiants en présentiel ou à distance, en mode hybride, en formation initiale et/ou en formation continue. Elle répond ainsi aux publics à besoins spécifiques (mobilité réduite, distance géographique). La formation accorde une place importante à l'approche par compétences. Un référentiel, qui définit les compétences transversales, disciplinaires et professionnelles visées par la formation, a été construit par les équipes pédagogiques. Pour réaliser l'écrit réflexif associé aux stages (portfolio, synthèse de professionnalisation), les étudiants s'appuient sur ce référentiel. L'articulation enseignement-recherche constitue également l'un des points forts de la formation. Dès la première année de Master les étudiants sont initiés aux aspects théoriques de l'enseignement-apprentissage des langues secondes (sociolinguistique, psycholinguistique, plurilinguisme) qui constituent la base d'une initiation à la recherche en didactique des langues. L'UE initiation à la recherche, mais aussi la recherche documentaire ou la participation à des journées d'études permettent aux étudiants de découvrir les acteurs et les enjeux d'un travail scientifique en didactique des langues. Le lien entre enseignement et recherche est encore renforcé par la rédaction d'

un mémoire de recherche sur des problématiques pratiques s'appuyant sur les travaux scientifiques. La rédaction du mémoire, du rapport de stage, ainsi que l'UE de méthodologie et de recherche sont également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. À l'UCO, un « Certificat en éthique » composé de trois UE peut être délivré. Le dispositif *Compilatio* adossé à la plateforme Moodle permet de détecter le plagiat. Les stages occupent une place centrale dans la formation. Le dossier souligne que les partenariats avec la maison des langues de l'Université du Mans ou le centre de langues de l'Université d'Angers donnent aux étudiants l'opportunité d'observer des classes de langues ou d'y intervenir. Ces dispositifs permettent de familiariser les étudiants avec leur environnement professionnel de futurs enseignants de langues, formateurs ou coordinateurs pédagogiques. La formation propose de consolider le niveau en anglais des étudiants en visant le niveau B2 du CECRL. À l'UCO, les étudiants de Master 1 et 2 peuvent consolider leurs compétences en anglais, allemand ou espagnol visant le niveau B2 ou plus. Le Master en didactique des langues de l'université du Mans accorde une place spécifique au numérique à plusieurs titres. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants et des enseignants, la multi-modalité des parcours (distance, présentiel et/ou hybride) permet d'adapter la formation aux publics à besoins spécifiques. L'innovation éducative, les outils numériques et la FOAD sont par ailleurs des thèmes de recherche privilégiés du laboratoire CREN. Le numérique pour l'enseignement est ainsi à la fois un outil et un objet de recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs titulaires et d'intervenants professionnels, d'enseignants en milieu scolaire, vacataires fonctionnaires ou non. Les spécialités des intervenants extérieurs professionnels correspondent aux contenus des UE proposés dans le cadre de la formation. Sur chaque site, chaque parcours est piloté par un ou deux responsables et la mention est sous la responsabilité d'une professeure des Universités du Mans. Un conseil de perfectionnement inter-sites veille à la cohérence du pilotage de cette mention complexe par le nombre de ses parcours et sa répartition sur trois sites. Ce conseil dispose de tous les outils pour évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle du dispositif et concevoir des améliorations. Il est composé des responsables de parcours, d'étudiants délégués M1 et M2, et de représentants des services universitaires partenaires et du monde professionnel, il s'appuie sur le travail pédagogique et administratif des équipes de chaque site. Les évaluations annuelles des formations, les effectifs d'étudiants et les taux de réussites sont communiqués aux étudiants et donnent lieu à des échanges. Sur chaque site, les équipes pédagogiques bénéficient d'un secrétariat. Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. L'évaluation des connaissances et compétences est clairement affichée et connue des étudiants. Des jurys communs aux différents sites sont organisés deux fois par ans. Les règles de compensations sont précises et bien définies. Le dossier précise qu'un travail est amorcé, pour mettre en cohérence les modalités de validation des compétences décrites dans le Référentiel de la formation et les modalités d'évaluation des UE.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés grâce à un tableau de bord contenant la liste exhaustive des étudiants et construit dès la phase d'inscription administrative pour chaque parcours et chaque promotion. Le recrutement des étudiants se fait par le biais de la plateforme « e-candidat » et les prérequis d'accès à la formation sont clairement explicités. Les taux de réussite, d'échec et d'abandons sont connus et pris en compte dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation, qui a, par exemple, développé un outil d'inscription pédagogique en ligne (pour une meilleure visibilité de la multiplicité des parcours des étudiants) et mis en place des ateliers de tutorat. Ces réflexions sont menées en interne de chaque établissement mais aussi en conseil de perfectionnement d'établissement donnant lieu à un compte rendu détaillé et diffusé. Ces initiatives d'amélioration reposent sur la prise en compte des résultats du dispositif d'évaluation des enseignements à travers lequel les étudiants sont invités à donner leur appréciation (pertinence des contenus, qualité du suivi, retours/évaluations, délais de rendu, etc.) On relève que ces réflexions sont adossées aux travaux scientifiques menés à l'université du Mans sur la conception de formations et la médiation par le numérique. Le dossier précise que le devenir des diplômés reste difficile à analyser.

Résultats constatés

En 2019, il y avait 114 inscrits en M1 à l'Université du Mans, 69 à l'Université d'Angers. En M2 pour cette même année, il y avait 90 inscrits à l'Université du Mans et 79 inscrits à l'Université d'Angers. A l'université du Mans, sur l'ensemble de la mention, les effectifs sont en légère baisse (267 inscrits en 2017, 204 en 2019) aussi bien en formation en présentiel qu'en distanciel. Sur les différents sites, la mention a des taux d'échecs élevés (majoritairement supérieur à 50 % en M1 et de pratiquement 70 % pour le M2 didactique des langues - Métiers du français langue étrangère). Pour le M2 didactique des langues - diversité des situations, des approches et des langues, il est possible que le taux d'échec de près de 60% soit dû à l'abandon des étudiants à distance. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, on déplore des données lacunaires, qui laissent cependant apparaître des taux d'insertion professionnelles particulièrement hauts (entre 80 % et 100 % à trente mois). Concernant les spécialités didactique, politique linguistique, TICE et écoles plurilinguisme, le taux d'insertion professionnelle des répondants est de 100 % à dix-huit mois. Les diplômés trouvent des emplois en adéquation avec les objectifs de la formation (professeur de langues, formateurs, coordinateur de projet). Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants et sont en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Aucune indication chiffrée n'est en revanche communiquée sur la poursuite d'étude en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'articulation enseignement-recherche est avérée et contribue à la qualité de la formation d'enseignants de langues et à la construction de pratiques pédagogiques pertinentes.
- La richesse et la diversité des parcours permettent une individuation et une flexibilité de la formation.
- La formation propose des parcours en distanciel, en présentiel et en formation hybride. Le numérique constitue à la fois un support aux enseignements en présentiel et un objet d'étude.
- Les doubles diplômes à l'international via le distanciel.
- La professionnalisation est pratiquée par le biais de stages dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux.

Principaux points faibles :

- Complexité de l'organisation de la mention en raison d'un grand nombre de parcours et d'UE.
- Les taux d'échecs sont importants en M1 et en M2.
- Les chiffres sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle sont lacunaires.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master de Didactique des langues de l'Université du Mans est une formation de qualité bien située dans son environnement et en adéquation avec le marché du travail du secteur de l'enseignement-apprentissage des

langues. L'articulation avec la recherche et les partenariats nationaux et internationaux sont deux des points forts de la formation. L'équipe a engagé un travail conséquent dans l'optique d'une approche par compétences et dans une démarche d'amélioration continue. La principale recommandation porte sur l'amélioration de la lisibilité d'une mention en elle-même complexe, sur trois sites avec de nombreuses UE mutualisées. Une analyse du taux d'échec ainsi que des données chiffrées sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle seront susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de cette formation.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* comprend trois parcours. Deux sont portés par l'UFR ESTHUA sur Angers (*Développement culturel des territoires ; Management de produits et services culturels*) et un parcours est porté par les facultés libres de l'Ouest, en convention avec l'Université d'Angers (*Spectacle vivant, gestion de projets culturels*). Les enseignements sont dispensés à Angers. Le master vise à former les cadres et gestionnaires de la culture et prépare aux métiers de conception, d'encadrement et de gestion de projets culturels territoriaux, de diffusion, de commercialisation et de communication de produits et services culturels.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de cette formation ne sont pas clairement mentionnés dans le dossier d'auto-évaluation et ne permettent donc pas une appréciation de la pertinence de ces derniers avec les enseignements. A priori, ces objectifs sont communiqués auprès des étudiants via le site internet, le livret d'étude et lors des Journées portes ouvertes de l'UFR.

Formant essentiellement les cadres et gestionnaires de la culture, le master vise les métiers de conception, d'encadrement et de gestion de projets culturels territoriaux, de diffusion, de commercialisation et de communication de produits et services culturels. Les connaissances sont présentées dans le dossier d'évaluation sans pour autant qu'elles ne soient reliées à des compétences non clairement définies.

Positionnement dans l'environnement

Le master se positionne clairement au sein de l'offre globale de formation de l'UFR ESTHUA et plus largement de l'Université d'Angers mais aussi aux niveaux national et international. Le positionnement par rapport aux formations de l'UCO n'est pas fait. Le dossier annonce 133 universités et écoles partenaires dans 43 pays, mais ce chiffre correspond plus aux partenaires de l'UFR et non ceux spécifiques et actifs au niveau de la mention pour lesquels aucune information n'est produite. Malgré tout, le nombre important d'étudiants dans ce master témoigne de son attractivité et de son bon positionnement.

L'adossement à la recherche du master se fait via une équipe pédagogique pluridisciplinaire et conséquente rattachée à quatre laboratoires de recherche : UMR (unité mixte de recherche) CNRS 6590 ESO (Espaces et Sociétés), EA (équipe d'accueil) GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management), EA CIRPALL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues), EA LERIA (Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers). Les étudiants du master ont la possibilité de participer à des séminaires de recherche.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont particulièrement denses quoique, là encore, il n'est pas fait distinction des relations nouées au niveau de l'UFR et ceux réellement actifs au niveau de la mention. L'existence de 13 conventions avec les milieux professionnels et plusieurs collaborations avec les structures et institutions culturelles et artistiques favorise la recherche de stage en M1 et M2.

La formation se distingue aussi par l'importance des liens internationaux noués avec les institutions et des universités étrangères et notamment en dehors de l'Union Européenne (Université de Ningbo en Chine et Université Nationale Normale de Taiwan à Taipei). Les dispositifs de professeurs et d'échanges Erasmus ou d'année de césure (entre 1 et 7 par an) sont aussi fortement mobilisés. Le master offre ainsi à ses étudiants une ouverture internationale et professionnelle forte. L'équipe pédagogique est aussi consciente de la nécessité de mettre en place des partenariats fondés sur la réciprocité témoignant de la volonté de l'équipe pédagogique de réaliser des échanges équilibrés et réfléchis à l'international.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est structuré autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences bien identifiées. Il propose deux semestres d'enseignements théorique et académique, et deux semestres d'immersion professionnelle sous forme d'un stage de 14 semaines en M1 et six mois en M2. Six spécialisations sont proposées : Outils de communication numérique, Événementiel culturel, Gastronomie et vin, Luxe & arts de la France, Valorisation du patrimoine, Entreprendre dans le tourisme. Ce large choix permet aux étudiants de mieux identifier leurs centres d'intérêt professionnel et d'organiser leur parcours de formation en fonction des métiers qu'ils ciblent. Les étudiants peuvent aussi opter pour une année de césure pour réaliser un projet professionnel.

La formation est ouverte aux étudiants en reprise d'études, en reconversion professionnelle, à la validation des acquis de l'expérience ou ayant des contraintes particulières et propose un aménagement des études adaptés et des enseignements de mise à niveau le cas échéant. L'équipe pédagogique a su mettre en place des parcours pédagogiques adaptés à la diversité de parcours antérieurs de ses étudiants.

Le master met en place plusieurs modalités pédagogiques afin de renforcer les compétences interdisciplinaires et transversales (pédagogie par projet ou classe inversée par exemple). Les modalités pédagogiques s'appuient aussi sur des projets d'étude construits en réponse aux sollicitations du monde socio-professionnel (réalisation d'études à l'échelle régionale) et renforcent le lien entre le master et diverses structures culturelles et artistiques.

Les étudiants sont initiés au monde de la recherche dans une sphère pluridisciplinaire en sciences humaines dès la première année. Le master encourage les étudiants à nouer des liens avec les laboratoires de recherche en participant aux séminaires et aux travaux de recherche, et en effectuant des stages de recherche (solution peu choisie par les étudiants en pratique). La sensibilisation à la recherche se fait aussi à travers la rédaction d'un mémoire réalisé sur les deux années du master. Malgré la place de la recherche au sein du master, la poursuite en doctorat est envisageable sous condition de valider un D.U. « Épistémologie et méthodologie de la recherche en tourisme ».

Cette formation offre aux étudiants une acquisition de compétences transversales et une insertion professionnelle importante. Elle les forme par des travaux pratiques, projets variés, rencontres avec les acteurs du secteur et expériences concrètes. Elle les prépare aussi pour entrer dans le monde professionnel : pour cela, elle appuie aussi sur les techniques de communication, l'anglais et les pratiques théâtrales pour mieux saisir les enjeux et les pratiques d'entrepreneuriat. Les expériences acquises dans le cadre des deux stages en M1 et M2 complètent ces enseignements.

Par des conférences professionnelles et certains enseignements disciplinaires en anglais, le master favorise l'ouverture internationale. Une mobilité entrante et sortante internationale relativement importante existe au sein de la formation (entre 31 et 49 étudiants étrangers accueillis au sein du master entre 2016 et 2020, données figurant en annexe et différents de ceux communiqués au sein du rapport).

Les outils numériques variés sont largement employés par l'équipe pédagogique et les étudiants ; une salle est également dédiée à la création des classes virtuelles.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre des travaux de recherche, ils sont attentifs à la question du plagiat, le droit d'auteur et le partage de données sur internet.

Pilotage de la formation

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur, et deux co-responsables s'occupent du pilotage de chaque parcours. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (9 disciplines) et constituée d'enseignants-chercheurs (26) et d'enseignants. Les contours réels de l'équipe sont flous et fluctuent au grès des documents communiqués (par exemple il est mentionné 400 intervenants, chiffre peu cohérent au vu des effectifs étudiants accueillis). Là encore, il est difficile de distinguer les données propres au master et à ses parcours (aucune précision sur les équipes par parcours) et les données globales de l'UFR. Plusieurs intervenants extérieurs issus du monde professionnel, y compris des cadres des entreprises ou des collectivités territoriales, complètent le corps d'enseignants de ce master. La part des enseignements assurés est correcte mais on notera de fortes fluctuations entre les années sans que ces écarts ne soient commentés (entre 23,4 % et 28,6 % des enseignements en M1, et 18,4 % et 44,4 % des enseignements en M2, pour la période 2015 et 2020).

Les responsables de la formation au niveau du master, des parcours et de la spécialisation se rendent disponibles auprès des étudiants et les accompagnent tout au long de l'année. Un conseil de perfectionnement se réunit à mi-contrat ce qui est une périodicité inférieure à la réglementation en vigueur. Il n'est pas précisé non plus s'il se réunit bien au niveau de la mention. Sa composition est a priori conforme et inclut des anciens étudiants, des intervenants et des étudiants.

L'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants est réalisée mais ses modalités non présentées ce qui est regrettable.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont bien suivis (statistiques quantitative et qualitative). Le processus de sélection est transparent et pertinent. La réussite étudiante est suivie par les services centraux de l'université d'Angers sans que l'on sache si cela concerne l'ensemble des parcours, notamment ceux gérés par l'UCO. Les informations sont disponibles sur la plateforme Pap UA de l'université tout comme celles relatives à l'insertion professionnelle. Cette dernière est suivie via deux enquêtes à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Il existe un réseau des alumni actif et dynamique organisant un gala des anciens, des rencontres professionnelles et des conférences thématiques. Les alumni sont aussi actifs au sein du pilotage de la mention (membres de jury, du conseil de perfectionnement). Ces liens entre le réseau alumni et la formation sont la base d'un réseau actif bénéficiant aux étudiants.

Les rencontres annuelles avec les délégués de chaque spécialisation, les autoévaluations ponctuelles par certains membres de l'équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement une fois pendant le contrat permettent à l'équipe d'identifier les points forts et les points à améliorer. Ces résultats sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement. La périodicité de la tenue du conseil de perfectionnement est toutefois à revoir pour adopter une périodicité annuelle.

Résultats constatés

Le master reçoit un nombre conséquent de dossiers de candidature (2016-2017 : 247 dossiers reçus, 2017-2018 : 253, 2018-2019 : 321 et 2019-2020 : 278). Le pourcentage de candidats admis est de l'ordre de 55 %.

Ces effectifs comprennent des étudiants en reprise d'études ou en reconversion professionnelle (six étudiants en moyenne sur les quatre dernières années). Selon le dossier d'auto-évaluation, entre 2016 et 2020, entre 131 et 192 étudiants ont été admis.

Le taux de réussite entre 2015 et 2019 est bon (83,45 % en moyenne) et il en va de même de l'insertion professionnelle avec 89,9 % d'insertion selon la dernière enquête à six mois après l'obtention de diplôme réalisée en 2019 (65,3 % un emploi stable et 76,6 % dans leur filière).

La poursuite d'études concerne, chaque année, entre 6 et 10 étudiants s'inscrivant dans le parcours recherche D.U. *Épistémologie et méthodologies de la recherche en tourisme*) et trois à quatre étudiants en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique s'adaptant aux divers profils d'étudiants (sportifs de haut niveau, en situation de handicap, ou parcours en alternance).
- Des interactions fortes avec le réseau des alumni favorisant une transmission entre pairs.
- Une bonne ouverture internationale se concrétisant par des mobilités effectives.
- Une équipe pédagogique et des enseignements favorisant la transversalité et la pluridisciplinarité.
- Une insertion professionnelle de qualité s'appuyant sur des modalités pédagogiques laissant une large place à la pratique via des stages de longue durée.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement annuel.
- Un dossier présentant des données fluctuantes et imprécises sur l'équipe pédagogique et les modalités du pilotage.
- Un manque de précisions sur les partenariats avec les structures culturelles, artistiques et scientifiques à l'échelle nationale et européenne.
- La non intégration des enseignements utiles à une poursuite d'études en doctorat au sein du master.
- Une absence d'auto-évaluation des apports de la co-accreditation entre l'UA et l'UCO.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou Etablissements culturels* est une formation pluridisciplinaire et solide pouvant s'appuyer sur une équipe pédagogique attentive et présente auprès des étudiants. Ce master semble avoir la capacité de développer son rayonnement national et international et de nouer des partenariats en lien avec son contenu et ses activités. Il est encouragé à exploiter ses potentiels et son réseau pour atteindre cet objectif. Il est toutefois dommage que les informations communiquées ne présentent pas plus clairement les données spécifiques au master et à ses différents parcours. En particulier, les parcours étant portés par deux institutions différentes il aurait été appréciable d'avoir plus de précisions sur les contours de la co-accréditation et les modalités de pilotages conjoints mis en place. Par exemple, il est indiqué que la plateforme Pap UA sert à diffuser les résultats de l'enquête insertion ce qui supposerait que les étudiants de l'UCO cherchant une telle information soient redirigés sur cette plateforme.

Enfin, pour que le master puisse s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, il importe de pouvoir réunir *a minima* annuellement le conseil de perfectionnement de la mention pour identifier les axes d'amélioration et intégrer les conséquences des évolutions des métiers sur les contenus pédagogiques.

MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université d'Angers dispense une formation visant à diplômer des linguistes trilingues polyvalents ayant suivi des enseignements en gestion. Cette formation en deux ans a pour objectif une intégration rapide des étudiants sur le marché du travail. Le master se décline en quatre parcours : *Négociateur trilingue en commerce international* (NTCI) appliqué au domaine du vin ; *Négociateur trilingue en commerce international polyvalent* sur le site de l'Université d'Angers ; *Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise* (LACISE) et *Langues, relations internationales et stratégies politiques* (LARISP). Les deux derniers parcours sont portés par l'Université Catholique de l'Ouest, en convention avec l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les compétences développées par les étudiants au cours de la formation sont trop vagues. Par exemple, la maîtrise approfondie des éléments linguistiques et critiques est un intitulé trop imprécis. L'équipe pédagogique ne semble pas vraiment avoir saisi l'occasion de réfléchir à l'élaboration d'un référentiel de compétences crédible (qu'il faudrait retrouver dans le supplément au diplôme trop peu précis en l'état).

En revanche, la finalité professionnelle est bien détaillée (poste d'encadrement en entreprise ou bien dans un service des collectivités territoriales) et une démarche de préprofessionnalisation est mise en œuvre dès la première année de master. La réflexion sur les débouchés pour les parcours LACISE et LARISP est plus aboutie que celle pour les parcours NTCI.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement au niveau régional ou national se limite à citer les masters des universités environnantes sans faire une réelle analyse stratégique du positionnement de chacun des parcours. Par exemple, pour le parcours NTCI appliqué au domaine du vin il aurait été pertinent de le positionner par rapports aux parcours équivalents proposés sur Poitiers ou Bordeaux par exemple. Dans le même ordre d'idées, une présentation des enjeux du positionnement au sein de la nouvelle Communauté d'universités et d'établissements expérimentale Angers-Le Mans aurait été pertinente. Ainsi, le master se positionne surtout en termes de concurrence locale au sein de l'université d'Angers et de la concurrence potentielle qui peut exister avec le master *Management international*, son atout étant la maîtrise de trois langues. Les deux parcours (LACISE et LARISP) portés par l'Université Catholique de l'Ouest affichent un positionnement clair sur les débouchés professionnels respectifs par rapport aux autres formations du site mais le dossier ne mentionne pas leur positionnement régional. En outre, le dossier aurait pu rappeler quelles spécialités de la licence *Langues étrangères appliquées* s'inscrivent dans une éventuelle poursuite d'études dans l'un des deux parcours de ces deux masters. Les différents parcours du master *Langues étrangères appliquées* s'appuient sur une logique d'articulation recherche-formation, du fait de l'implication des enseignants chercheurs dans les axes de recherche des équipes pédagogiques. Les étudiants sont invités à participer activement aux débats et discussions lors de tables rondes organisées (Parcours LACISE et LARISP, à l'UCO). L'Université d'Angers ne mentionne aucun type d'implication des étudiants à la formation à/par la recherche.

Le dossier fait état de liens privilégiés et concrets entre le parcours NTCI et le monde socio-professionnel : interventions de professionnels dans les enseignements, forum des entreprises organisé par les étudiants, stages obligatoires en première et deuxième année de master (M1 et M2). En revanche, pour les deux parcours relevant de l'UCO, trop peu de détail sont communiqués pour pouvoir justifier des liens privilégiés mentionnés avec les collectivités territoriales, ou encore l'impact du réseau Alumni du Réseau ALL Pro (Association Lacise-Larisp) au-delà de la diffusion de stages et d'offre de formation.

Les étudiants bénéficient des possibilités de mobilité internationale dans le cadre des accords-cadres conclus avec des universités étrangères partenaires et notamment dans le cadre d'un double diplôme KU Leuven d'Anvers en Belgique sans pour autant connaître les parcours concernés ni celui de Belgique.

Le master accueille un public étudiant international en mobilité entrante. Cependant, il n'est fait état d'aucun mécanisme particulier favorisant la mobilité des enseignants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master a su équilibrer l'exigence de la formation disciplinaire, qui comprend des unités d'enseignements visant l'étude de deux langues vivantes (anglais/espagnol ou anglais/allemand ou anglais/italien à l'université d'Angers ; les combinaisons linguistiques offertes à l'UCO ne sont pas détaillées dans le dossier) et des enseignements d'application, parfois en anglais (droit international et communautaire, stratégie internationale, communication d'entreprise), d'autres correspondant aux besoins de développement de compétences transversales (gestion de projets, informatique appliquée à la gestion) et méthodologiques (méthodologie du mémoire universitaire).

Cependant, certains doutes apparaissent pour les parcours *LACISE* et *LARISP*. En effet, sur l'ensemble des quatre semestres, un seul cours de langue de spécialité est proposé. Les cours très généralistes (langues de communication par exemple) proposés ne sont pas conformes aux exigences d'une formation professionnalisante de niveau master et ne remplissent pas l'objectif annoncé d'une plus-value en langues en contexte professionnel.

Il est dommageable pour le master que les parcours portés par l'université d'Angers et ceux portés par l'UCO coexistent sans aucune mutualisation ni synergie. Les recommandations faites lors de la précédente évaluation HCERES (visant à « développer une réelle mention de master ») n'ont pas été mises en œuvre.

Le master comprend un stage obligatoire à l'international, d'une durée de deux à six mois, au cours de la première et de la deuxième année. Une initiation à la recherche est prévue, dans le cadre de l'option recherche offerte à l'UCO et par le biais de trois enseignements ciblés dans les parcours *NTCI*. Pour ces parcours, les spécialisations scientifiques des sept enseignants-chercheurs impliqués dans la formation ne sont pas indiquées ce qui rend impossible l'évaluation de la congruence entre ces spécialisations et la formation proposée.

Une sensibilisation à l'éthique et aux bonnes pratiques scientifiques a été mise en place.

Le dossier d'auto-évaluation ne fait mention d'aucune réflexion sur l'application des pédagogies actives aux enseignements dispensés. Les modalités de contrôle des connaissances sont adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas donnée pour les parcours portés par l'université d'Angers. L'équipe pédagogique des parcours portés par l'UCO est équilibrée avec 22 universitaires (dont 14 titulaires) pour et 17 intervenants extérieurs.

Le pilotage des parcours portés par l'Université d'Angers est assuré par les responsables pédagogiques de première et deuxième années de master, sans qu'il y ait d'instance de coordination entre eux (sur un même niveau ou sur les deux années). Les parcours portés par l'UCO sont pilotés par la responsable académique et les responsables des deux parcours.

Un conseil de perfectionnement est mentionné et il est opérationnel pour les parcours de l'UCO. L'évaluation de son opérationnalité pour les parcours de l'université d'Angers n'est pas possible car aucun compte rendu n'est joint.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences n'est pas organisé de façon homogène et concertée pour les parcours de la mention, ce qui est problématique.

Le dossier d'auto-évaluation ne fait état d'aucune procédure d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants pour les parcours gérés par l'université d'Angers ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Ces enquêtes sont conduites régulièrement pour les parcours de l'UCO.

Dispositif d'assurance qualité

Les procédures de recrutement sont annoncées au niveau de l'établissement et les candidats sont informés des résultats. Cependant, comme le mentionne le dossier, des progrès sont à apporter sur les critères d'admission pour le parcours *NTCI*. Le suivi des étudiants et le critère de l'attractivité sont analysés annuellement lors du conseil de perfectionnement pour les parcours *NTCI*. Cette pratique devrait être étendue aux deux autres parcours (*LACISE* et *LARISP*) de l'UCO. Le taux de réussite des différents parcours ainsi que celui des sortants non diplômés sont communiqués annuellement mais uniquement à l'équipe pédagogique pour le parcours *NTCI*, contrairement aux deux autres parcours qui publient ces données sur le site. Il conviendrait d'en faire une plus large diffusion, notamment à destination des futurs candidats. Des enquêtes sur le devenir des diplômés sont menées par les deux universités. Un conseil de perfectionnement annuel est mis en place pour chaque parcours et non au niveau de la mention. Sa composition n'est pas détaillée pour les parcours *NTCI*.

Résultats constatés

Les effectifs totaux pour les deux parcours de l'UCO sont stables (entre 35 et 38 en M1 et M2) et le taux de réussite des étudiants est très bon (entre 92 % et 95 %). Le dossier est lacunaire en ce qui concerne les parcours NTCI porté par l'université d'Angers. En effet, les effectifs des deux parcours ne sont pas mentionnés ni le taux de réussite. De plus, l'ensemble des statistiques données par l'université d'Angers ne font pas la distinction entre les différents parcours, ne permettant pas une analyse détaillée. Ces enquêtes n'ont fait l'objet d'aucune analyse de la part des porteurs de la mention.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours professionnels bien adossés aux disciplines d'application.
- Une place significative des stages.

Principaux points faibles :

- Un regroupement artificiel de quatre parcours au sein d'une mention (absence d'articulation et de coordinations entre les parcours gérés par l'Université d'Angers et ceux gérés par l'UCO).
- Un manque de collégialité dans le pilotage et d'instance de coordination (*a minima* un conseil de perfectionnement de la mention se réunissant une fois par an).
- Une absence de cours de langue de spécialité dans les deux parcours gérés par l'UCO.
- Un adossement à la recherche du master en lien avec les parcours insuffisant.

Analyse des perspectives et recommandations :

La juxtaposition trop évidente de deux auto-évaluations distinctes pour les spécialités de l'université d'Angers et de l'UCO font apparaître l'absence de cadre commun entre les quatre parcours. L'évaluation de cette formation a été difficile à mener, car de nombreux éléments n'ont pas été analysés ou commentés, voire ne sont pas ou sont difficilement accessibles.

Si l'Université d'Angers souhaite maintenir la convention la liant avec l'UCO il est nécessaire de revoir en profondeur les modalités opérationnelle de la convention, et tout particulièrement le pilotage par la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun, voire l'organisation des parcours en créant un tronc commun en master 1 et des passerelles entre les différents parcours de la mention.

Par ailleurs, s'agissant d'un master en langues étrangères appliquées, les parcours portés par l'UCO doivent mener une réflexion pour revoir les syllabus en repensant les objectifs des cours de langues à la lumière des débouchés visés (langue du commerce international, langue spécialisée des relations internationales, etc.). Au-delà des domaines d'application, et pour les quatre parcours, il est conseillé d'adosser la formation à une recherche dans le champ de la langue de spécialité, notamment professionnelle (domaine vitivinicole, du marketing international, des études de développement international, de la communication internationales).

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* est spécialisé dans l'édition, l'édition multimédia et la rédaction professionnelle. Il forme au métier d'assistant d'édition polyvalent, opérationnel sur toute la chaîne de création d'un document, avec une spécificité liée au multimédia. Il forme également à la dimension commerciale (distribution d'un livre par exemple) et à l'événementiel autour de l'édition (organisation de salons du livre par exemple). Il s'agit d'une formation professionnelle, dispensée en deuxième année de master (M2) uniquement, en présentiel. La formation ne propose pas de parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Le site web et la plaquette institutionnelle de la formation informent clairement le public et les étudiants des objectifs de la formation. Ces derniers sont concentrés sur les facettes du métier d'assistant d'édition polyvalent avec un parti pris pour les aspects numériques et multimédia, que la formation embrasse depuis quelques années (le rapport d'autoévaluation évoque une mise en conformité récente). Le supplément au diplôme précise de manière plus concrète les connaissances et les compétences acquises et leur enjeu pour le futur diplômé.

L'apprentissage est organisé en deux semestres et huit unités d'enseignement, dont les intitulés sont très généraux. Détaillés dans la maquette du master, ces enseignements couvrent les objectifs affichés du master, proposant aux étudiants des apprentissages en techniques rédactionnelles, littérature et sémiologie, droit et gestion, mais aussi multimédia et édition assistée par ordinateur. L'anglais ne figure qu'à hauteur de 15 heures au second semestre, sur un total de 200 heures, ce qui apparaît insuffisant, le monde de l'édition étant clairement de plus en plus international.

Les débouchés sont exclusivement professionnels et si, en principe, la poursuite d'études en doctorat est possible cette option n'est pas privilégiée par les diplômés.

Positionnement dans l'environnement

L'ancrage sur le site est clairement présenté. Dispensé seulement en M2, le master attire des étudiants de première année de master (M1) des masters *Lettres et langues* et *Histoire* de l'Université d'Angers, ainsi que de masters éditoriaux d'universités de la région.

En matière de recherche, le master est adossé au Centre interdisciplinaire de recherche sur les patrimoines en lettres et langues (CIRPaLL). Ce laboratoire est associé à la Journée des éditeurs à laquelle participent les étudiants, mais les modalités de cette association ne sont pas spécifiées, pas plus que n'est indiquée la manière dont les étudiants sont formés à la recherche.

La relation avec le monde de l'entreprise repose sur l'intervention de vacataires, qui représentent plus de la moitié des enseignants (55 %, mais il n'est pas précisé le volume horaire qu'ils réalisent), sur la formation à la gestion de projets et sur les stages (d'une durée de 3 à 6 mois). Il aurait été utile d'indiquer le rôle des professionnels dans le cadre de la gestion de projets.

Le master éprouve des difficultés à mettre en œuvre des partenariats pérennes, nationaux ou internationaux. Ainsi, il n'existe pas de partenariat avec des établissements étrangers, mais des étudiants réalisent des stages à l'étranger, à propos desquels le dossier reste laconique.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est dispensée au niveau M2 et est donc organisée en deux semestres ce qui n'est pas conforme à la réglementation. La formation est structurée en enseignements fondamentaux et en enseignement professionnalisants ces derniers représentant la majorité des heures de cours.

La formation est adaptée à l'alternance, prend en compte la formation tout au long de la vie, est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières et est ouverte à la validation des acquis de l'expérience.

L'approche compétences est évoquée dans le dossier de par le descriptif de chaque unité d'enseignement mais il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences. L'interdisciplinarité est très présente dans la formation, autant par le type d'enseignement que par les projets que les étudiants réalisent.

La présentation du monde de la recherche n'est pas une priorité de la formation, concentrée sur les aspects professionnels. Les étudiants peuvent s'initier à la recherche par le biais des stages qu'ils réalisent dans des laboratoires, mais le dossier ne fournit aucun détail à ce sujet. Les poursuites en doctorat sont en tout cas très rares.

La formation comporte un module important (36 heures) sur la connaissance du monde professionnel. Les étudiants réalisent un stage obligatoire (évalué par un mémoire). Un dispositif d'aide à la recherche des stages et de suivi est mis en place.

L'ouverture à l'international n'est pas un point fort de la formation avec seulement 15 heures TD (Travaux dirigés) d'anglais en semestre 2.

La prise en compte du numérique au sein de la formation est bien prise en compte (apprentissage en multimédia, web et PAO). Une salle informatique équipée est mise à la disposition des étudiants trois jours par semaine et des travaux liés au web sont mis en place. Des plateformes collaboratives en ligne sont employées dans la formation.

En S1, les étudiants suivent un cours de Droit et Gestion (un total de 24 heures TD), qui les sensibilise aux questions éthiques et liées à l'intégrité scientifique. Des outils de détection du plagiat sont à la disposition des enseignants et les étudiants sont sensibilisés à la question dans le cadre de la préparation de leur mémoire.

Pilotage de la formation

Plus de la moitié (55 %) des enseignements de la formation sont dispensés par des professionnels dont un enseignant vacataire dispensant 81 heures TD, ce qui est considéré dans le dossier même comme fragilisant pour la formation en cas de départ. Avec les enseignants chercheurs, il composent une équipe pédagogique diversifiée qui correspond aux objectifs de la formation. La concentration récente (l'année n'est pas précisée) sur le multimédia démontre l'attention portée aux mutations des métiers et la capacité d'adaptation de la formation.

La responsable de la formation est en charge du recrutement des enseignants.

Le dossier fait mention d'un conseil de perfectionnement annuel et de réunion d'information et de concertation régulières. Aucune autre information n'est apportée à ce sujet.

Les modalités de contrôle de connaissances sont connues par les étudiants, mais il n'est pas fait mention d'explication des règles d'attribution ou de compensation. La démarche compétences n'est pas évoquée.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et la réussite des étudiants sont suivis de manière centralisée par l'université d'Angers.

Les modalités de recrutement des candidats sont claires (CV, lettre de motivation, questionnaire). L'attractivité de la formation est grandissante (après un affaiblissement en 2016 expliqué par la crise du domaine éditorial). Les 16 places de la formation sont occupées, mais il n'est pas fourni d'information sur le nombre de candidats. Le dispositif d'analyse de la réussite étudiante n'est pas clairement explicité et les abandons et échecs ne sont pas expliqués.

L'insertion professionnelle est analysée quantitativement, mais pas qualitativement. Il est simplement indiqué que la majorité des diplômés travaille dans le domaine éditorial.

L'auto-évaluation est présente dans le cadre des mémoires des étudiants, qui comportent des sections liées à un retour sur les enseignements suivis. De manière continue, des retours de la part des étudiants sur les cours sont évoqués dans le dossier, sans plus de détail.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation ne peut pas être estimée au vu des données fournies dans le dossier. Les taux de réussite se situent entre 81 et 93 % ces trois dernières années. Sans une analyse de ces taux, il est difficile de les apprécier, au vu du faible nombre d'inscrits (9, 15, et 16 étudiants).

Les réponses aux enquêtes d'insertion se situent à environ 60 % des diplômés et montrent une majorité d'emploi dans le domaine éditorial, ce qui peut être apprécié comme adéquat aux objectifs de la formation. Il n'y a pas de poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation avec des objectifs clairs.
- Une bonne polyvalence des intervenants.
- Une bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Un master suspendu (absence de M1).
- Des effectifs restreints (entre 9 et 16 étudiants).
- Une équipe enseignante insuffisante dans le domaine du numérique.
- Une absence de partenariats (locaux, nationaux ou internationaux).
- Des modalités de pilotage ne s'appuyant pas sur des outils (évaluation des enseignements par les étudiants dans un cadre formalisé et anonyme).
- Une faible ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'Université d'Angers est invitée à préciser ses objectifs concernant cette formation dont une année est suspendue, dont l'effectif est réduit et qui s'appuie sur une équipe enseignante manifestement insuffisante pour une partie importante des contenus.

En tout état de cause, si cette mention était maintenue dans l'offre de formation, il importe qu'elle se conforme à la réglementation en vigueur (master en deux ans, réunion d'un conseil de perfectionnement conforme, mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants, etc.).

La formation pourrait s'appuyer également sur des partenariats avec des organismes, des associations, des entreprises, et ainsi rendre plus visible et attractive la formation, même si la situation économique du secteur du livre, en particulier en région, explique probablement la difficulté du master à engager des partenariats avec des structures professionnelles. Les étudiants pourraient ainsi être porteurs de dynamiques professionnelles régionales et participer au développement du domaine éditorial polyvalent, tel que la formation l'affiche, dans la région d'Angers.

Enfin, l'ouverture à l'international ne doit pas être négligé.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le Master *Traduction et Interprétation* (TI), rattaché à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, propose un enseignement professionnalisant en présentiel, accessible en formation initiale et continue. Il se compose de deux parcours : *Traduction Littéraire et Générale* (TLG) dispensé à l'Université d'Angers et *Traduction Professionnelle et Spécialisée* (TPS) à l'Université Catholique de l'Ouest, partenaire conventionné. Les formations ont lieu à Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master propose aux étudiants un enseignement de la traduction à visée professionnelle. Il forme aux outils théoriques et méthodologiques, développe les connaissances et compétences linguistiques et traductionnelles des étudiants pour favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi.

Chaque parcours présente des objectifs spécifiques et les connaissances et compétences développées sont clairement présentées. Un supplément au diplôme détaille les acquis.

Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* forme les étudiants aux techniques et aux outils de la traduction littéraire professionnelle dans une approche réflexive. Il développe également les aptitudes à la traduction consécutive et simultanée.

Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* prépare à la traduction spécialisée grâce la construction de compétences de linguistes polyvalents trilingues opérationnels. Il œuvre pour l'accès à l'emploi, en dispensant entre autres informations juridiques et commerciales.

Les débouchés présentés s'avèrent pertinents. L'insertion professionnelle des diplômés repose sur des dispositifs d'accompagnement du projet professionnel de l'étudiant (intervenants professionnels, journée des métiers à l'Université d'Angers, stages). La poursuite d'études en doctorat (pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*) ou dans un autre master pour une spécialisation (pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*) est possible et pourrait être davantage valorisée.

Positionnement dans l'environnement

Le master présente un bon niveau de réflexion sur son identité et sa visibilité. Il interagit avec différents partenaires institutionnels, culturels, associatifs et professionnels aux niveaux local, régional, national et international pour renforcer son rayonnement.

Au niveau local, le parcours *Traduction Littéraire et Générale* entretient des liens fructueux avec la Mention Arts, Lettres et Civilisations (ALC) parcours *Littératures, Langues, Patrimoines et Civilisations* (LLPC) via des enseignements mutualisés et des collaborations entre les enseignants-chercheurs qui contribuent à l'ouverture culturelle. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* est le seul parcours de traduction littéraire au niveau régional. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* se distingue également de l'offre concurrente dans le Grand Ouest.

Au niveau national, le master s'inscrit dans une dynamique de réseaux qui prônent la collaboration, l'insertion professionnelle et la promotion des métiers de la traduction. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* est membre de l'Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction et de la Société Française des Traducteurs (SFT), tandis que le parcours *Traduction Littéraire et Générale* travaille régulièrement avec l'Association des Traducteurs Littéraires de France (ATL), présentée comme un partenaire privilégié de la formation (chargés de cours, conférences, tutorat de mémoires). Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* est également signataire d'une convention avec l'Association pour la Promotion de la Traduction Littéraire (ATLAS).

Au niveau international, en 2019, le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* a reçu une labellisation « Master EMT - European Master's in Translation », selon des critères de qualité définis par la Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne. Il participe au réseau METS, programme de mobilité européenne en traduction spécialisée, offrant aux étudiants l'opportunité d'une formation à l'étranger mais le dossier manque d'information pour pouvoir évaluer la réalité du dispositif.

L'orientation recherche de la formation apparaît comme secondaire, la professionnalisation et l'insertion sont présentés comme des priorités. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* indique néanmoins que les enseignants-chercheurs de l'équipe intègrent leurs travaux à leurs enseignements et qu'un séminaire de recherche (Environnement culturel) est proposé aux étudiants. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* indique que l'Université Catholique de l'Ouest ne dispose pas de laboratoires en traduction et les enseignants-chercheurs de l'équipe appartiennent à des unités extérieures.

Le master dispose d'un réseau actif de partenaires du monde socio-économique local et national, une ressource essentielle pour les stages et à l'insertion. Des professionnels participent à la conception et à la mise en œuvre des programmes d'enseignement dans les deux parcours.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en 4 semestres et propose une spécialisation progressive. Les modalités organisationnelles sont conçues par parcours et les deux parcours évoluent de manière indépendante.

Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* propose en première année de master (M1) 340 heures d'enseignement généraliste et en deuxième année de master (M2) 354 heures d'enseignement pratique de la traduction littéraire et générale. Des cours de tronc communs marquent le M1 (89 heures) comme le M2 (112 heures) et des sous-parcours répartissent les étudiants selon leur langue de travail principale (anglais, allemand ou espagnol).

Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* organise son M1 en deux temps, cours théoriques au S1 puis théorie alliée à pratique au semestre 2 en traduction générale. Le M2 se concentre au semestre 3 sur la traduction spécialisée et en semestre 4 sur les projets et le stage encadré par des professionnels.

Les parcours sont accessibles en formation initiale et continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles. Les publics à besoins particuliers bénéficient d'aménagements proposés au cas par cas.

Chaque parcours présente des compétences académiques et professionnelles en lien avec les unités d'enseignement. Cependant, le parcours *Traduction Littéraire et Générale* ne propose pas pour le moment une approche par compétences et sa maquette n'est pas construite en blocs de compétences. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* maîtrise l'approche par compétences et intègre notamment à sa pédagogie une démarche d'autoévaluation diagnostique, formative et sommative des acquis des étudiants. Le dossier n'évoque pas de dispositif de valorisation des compétences, de type e-portfolio, susceptible de favoriser l'employabilité des diplômés.

L'intégration de la démarche scientifique à la formation est inégale selon les parcours. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, on note une ouverture à la recherche notamment par des mutualisations avec le Master ALC, l'organisation de colloques et journées d'étude. Le rapprochement avec SFR-Confluences, qui réunit des unités de recherches de l'Université d'Angers contribue également à cette dynamique en mobilisant les étudiants du parcours pour la traduction d'articles scientifiques, l'interprétariat lors de colloques ou journées d'études, l'assistance par médiation de professeurs invités non-francophones. La démarche scientifique au sein du parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la formation à et par la recherche ne sont pas véritablement intégrées au dispositif à visée professionnelle, même si certains cours sont assurés par des enseignants-chercheurs, notamment en M1.

Les modalités d'enseignement sont variées (ateliers, conférences, projets intensifs) et le numérique a une place importante car les métiers de la traduction impliquent la maîtrise de logiciels spécifiques. Enseignants et étudiants utilisent la plateforme Moodle et alimentent un blog collaboratif.

L'ouverture professionnelle des deux parcours est très bonne via la construction de compétences transversales utiles à l'insertion, la présence de stages obligatoires (de 3 à 6 mois selon les parcours), de projets encadrés par des professionnels... Les services du SUIO-IP soutiennent les étudiants dans leurs recherches et leur fournissent conseils, aide à la réalisation de CV, offres de stages.

Le master, en formant des linguistes spécialisés en traduction, présente intrinsèquement une dimension internationale par l'étude et la pratique des langues vivantes à un haut niveau de compétences (français, anglais, allemand, espagnol). L'appartenance aux réseaux EMT pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* facilite et encourage la mobilité européenne des étudiants qui peuvent briguer un stage à la Direction Générale de la Traduction (DGT) de la Commission Européenne à Bruxelles. Des événements fédérateurs organisés à l'Université Catholique de l'Ouest avec la DGT sont des lieux d'échanges, de rencontres et de constitution d'un réseau utile à l'insertion. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* adhère au programme de mobilité européenne en traduction spécialisée du réseau METS. Chaque année, des étudiants bénéficient de cet échange (mobilités entrantes et sortantes) sans informations sur les flux concernés. Au sein du parcours *Traduction Littéraire et Générale*, l'ouverture à l'international se concrétise par l'invitation d'enseignants étrangers pour des colloques et autres manifestations. Des professeurs invités peuvent intervenir auprès des étudiants. Ainsi en M1, des cours de lexicographie sont assurés par une enseignante de l'Université de la Plata en Argentine. En revanche, ce parcours ne compte aucune mobilité entrante et sortante et les stages à l'étranger sont réalisés en zones francophones ce qui est dommage pour un master en traduction et interprétation.

Les étudiants sont sensibilisés à l'éthique, à la déontologie des métiers de la traduction et de l'interprétation et signent une charte d'engagement anti-plagiat..

Pilotage de la formation

Les deux parcours de la mention présentent deux équipes distinctes, toutes deux pluridisciplinaires aux compétences pédagogiques et professionnelles solides, constituées d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels des domaines concernés. Dans le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, 40 % des enseignements sont dispensés par des traducteurs professionnels et les étudiants assistent à des cycles de conférences spécialisées et techniques, à des ateliers de découverte du métier dans ses dimensions pratiques, matérielles, administratives. Dans le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la quasi-intégralité des enseignements du M2 est assurée par des professionnels. Une meilleure répartition des interventions des professionnels sur les deux années serait plus appropriée. De même, la séparation des deux équipes pédagogiques de l'université d'Angers et de l'UCO ne semble pas propice à la mise en place d'actions communes et semble être un signe que la convention n'a pas engendré de synergies.

Il n'existe pas de dispositifs de pilotage au niveau de la mention, seul un conseil de perfectionnement par parcours, actif et dûment constitué, analyse annuellement les performances et les résultats. Ce manque de pilotage au niveau de la mention est préjudiciable à la mise en place de stratégies communes qui pourraient bénéficier à l'ensemble des parcours. Les responsabilités sont bien identifiées et partagées.

Les capacités d'accueil sont fixées en fonction de l'offre du marché. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, sélectif, organise des tests de niveau dans les deux langues de travail. En *Traduction Littéraire et Générale*, les titulaires d'une licence LLCER peuvent accéder au M1, ainsi que certains diplômés de licence LEA avec une expérience longue à l'étranger. Les cohortes de M1 et M2, à faibles effectifs (15/20 étudiants), permettent un suivi individualisé.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont présentées. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, un processus d'autoévaluation des compétences est en place.

Dispositif d'assurance qualité

Les taux de réussite sont élevés (94% en moyenne). Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* propose un dispositif de contrat d'études pour accompagner les étudiants en difficultés et leur proposer éventuellement une réorientation à l'issue du M1. En *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la réussite est de 100 %, ce qui est remarquable.

Chaque parcours est engagé dans un processus d'autoévaluation et procède à des aménagements, des adaptations, des améliorations. Réactives et engagées, les équipes répondent aux attentes du public accueilli selon les exigences du monde professionnel. En *Traduction Littéraire et Générale*, le conseil de perfectionnement annuel prend en compte les remarques et suggestions des étudiants et procède à des ajustements. Les modifications d'ampleur sont intégrées aux projets de renouvellement de maquette. Une autoévaluation de la formation par l'équipe se déroule lors des réunions semestrielles. Le dossier n'évoque pas d'évaluation formelle de la formation par les étudiants. En *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, un sondage est soumis aux étudiants chaque semestre. Les résultats font l'objet d'un PV, diffusé aux instances institutionnelles, aux enseignants et étudiants. Le conseil de perfectionnement se base sur ces évaluations pour ses réflexions annuelles.

Résultats constatés

Les effectifs, connus et suivis, reflètent un bon niveau d'attractivité. Les cohortes sont volontairement peu nombreuses (entre 15 et 19 étudiants en M1 et M2) et assez stables du M1 vers le M2. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* annonce un recrutement essentiellement basé sur le fort potentiel local à l'Université d'Angers (diplômés de Licence LLCER, de parcours bivalents anglais-espagnol/allemand). Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* quant à lui se caractérise par un recrutement national.

Des enquêtes sur l'insertion professionnelle existent au niveau institutionnel et des données complémentaires permettent d'analyser le devenir des diplômés et d'apprécier le type de postes occupés. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, l'équipe pédagogique relève un manque d'adéquation entre les finalités professionnelles et les emplois occupés. L'insertion dans le monde de la traduction littéraire est présentée comme longue, basée sur un réseau de contacts et une réputation à construire.

Pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, le taux d'insertion est très satisfaisant, entre 70 et 100 %. Le parcours dispose d'un dispositif efficace d'aide à l'insertion et d'un réseau d'alumni actif.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement dynamique dans l'environnement et reconnu, notamment au niveau européen avec le label EMT.
- Une professionnalisation centrale et des stages obligatoires favorisant la qualité de l'insertion professionnelle.
- Une large ouverture au numérique pleinement intégré à la formation et à l'internationale.
- Des outils de suivi internes efficaces.

Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage au niveau de la mention.
- Une dimension recherche à renforcer pour l'un des parcours.
- Aucune mobilité entrante et sortante à l'internationale.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Traduction et interprétation* est attractif et reconnu. Les étudiants sont formés à la maîtrise de connaissances et compétences conformes aux exigences du secteur d'activités dans lequel ils souhaitent évoluer. Les équipes d'enseignants-chercheurs et de professionnels sont investies dans un enseignement pertinent et adapté pour une insertion professionnelle de qualité.

Le master gagnerait encore en cohérence et en efficacité s'il mettait en place un pilotage commun aux deux parcours. Les échanges de bonnes pratiques, le partage de ressources ne peuvent qu'être facteurs d'amélioration. De même, un renforcement de la formation à la recherche et par la recherche ainsi qu'une politique d'incitation à la mobilité sortante et entrante optimiseraient sa qualité.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N6

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle /
Champ Arts Lettres Langues**

Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

Le comité s'étonne à plusieurs reprises, que ce soit dans l'évaluation du champ, ou dans celui des différents masters, des relations entre l'université d'Angers et les facultés libres de l'ouest (UCO-Angers).

Depuis 2012, conformément à la législation, la délivrance des diplômes des Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers) est confiée aux universités publiques et notamment, à l'Université d'Angers qui en tant qu'organisme public porte ces formations près du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en l'intégrant à son architecture de formation.

Depuis le contrat précédent, les liens ont été clarifiés par convention pour :

- la délivrance des diplômes (Facultés libres de l'Ouest UCO-Angers, Ecole Supérieure d'Agricultures, IRCOM) ;
- l'accès aux différents services de l'UA (bibliothèque universitaire, activités sportives, service de santé universitaire, service d'orientation, entrepreneuriat, CAP Europe, ...) ;

Les conventions avec ces établissements d'enseignement supérieur privés sont des conventions cadre fixant les organisations pédagogique et administrative, les modalités de suivi des formations, les procédures de VAE, VAPP, validation d'études, et les dispositions financières.

Les jurys sont composés paritairement d'EEC de l'UA et de l'établissement partenaire, présidés par un EEC de l'UA, et les MCC respectent la charte des examens de l'UA...

Les maquettes sont discutées entre équipes pédagogiques lors des jurys, et le comité de pilotage entre équipes de direction des 2 établissements se réunit au moins une fois par an.

A la différence des co-accréditations avec d'autres établissements universitaires publics, dans le cas de mentions communes de master, aucun parcours n'est porté en commun et il n'est jamais prévu de mutualisation de cours. Dans quelques rares cas, sur la base du volontariat, les EEC d'un établissement peuvent intervenir comme vacataires dans l'autre établissement. Pour toutes les formations, la liste des équipes pédagogiques est fournie par établissement et non par mention.

Le comité regrette que le champ ne soit pas doté d'instance de coordination particulière, ou que les échanges entre les directions des 2 composantes du champ ne soient pas formalisés dans un dispositif opérationnel. Effectivement, les échanges entre composantes ont lieu dans les instances de pilotage de l'établissement (conseil de gouvernance (équipe de direction de l'UA et directeurs de composante auxquels sont associés une fois par mois les directeurs de services communs), comité licence master, bureau CFVU, CFVU). Le calendrier de ces instances est précis et cadré : 1 conseil de gouvernance par semaine, 1 CLM, 1 bureau CFVU, 1 CFVU par mois. Des séminaires, auxquels peuvent être conviés les responsables de formation, sont aussi organisés plusieurs fois par an sur des sujets tels que l'attractivité des masters, l'internationalisation des formations, le développement de l'alternance...

En ce qui concerne la **démarche qualité**, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de donnée disposant d'une interface interactive d'interrogation (pap'UA).

Ces données concernent notamment les enquêtes d'insertion professionnelle : celles-ci fournissent des données détaillées (taux d'insertion, poursuite d'études, durée de recherche d'emploi, salaires, postes occupés, adéquation emploi/formation...) relatives aux 2 enquêtes à 6 mois et à 30 mois. Les taux de participation concernant les enquêtes d'insertion professionnelle sont très élevés à l'UA, et notamment à l'UFR LLSH avec un taux supérieur à 79% pour l'enquête 2019 à 30 mois et 75% pour l'enquête 2019 à 6 mois...

L'évaluation des formations par les étudiants est menée depuis plus de 10 ans à l'UA avec des taux de réponse très satisfaisants, notamment en master. Toutes les données détaillées, à la fois sur les questions fermées et sur les questions ouvertes (via le directeur), sont disponibles sur Pap'UA. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes, y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations ne sont pas consolidées, sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.



Le comité s'étonne de trouver peu d'informations sur la poursuite en doctorat. Dans les données mises à disposition des équipes pédagogiques figurent le tableau de bord « Suivi de cohorte » qui donne des informations sur la poursuite d'études à l'UA des étudiants de master sur l'ensemble de chaque composante ; s'y ajoute le tableau de flux des étudiants qui intègre le suivi d'études hors UA sur la base des données nationales.

Par ailleurs, les enquêtes d'insertion professionnelles en master, à 6 et 30 mois, présentent des données sur la poursuite d'études, et notamment les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Une analyse plus détaillée sur la poursuite en doctorat pourrait être menée en fonction de réels besoins internes, notamment à travers les fiches diplômes ou le tableau de bord Suivi de cohortes.

Les formations de master de ce champ sont adossées aux Ecoles Doctorales ALL (Arts Lettres et Langues) et STT (Sociétés, Temps, Territoires). Les laboratoires sont intégrés à la SFR Confluences.

Les notes de cadrage votées en CFVU et CA pour les 1^{er} et 2nd cycles, présentent la politique de l'établissement sur les conseils de perfectionnement, l'approche par compétences, l'accompagnement des étudiants en régime spécifique d'études.

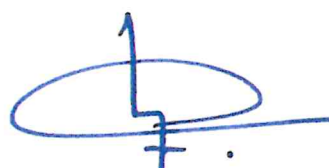
Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore tous formalisés, de nombreux échanges ont lieu lors des délibérations des jurys, en conseil de département. La systématisation de ces instances est un des enjeux du prochain contrat.

Il en est de même de l'approche par compétences. Nous inscrivons cette démarche dans un temps long, avec pour objectifs des résultats qualitatifs. A la fin du contrat, toutes les formations seront décrites et déployées en compétences.

Dans le contrat actuel, la majorité des formations proposent des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, ou sportifs de haut niveau. Mais dans certaines formations de master, les dispenses d'assiduité ne sont pas autorisées.

Le Master Métiers du livre et de l'édition ne proposait qu'un M2. La fiche AOF déposée pour le contrat 2017-2022 prévoyait un Master en co-accréditation avec l'université Bretagne Sud et des partenariats avec les universités Bretagne Ouest et Rennes 2. Mais cette co-accréditation n'a pu se mettre en place au cours de ce contrat. Le M2 de l'UA était « alimenté » par des étudiants du M1 Arts, Lettres et Civilisations, avec une option « Edition ». L'équipe pédagogique proposera un M1 dans le prochain contrat.

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.

A blue ink signature consisting of a stylized 'C' and 'R' followed by a horizontal line and a small crossbar.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Droit,
économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Benoit Grasser, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit Économie Gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Droit des affaires
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Economie appliquée
- Master Finance
- Master Gestion de patrimoine
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Marketing, vente

Présentation

Le Champ de formation Droit économie gestion (DEG) de l'Université d'Angers (UA) comprend 12 mentions de master, dont trois en droit (*Droit des affaires, Droit privé, Droit public*), deux en économie (*Économie appliquée, Gestion des territoires et développement local - GTDL*), deux en finance (*Finance, Gestion de patrimoine*) et cinq en gestion et management (*Comptabilité, contrôle, audit -CCA-, Gestion des ressources humaines -GRH, Management et administration des entreprises -MAE-, Management et commerce international -MCI-, Marketing, vente -MV-*). Cinq mentions ne comprennent qu'un seul parcours, les autres peuvent comprendre jusqu'à trois parcours sur les deux années du master ou sur la seconde année seulement. La mention MAE ne comprend que la deuxième année de master. Héritière du diplôme historique des Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), elle a pour objectif de former en une année des spécialistes d'autres disciplines pour leur permettre d'occuper des postes de cadre dans le domaine du management. Toutes les formations sont accessibles en formation initiale classique, presque toutes sont accessibles aux stagiaires de formation continue et sept d'entre elles sont ouvertes à l'alternance, en contrat d'apprentissage et/ou en contrat de professionnalisation.

À ces douze mentions de master s'en ajoutent trois autres qui font partie du champ DEG mais ne rentrent pas dans le périmètre d'évaluation de ce rapport : une mention Management (1 parcours de M2 Métiers du conseil et de la recherche), co-accréditée avec l'Université de Nantes ; une mention Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), co-accréditée par l'Université de Nantes ; une mention Innovation, Entreprise et Société, portée par l'UA par convention pour les Universités Libres de l'Ouest.

Le périmètre scientifique est celui des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, et les masters proposés par le champ sont positionnés sur les débouchés professionnels correspondant à ces disciplines scientifiques : professions juridiques et judiciaires, de l'économie, de la finance et du management.

Les formations du champ DEG sont portées par deux composantes : d'une part, la Faculté de Droit, d'économie et de gestion (DEG), elle-même composée d'un département « Droit et science politique » qui héberge l'Institut d'études judiciaires (IEJ) et d'un département « Économie, finance, entrepreneuriat » qui comprend une « École supérieure d'économie et de management des patrimoines » (ESEMAP) ; d'autre part, l'IAE Angers, École universitaire de management créée le 1^{er} janvier 2020.

Les composantes du champ DEG ont noué des relations avec les entreprises et organisations professionnelles, au niveau local mais aussi aux niveaux national et international et entretiennent avec elles des relations à différents degrés.

Deux écoles doctorales (ED) relèvent du champ DEG (l'ED Droit et sciences politiques -DSP- et l'ED Sciences économiques et sciences de gestion -EDGE-), ainsi que deux unités de recherche : le Centre Jean Bodin (Équipe d'accueil -EA- n° 4337) pour les Sciences juridiques et les Sciences politiques et, pour les Sciences économiques et les Sciences de gestion et du management, le Groupe de recherche angevin en économie et management (GRANEM, EA 7456) rattaché à la Fédération CNRS n°3435, Travail, Emploi et Politiques Publiques.

Certaines formations du champ sont portées dans le cadre de partenariats avec d'autres universités françaises (universités de Nantes, de Rennes 1) et étrangères (l'université italienne de Macerata, l'université polonaise Nicolaus Copernicus University et l'université russe St Petersburg University) ou avec d'autres institutions (l'École nouvelle d'organisation économique et sociale -ENOES- à Paris, l'École d'excellence universitaire africaine de Dakar, l'Institut de formation des cadres de santé, le Centre hospitalier universitaire d'Angers, l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers -ESSCA, etc.).

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique

Le champ DEG présente des contours parfaitement identifiables. Il correspond à un regroupement de disciplines relativement classique dans le paysage académique et cohérent du point de vue des débouchés professionnels qui se situent dans le champ socio-économique (métiers du droit, de l'économie, de la finance et du management). Il est en phase avec les objectifs stratégiques de l'université, en particulier avec les objectifs « Faire de l'innovation une réponse aux défis de demain » et « Affirmer la place de l'UA dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche et sur son territoire ». A *contrario*, cet affichage « DEG » ne permet pas de mettre en avant des caractéristiques ni un projet qui seraient spécifiques au site d'Angers. L'UA affiche une ambition de développement à l'international pour encourager notamment les mobilités étudiantes et enseignantes. Cela se manifeste par exemple par des conventions avec différentes universités ou écoles étrangères et des possibilités de double ou triple diplomation. L'adossement aux deux ED (DSP et EDGE) et aux deux unités de recherche (le Centre Jean Bodin et le GRANEM) est très clair, et les axes de recherche de ces derniers sont en phase avec les disciplines scientifiques du champ DEG et les orientations des mentions de master. En revanche, on mesure mal les conséquences (positives ou négatives) pour les ED présentes dans le

champ DEG de dépendre d'une structure mutualisée impliquant d'autres établissements de Bretagne et des Pays de la Loire. Il est à souligner que certains masters collaborent avec des unités de recherche relevant d'autres disciplines que celles du champ DEG proprement dit, comme le master GTDL avec le laboratoire Espaces et sociétés (Unité mixte de recherche (UMR) n°6590 du Centre national de la recherche scientifique -CNRS-) ou le master GRH avec le laboratoire LAMPA (Laboratoire angevin de mécanique, procédés et innovation, EA 1427). La création d'un « Club des partenaires » par la Faculté DEG, les nombreux stages ou contrats d'alternance et l'implication des acteurs professionnels sont de nature à ancrer le champ DEG dans son environnement socio-économique. La COMUE (Communauté d'universités et établissements) expérimentale Angers – Le Mans créée fin 2020 pourrait apporter des perspectives intéressantes en termes de stratégie territoriale mais le recul n'est évidemment pas suffisant pour pouvoir en juger dès à présent.

Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Le champ DEG est très lisible au sein des quatre champs de formation de l'UA (DEG ; Arts, lettres, langues, Sciences humaines et sociales -SHS- ; Sciences, technologie, santé -STS-). Les masters du champ DEG sont également connectés à des formations de ces champs (comme le champ STS avec le parcours de *Mathématiques appliquées*, le champ SHS avec les masters *Langues étrangères appliquées* ou *Géographie*) et à d'autres formations (Diplômes universitaires de technologie -DUT-, Diplômes d'université -DU-, Licence administration publique -LAP-, etc.). Le master GTDL, impliquant des économistes et des gestionnaires, mais aussi des géographes, est un exemple à souligner de coopération inter-champs. Le champ DEG s'insère donc naturellement au sein de l'offre de formation de l'UA. La politique de co-accréditation est en revanche beaucoup plus difficile à cerner de même que ses motivations et finalités.

Pertinence et cohérence propre de l'ensemble

Les masters du champ DEG entretiennent d'étroites relations avec les autres formations du périmètre DEG. Les formations de niveau master se situent dans la continuité d'un niveau licence composé d'une mention *Droit* et d'une mention *Économie, gestion*. Un parcours Gestion est proposé dès la L2, avec des options de spécialisation en L3 et prépare tout particulièrement aux formations en management dispensées par l'IAE Angers. On observe des mutualisations de cours entre plusieurs parcours d'une même mention ou l'existence d'un tronc commun en M1 pour les masters *Finance et Gestion de patrimoine*. La création de l'IAE Angers au 1^{er} janvier 2020 et l'appartenance au réseau des IAE qui en découle constituent d'indéniables leviers d'efficacité en matière de mise en visibilité de l'offre de formation en management au sein du champ DEG, que ce soit au niveau national ou au niveau international. Il reste que certaines interrogations demeurent sur des recouvrements possibles entre des parcours, comme par exemple, deux parcours très internationalisés et spécialisés en finance (le parcours Law and Finance du master *Finance* et le parcours *Management financier et contrôle international* du master MCI). Une autre interrogation porte sur la bonne visibilité du master *Management, parcours Métiers du conseil et de la recherche*, co-accrédité avec l'Université de Nantes, qui n'est presque jamais décrit explicitement dans les fiches formation comme une suite ou un complément de formation qui permettrait aux étudiants de se projeter dans les métiers de la recherche ou du conseil en management.

Capacité de coordination et/ou de mutualisations à l'intérieur du champ

Si le portage des mentions de master du champ DEG par les deux composantes DEG et IAE Angers a l'avantage de la simplicité, il reste que leurs modalités de fonctionnement en commun ne sont pas précisées et que le rôle de l'ESEMAP dans la coordination et la gouvernance du champ n'est pas clairement identifié. L'UA affiche un dispositif complet d'instances et d'outils visant à mettre en œuvre la stratégie de formation (services centraux venant en soutien notamment de l'internationalisation, de la transformation pédagogique et de l'insertion professionnelle, relayés par des moyens propres à chaque composante) et à accompagner et coordonner le développement des diplômes (conseils de perfectionnement -CP- à l'échelle des mentions, évaluations des formations et des enseignements, déploiement de la démarche compétences, etc.), même s'il est reconnu que la capacité d'autoévaluation est encore perfectible à l'échelle du champ de formation.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Sur l'ensemble des masters du champ DEG de l'UA, les objectifs d'apprentissage des formations sont clairement exposés et accessibles aux étudiants et parties prenantes sous forme de différents canaux tels que le site Internet, les présentations aux portes ouvertes, les forums, des interventions d'anciens étudiants, les sessions d'informations, etc. Les connaissances et les compétences générales que les étudiants doivent assimiler sont exposées avec précision. Dans leur globalité, l'intitulé, le contenu des formations et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes mais on peut s'étonner toutefois que le parcours N4E (Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique) du master *Économie appliquée* dispense si peu d'enseignements relevant de la gestion et du management, au regard de son objet, l'entrepreneuriat. De même, l'intitulé de la mention *Droit des affaires* paraît trop restrictif au regard du contenu enseigné qui relève plus globalement du droit des entreprises. La majorité des masters délivre un supplément au diplôme et, lorsque ce n'est pas le cas, les parties prenantes ont au moins accès à la fiche RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle).

Les débouchés des masters du champ sont affichés et portés à la connaissance des étudiants par le biais du site Internet, notamment, et ils sont bien en adéquation avec les enseignements réalisés. La majorité des masters signale une possible poursuite d'études ; certains ne conduisent néanmoins (à l'évidence) pas au doctorat (par exemple, les masters *Gestion de patrimoine* ou *MV* ont comme finalité unique l'insertion professionnelle). Les finalités des masters respectent les exigences imposées par la fiche RNCP et certains masters comme le master *Finance* proposent une certification reconnue par la profession (notamment la certification de l'Autorité des Marchés Financiers - AMF) ou mènent, comme le master *MV*, une réflexion pour la mise en place d'une certification professionnelle. Globalement, ces fiches sont portées à la connaissance des étudiants.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les masters du champ DEG sont clairement positionnés au sein de l'offre de formation de masters de l'UA, sans redondance particulière. Les étudiants en Licence de la Faculté DEG sont préparés aux masters de Droit et d'économie mais aussi aux masters de Gestion à travers son parcours Gestion ouvert dès la L2 et qui propose trois options en L3 (GRH, Marketing et Comptabilité-Finance). Signalons toutefois que le lien avec le cycle licence n'est quasiment jamais spécifié. Lorsqu'il existe d'autres formations du même type dans la région, les masters de l'UA s'en distinguent par un positionnement spécifique, soit plus généraliste (*Droit des affaires*, *Droit privé*, *Droit public*), soit différencié (parcours Droit des interventions publiques du master *Droit public* ; parcours Law and Finance du master *Finance* ; master *Management et commerce international* ; master GRH) ; ou encore, il s'agit de formations pour lesquelles il existe une large demande des entreprises ou une logique de réseau (master *Management et administration des entreprises*, master *Comptabilité, contrôle, audit*, master *Gestion de patrimoine*). Toutefois, le positionnement de la formation fait parfois l'objet de simples affirmations, sans analyse ni exemple (master *Economie appliquée*). Le manque d'informations sur le partenariat avec l'ENOES pour la mise en œuvre de l'alternance dans le master CCA et sur le partenariat entre le master MV et l'ESSCA empêche d'en apprécier la pertinence et la mise en œuvre.

Tous les masters sont clairement adossés à des unités de recherche identifiées. Le rattachement des masters à des axes prioritaires des deux unités de recherche (GRANEM et Jean Brodin) ~~laboratoires~~ est parfois mentionné (master *Finance*). Les écoles doctorales et le rôle qu'elles peuvent jouer dans la formation aux métiers de la recherche sont plus rarement indiqués. Les équipes pédagogiques intègrent toutes un bon nombre d'enseignants-chercheurs (EC), créant ainsi des conditions favorables à l'articulation des dimensions formation et recherche. Les étudiants de master peuvent être intégrés à des séminaires, des journées d'études ou autres activités organisées par les unités de recherche.

Les intervenants professionnels sont nombreux dans les équipes de formation. À l'exception des masters *Finance*, ou *Gestion de patrimoine*, MAE, et GTDL, les partenariats sont rarement formalisés, ce qui est surprenant et dommage. Les professionnels sont aussi très présents dans le pilotage de la formation (pour les formations en alternance, mais pas seulement). Il est intéressant de relever que diverses manifestations rassemblent parfois professionnels, universitaires et étudiants (événements de communication, tables rondes...).

Les partenariats académiques avec des établissements sont conclus au niveau des composantes (Faculté DEG, et IAE) et plus rarement au niveau des masters eux-mêmes. Ces partenariats, plutôt conçus pour les mobilités étudiantes n'ont pas encore d'effets très significatifs (en témoigne le faible nombre de mobilités ERASMUS par exemple), à l'exception des masters s'appuyant sur des partenariats solides et structurants, comme le master *Finance* (essentiellement son parcours *Law and finance*) et le master *MCI*, remarquable en

la matière. Les formations peuvent aussi intégrer des interventions de professeurs invités (masters MV, *Économie appliquée* par exemple). Enfin, un master – CCA – est délocalisé à Dakar, au Sénégal, sans que cette collaboration soit explicitée en détails.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du champ présentent une structure conforme aux attendus notamment en respectant le principe de spécialisation progressive. Elles sont pour la plupart construites autour de quatre semestres (à l'exception du MAE proposé en un an), avec une mutualisation importante de cours plus théoriques en M1 et une spécialisation en parcours différenciés en M2 répondant à des problématiques propres à chaque mention. Dans certains cas toutefois (masters *Économie appliquée*, MAE et MCI), les parcours semblent fonctionner de manière cloisonnée au détriment de la cohérence d'ensemble de la mention. *A contrario*, on peut avoir une mutualisation du M1 entre deux mentions, comme c'est le cas entre les masters *Finance* et *Gestion de patrimoine*. Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) prévaut.

L'UA propose des dispositifs spécifiques pour l'accueil des publics spécifiques ; ces dispositifs sont globalement bien déployés dans l'ensemble des masters.

La plupart des formations introduit l'approche par compétences mais l'intégration formelle reste très variable d'une mention à l'autre, se limitant souvent à une déclinaison de la fiche RNCP. La structuration en blocs de compétences reste inachevée ou au stade de projet (à l'exception du master GTDL qui, de création récente, se structure autour d'une approche par compétences). Peu documentée, la poursuite en doctorat est généralement possible mais ne semble pas privilégiée au sein de ces formations à finalité d'insertion professionnelle immédiate avant tout.

La formation à et par la recherche demeure relativement secondaire et à tout le moins inégale selon les mentions, ce qui explique peut-être le faible nombre de poursuites d'études en doctorat. Elle n'est souvent évoquée qu'au travers du statut d'EC d'une partie des enseignants et par la mention d'un mémoire de fin d'études, qui ne se différencie pas toujours d'un simple rapport de stage. Certaines formations font toutefois état d'un module d'introduction à la recherche et de méthodologie, de séminaires en lien avec les équipes de recherche ou de parcours spécifiques (masters GTDL, *Finance*, *Droit privé*, *Droit public*, *Économie appliquée*). Le master *Économie appliquée* mentionne la possibilité pour les étudiants d'effectuer leur stage en laboratoire.

Un service de l'UA (le Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle -SUIO-IP-) est dédié à l'accompagnement des étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Des certifications professionnelles sont proposées (en masters *Finance* et *Gestion de patrimoine* notamment). La professionnalisation est globalement très présente dans l'ensemble des formations. Plusieurs formations du champ sont ouvertes à la formation continue et à l'alternance, à l'exception notable des masters en droit non ouverts à l'apprentissage (mais qui n'excluent pas la formation continue). Des périodes de stage et d'immersion en entreprise sont prévues dans chaque mention et parcours, notamment en M2. Les objectifs, modalités et moyens d'évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. De même, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais globalement peu développée. La professionnalisation est également assurée par l'intervention d'enseignants venant du monde professionnel, assurant un ancrage satisfaisant dans le tissu économique local et correspondant aux spécificités des mentions et des parcours. La proportion en est généralement plus importante en M2 qu'en M1, conformément au processus de spécialisation progressive. Quelques formations (masters CCA, MAE, GRH...), bénéficient d'un soutien important de la part du tissu professionnel et associatif local, sous forme de parrainages, de conférences, de cas d'études réels (exemple de la Clinique juridique dans le master *Droit public*). On peut regretter l'absence ou la rareté d'associations étudiantes (seulement deux associations historiques mentionnées pour les masters *Droit privé* et MCI), qui pourraient justement contribuer à dynamiser le lien avec le tissu professionnel et susciter l'implication des étudiants dans la gestion de projet et la valorisation de leur master. En outre, l'appartenance à ce type d'associations permettrait également de développer des compétences transverses utiles à l'insertion professionnelle.

L'internationalisation, sous ses différentes formes, est globalement peu développée dans les différents masters du champ. L'ensemble des formations inclut l'apprentissage d'une langue étrangère, la plupart du temps l'anglais, au travers de modules de langue, parfois orientés vers la préparation à un test officiel de type TOEIC (Test of English for International Communication). Certains cours de spécialité peuvent parfois être dispensés en langue anglaise à l'ensemble des étudiants, mais cela ne concerne que quelques mentions (à l'exception notable du parcours *Law and Finance* du master *Finance*). Enfin, la mobilité internationale est souvent mentionnée comme une possibilité pour les étudiants mais, dans les faits, elle n'est actionnée que marginalement.

Les pratiques pédagogiques s'appuient sur un recours au numérique traditionnel et attendu, au travers notamment de l'espace numérique de travail et divers outils d'enseignement en ligne. Des outils et formations à des logiciels plus spécifiques en lien avec les questions propres aux mentions sont rarement mentionnés.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique notamment dans le cadre de la réalisation des mémoires. Les informations et outils sont bien mis à disposition des étudiants et des enseignants.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques apparaissent dans l'ensemble des masters comme diversifiées et adaptées aux différents contenus de formation. Les EC sont bien présents tout comme les professionnels. Ces derniers sont nombreux et assurent un volume d'heures important en M2 pour les masters très professionnalisants, ce qui est logique mais peut parfois risquer d'être excessif (parcours Pricing et Revenue Management du master MV par exemple). Il est regrettable que dans la plupart des formations le profil des intervenants professionnels ne soit pas connu. Par ailleurs, pour les sites délocalisés, les informations sur les finalités des partenariats avec les établissements concernés, les modalités de fonctionnement et les rôles respectifs de chaque partenaire ne sont pas suffisamment renseignés (master CCA avec l'ENOES, master MV avec l'ESSCA). L'équipe pédagogique, dans la plupart des masters, n'est pas encore pleinement mobilisée sur l'approche par compétences. Toutefois, une réflexion est engagée au niveau de l'université et devrait aboutir à terme (expérimentation en cours).

Pour l'ensemble des masters, le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Les CP spécifiques aux mentions sont bien présents, hormis pour le master *Droit des affaires*, ce qui est regrettable et le master GTDL, ce qui peut s'expliquer par le caractère très récent de sa création. Par ailleurs, la composition du CP n'est pas toujours précisée (master *Droit public*, par exemple) et la composition de ces conseils est parfois différente. Les CP disposent de nombreux supports utiles pour mener leurs réflexions, bien que la qualité des évaluations des enseignements et de la formation ne puisse pas être analysée à partir des informations fournies.

Dans l'ensemble, les diplômes fonctionnent efficacement, même si certains parcours au sein d'une même mention sont pilotés de manière « cloisonnée », comme dans les masters *Économie appliquée*, MAE et MCI. La coordination entre les parcours mériterait pour la plupart des mentions d'être expliquée et clarifiée. Des certifications existent dans quelques diplômes, pour l'anglais (TOEIC) mais aussi le français (certification Voltaire), en master GRH par exemple. Les modalités de contrôle des connaissances sont en accord avec les attendus de la formation et répondent aux exigences scientifiques et professionnelles d'un master. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont bien explicitées. Ces dernières sont portées à la connaissance des étudiants. L'engagement des étudiants est rarement valorisé (le master MV se distingue en la matière en accordant deux ECTS pour cet engagement).

Dispositifs d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis dans la très grande majorité des masters du domaine (à l'exception du master GTDL, ouvert en 2019-20) et des tableaux synthétiques, établis par la Direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) de l'université sont présents dans les dossiers. Il manque cependant, parfois, des précisions à l'échelle des parcours. Les modalités de recrutement des étudiants sont généralement transparentes et connues des candidats. L'attractivité des formations est souvent mesurée, avec l'indication du nombre de candidats et du nombre d'admis.

Les taux de réussite sont, sauf rares exceptions, clairement indiqués. En revanche, il est peu indiqué si ces taux sont analysés dans la perspective d'amélioration des diplômes et le rôle des CP à cet égard est rarement précisé.

Les flux des étudiants sortants non-diplômés sont connus mais globalement pas suffisamment analysés. Les formations connaissent le devenir des diplômés : des enquêtes sont réalisées auprès des anciens étudiants et publiées par la DPE. Les données globales sont parfois affinées par les équipes pédagogiques notamment du point de vue qualitatif (par exemple masters *Gestion du patrimoine* et GRH). L'insertion professionnelle immédiate est la plupart du temps analysée et expliquée. Il reste que dans un grand nombre de cas, les données disponibles sur les métiers exercés par les diplômés ne permettent pas d'apprécier l'adéquation entre les emplois obtenus et les objectifs d'insertion professionnelle affichés.

L'évaluation des formations est conduite par la DPE, mais les données fournies sont très succinctes et l'analyse qui en est faite pour ainsi dire inexistante. L'évaluation des enseignements par les étudiants ne fait pas l'objet d'une démarche outillée au niveau de l'université. La Faculté DEG et l'IAE mènent chacun une enquête complémentaire sur les formations (ce qui n'est pas toujours précisé par les équipes pédagogiques, d'ailleurs), mais les modalités choisies, les contenus, résultats et analyses de ces enquêtes ne sont pas connus. Il arrive que des évaluations informelles des enseignements soient menées dans quelques masters (CCA, *Droit public*, MCI...) à l'initiative d'enseignants, sans autre détail connu. Des CP ont été mis en place dans toutes les formations, à l'exception du master *Droit des affaires*. Un CP est en cours d'instauration dans le nouveau master GTDL. Cependant, il est regrettable que le rôle de ces conseils ne soit généralement pas mentionné. Il n'est indiqué aucun détail permettant d'évaluer la contribution effective des CP au pilotage des formations, sauf dans le cas des masters *Gestion du patrimoine*, GRH, et dans une moindre mesure CCA et *Finance*. L'auto-évaluation, souvent indiquée, semble rarement formalisée. Ses résultats ne sont jamais précisés et il n'est pas fait mention d'une quelconque analyse de ces derniers.

Résultats constatés dans les formations

Globalement on peut constater une stabilité du nombre d'étudiants inscrits. Des démarches ont été entreprises pour accentuer le volume de candidatures, comme dans le master *Finance* pour lequel un parcours supplémentaire a été ouvert et a attiré des candidats étrangers. Malheureusement, il est à noter que ces profils avaient plus de mal à obtenir leur diplôme et cela a eu un impact sur le taux de réussite. Ce dernier est par ailleurs globalement bon, voire excellent sur l'ensemble de l'offre de masters. On notera toutefois quelques baisses d'effectif, comme ceux du parcours *Management financier et contrôle international* du master MCI, dont on ignore si la cause est structurelle ou conjoncturelle. De même la création de l'IAE en 2020 semble avoir été un accélérateur pour le nombre de candidatures des masters en *Management* avec, pour conséquence, non pas forcément l'accroissement des effectifs mais plutôt des effets sur le taux de sélectivité. On peut regretter de ne pas avoir suffisamment d'informations sur les formations d'origine des candidats. Enfin 7 masters sur les 12 du champ DEG font état d'effectifs globalement satisfaisants en alternance.

Le taux d'insertion professionnelle se situe entre 76 % et 100 %, avec bien souvent un taux jugé très satisfaisant 30 mois après la diplomation (de 85 à 100 %). La durée de recherche d'emploi, quand elle est mentionnée, oscille entre 1,4 mois et 4 mois. Il est dommage qu'il soit rarement fait référence à la nature des emplois occupés par les diplômés et qu'il y ait peu d'information permettant d'évaluer leur adéquation avec les objectifs de la formation, ce qui entrave l'évaluation des résultats en matière d'insertion professionnelle des diplômés.

L'information sur la poursuite d'études est peu souvent indiquée et, lorsqu'elle l'est, il est rare que des diplômés poursuivent en doctorat, notamment du fait du caractère professionnalisant des masters concernés. En ce qui concerne le master CCA, la poursuite des études pour obtenir un Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) est une trajectoire naturelle. Il en va de même pour la poursuite d'études à l'IEJ après les masters en Droit, pour préparer l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA).

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre de formation claire et lisible au sein de l'UA et bien positionnée à l'échelle de la région.
- Des formations en cohérence avec les objectifs affichés en termes de débouchés.
- Une professionnalisation avérée dans la plupart des formations.
- Une articulation avec la recherche bien décrite.
- Des équipes pédagogiques bien équilibrées entre les différents types d'intervenants.
- Un bon suivi des flux d'étudiants, de l'attractivité et des taux de réussite.
- Un taux d'insertion professionnelle de bon niveau.

Principaux points faibles

- Une coordination interne au champ peu visible.
- Une contribution souvent peu perceptible des CP au bon fonctionnement des formations.
- Une formation à et par la recherche très limitée dans de nombreuses formations et une poursuite d'étude en doctorat rarement mentionnée.

- Un manque d'informations sur les intervenants professionnels ne permettant pas d'apprécier leur apport aux formations.
- Une absence ou insuffisance d'information sur la nature des emplois occupés par les diplômés et leur niveau d'adéquation aux objectifs d'insertion professionnelle des diplômés.
- Un cloisonnement parfois excessif des parcours au sein des mentions.
- Certains partenariats académiques peu expliqués (ENOES, ESSCA).
- Une sous-représentation des EC en gestion au sein de certaines équipes pédagogiques au regard du positionnement du diplôme.
- Une faiblesse de la reconnaissance du rôle et de l'engagement étudiant, des associations liées aux masters et le manque d'appui sur des réseaux d'anciens étudiants.
- Une approche par compétences encore peu mise en œuvre.

Recommandations

Une meilleure connaissance du devenir des diplômés du point de vue des emplois occupés et un meilleur suivi de l'acquisition des compétences sont indispensables pour apporter les améliorations nécessaires aux contenus de formation et au fonctionnement des diplômes.

L'initiation à la recherche doit être renforcée dans la plupart des parcours et les voies menant aux métiers de la recherche, des études ou du conseil doivent être rendues plus lisibles pour les étudiants.

La coordination gagnerait à être renforcée, que ce soit au niveau des parcours de certaines mentions qui ont un fonctionnement trop tubulaire ou entre les deux composantes de formation (UFR DEG et IAE Angers) dont on ne voit pas bien les modalités de collaboration alors que les formations ou les secteurs professionnels visés peuvent être parfois très proches (entrepreneuriat, finance, gestion de patrimoine, gestion du territoire, droit social et gestion des ressources humaines etc.). Par ailleurs, au niveau des équipes pédagogiques, il serait souhaitable que la représentation des EC en sciences de gestion des spécialités concernées soit plus importante dans les diplômes qui affichent une finalité managériale.

À l'échelle du champ dans son ensemble, les dispositifs d'assurance qualité et de pilotage proposés par l'établissement ne font pas l'objet d'une pleine appropriation au sein des mentions et l'articulation avec la politique de l'établissement doit encore s'améliorer de ce point de vue. Par ailleurs, certains partenariats académiques (ENOES, ESSCA) doivent être clarifiés dans leurs finalités et dans leurs modes de fonctionnement.

Les liens avec les milieux socioprofessionnels pourraient être globalement renforcés par davantage de formalisation, ce qui permettrait d'ouvrir davantage de formations à l'alternance (en Droit notamment), voire à la formation continue ou aux dispositifs de formation tout au long de la vie et aurait également comme avantage de pouvoir mobiliser la contribution des professionnels sur la réflexion à l'approche par compétences. À cet égard, l'implication des étudiants dans les interactions avec les milieux socioprofessionnels pourrait être davantage encouragée et valorisée, notamment à travers des associations au niveau des mentions et des associations de diplômés pouvant faire bénéficier les formations de leur implantation professionnelle. Le développement de la reconnaissance de l'engagement étudiant constitue dans cette perspective, un levier à mobiliser.

La dimension internationale, qui est très présente dans les formations dont c'est la finalité explicite, pourrait gagner à être développée sous ses diverses formes dans l'ensemble des formations du champ.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le *master Comptabilité Contrôle Audit* (CCA) est une formation qui prépare les étudiants aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes en cabinets ainsi qu'aux postes de responsables en audit, en comptabilité financière et en contrôle de gestion au sein d'entreprises ou grands groupes. Le programme du master se déroulant sur deux années en première année de master (M1) et deuxième année de master (M2) soit quatre semestres repose sur le référentiel du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Il comporte un parcours unique qui lui permet de bénéficier des dispenses maximales d'épreuves à l'examen national du DSCG (5 épreuves sur 7). La formation est dispensée en formation initiale (FI) et continue (FC) sur le site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers. Elle est ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et en alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage) dans le cadre d'un partenariat avec un établissement privé localisé à Paris. Le master est également proposé en délocalisation en formation continue dans le cadre d'une convention avec l'école d'Excellence Universitaire Africaine (EUA) de Dakar (Sénégal).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et accessibles aux étudiants et parties prenantes via le site internet de l'IAE et/ou lors des réunions de rentrée. Les connaissances et compétences visées sont en adéquation avec la finalité de la formation. Elles sont précisées et explicitement associées à celles mentionnées dans la fiche nationale de la mention CCA du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). On déplore l'absence de supplément au diplôme. Les débouchés professionnels sont clairement exposés et communiqués. La poursuite d'étude en doctorat en sciences de gestion et du management est possible et explicitée.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'insère bien dans l'offre globale de formation de l'établissement. Il n'existe aucune autre formation au sein de l'établissement préparant aux métiers visés par le master. Au niveau régional, le master CCA est également proposé par d'autres universités en formation initiale (Nantes et Le Mans) sans que cela soit problématique au regard des taux d'insertion excellents des diplômés de formation initiale (entre 86 et 100 %). Pour la délocalisation à Dakar, aucune information n'est transmise quant au positionnement de la formation dans l'environnement géographique sénégalais. Concernant la formation en alternance proposée en partenariat avec L'École Nouvelle d'Organisation Économique et Sociale à Paris, celle-ci apparaît en concurrence avec de nombreux masters CCA proposés par les universités parisiennes et le CNAM. Ce positionnement en alternance dans une autre région est surprenant et n'est pas explicitement motivé, ce qui est regrettable. Ce partenariat avec un établissement privé questionne également au regard des dispenses aux DSCG que confère l'appellation CCA.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicite dans la mesure où les membres de l'équipe pédagogique sont rattachés au Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (GRANEM EA 7456, attachée à la Fédération CNRS n°3435 TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), par l'association du master à la Chaire Règles et Marchés ainsi que par l'insertion d'enseignements à la recherche (introduction, épistémologie, méthodologie) et la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée.

L'adossement du master au monde professionnel est réel avec de nombreux partenaires : acteurs socio-économiques locaux dont la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes et l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de Loire mais il n'est pas clairement précisé si ces partenariats sont formalisés. L'adossement du master à la Chaire contribue clairement à entretenir d'étroites collaborations avec l'environnement socio-économique et l'organisation d'événements (conférences/séminaires) à destination des étudiants d'Angers (et Dakar).

Il n'est pas précisé clairement dans quelle mesure les sites de Paris et Dakar bénéficient de l'adossement à la recherche et au monde professionnel au travers de la chaire et de la qualité des membres de l'équipe pédagogique. Il est mentionné que trois membres de l'équipe pédagogique d'Angers se déplacent au Sénégal, sans plus de détails ce qui ne permet pas d'évaluer correctement le fonctionnement de cette délocalisation.

L'IAE d'Angers dispose de partenariats avec des établissements étrangers qui sont explicitement ouverts aux étudiants du master. Aucun étudiant n'a toutefois opéré de mobilité sur la période précédente mais cela s'explique par l'alignement fort des masters CCA aux épreuves nationales du DSCG.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation en quatre semestres est adaptée aux projets professionnels des étudiants. Sur le site d'Angers, la structuration des unités d'enseignements et les volumes horaires de la maquette sont cohérentes avec le référentiel national du DSCG et la fiche RNCP. Elle intègre de manière satisfaisante le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Sur le site de Paris, la structuration et les volumes horaires et ECTS sont sensiblement identiques et satisfaisants. Pour le site de Dakar, les informations relatives à la maquette ne sont pas transmises ; seule figure une liste des intervenants locaux avec leurs volumes globaux d'interventions. Il n'est donc pas possible d'apprécier l'adéquation de la structuration de la formation en cours du soir (après 17 heures) au public spécifique de formation continue compte tenu du volume d'heures conséquent attendu pour cette formation (supérieur à 800 heures en présentiel). La formation intègre bien les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en proposant des mécanismes de VAE appuyés par des personnels de support dédiés et des informations via le site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE). La formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance, conformément aux exigences induites par le référentiel DSCG pour ce master. L'Université d'Angers propose des dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières sur le site d'Angers.

La formation accorde une place satisfaisante à l'approche compétences. Les Unités d'Enseignements correspondent aux prérequis du DSCG et sont transcrites en compétences. Ce dispositif repose également sur un portefeuille de compétences qui permet d'accompagner les étudiants au cours de leur projet professionnel. Le master adopte des modalités pédagogiques diversifiées notamment dans le cadre des enseignements d'audit (cas pratique), de préparations spécifiques aux épreuves 1 et 4 du DSCG ; des actions de pré-professionnalisation (conférences Chaire, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation Professionnelle, Anglais). Le master comprend des éléments de formation par et à la recherche tout au long du cursus. L'équipe comprend des enseignants chercheurs travaillant sur des thématiques en lien avec le domaine CCA, et relevant de l'école doctorale des Sciences Économiques et des Sciences de Gestion. En outre, un enseignement de 20 heures est spécifiquement consacré à une introduction à la recherche en comptabilité au semestre 3. La formation comporte des modules dédiés à l'insertion professionnelle et à la connaissance de l'environnement professionnel (stages aux semestres 2 et 4, rencontre SUIOP, et conférences Chaire pour le site d'Angers, comportement professionnel pour le site de Paris, pré-professionnalisation en anglais pour les deux sites). Les étudiants du site d'Angers disposent d'un accès à des plateformes (Ipoline, Job Teaser, My Job Glasses) pour faciliter leur orientation, recherche de stages ou recrutement. La formation dispose d'enseignements disciplinaires dispensés (en totalité ou partiellement) en langue anglaise mais ne donne pas lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation. La mobilité étudiante (stage/semestre ou année de césure à l'étranger) est très faible mais cela s'explique aisément par les spécificités du master.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail et des accès distants à la bibliothèque, à des bases de données financières ainsi qu'à des enseignements appliqués (par exemple en audit). Les intervenants bénéficient, sous l'impulsion de l'université et de l'IAE d'Angers, de ressources humaines et techniques (Lab'UA, référents) pour favoriser l'innovation pédagogique. Il n'est pas précisé dans quelle mesure cela s'applique aux sites délocalisés, ces derniers devant disposer par ailleurs de ressources propres en la matière.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique notamment dans le cadre de la réalisation du mémoire et d'exposés. Les informations et outils en la matière sont bien mis à disposition des étudiants et enseignants.

Pilotage de la formation

Pour le site d'Angers, l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux contenus de la formation. Les proportions d'heures d'enseignements dispensées par des enseignants-chercheurs (60 %), des enseignants et par des professionnels associés ou vacataires (28 %) sont tout à fait adaptées aux objectifs d'un master. Pour les sites délocalisés, l'information est incomplète et ne permet pas d'apprécier ce point ce qui est très regrettable.

Les responsables de la formation sur chaque site sont identifiés. L'équipe pédagogique se réunit à l'occasion de commissions de validation des recrutements, jurys et comités pédagogiques. Il existe un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des personnalités du monde socio-professionnel et l'équipe administrative. Il n'est pas précisé comment s'articulent entre eux le comité pédagogique dans le cadre de la Chaire et le conseil de perfectionnement ce qui est regrettable.

Sur le site de Dakar, les recrutements sont décidés par les deux responsables représentant l'université d'Angers en concertation avec le responsable local. Bien que les rythmes d'enseignements soient différents, les jurys des semestres et calendriers universitaires sont calés sur celui d'Angers. Un conseil de perfectionnement a lieu chaque année à l'EUA. Il n'est pas précisé ses attributions relatives par rapport au conseil réalisé sur le site d'Angers. Pour le site de Paris, aucune information n'est transmise sur les modalités spécifiques de pilotage de la formation si ce n'est que les jurys sont présidés par un enseignant l'IAE d'Angers. Il est regrettable qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention qui intégrerait les sites de Dakar et de Paris. De manière générale, peu d'informations sont transmises sur les procédures formelles (communication spécifiques, comptes rendus, diffusion) des conseils de perfectionnement. En revanche, les informations relatives aux jurys et aux modalités d'évaluations sont diffusées par plusieurs biais (réunion de rentrée commune aux sites délocalisés, mise à disposition sur le site internet d'Angers). Les modalités d'évaluation correspondent aux attendus d'un master CCA.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants font l'objet d'un tableau de bord par année universitaire pour le site d'Angers. Pour les sites délocalisés, les statistiques restent limitées (candidatures reçues mais non détaillées par année de formation, effectifs administratifs et taux de réussite). La réussite et le devenir des étudiants sont connus et font l'objet de diffusions pour le site d'Angers. L'information pourrait être plus détaillée. La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur la diffusion d'un questionnaire aux étudiants communs à tous les masters de l'IAE. Une auto-évaluation plus informelle est faite par certains enseignants sur les modalités d'évaluation des enseignements.

Résultats constatés

Les statistiques de sélection sont globalisées pour le M1 et M2 pour chaque site, ce qui rend difficile leur appréciation. Cela étant, la formation est attractive. Les effectifs sont satisfaisants notamment pour le site d'Angers et de Paris (autour de 25 étudiants en M1 et en M2). Le nombre d'étudiants à Dakar est en revanche faible (inférieur à 10 chaque année) et la sélectivité difficile à apprécier au regard des informations transmises (20 candidatures en M1 et M2 au maximum chaque année pour 18 inscrits en M1 et M2 sur les deux dernières années, certains étudiants intégrant directement le M2). Les taux de réussite en M2 sont excellents (100 %) quel que soit le site. Il en est de même pour les taux d'insertion immédiat (100 % à Dakar s'expliquant par un public de personnes en formation continue déjà en poste qui visent l'obtention du DSCG après le master ; supérieurs à 86 % à Angers ; pas d'information pour Paris ce qui est regrettable) et à 30 mois (supérieur à 98 % à Angers). L'insertion est cohérente avec les objectifs du master. La poursuite d'étude est faible en raison de l'insertion très rapide des diplômés. Gage de la qualité de la formation à Angers, les résultats au DSCG sont très bons pour les étudiants diplômés qui s'y présentent : 75 % de réussite ce qui va bien au-delà des statistiques moyennes nationales de réussite au DSCG (environ 30 %). Il n'est pas mentionné si ces statistiques intègrent les résultats des sites de Paris et de Dakar. Une information plus détaillée serait appréciable.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'excellent taux d'insertion professionnelle.
- L'adossement de la formation à la chaire Règles et Marchés.
- La qualité du contenu de la formation en lien avec le référentiel DSCG.

Principaux points faibles :

- Le partenariat inexploité avec l'ENOES à Paris.
- Le manque d'homogénéité et de formalisme dans le partenariat avec l'UAE.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA dispose d'un contenu très qualitatif calqué sur le référentiel DSCG et offre des relations étroites avec le monde professionnel renforcées par la chaire. La formation repose sur une équipe pédagogique angevine équilibrée. Elle bénéficie d'une attractivité certaine. Ces éléments très positifs sur le site d'Angers sont encourageants pour le prochain contrat. Toutefois, le formalisme entourant l'organisation pédagogique et le pilotage du site de Dakar est à améliorer. Les effectifs y étant très faibles, cela questionne sur sa pérennité. Le partenariat avec l'ENOES doit être également questionné, notamment au regard du positionnement du master d'Angers dans une autre région ainsi qu'au regard des dispenses que confère l'appellation CCA.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'Université d'Angers est une formation s'étalant sur deux années qui a vocation à former des juristes capables d'appréhender tous les aspects juridiques de la vie de l'entreprise. Il propose une formation plutôt généraliste dans le domaine du Droit des affaires et ne comporte qu'un seul parcours, en deuxième année de master (M2), intitulé « *Droit des entreprises* ». Accessible exclusivement en présentiel, en formation initiale ou continue, mais non-ouverte à l'alternance, cette formation est dispensée à l'unité de formation et de recherche « Droit, économie, gestion » de l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage poursuivis par le master *Droit des affaires* sont clairement identifiés. Il s'agit d'acquérir, au terme de deux années de formation, des connaissances approfondies en Droit des affaires (droit des sûretés, droit du crédit, droit comptable, droit de la concurrence, etc.) et en Droit social (droit du travail, droit de la sécurité sociale, droit social et européen du travail), afin de permettre l'exercice d'activités juridiques en lien direct avec le monde de l'entreprise (juriste d'entreprise, responsable des ressources humaines, avocat, etc.). Pour atteindre ces objectifs, la formation expose avec précision les connaissances et les compétences générales que les étudiants doivent assimiler, mais celles-ci ne sont pas mentionnées dans le supplément au diplôme. Toutefois, si, dans son ensemble, cette formation paraît tout à fait cohérente, il est possible de s'interroger sur le choix de son intitulé, puisque la mention *Droit des affaires* est présentée comme regroupant des enseignements concernant à la fois le Droit des affaires et le Droit social. Au regard de cette présentation, il aurait sans doute été préférable, afin de gagner en lisibilité, de retenir un intitulé plus englobant, similaire à celui retenu pour l'intitulé du parcours Droit des entreprises en deuxième année.

Les débouchés et les poursuites d'études sont globalement bien détaillés. Les étudiants y sont d'ailleurs largement sensibilisés au travers de l'existence d'un forum annuel des métiers, au sein duquel l'essentiel des professions est représenté. Ces débouchés sont parfaitement cohérents avec le contenu de la formation et respectent les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention, comme cela est explicitement rappelé.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit des affaires* ne présente aucun risque de confusion avec les autres masters proposés par l'Université d'Angers (master *Droit privé* et master *Droit public*). Il se distingue des autres masters de Droit des affaires présents dans l'environnement régional puisqu'il propose une formation plus généraliste. Le dossier d'auto-évaluation ne contient aucune précision quant à l'environnement régional, mais les masters proposés au Mans sont plus spécialisés (Banque et assurance). A Nantes, il existe un master généraliste de droit des affaires mais il n'inclut pas le droit du travail dans son périmètre. A Rennes, le master 2 *Droit des affaires* est un Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE).

Malgré son caractère essentiellement professionnalisant, cette formation prend appui sur les activités de recherche de l'établissement grâce à la présence de l'École doctorale Bretagne-Loire et du Centre Jean Bodin (EA 4337), qui alimente en grande partie les enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de la mention. La présence de ces structures permet l'organisation de journées d'études et de colloques impliquant directement les étudiants du diplôme.

En outre, si le master ne semble pas bénéficier de partenariat avec les acteurs du monde juridique, il est fait état de liens étroits avec les milieux professionnels environnants, ce qui facilite grandement l'obtention de stages pour les étudiants en seconde année.

La principale faiblesse de cette formation en ce qui concerne son positionnement réside dans l'absence d'ouverture à l'international. En effet, il est fait état d'une mobilité étudiante quasi-inexistante et d'une absence de partenariat avec des formations à l'étranger, en dehors du programme ERASMUS.

Organisation pédagogique de la formation

De manière tout à fait classique, le master *Droit des affaires* se compose de quatre semestres qui répondent aux exigences du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Tandis que la première année donne aux étudiants l'occasion de suivre des enseignements théoriques en droit des affaires et en droit social, la deuxième année leur offre des enseignements plus pratiques, en conformité avec les objectifs fixés.

Le master n'a prévu que très peu de modalités particulières pour assurer l'adaptation du diplôme aux différents profils étudiants. La formation en alternance est écartée, ce qui est regrettable pour une formation à finalité professionnelle. Les enseignements sont dispensés exclusivement en présentiel. Quant aux possibilités d'accès à la formation, il est prévu que les étudiants doivent disposer d'une licence de Droit ou bénéficier d'une validation des acquis professionnels (VAP). Aucune proposition satisfaisante n'est véritablement apportée aux étudiants qui font face à des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés). Il est toutefois indiqué que des dispenses d'assiduité ont pu être délivrées à un étudiant sportif de haut niveau.

S'agissant de l'approche compétences, les informations disponibles ne permettent pas de procéder à une évaluation. La maquette n'est pas organisée en blocs de compétences. Il est précisé que la formation s'inscrit dans un référentiel de compétences et qu'elle transcrit les unités d'enseignement en compétences, mais il n'est donné aucune précision à ce sujet. En outre, la présence d'un portefeuille de compétences n'est pas signalée. La recherche n'occupe pas une place importante dans la formation, ce qui est compréhensible dans la mesure où celle-ci poursuit une finalité essentiellement professionnelle. Toutefois, un effort a été consenti pour sensibiliser les étudiants à la recherche (journées d'études, colloques, participation aux soutenances de thèse), ce qui a récemment permis à deux étudiants de poursuivre des études de doctorat. On regrette l'absence totale de formation à la recherche ou, à tout le moins, de modalités pédagogiques permettant de développer l'autonomie de l'étudiant en ce domaine, ce qui réduit les possibilités de poursuite d'études en doctorat. Les étudiants n'ont visiblement pas de mémoire à réaliser, ce qui les empêche de se confronter à une activité de recherche.

Le caractère professionnalisant du diplôme s'exprime au travers d'un grand nombre de modalités favorisant l'insertion professionnelle immédiate des étudiants. Outre la présence d'un forum des métiers annuel, la formation fait appel à de nombreux intervenants professionnels (représentant la moitié de l'équipe pédagogique) qui viennent renforcer l'aspect pratique des enseignements, même si les modalités pédagogiques retenues pour favoriser l'acquisition des compétences utiles à l'insertion professionnelle ne sont pas explicitées.

La place de la professionnalisation dans le diplôme est renforcée par la présence d'un stage obligatoire en deuxième année, d'une durée minimale de trois mois. Les objectifs, les modalités et l'évaluation de ce stage font l'objet d'une description détaillée : le stage est tutoré et permet l'octroi de 15 ECTS après élaboration d'un rapport donnant lieu à une soutenance orale. Par ailleurs, il est signifié qu'un observatoire de l'insertion professionnelle a été mis en place pour recenser les stages effectués par les étudiants.

La dimension internationale de la formation reste perfectible. Un volume important d'heures d'enseignement a été consacré à l'apprentissage d'une langue étrangère (40 heures en master 1) et à celui de l'anglais des affaires (40 heures en master 2), mais la formation ne favorise pas vraiment la mobilité internationale des étudiants – qu'il s'agisse d'une mobilité entrante ou sortante – du fait, notamment, de l'absence de partenariat avec des formations étrangères.

Quant à l'utilisation du numérique, il semble que la formation se soit dotée des moyens nécessaires au développement de pratiques pédagogiques interactives depuis la crise sanitaire, puisque l'Université a mis à sa disposition des logiciels permettant le partage de documents (Moodle), l'enregistrement de cours (Panopto) et la réalisation de cours à distance (Teams). Il reste toutefois à déterminer si ces logiciels seront utilisés dans la durée.

Enfin, il existe une sensibilisation particulière des étudiants à l'intégrité scientifique à l'occasion de la rédaction du rapport de stage. Il est également précisé que l'Université dispose des outils permettant la détection des fraudes ou des plagats.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master *Droit des affaires* réunit des enseignants-chercheurs et des professionnels, ce qui est en adéquation avec le contenu et les finalités poursuivies par cette formation. Les enseignants-chercheurs effectuent environ les trois quarts des volumes d'enseignement. Curieusement, il faut toutefois noter que le nombre de professionnels – des avocats pour l'essentiel – diminue sensiblement en deuxième année, ce qui peut sembler paradoxal. En outre, il n'est pas précisé si cette équipe est formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements, ce qui peut laisser présager des carences à ce sujet.

La formation est dirigée par deux enseignants-chercheurs et bénéficie de l'appui de deux secrétariats, affectés respectivement à la première et la seconde année. Elle dispose de tous les moyens nécessaires à la satisfaction de ses objectifs (salles informatiques, bibliothèque universitaire). En revanche, le pilotage du diplôme n'est pas formalisé et semble se limiter à un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an à la suite des jurys d'examen.

Aucun conseil de perfectionnement n'a donc été institué pour veiller à la bonne organisation et au bon fonctionnement du diplôme, ce qu'il faut fortement regretter.

En ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, il est indiqué qu'elles sont communiquées aux étudiants en début d'année et sont en accord avec les attendus de la formation, mais aucune précision n'est donnée à ce sujet. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. De même, les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. L'information concernant une éventuelle reconnaissance de l'engagement étudiant n'est pas disponible.

Dispositif d'assurance qualité

Grâce aux moyens d'étude mis en place par l'Université d'Angers, une description complète des flux d'étudiants sur la période allant de 2015 à 2019 est fournie. Le taux de réussite fait également l'objet d'un suivi. Du reste, les bons résultats obtenus par les étudiants expliquent l'absence de dispositif de mise à niveau, de réorientation, ou d'aide à la réussite des étudiants. Conformément aux nouvelles dispositions, une sélection a été instituée en 2020 dès la première année, selon un mode de recrutement présenté comme transparent.

La formation propose le suivi des étudiants diplômés à travers des enquêtes menées sur leur situation 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme. Ces données, qui font l'objet d'une publication sur le site de l'Université, sont de nature à offrir à l'équipe pédagogique les moyens de contrôler l'efficacité de la formation. Néanmoins, les données concernant les étudiants sortant du master 1 doivent être davantage contrôlées (il est fréquent que la répartition présentée ne coïncide pas avec le nombre de répondants).

Enfin, au regard des éléments fournis, il convient d'émettre un avis réservé sur les dispositifs d'évaluation interne de la formation. En effet, outre l'absence de Conseil de perfectionnement, l'évaluation de la formation par les étudiants s'effectue uniquement via un questionnaire d'évaluation dont l'exploitation reste très incertaine, à défaut de précision apportée à ce sujet.

Résultats constatés

De manière générale, les résultats constatés sont satisfaisants. Le nombre d'étudiants inscrits en première et en deuxième année sur cette période est stable (en moyenne, il y a 42 inscrits en master 1 et 26 en master 2). Le taux de réussite fait également l'objet d'un suivi. La formation est attractive : 33 étudiants se sont inscrits en 2020 pour un total de 503 candidatures recevables, ce qui témoigne du niveau élevé de sélectivité, même s'il semble y avoir eu de nombreux désistements (106 étudiants avaient été inscrits sur liste principale cette même année). Le taux de réussite excellent pour les étudiants de master 2 puisqu'ils ont presque tous été diplômés sur la période allant de 2015 à 2019). Il est satisfaisant pour les étudiants de master 1 (supérieur à 80 % en moyenne sur cette même période).

La formation permet d'accéder rapidement à l'emploi, dans le respect des objectifs annoncés. L'enquête réalisée sur la situation 6 mois après l'obtention du diplôme montre que la moitié des diplômés dispose généralement d'un emploi. A 30 mois, le taux de diplômés en emploi dépasse en moyenne 90 %. On regrette l'absence d'indication concernant le poste occupé par ces diplômés, qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation des situations obtenues avec les débouchés ciblés par la formation.

Même si ce n'est pas sa finalité première, cette formation permet la poursuite d'étude en doctorat, comme en attestent les deux étudiants qui ont fait ce choix récemment.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante.
- Une équipe pédagogique diversifiée.
- Des taux de réussite satisfaisants.

Principaux points faibles :

- Absence d'ouverture à l'alternance.
- Faiblesse des dispositifs de pilotage : absence de conseil de perfectionnement, auto-évaluation perfectible.

- Une faiblesse constatée dans le suivi des compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des affaires* de l'Université d'Angers propose une formation très professionnalisante, qui offre des résultats très satisfaisants en termes de réussite et d'accession à l'emploi. Proposant une formation généraliste en Droit des affaires, il s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée, regroupant des enseignants-chercheurs et des praticiens, ce qui explique qu'il reste en adéquation avec les besoins socio-professionnels locaux.

Néanmoins, il existe des perspectives d'amélioration qui n'ont pas été identifiées par les responsables de la formation. En effet, cette dernière présente une ouverture limitée à l'international et des faiblesses importantes en ce qui concerne son pilotage, dont les modalités n'ont pas été suffisamment formalisées (absence de Conseil de perfectionnement, fonctionnement du comité de pilotage imprécis). Une institutionnalisation des relations avec le monde professionnel pourrait aussi être envisagée. En outre, il ressort une carence dans le suivi de l'acquisition des compétences, ce qui paraît très surprenant concernant un diplôme destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Il est également conseillé à l'équipe de direction de perfectionner et d'exploiter davantage son système d'évaluation de la formation par les étudiants. Une ouverture à l'alternance devrait, enfin, être envisagée, de même que la mise en place d'un mémoire. Enfin, une réflexion pourrait être engagée sur les efforts à réaliser pour sensibiliser les étudiants sur les métiers de la recherche.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'Université d'Angers est une formation dispensée sur quatre semestres, qui a pour objectif de proposer aux étudiants titulaires d'une Licence Droit une formation de privatiste généraliste, à visée professionnelle (préparation des examens et concours d'accès aux professions juridiques et judiciaires) et de recherche. Cette formation, qui s'effectue sur deux années, se décline, en deuxième année de master (M2), en deux parcours distincts permettant une spécialisation progressive des étudiants en Droit des contrats (parcours *Droit et pratique des contrats*) ou en *Droit de la procédure* (parcours *Droit et pratique de la procédure*). Elle est accessible en présentiel, principalement en formation initiale, ainsi qu'en formation continue, mais pas en alternance, et est dispensée à l'unité de formation et de recherche « Droit, économie, gestion » de l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage visés par les deux années de formation sont clairement identifiés, et précisés de manière explicite pour les deux parcours. Pour atteindre ces objectifs, il est précisé que les étudiants devront acquérir, au cours de la première année, des connaissances fondamentales communes aux deux spécialités puis, lors de la seconde, des connaissances et compétences plus spécifiques, en lien direct avec le parcours sélectionné. La communication de ces informations essentielles est assurée de manière efficace (site internet, réunion de présentation, réunion de pré-rentree, exposition sur les réseaux sociaux). Ainsi, cette formation précise avec clarté les connaissances théoriques et pratiques que les étudiants devront acquérir et les contenus sont cohérents avec l'intitulé et les objectifs visés.

En outre, les débouchés professionnels ou les possibilités de poursuite d'études sont globalement bien exposés et détaillés avec, là encore, une large publicité permettant une sensibilisation satisfaisante des étudiants. Du reste, ces finalités paraissent tout à fait cohérentes avec les choix de spécialisation effectués et respectent les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention, même si cette conformité n'a pas été rappelée par les directeurs de la formation. Un supplément au diplôme précise les compétences acquises par les étudiants.

Malgré le caractère professionnalisant de la formation, celle-ci n'est pas ouverte à l'alternance.

Positionnement dans l'environnement

Classique, cette formation se démarque très nettement des autres masters en droit proposés par l'Université d'Angers (master Droit des affaires et master Droit public), puisqu'elle entend proposer une formation de privatiste généraliste, ce que traduit parfaitement son intitulé. Par ailleurs, elle trouve naturellement sa place dans l'offre de formation régionale grâce à des choix réfléchis de spécialisation, comme en témoigne le projet de création d'un parcours *Responsabilité civile, risques et innovations* co-accrédité par les Universités d'Angers et du Mans.

Ce master accorde une place importante à la recherche grâce à l'adossage de la formation au Centre Jean Bodin (EA 4337), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant au sein de cette mention, et à l'appui de l'École doctorale droit et de science politique de Bretagne Loire (ED DSP). En revanche, il ne bénéficie d'aucun partenariat conclu avec les différents acteurs du monde juridique et judiciaire, ce qui est regrettable au regard des spécialisations proposées. Néanmoins, l'implication importante de ces acteurs dans les enseignements dispensés témoigne d'un bon positionnement de la formation dans son environnement professionnel.

Sur le plan international, les directeurs de la formation déplorent l'absence de partenariats spécifiques avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers mais insistent sur la possibilité offerte aux étudiants de première année de master (M1) qui le souhaitent, de se porter candidats à l'un des multiples programmes d'échange noués par la Faculté de Droit. À ce titre, notons que le système de crédits européens est utilisé et porté à la connaissance des étudiants. Les directeurs de la formation font également état d'une légère mobilité entrante des enseignants étrangers au sein de la faculté.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Droit privé* se compose de quatre semestres qui mettent en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). De manière très classique et conformément aux exigences imposées par la fiche du RNCP, il met en place une spécialisation progressive des enseignements entre la première et la seconde année de master, avec une implication de plus en plus importante des professionnels dans les enseignements. Ainsi, après les enseignements fondamentaux dispensés au cours de la première année, la seconde année de master propose des enseignements spécialisés, respectant les finalités identifiées du diplôme.

La formation en alternance a été écartée, ce qui est particulièrement préjudiciable s'agissant d'une formation à finalité professionnelle. Une possibilité d'accès est ouverte aux étudiants ne bénéficiant pas d'une licence en Droit s'ils sont titulaires d'une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Aucune proposition satisfaisante n'est apportée aux étudiants devant faire face à des contraintes spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés).

S'agissant de l'approche compétences, un effort a été consenti pour inscrire la formation dans un référentiel de compétences et pour la définir en blocs de compétences, mais la présentation est perfectible, puisque la maquette du diplôme ne fait pas apparaître ces blocs de compétences.

Une place importante a été octroyée à la recherche à l'occasion de la deuxième année de formation, surtout lorsque les étudiants se sont orientés vers le cursus recherche du parcours *Droit et pratique des contrats*. En effet, au-delà de la possibilité offerte aux étudiants de participer aux manifestations scientifiques organisées par le Centre Jean Bodin, les étudiants de ce parcours peuvent accéder à un grand nombre d'enseignements destinés à les initier à la recherche et au travail de thèse (séminaire de méthodologie du mémoire et de la recherche, séminaire sur la méthodologie des ressources documentaires, rédaction et soutenance d'un mémoire). Ces enseignements renforcent considérablement la dimension scientifique de ce parcours, et favorise de manière significative la poursuite des études en doctorat. Toutefois, il est regrettable que tous les étudiants ne bénéficient pas de cette initiation à la recherche. Deux pistes pourraient ainsi être suggérées : la première consisterait à intégrer certaines de ces formations à la maquette de première année ; la seconde consisterait à faire rédiger un mémoire à tous les étudiants, y compris ceux qui choisissent des cursus professionnels.

Quant au caractère professionnalisant du diplôme est particulièrement avéré. Il s'exprime très largement au travers, non seulement du nombre important de professionnels qui interviennent dans la formation mais encore, et surtout, des enseignements intégrés dans les maquettes de chacun des deux parcours proposés. En effet, nombre d'enseignements ou de modalités pédagogiques sont proposés aux étudiants pour leur permettre d'acquérir des compétences utiles à leur insertion professionnelle immédiate : rédaction d'actes, études de dossier, rédaction de conclusions, simulation d'un procès, simulation d'un procès devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme etc. Notons, particulièrement, les séminaires de connaissance de l'environnement professionnel (gestion de cabinet en M2 Droit et Pratique de la Procédure (DPP) ; gestion du contrat en M2 Droit et Pratique du Contrat (DPC) qui permettent aux étudiants de bénéficier d'enseignements pratiques certainement utiles.

Les compétences acquises à l'occasion de ces enseignements sont éprouvées à l'occasion du stage obligatoire de deux mois minimum qui doit être réalisé par les étudiants qui ont opté pour un cursus « professionnel ». Les objectifs, les modalités et l'évaluation de ce stage font l'objet d'une description très précise. Cependant, la dimension internationale de cette formation reste limitée, puisqu'elle se cantonne à l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais, espagnol) et à l'accueil, au sein de l'Université, de quelques enseignants étrangers. Le master ne propose aucun échange avec des universités étrangères partenaires.

Quant à l'utilisation du numérique, il semble qu'elle se soit exclusivement développée à l'occasion de la crise sanitaire, qui a obligé les enseignants, comme les étudiants, à recourir à des logiciels permettant le partage de documents (Moodle), l'enregistrement de cours (Panopto) et la réalisation de cours à distance (Teams). Il restera donc à déterminer si – et dans quelle mesure – cette utilisation s'inscrira dans la durée.

Enfin, il existe une sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique, à l'occasion de séminaires sur la méthodologie du mémoire et de la recherche. Les étudiants sont informés de la possible utilisation du logiciel Compilatio pour déceler d'éventuels plagiat. Il est, par ailleurs, demandé aux étudiants de rédiger un engagement de non-plagiat à l'occasion de la rédaction de leur mémoire de recherche ou de stage.

Pilotage de la formation

Le master *Droit privé* se compose d'enseignements dispensés pour les trois quarts par des enseignants-chercheurs et pour un quart des professionnels, ce qui renforce considérablement le caractère professionnalisant du diplôme. Toutefois, il est dommage que l'activité des intervenants n'ait pas été précisée. Cela aurait permis de confirmer la cohérence globale qui semble exister entre le choix de l'équipe pédagogique et le contenu et les finalités de la formation.

Sur le plan administratif, le master bénéficie de l'appui de deux secrétariats, affectés respectivement à la première et la seconde année. La communication entre les étudiants et l'équipe de direction s'effectue de manière informelle, bien que les étudiants soient regroupés dans des associations à compter de la seconde année. Quant aux modalités de pilotage, elles ne sont pas mentionnées. Aucune précision n'est apportée concernant le rôle et la fonction des enseignants à ce sujet. Il est fait mention d'un Conseil de perfectionnement et de comités de pilotage se réunissant annuellement et communiquant les résultats de leur évaluation à la commission formation, vie universitaire et campus de l'établissement (CFVU). Néanmoins, le rôle et les attributions de chacune de ces instances mériteraient d'être précisés afin de gagner en lisibilité.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont parfaitement détaillées et sont tout à fait adaptées aux objectifs de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS et les règles de compensation sont également clairement exposées et ces modalités sont en libre accès pour les étudiants. L'information concernant une éventuelle reconnaissance de l'engagement étudiant fait défaut.

Dispositif d'assurance qualité

Une description complète des flux d'étudiants a été fournie sur la période allant de 2015 à 2019. Elle fait état d'une fluctuation notable du nombre d'inscrits en première année de master (31 à 52 inscrits sur la période allant de 2015 à 2020) et d'une certaine stabilité de ce nombre en deuxième année (proche de 30 sur la même période). Le taux de réussite des étudiants sur la période allant de 2015 à 2019 est très satisfaisant pour les étudiants de master 2 (90,3 à 100 %). En revanche, il n'est pas systématiquement renseigné pour les étudiants inscrits en master 1, à l'égard desquels une sélection a été instituée en 2020 selon un mode de recrutement totalement transparent (capacité d'accueil fixée à 50, pour un total de plus de 500 candidatures en 2020).

La formation propose un suivi des étudiants diplômés puisqu'elle s'intéresse, de manière très classique, à leur insertion professionnelle et à leur poursuite d'études 6 mois après l'obtention du diplôme, puis à 30 mois après. Les données, à contrôler davantage s'agissant des étudiants sortant du master 1 (la répartition annoncée ne coïncide pas toujours avec le nombre de répondants) permettent à l'équipe de direction d'avoir un retour satisfaisant concernant l'efficacité de la formation. Toutefois, il est difficile, au regard des seuls éléments fournis, de se faire un avis sur la qualité de l'auto-évaluation de la formation.

Résultats constatés

Plutôt attractive, cette formation offre un taux de réussite très satisfaisant.

À court terme, elle permet aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études (pour se préparer à un concours d'accès à une profession juridique) de s'insérer très rapidement dans la vie professionnelle, ce qui atteste de la qualité de la formation proposée.

Le taux d'insertion professionnelle atteint en moyenne 85 % sur la période allant de 2011 à 2015 (insertion professionnelle à 30 mois), ce qui est tout à fait conforme aux objectifs annoncés par la formation. On regrette que le type d'emploi occupé et le type de contrat conclu par les anciens étudiants ne soit pas précisé, car cela ne permet pas d'apprécier le niveau d'adéquation entre les emplois occupés et les objectifs visés. Il est également regrettable de ne pas avoir d'information concernant le nombre d'étudiants ayant choisi de s'orienter vers le doctorat, d'autant plus que l'un des parcours proposés comporte un cursus recherche. Cette donnée semble d'autant plus importante que l'équipe de direction envisage la création d'un nouveau parcours Droit privé général, axé principalement sur la recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation bien structurée, avec des choix réfléchis de spécialisation.
- Une équipe pédagogique diversifiée.

Principaux points faibles :

- Rôle des instances de pilotage imprécis.
- Dispositifs d'auto-évaluation insuffisants.
- Absence d'ouverture à l'alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit privé* de l'Université d'Angers propose une formation très bien pensée, qui offre aux étudiants des possibilités de spécialisation intéressantes, en adéquation avec les besoins socio-professionnels locaux. Suivant une logique de spécialisation progressive, il s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée,

composée d'enseignants-chercheurs et de praticiens de qualité. La répartition équilibrée des enseignements théoriques, pratiques (rédaction d'actes, études de dossier, rédaction de conclusions, simulation d'un procès) et méthodologiques (concernant le mémoire, la recherche et les ressources documentaires) offre aux étudiants une excellente préparation à la vie professionnelle, ce qui explique les très bons résultats obtenus par la formation en termes d'insertion professionnelle.

Néanmoins, comme il a été souligné par les directeurs de la formation, il paraît souhaitable que ce master fasse preuve d'une plus large ouverture sur le plan international, afin de favoriser la mobilité des étudiants qui, pour l'heure, est quasiment inexistante. Cette dernière paraît même indispensable dans la perspective de la création d'un nouveau parcours *Droit privé général*, principalement orienté vers la recherche. Du reste, cette création nouvelle sera sans doute l'occasion d'apporter certaines modifications aux maquettes de première année, afin d'y introduire des enseignements d'initiation à la recherche, jusqu'à présent réservés aux étudiants de deuxième année. Comme il a été implicitement suggéré par l'équipe de direction, elle sera également l'occasion de clarifier le processus d'auto-évaluation de la formation, dont la qualité est, en raison de sa complexité, très difficile à évaluer. Une réflexion mériterait d'être engagée sur l'opportunité d'ouvrir la formation à l'alternance.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Droit public* est une formation professionnalisante avec une dimension recherche qui complète en première année les connaissances générales acquises en licence et conduit à une spécialisation en deuxième année de master (M2) selon le parcours suivi.

Le master est composé de deux parcours en première année de master (M1) : droit public général et droit international et européen. Il comprend ensuite quatre parcours en seconde année : le parcours droit des interventions publiques, qui est la suite logique du parcours droit public général ; le parcours droit international et européen ; le parcours *Management des organisations scolaires (M@DOS)*, qui est un parcours en formation continue, destiné aux personnels de l'éducation nationale ; enfin, le parcours *Histoire du Droit et des institutions (HDI)*, porté par l'Université de Rennes 1.

La mention *Droit public* offre aussi en deuxième année la possibilité de suivre un parcours *Histoire du droit et des institutions (HDI)* en partenariat avec les universités de Nantes et Rennes 1 et porté par l'université de Rennes 1. La formation comprend 1678 heures d'enseignement dont 634 en travaux dirigés en formation initiale. Si la formation continue ne semble pas exclue, les statistiques mentionnent qu'il n'y a aucun étudiant en formation continue depuis 2015.

Les enseignements ont lieu en présentiel à Angers sauf pour le parcours HDI qui ont lieu à Nantes et Rennes.

La maquette des enseignements de la mention mentionne un parcours de master 2 *Management des organisations scolaires (M@DOS)* très spécifique car il ne concerne que des personnels de l'éducation nationale, en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage du master *Droit public* sont affichés sur le site internet de l'Université d'Angers. Ils sont définis en termes généraux, sans doute en raison de la diversité des différents parcours. Les objectifs d'insertion professionnelle sont clairement annoncés ; ils visent es concours de la fonction publique, la profession d'avocat, ou des emplois en lien avec des marchés publics dans des associations et des entreprises du secteur privé. La recherche est aussi un débouché naturel du Master.

Les parcours de master 2 sont clairement identifiés et leurs objectifs propres sont visibles sur le site internet de l'Université d'Angers. Le master *Droit public* est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. Il existe également un supplément au diplôme. Les contenus de formation sont cohérents avec les débouchés professionnels visés.

Le master n'est pas ouvert à l'alternance malgré son caractère très professionnalisant.

Positionnement dans l'environnement

Le Master *Droit public* est naturellement présent dans d'autres universités françaises. A l'échelle régionale, le master *Droit public* de l'Université d'Angers se distingue des autres formations de ce type réside par son caractère plus généraliste, notamment concernant le parcours DIE. Le parcours DIP est quant à lui, très spécifique et original.

En interne, le master *Droit public* s'appuie sur le Centre de recherche Jean Bodin ce qui permet aux étudiants de participer aux différents travaux de recherche organisés par le centre ou le RFI (Recherche Formation Innovation en Pays de la Loire) – Alliance Europa ou par des réseaux de recherche européens (GIS GRALE : groupement de recherche sur l'administration en Europe). Dans le cadre du master les étudiants sont initiés à la recherche notamment par la participation aux colloques organisés par le centre de recherche ce qui apporte une plus-value indéniable au diplôme.

Le Master ne semble pas avoir de partenariats formalisés avec des universités étrangères. Son ouverture à l'international réside essentiellement dans l'existence d'une mobilité des étudiants dans le cadre du programme Erasmus.

Des partenariats ont également été noués avec des entreprises ou associations qui accueillent les étudiants en stage, favorisent le recrutement des intervenants au master et favorisent l'insertion professionnelle des étudiants.

Il n'est pas précisé si ces partenariats ont été formalisés. Toutefois, en master 2 DIE, la clinique juridique « The Lighthouse » propose un service d'appui juridique à des associations ou entreprises dans le cadre d'un partenariat formalisé. La clinique juridique a été créée dans le cadre de la Chaire Jean Monnet, elle apporte une véritable plus-value au diplôme.

Le master *Droit public* n'est pas intégré à une école universitaire de recherche (EUR) ou une graduate school.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *droit public* est conçu en quatre semestres avec deux parcours en première année qui ouvrent ensuite sur trois parcours en deuxième année (en comptant le parcours HDI). En première année, les parcours comprennent des enseignements mutualisés dont l'existence garantit à l'étudiant de pouvoir accéder à tous les parcours de master 2.

Le master *Droit public* accueille des publics diversifiés essentiellement inscrits en formation initiale et rarement en formation continue (en master 1 aucun étudiant inscrit en FC et seulement 1 étudiant en master 2 entre 2015-2016 et 2019-2020). La validation des acquis de l'expérience est proposée pour l'obtention du diplôme sans être davantage explicitée. Il est indiqué que la formation accueille des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau) mais sans en préciser les modalités.

Le master n'est pas ouvert à l'apprentissage, ce qui est regrettable compte-tenu des débouchés auxquels il destine les étudiants.

L'approche compétences semble négligée. Il est indiqué que le référentiel de compétences est transcrit dans la maquette sous forme d'unités d'enseignement (UE), mais ces UE ne correspondent pas à des blocs de compétences explicitement mentionnés dans la maquette. Il n'est pas non plus indiqué si les équipes pédagogiques et les étudiants en sont informés. La construction des différents parcours repose partiellement sur l'acquisition de connaissances. Ils sont découpés en UE fondamentales et complémentaires. Le supplément au diplôme n'apporte pour sa part aucun élément supplémentaire sur les compétences acquises. Les modalités pédagogiques diversifiées sont annoncées sans être explicitées.

Les stages sont présents en master 1 et en master 2. Le stage de master 1 est optionnel mais sa durée a été augmentée à cinq semaines, ce qui marque la volonté d'accroître la dimension professionnalisante du diplôme. En master 2 le parcours DIE prévoit un choix entre le stage ou le mémoire. En revanche, le stage est obligatoire en master 2 DIP avec présence également de projets tutorés. La professionnalisation est très importante dans le master 2 DIP en raison de la coexistence entre des périodes de formation et des périodes en structures d'accueil sans qu'un régime d'alternance ait été adopté.

Le master *Droit public* comporte dès la première année la possibilité pour l'étudiant de s'initier à la recherche par le biais de la rédaction d'un mémoire. L'initiation à la recherche est complétée par la participation aux colloques du centre de recherche Jean Bodin, point positif indéniable. Dans ce cadre, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique de la recherche et les enseignants ont recours à un logiciel anti-plagiat.

Les langues étrangères sont présentes en master 1 sous forme de travaux dirigés et d'un cours disciplinaire en anglais dans le parcours DIE (cours assorti de travaux dirigés). Elles le sont aussi à un degré plus faible en master 2 (pas de langue dans le master 2 DIE, 30HETD dans le master 2 DIP). Sauf pour le master 1 DIE, les maquettes d'enseignement ne font pas mention de cours réalisés en langue étrangère ce qui constitue un manque certain et aussi une piste d'amélioration.

Pilotage de la formation

Le master *Droit public* est dirigé par deux responsables de mention clairement identifiés et des responsables de parcours. L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent des professionnels notamment en master 2 qui interviennent principalement pour les cours les plus professionnalisants (ex : préparation aux concours). En ce sens, les fonctions des intervenants du monde socio-économique sont en adéquation avec les enseignements assurés. La part des professionnels présents dans les différents parcours n'est cependant pas explicitée, ce qui est regrettable. Elle semble toutefois relativement faible sauf pour le parcours de master 2 *Management des organisations scolaires* (M@DOS) qui concentre la quasi-totalité des vacataires d'enseignement de la mention qui sont essentiellement des personnels de l'éducation nationale.

Il existe un conseil de perfectionnement dont la composition, n'est pas décrite précisément. Les étudiants sont associés au pilotage de la formation non seulement à travers leur participation au conseil de perfectionnement mais également lors de la présentation de bilans pédagogiques au moment de la tenue des jurys d'examen. Ces éléments sont pris en compte par le conseil de perfectionnement en vue de l'amélioration continue de la formation et de la modification des maquettes d'enseignement. La tenue deux fois par an de bilans pédagogiques qui associent les étudiants apparaît comme un outil de pilotage efficace de la mention.

Le pilotage de la formation s'appuie sur un secrétariat administratif spécifique pour chaque niveau de master. Il n'est fait aucune mention détaillée des moyens administratifs et pédagogiques ce qui ne permet donc pas de se prononcer sur leur caractère suffisant.

Les modalités de contrôle des connaissances sont annoncées et expliquées aux étudiants lors de la rentrée du master. Elles font l'objet d'une publication sur le site internet. Les modalités de contrôle des connaissances ne

sont toutefois pas détaillées. Aucune indication n'est donnée quant à l'existence d'une seconde chance, aux règles de compensation ou à la prise en compte de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs du master *Droit public* sont stables en master 1 (entre 45 et 58 étudiants) comme en master 2 (entre 40 et 67 étudiants). Les effectifs en master 2 sont plus importants ce qui dénote une attractivité des parcours qui attirent au-delà de la mention droit public. Toutefois, les effectifs ne sont pas présentés à l'échelle des parcours ce qui nuit à l'analyse.

Le ratio candidatures/ inscriptions n'est pas indiqué. Les flux étudiants ne sont pas présentés selon un tableau de bord annuel. La mesure de la réussite étudiante est réalisée sans être présentée à l'échelle de chacun des parcours. Aucun élément n'indique si l'analyse des taux de réussite sert à l'amélioration continue des enseignements.

Il existe une évaluation informelle des enseignements réalisée lors des bilans pédagogiques semestriels.

L'existence d'une évaluation des enseignements au niveau de l'UFR est mentionnée mais son contenu et ses modalités ne sont pas précisées.

Le devenir des diplômés fait l'objet d'enquête à 6 mois et à 30 mois sans qu'il soit possible de savoir si l'insertion professionnelle est analysée au regard des objectifs de la formation.

Le nombre de candidatures chaque année n'est pas mentionné.

Résultats constatés

Le master *Droit public* accueille des publics diversifiés essentiellement inscrits en formation initiale et rarement en formation continue (en master 1 aucun étudiant inscrit en FC et seulement un étudiant en master 2 entre 2015-2016 et 2019-2020).

Les effectifs du master *Droit public* sont stables en master 1 (entre 45 et 58 étudiants) comme en master 2 (entre 40 et 67 étudiants). Les effectifs en master 2 sont plus importants ce qui dénote une attractivité des parcours qui attirent au-delà de la mention droit public.

Le taux de réussite aux examens en master 2 sont publiés et sont excellents rapportés au nombre des présents aux examens (en 2018-2019 45 diplômés pour 47 présents aux examens, ces derniers représentant seulement 70 % des inscrits, ce qui laisse penser qu'il y a eu quelques abandons). Les statistiques de réussite ne sont pas présentées par parcours ni par public étudiant (formation initiale ou formation continue).

Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois sont connus. Ils oscillent entre 76 % et 91 % sans être détaillés par parcours et par type d'emploi. Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois sont présentés par parcours avec une hétérogénéité selon les années et les parcours (DIP en 2017-2018 6 étudiants sur 17 ont trouvé un emploi, DIP 2/14 ; en 2018-2019 DIP 2/9 et DIP 5/12). Les flux d'étudiants non diplômés ne semblent pas analysés, les fonctions occupées par les diplômés insérés ne sont pas répertoriées.

Les taux de poursuite d'études ne sont pas indiqués.

Conclusion

Principaux points forts :

- Nombreux enseignements à visée professionnalisante.
- Originalité du parcours DIP.
- Rôle important du Conseil de perfectionnement.
- Bonne initiation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Absence d'ouverture à l'alternance.
- Présence insuffisante des enseignements des langues étrangères.
- Dispositifs assurance qualité peu développés.
- Faible place laissée à l'approche compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

- Le master *Droit public* est un master dont l'attractivité est certaine mais qui gagnerait à être présenté de manière plus lisible au niveau de l'articulation de ses différents parcours. S'agissant d'un parcours à visée professionnelle, il serait bon d'ouvrir à l'alternance. Les perspectives d'évolution de la formation vers une plus grande intégration des langues étrangères et une amélioration du suivi des étudiants diplômés correspondent largement aux points faibles répertoriés. De même, il faudrait donner une plus grande place à des intervenants issus du monde professionnel. L'intégration des blocs de compétences dans la maquette doit être engagée.

MASTER ECONOMIE APPLIQUEE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Economie appliquée* (EA) de l'université d'Angers est une formation comportant trois parcours distincts sur deux ans : le parcours *Ingénierie et Evaluations Economiques* (IEE) qui vise des métiers d'analyse de données et d'évaluation de programmes, le parcours *Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International* (IESCI), préparant aux métiers d'expertise en termes d'extraction et de traitement de l'information économique ; et enfin le parcours *Nouveaux Environnements Economiques et Entrepreneuriat Ethique* (N4E), créé en 2019 et orienté autour des métiers de l'entrepreneuriat et du développement éthique. Les parcours IESCI et N4E sont ouverts à l'alternance par voie de contrat de professionnalisation. La formation est délivrée en présentiel à la Faculté de Droit Economie Gestion à Angers. Il n'y a pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement spécifiés. Les connaissances et compétences à acquérir sont précisées, et sont cohérentes avec les objectifs de la formation et son intitulé, ainsi qu'avec le programme pédagogique annoncé. On s'étonne toutefois que le parcours N4E dispense si peu d'enseignements relevant de la gestion et du management, au vu de son objet, l'entrepreneuriat. Le supplément au diplôme est disponible uniquement pour le parcours IESCI.

Les métiers visés dans les différents parcours sont précisés, et correspondent aux connaissances théoriques et aux méthodes et outils dispensés par la formation dans le champ de la science économique mais aussi dans une moindre mesure dans d'autres disciplines. Toutefois certains débouchés annoncés paraissent relever plutôt de formations davantage spécialisées en informatique ou en gestion et management (par exemple *data scientist*, chargé d'études marketing, etc.). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est mentionnée. Si cette fiche RNCP s'avère adaptée pour le parcours IEE surtout, et le parcours IESCI, c'est nettement moins le cas pour le parcours N4E. Des certifications, pour le parcours IESCI, sont évoquées, sans guère d'autre précision, ce qui est dommage. La poursuite d'études est possible, en doctorat, via l'école doctorale EDGE (École doctorale d'Economie et de Gestion) commune aux universités des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Positionnement dans l'environnement

D'après le document d'autoévaluation mis à disposition, le master *Economie appliquée* de l'université d'Angers n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, ni de la région, grâce à des éléments de différenciation ; le parcours N4E, centré sur l'entrepreneuriat et l'éthique, est considéré comme unique en France et en Europe, mais cette affirmation n'est pas étayée. Globalement, l'analyse du positionnement de la formation n'est pas réellement menée puisqu'aucune autre formation, ni en économie ni dans d'autres disciplines n'est citée en référence.

L'environnement scientifique du master EA est solide. Les enseignants-chercheurs du master font partie principalement du Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (GRANEM, équipe d'accueil n°7456), équipe de recherche pluridisciplinaire rattachée à la Fédération CNRS N° 3435 TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques). Les étudiants du master peuvent effectuer leur stage au sein du GRANEM. D'autres laboratoires de l'université, relevant d'autres disciplines, sont également en appui à la formation.

L'environnement socio-économique est décrit de façon succincte et il n'est pas spécifié si des liens formels avec des entreprises ou des institutions existent. Un club des partenaires de la Faculté, est cité, sans que l'on puisse connaître la composition de ce club, son lien avec la formation et ses apports. Aucune mention n'est faite pour le parcours N4E, de l'inscription dans des réseaux, notamment le réseau PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), ce qui est particulièrement étonnant.

De même, l'existence d'un Bureau des relations internationales à la Faculté gérant les mobilités Erasmus est mentionnée mais aucune coopération internationale n'est affichée, sous forme de conventions ou de partenariats établis. Des collègues venant d'universités étrangères (Canada, USA, Pologne...) réalisent des interventions, sans que l'on en connaisse le cadre ni la place dans le master ; il semble qu'il s'agisse essentiellement de chercheurs invités.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une structure tubulaire : le master EA est composé de trois parcours distincts dès le début du M1, sans tronc commun, ni donc de socle identifié de connaissances et de compétences partagées, même s'il semble que quelques enseignements soient mutualisés. Il apparaît ainsi que le master est constitué de trois parcours indépendants et juxtaposés. Le rattachement du parcours N4E au master d'Economie Appliquée n'en paraît que plus artificiel encore. Les connaissances et compétences délivrées sont cohérentes avec celles annoncées dans la fiche RNCP pour les parcours IEE et IESCI, ce qui est nettement moins le cas du parcours N4E, dont on peut se demander s'il relève réellement de l'Economie Appliquée telle que définie par la fiche RNCP de référence. Les trois parcours dans leur contenu (enseignements fondamentaux et méthodologiques, méthodes quantitatives, outils, activités pédagogiques) préparent les étudiants de manière satisfaisante à des projets professionnels compatibles avec les thématiques de formation, y compris vers les métiers d'enseignement et de recherche.

La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue (FC) ; les effectifs concernés par la FC sont peu nombreux (un auditeur conventionné sur les cinq dernières années ; un à deux étudiants par an en reprise d'études). Les calendriers pédagogiques pour les parcours IESCI et N4E permettent l'accueil d'alternants par voie de contrat de professionnalisation ; toutefois les effectifs concernés sont très faibles (deux en 2015-16, un en 2016-17 et aucun depuis). La formation est dispensée uniquement en présentiel. Aucun aménagement pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières n'est précisé, en dehors des souplesses permises réglementairement par la capitalisation des UE. Aucune information n'est délivrée sur les dispositifs en place ou les effectifs concernés par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

L'approche compétences n'est pas formalisée au-delà de l'identification des blocs de compétences réalisée dans la fiche RNCP nationale. Toutefois les étudiants sont exposés à des situations pédagogiques variées (par exemple les ateliers, l'exercice de gestion de crise, le projet entrepreneurial, etc.) qui concourent à la construction de leurs compétences.

La démarche scientifique est bien présente dans la formation, par l'activité de recherche des membres de l'équipe pédagogique, les contenus, notamment méthodologiques et de techniques quantitatives, mais aussi avec différents travaux menés par les étudiants leur permettant de s'initier à la recherche. Un mémoire peut se substituer aux stages de M1 comme de M2.

La professionnalisation des étudiants est assurée par les stages, donnant lieu à soutenance. EN M1, un stage de deux mois est possible (remplacé par un projet entrepreneurial en parcours N4E), et en M2 le stage est de quatre à six mois. Selon les années, d'après les données communiquées par l'université, entre 6 % et 53 % des étudiants de M1 réalisent un stage, et entre 43 % et 76 % en M2 ; les autres réalisent des mémoires, sans que l'on sache s'il s'agisse d'un choix actif vers la recherche, ou d'une solution à défaut d'avoir cherché et trouvé un stage. Le suivi des stages (ou des mémoires de substitution) n'est pas précisé, contrairement à celui des mémoires de recherche. Les étudiants sont accompagnés dans la recherche de stage et la définition du projet professionnel par un service de l'Université dédié à l'orientation et l'insertion professionnelle, et des manifestations proposées par le club des partenaires de la Faculté.

Hormis le cours d'anglais économique en première année de master, quelques enseignements (quatre en tout sur les trois parcours en deux ans) sont assurés en anglais, ainsi que des conférences réalisées par des professeurs invités. Des supports pédagogiques peuvent être proposés en anglais. Il n'est pas évoqué de certification. Les mobilités sortantes sont extrêmement faibles : 4 en quatre ans pour tout le master (dont trois stages en M2). Le faible niveau de préparation à l'international proposé par le master peut surprendre, notamment pour le parcours Ingénierie et Evaluations Economiques (IEE) et surtout le parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International (IESCI).

Quant au numérique, les logiciels spécialisés sont largement présents dans les parcours IEE et IESCI, de par le contenu et l'objectif de ces formations. Les modalités pédagogiques intègrent également les outils numériques devenus courants (plateforme Moodle pour la mise à disposition de ressources numériques, Teams, Zoom à l'occasion de la crise sanitaire).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas explicitement présente au-delà d'un cours de philosophie économique commun aux trois parcours, ce qui pose problème dans les parcours IEE et IESCI compte tenu de l'objet de ces formations (traitement de données, intelligence économique). Un outil anti-plagiat est mis en place et porté à la connaissance des acteurs de la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master EA paraît de prime abord équilibrée, car elle compte pour 60% des enseignants-chercheurs essentiellement en sciences économiques et quelques enseignants, et pour 40% des professionnels. Il est dommage que l'équipe pédagogique intègre si peu d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion (1, pour 15 heures de cours sur tout le master), notamment pour le parcours N4E, ou pour assurer les enseignements relevant de cette discipline, par exemple le marketing (IEE, IESCI). Les professionnels assurent environ 20 % des volumes horaires, ce qui peut être considéré comme juste suffisant. Il est dommage par ailleurs qu'aucun détail les concernant ne soit connu (type d'activité professionnelle, enseignement assuré...). Aucune information n'est disponible sur la sensibilisation éventuelle de l'équipe pédagogique à l'approche par compétences.

Des responsables de parcours et de mention sont désignés, mais aucune information n'est délivrée sur leurs rôles et responsabilités ni leur éventuelle coordination. Des commissions pédagogiques, à la composition et au rôle inconnus, se réunissent deux fois par an à l'issue du jury. Le conseil de perfectionnement comprend des étudiants et la totalité des intervenants universitaires et professionnels de la formation, ainsi qu'un personnel administratif, mais pas de professionnels extérieurs. La formation semble disposer de moyens administratifs adéquats.

Aucune information n'est délivrée concernant le jury de diplôme. Peu de détails sont disponibles concernant l'évaluation des connaissances et des compétences, en dehors du fait que les dates d'examen, de jurys, règlements d'examen et modalités de contrôle de connaissances sont mise à disposition sur internet et présentées à la rentrée.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs étudiants font l'objet d'un suivi par la Direction du Pilotage et de l'Evaluation de l'Université, ainsi que la réussite des étudiants, et les informations pertinentes sont disponibles. En revanche ces données sont très peu commentées. Les modalités et critères de recrutement dans le master, à part la simple mention de l'application e-candidat, sont inconnus. Quant à l'attractivité de la formation, elle est mesurée par le taux de sélectivité (rapport des candidatures acceptées à la totalité de celles soumises).

Le taux d'insertion des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle est connu à 6 mois et à 30 mois, mais seuls quelques résultats synthétiques de l'enquête à 30 mois sont disponibles. Là encore, il est dommage qu'aucun élément d'analyse ne soit communiqué.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont inconnues. Seules quelques rares données sur l'évaluation des formations sont disponibles (taux de participation, charge hebdomadaire estimée de travail personnel, note globale de satisfaction), mais aucun élément d'analyse n'est produit.

Le conseil de perfectionnement existe et se réunit une fois par an. Aucune autre information n'est délivrée quant à son activité, et il est donc totalement impossible d'évaluer le fonctionnement de ce conseil et sa contribution effective (analyses, pistes d'améliorations) au pilotage du master, ni si le produit de ses réflexions fait l'objet d'une communication à d'autres instances.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants ont enrayé leur baisse et sont globalement en hausse depuis 2017-18 et 2018-19, et ont ainsi retrouvé leur niveau de 2013-14. Ils se caractérisent par leur irrégularité et leur fragilité au niveau des parcours (10 à 12 étudiants en moyenne par année et par parcours). Il n'y a pas d'information sur l'origine de diplôme ou d'établissement des candidats ni des étudiants inscrits. La forte proportion d'étudiants étrangers (65 % en 2018-19) n'est pas commentée, ce qui est dommage car il est difficile de savoir si cela est le résultat d'une politique active de recrutement à l'international ou d'un manque d'attractivité auprès d'étudiants issus de cycles licence en économie de l'Université d'Angers ou d'ailleurs en France. Le taux de sélection varie autour de 40 à 45%, ce qui dénote une attractivité moyenne compte tenu des probables multicandidatures.

Il est constaté un taux de réussite de l'ordre de 80 %, sauf en 2017, où ce taux a atteint 88 % ; ces taux sont relativement faibles pour un master. Le taux des présents à l'examen est quant à lui stable à l'exception de la

dernière année disponible (2018-19), avec un taux d'abandon relativement élevé sans que cela ne soit commenté.

L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés n'est pas menée. L'information communiquée consiste en quelques données sur les enquêtes à 30 mois dont la plus récente concerne la promotion 2014-15, qui montrent une insertion variable à 30 mois (de 52 à 95 %), mais ne permettent guère d'en apprécier la qualité en termes d'adéquation, de niveau d'emploi et de rémunération. Il est dommage que la poursuite d'études en doctorat ne soit pas analysée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des programmes pédagogiques cohérents avec les objectifs de formation.
- Un environnement recherche solide et bien identifié.
- Une pédagogie active dans le nouveau parcours N4E.

Principaux points faibles :

- Des efforts de professionnalisation encore insuffisants (stages, insertion professionnelle, partenariats, réseaux).
- Des dispositifs qualité dont il est très difficile d'évaluer la contribution au pilotage.
- Des effectifs par parcours fragiles.
- Un parcours N4E qui paraît artificiellement rattaché au master EA.
- Une faible ouverture à l'international pour le parcours IESCI.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master EA propose des parcours bien construits et cohérents, quoique cloisonnés. L'ancrage scientifique du master est solide. Le nouveau parcours N4E est intéressant en ce qu'il est porteur, au sein du master, de modalités pédagogiques plus dynamiques sollicitant davantage l'implication des étudiants dans leur formation. Il est dommage toutefois qu'un socle commun de compétences ne soit pas identifié, pour donner une forme d'unité et de cohérence à cette mention de master dont les parcours, en dépit de leurs effectifs fragiles, se différencient totalement dès le début de formation, et paraissent ainsi juxtaposés. Il conviendrait également de formaliser davantage les liens de la formation avec le monde socio-économique, ce qui pourrait utilement développer les stages proposés, et même l'alternance. L'alternance n'est accessible qu'en contrat de professionnalisation ; il conviendrait d'élargir à l'apprentissage, au vu des évolutions réglementaires récentes. Le parcours N4E gagnerait à s'inscrire dans le réseau Pépite et tisser des liens avec les autres masters en entrepreneuriat, et à assumer davantage la dimension gestion management de l'entrepreneuriat, en intégrant des enseignants-chercheurs en gestion dans l'équipe pédagogique. Il conviendrait de renforcer davantage l'approche par compétence, et de renforcer les préparations aux certifications (langues, logiciels spécialisés). L'ouverture à l'international semble très faible dans des parcours où elle est possible et pertinente (IEE) et même nécessaire (IESCI).

Enfin, le master gagnerait beaucoup à renforcer la démarche d'amélioration continue, dont les effets ne sont guère appréciables jusqu'à présent, avec notamment une implication plus identifiable du conseil de perfectionnement dans le pilotage de la formation.

MASTER FINANCE

Etablissement:

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Finance* propose une approche pluridisciplinaire qui permet à la fois l'acquisition de compétences transversales (économie, gestion et droit) et des compétences spécifiques aux emplois dans le secteur Banque Finance Assurance. Après une première année de master (M1) commune, la formation présente deux parcours déclinés en deuxième année de master (M2) : un parcours Services financiers aux entreprises (SFE) et un parcours *Law and Finance* (L&F).

Le parcours SFE est dispensé en français en formation initiale (FI) et en formation continue. (FC) et destine ses diplômés aux métiers de la banque de détail et d'investissement : analyste crédit, chargé de clientèle "professionnelle", chargé d'affaires entreprises.

Le parcours L&F est proposé intégralement en anglais et uniquement en FI avec deux universités partenaires (Macerata en Italie et Torun en Pologne) pour permettre l'obtention d'un triple diplôme. Il forme aux métiers relevant des services d'analyse et de conformité des différents intermédiaires financiers (banques, sociétés de gestion) : analyste de risques financiers, chargé de conformité, stratège. Dans ce parcours, les étudiants effectuent des semestres dans les trois universités partenaires.

Le master est dispensé en présentiel sur quatre semestres à l'École supérieure d'économie et de management des patrimoines (ESEM) de la Faculté de droit d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. Il est ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il ne fait pas l'objet de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et accessibles aux étudiants et parties prenantes (site Internet, présentations aux portes ouvertes, forums, interventions des anciens étudiants, sessions d'informations...). Les connaissances et compétences visées sont en adéquation avec la finalité de la formation.

Le parcours SFE aborde de manière concrète les métiers de la banque et les compétences attendues sont claires : identifier les besoins financiers des entreprises, identifier les risques financiers, maîtriser l'environnement économique et juridique des entreprises et des institutions financières. Il est clairement mentionné dans le supplément au diplôme que les diplômés de ce master n'ont pas vocation une poursuite d'études en doctorat. La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) n'est pas disponible. La formation propose l'accès à une certification professionnelle (certification AMF, Autorité des Marchés Financiers).

Le parcours L&F est de création plus récente (2018). Il permet d'accéder à des emplois dans les organismes de régulation financière nationaux (Autorité des Marchés Financiers) ou internationaux. Ce parcours ne prévoit pas de stage professionnel qui est remplacé par un travail universitaire sur un thème qui relève de la réglementation ou de l'innovation financière. Les étudiants peuvent néanmoins réaliser un stage dans une structure de réglementation adéquate. Ce parcours permet une poursuite des études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Finance* est la seule de ce type au sein de l'Université d'Angers et deux universités du Grand Ouest se positionnent sur des niches complémentaires (Caen et Nantes). Elle se distingue par son parcours *Law and Finance* qui est unique en France.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicite dans la mesure où les membres de l'équipe pédagogique sont rattachés au Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (GRANEM, EA 7456, attachée à la Fédération CNRS n°3435 TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), pour les enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion et sciences économiques et au laboratoire Jean Bodin (EA 4337 du CNRS) pour les EC en sciences juridiques. Les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement et s'inscrivent dans les axes prioritaires des laboratoires concernés (axes Patrimoine entrepreneurial et Cohésion sociale et justice du centre Jean Bodin ; axe Mutations stratégiques risques et soutenabilité financière pour le GRANEM).

Les liens avec les milieux socio-économiques sont formalisés ce qui est appréciable. Il existe ainsi des conventions (Crédit Agricole Maine Anjou) et de multiples partenariats (Observatoire des métiers de la banque, Fédération Bancaire des Sociétés d'assurance, École supérieure de la Banque...) qui favorisent l'insertion professionnelle dans le parcours SFE.

Au niveau international, des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec des établissements étrangers. En plus des partenariats spécifiques du parcours L&F, la formation bénéficie des partenariats internationaux de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) droit économie gestion (DEG). Le parcours SFE est moins concerné par la mobilité des étudiants à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres : le M1 est commun aux deux spécialités et durant cette première année, des cours d'anglais sont assurés pour préparer au choix éventuel vers la spécialité L&F, et deux parcours de M2 proposent les spécialisations. Elle intègre de manière satisfaisante le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation intègre bien les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en proposant des mécanismes de VAE (parcours SFE) et n'est pas ouverte à la formation à distance (FOAD).

L'Université d'Angers propose des dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières sur le site d'Angers. L'approche par compétences n'est pas encore développée et demeure au stade de projet.

La formation prévoit des périodes d'expérience professionnelle sous la forme de stages obligatoires de longue durée en M1 et M2 mais le stage de demeure optionnel en L&F. Les stages font l'objet d'une convention de stage et donne lieu à une évaluation. Les étudiants bénéficient du réseau de l'ESEMAP et participent à des journées de stage *dating*.

La présence des Enseignant-chercheurs (EC) dans l'équipe de formation (particulièrement en deuxième année L&F) garantit un fort lien avec la recherche qui a pour ambition de permettre des poursuites d'étude en doctorat. La formation mobilise des moyens numériques traditionnels (utilisation de la plateforme Moodle de manière intense, support de cours, organisation des devoirs et des examens en ligne). La formation peut ponctuellement se dérouler en visioconférence (flux direct) ou en flux différé (plateforme Panopto).

La validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures sont proposées pour l'obtention du diplôme dans le parcours SFE, mais n'ont pas encore été utilisés pour le parcours L&F. L'internationalisation de la formation est très forte dans le parcours L&F qui recrute principalement des étudiants des universités partenaires.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique notamment dans le cadre de la réalisation du mémoire. Les informations et outils en la matière sont bien mis à disposition des étudiants et enseignants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. Sont présents des EC, des professeurs invités étrangers, des enseignants et des professionnels. En M1, la part des EC et des enseignants est d'environ 60 % des heures d'enseignement, le reste des heures d'enseignement étant assuré par des enseignants vacataires issus des partenariats sociaux économiques de la formation. En M2, la part des EC est de 22,7 % pour le parcours SFE ce qui apparaît extrêmement faible et de 82,3 % pour le parcours L&F. Les charges d'enseignement assumées par les EC sont cohérentes et leur représentation dans l'équipe pédagogique est satisfaisante.

Le pilotage de la formation est assuré par un EC en sciences économiques ce qui est cohérent avec le principal domaine couvert. De plus, celui-ci est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en cohérence avec les finalités du parcours L&F (poursuite possible d'études en doctorat). L'équipe pédagogique se réunit régulièrement. Un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation est spécifique à la formation, sans qu'y soit mentionnée la présence de l'équipe administrative. Il n'est pas mentionné si ce conseil de perfectionnement est unique pour la mention. Il est à noter qu'en raison des pratiques différentes entre les universités étrangères partenaires du parcours L&F, la remontée des résultats en provenance des partenaires étrangers peut générer des délais, la scolarité rencontre des problèmes pour obtenir les résultats des évaluations des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances, de seconde chance, de constitution et de fonctionnement des jurys, les règles d'affectation des crédits internationaux sont classiques. Elles sont portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

La réussite et le devenir des étudiants sont connus et font l'objet d'enquêtes réalisées par l'Université d'Angers (enquêtes d'insertion à 6 mois et 30 mois). L'information pourrait être plus détaillée. La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur une enquête d'insertion des étudiants de SFE.

Le recrutement des étudiants qui intègrent le triple diplôme (parcours L&F) est réalisé par les universités étrangères. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une réflexion pour attirer des étudiants français dans ce parcours (l'anglais est renforcé en première année, mais cela reste insuffisant pour recruter des étudiants français en seconde année dans le parcours L&F). L'évaluation de la formation est réalisée au niveau de la Faculté, mais ses modalités ne sont pas clairement présentées.

Résultats constatés

Les informations relatives aux candidatures ne sont disponibles et il est difficile de juger de l'attractivité de la formation, néanmoins elle a accru ses effectifs : 12 diplômés en 2015-16 et 34 diplômés en 2019-20. Cet accroissement est attribuable à la création du parcours L&F, et donc à des flux d'étudiants en provenance des universités étrangères. Il faut regretter que la mobilité sortante des étudiants français soit quasi nulle. Cet indicateur montre que le parcours L&F est peu attractif pour les étudiants français et que celui-ci accueille principalement des étudiants étrangers. Le taux de réussite est élevé et satisfaisant. Avant la création du parcours L&F, le taux de réussite était de 100 % en M2. Après la création du parcours L&F, ce taux a chuté (86 % en 2017-18 et 82,94 % en 2018-2019). Il semblerait que les étudiants étrangers rencontrent des difficultés pour valider leur année.

Concernant l'insertion professionnelle, il est regrettable que l'information disponible ne présente que les taux d'insertion excellents pour SFE (90 % à 30 mois) sans mentionner la nature des emplois occupés par les diplômés ni son adéquation avec les objectifs de la formation. Par ailleurs, aucune information n'est disponible sur les inscriptions en doctorat à l'issue du parcours L&F.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le parcours L&F orienté recherche est ambitieux avec la délivrance d'un triple diplôme en anglais.
- Le parcours SFE est reconnu et les étudiants bénéficient d'une très bonne insertion professionnelle.
- Le contenu transversal de la formation (Droit, Économie, Finance).

Principaux points faibles :

- Le parcours L&F est complexe à organiser et nécessite une lourde charge de travail.
- L'approche par les compétences est mentionnée, mais n'est pas encore formalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Finance de l'Université d'Angers fonctionne de manière satisfaisante et offre une bonne insertion à ses diplômés, notamment dans le parcours SFE, grâce à des relations étroites avec le monde professionnel de la banque. La formation repose sur une équipe pédagogique équilibrée. La formalisation de l'approche par les compétences dans les deux parcours doit être rapidement finalisée comme cela est mentionné. Il est regrettable que le parcours L&F recrute très peu d'étudiants français. Aussi, il est important d'engager une réflexion pour développer l'attractivité de ce parcours. De manière plus générale, il existe des pratiques très différentes entre les universités partenaires de ce parcours. Il est recommandé de mettre en place des procédures permettant d'améliorer, dans la mesure du possible, l'homogénéité des pratiques (afin de faciliter la coordination). Pour autant, ce parcours de niche est pertinent dans un contexte réglementaire en pleine évolution nécessitant de développer des compétences transversales en droit et en finance.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de l'université d'Angers est une formation en deux ans ayant comme objectif l'accès aux métiers à responsabilité relevant de la fonction Ressources Humaines, dans tout type d'organisation en contexte évolutif ou innovant. Le master contient un seul parcours, sans intitulé en première année de master (M1), et dénommé *Ressources Humaines et Organisations Innovantes* (RHOI) en deuxième année de master (M2). Le master GRH est offert en formation initiale classique en première année ; en deuxième année, il se déroule en alternance, par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il est ouvert à la formation continue. Rattaché à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers, il se déroule en présentiel à Angers. Il n'existe pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Gestion des ressources humaines* sont clairs, communiqués et connus des étudiants. Les contenus, les méthodes pédagogiques ainsi que les modalités d'évaluation de la formation sont en cohérence avec les compétences et connaissances visées, ainsi qu'avec les débouchés affichés. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits ; le master permet également la poursuite d'études en vue de la préparation d'un doctorat. Il n'y a pas de supplément au diplôme. En revanche, la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est accessible, bien renseignée et portée à la connaissance des étudiants ; la formation s'inscrit en cohérence avec cette fiche nationale commune à plusieurs universités.

Positionnement dans l'environnement

Le Master *Gestion des ressources humaines* de l'Université d'Angers affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'IAE d'Angers, mais aussi plus largement dans la région Pays de Loire. D'autres formations similaires existent : un autre master en GRH, plutôt généraliste, à l'Université de Nantes, un master en *Economie du travail et ressources humaines* à l'Université du Mans, et enfin, à Angers même, un master GRH proposé par l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) orienté vers l'ingénierie des ressources humaines ou les activités de conseil et coaching ; ces formations n'entrent pas en concurrence directe avec le master GRH de l'UA, davantage orienté vers le management en contexte changeant ou innovant.

L'environnement scientifique du master est solide. En effet, la formation est principalement adossée au GRANEM (*Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management*, équipe d'accueil n°7456 rattachée à la Fédération de Recherche n°3425 du CNRS Travail, Emploi et Politiques Publiques). Le GRANEM regroupe les enseignants chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion de l'Université d'Angers et comprend trois pôles dont l'un, Environnement, Alimentation, Santé et Travail auquel est rattaché spécifiquement le master GRH. Deux autres laboratoires sont à l'appui du master : le Centre Jean Bodin (équipe d'accueil n°4337), en sciences juridiques, et le Laboratoire Angevin de Mécanique, Procédés et innovAtions (LAMPa, équipe d'accueil n° 1427) du campus Arts et Métiers d'Angers, qui conforte la dimension innovation du master GRH via les interventions de plusieurs enseignants-chercheurs dans la formation. Au total cet environnement scientifique stimulant enrichit la formation et ouvre la voie vers la recherche universitaire.

La présence des milieux professionnels est forte, et se concrétise par des interventions et activités pédagogiques, une participation au pilotage de la formation, et l'alternance en deuxième année. Des liens stables sont établis avec de nombreuses entreprises, et en particulier trois, mais il n'est pas mentionné de partenariats formalisés. De nombreux intervenants professionnels font partie de l'équipe pédagogique. L'association des étudiants du master entretient les liens avec les anciens, ce qui concourt au développement du réseau de professionnels du master.

Quant aux partenariats académiques avec des institutions d'enseignement supérieur à l'étranger, ils apparaissent nombreux au niveau de l'IAE d'Angers et contribuent à offrir des possibilités de mobilité sortante

aux étudiants, sans que l'on sache si des liens sont tissés plus spécifiquement entre certaines institutions et le master GRH.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est simple, avec un seul parcours en première année comme en deuxième année. La maquette pédagogique est présentée avec clarté, et comporte en première des éléments de tronc commun avec une autre mention de master *Marketing* autour du thème de l'innovation et de l'entrepreneuriat, mais aussi en termes d'outils et méthodes en management. D'abord assez généralistes, les enseignements se spécialisent progressivement vers les ressources humaines au cours de la formation : la première année comprend le tronc commun et le parcours de spécialisation en management des ressources humaines ; la deuxième année est marquée par un approfondissement vers des questions managériales et organisationnelles et les contextes innovants (Conditions psychologiques et organisationnelles de l'innovation, Management de la complexité, Accompagnement du changement, Négociation sociale, Management agile, Coaching de projet, etc.). Les programmes proposés sont cohérents avec le socle de connaissances et de compétences énoncé dans la fiche RNCP.

La formation est assurée en alternance en deuxième année et tous les étudiants sont sous contrat, de professionnalisation (CP) ou d'apprentissage. La formation est également ouverte en formation continue, en reprise d'études ou sous convention hors CP, ce qui concerne une à deux personnes chaque année. La formation, hormis quelques cours, n'est pas proposée à distance. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont clairement explicités concernant les personnes en situation de handicap : Relais handicap, Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH), référent handicap à l'IAE. Le nombre de personnes qui ont pu être concernées n'est pas connu. Quant aux processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ils concernent un étudiant par an en moyenne.

La réflexion est très avancée sur les compétences délivrées par la formation, via le contenu des enseignements, la diversité des modalités d'apprentissage, des situations pédagogiques et des méthodes d'évaluation. Il est dommage que cette réflexion, très intéressante, ne soit pas mise en valeur dans une approche compétences explicitée et formalisée. Celle-ci est toutefois en projet, ce qui est particulièrement pertinent, et commencera par la mise en visibilité des blocs de compétences.

La formation intègre la démarche scientifique. Ainsi, au-delà des enseignements académiques, les étudiants suivent des enseignements en méthodologie de la recherche et de techniques qualitatives et quantitatives en M1. Une option à chaque semestre permet d'approfondir la méthodologie de la recherche pour les étudiants qui le souhaitent. En M2, un mémoire doit être réalisé par les étudiants sur un niveau d'exigence académique, impliquant le traitement d'une problématique s'appuyant sur des éléments de recherche académique. Enfin, les étudiants suivent, avec présence obligatoire, divers séminaires ou conférences organisés par ailleurs (IAE, laboratoires...) qui pourraient les concerner. Cependant il n'est pas fait mention de la possibilité d'effectuer un stage au sein d'un laboratoire. Les étudiants intéressés peuvent candidater au master Métiers du conseil et de la recherche.

Les compétences transversales sont bien développées par la formation. Le master fait une large place à l'innovation, au changement, à la conduite de projet, au management d'équipe, à la dynamique de groupe, au travail collaboratif, etc. La formation propose également aux étudiants des groupes de projets menés en partenariat avec des entreprises cibles pour des missions spécifiquement RH. L'objectif pour ces étudiants est de conduire un projet RH en totale autonomie en prenant appui sur des outils d'entrepreneuriat, d'innovation, de gestion de projet appréhendés en M1 et en M2. En fin de mission, des préconisations RH sont effectuées par ces équipes pour l'entreprise. Ces activités permettent à la formation d'apporter une valeur ajoutée concrète et mesurable en termes d'adaptabilité et de contribution des étudiants en situation professionnelle. Par ailleurs, un stage de quatre mois doit être effectué en première année, et la deuxième année se réalise obligatoirement sous le statut d'alternant (CP, apprentissage) ou en formation continue (hors CP) ; les deux sont encadrés donnent lieu à réalisation d'un écrit (note de synthèse en M1, mémoire en M2 avec soutenance). Les étudiants sont bien soutenus dans la recherche de stage ou d'alternance, puisqu'ils bénéficient de la présence à l'IAE d'un chargé de mission entreprises, et d'un chargé de mission formation continue ainsi que d'un relais administratif au Centre de Formation des Apprentis (CFA) interuniversitaire ; ils peuvent aussi accéder aux offres de stage et d'emploi sur la plateforme « Ip'Oline » et aux données fournies par le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) de l'Université d'Angers.

Les étudiants du master GRH ne sont pas spécifiquement préparés à l'international ; ils sont néanmoins préparés pour la certification TOEIC (Test of English for International Communication), et peuvent bénéficier d'une mobilité sortante même si très peu y recourent (deux seulement sur quatre années universitaires).

L'utilisation du numérique est bien développée, et conforme aux usages désormais répandus. Une plateforme Moodle est utilisée, ainsi que d'autres outils numériques (Teams, Panopto...) ; quelques cours ont lieu à distance (en dehors de toute situation de crise sanitaire). Des salles informatiques sont disponibles, ainsi qu'une salle collaborative pour des pratiques pédagogiques innovantes. La formation intègre aussi le digital dans ses contenus (cours RH et Digital, cours Analytique RH et Big Data, etc.).

Enfin, concernant l'éthique, et l'intégrité scientifique, elles sont traitées selon les normes devenues courantes : les étudiants signent un engagement de non-plagiat pour les dossiers, rapports et mémoires qu'ils réalisent, et ceux-ci sont analysés par un logiciel de détection anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, relativement restreinte, est globalement bien équilibrée et comprend 13 enseignants-chercheurs dont huit en sciences de gestion, des enseignants (3) et des intervenants professionnels (environ 15). Parmi les huit enseignants-chercheurs en sciences de gestion, trois seulement sont spécialistes des ressources humaines. Les intervenants professionnels sont nombreux et assurent 30 % des volumes horaires en M1, et 55 % en M2. Ils assurent des conférences, et des enseignements. Une liste est disponible donnant les noms de ces intervenants ainsi que les cours confiés, mais il est dommage qu'aucune information sur leur qualité (poste, fonctions, employeur...) ne soit donnée.

Les responsabilités pédagogiques sont claires. Des réunions rassemblant l'équipe pédagogique se tiennent régulièrement (deux fois par an). Des délégués étudiants sont élus par leurs pairs, et font le lien avec les responsables pédagogiques, et l'administration. Le conseil de perfectionnement est en place de longue date et réunit annuellement les parties prenantes (enseignants universitaires, intervenants extérieurs et étudiants) ; la présence d'un personnel administratif n'est pas précisée. Il joue un rôle actif en proposant des modifications dans l'offre de formation, qui sont mises en œuvre.

La constitution du jury de diplôme, l'évaluation des connaissances et des compétences n'appellent pas de commentaires particuliers, et se réalisent selon les règles de l'Université ; elles sont connues et portées à la connaissance des étudiants par différentes voies (présentation à la rentrée, mise à disposition des documents par voie d'affichage et sur internet, etc.).

Quant aux certifications, elles se limitent au domaine des langues : l'anglais (TOEIC), mais aussi le français (certification Voltaire).

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs inscrits à la formation sont suivis par la Direction du Pilotage et de l'Évaluation (DPE) de l'université, y compris qualitativement (alternance, formation continue, étrangers, boursiers...), et sont publiés. Le dispositif de recrutement est connu : les étudiants sont recrutés après examen d'un dossier déposé sur e-candidat et après entretien ; le score IAE Message est requis. L'attractivité du diplôme est mesurée par le rapport des dossiers déposés au nombre de places dans la formation (ratio de 10) et est jugée forte par les responsables de formation. Les taux de réussite sont calculés et publiés par la DPE.

Les enquêtes d'insertion sont menées également par les services centraux de l'université et rendues disponibles à toutes les parties prenantes. L'équipe pédagogique affine la collecte de l'information d'un point de vue qualitatif, à l'occasion des cérémonies de remise des diplômes, des liens avec les *alumni*, et via les réseaux sociaux, et peut suivre ainsi les évolutions de carrières des diplômés.

Des évaluations de la formation sont menées par la DPE, mais les résultats disponibles sont très succincts et ne permettent pas d'évaluer en quoi ces enquêtes permettent de nourrir l'analyse du conseil de perfectionnement. De plus les taux de participation sont très faibles. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements.

Le conseil de perfectionnement fonctionne depuis au moins dix ans, et contribue par son analyse et ses propositions à l'amélioration continue de la formation. De plus, l'IAE d'Angers se soumet aux obligations et critères de la certification QUALICERT, démarche qualité obligatoire pour faire partie du réseau IAE France, ce qui contribue à consolider la démarche d'amélioration continue de l'IAE et de ses formations.

Résultats constatés

L'attractivité du diplôme est élevée, et se manifeste par une sélectivité importante (dix dossiers déposés pour un candidat retenu). Les effectifs sont stables, entre 15 et 20 par promotion, la réussite excellente (100 %) et les abandons rares. Le nombre d'étudiants inscrits en formation continue hors CP est réduit (en moyenne un par

an) mais l'alternance est très bien développée puisque la totalité des autres étudiants est en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, en seconde année. L'origine des étudiants candidats ou recrutés n'est en revanche pas connue (diplôme, établissement). Il aurait été intéressant de connaître la part des étudiants provenant d'autres filières ou établissements que la licence *Economie Gestion parcours Gestion*, option GRH.

D'après les informations disponibles, l'insertion professionnelle immédiate (3 mois ou moins après la sortie de diplôme) est de 60 %, et 20 % des alternants sont recrutés dans l'entreprise où ils ont effectué leur contrat de professionnalisation. L'insertion professionnelle à 30 mois est excellente avec un taux de 100 % sur plusieurs années, et les emplois occupés sont en adéquation en niveau et en fonctions avec les objectifs de la formation, même une information plus détaillée sur ce point aurait été bienvenue. La poursuite d'études en doctorat n'a été choisie par aucun étudiant ces dernières années.

Conclusion

Principaux points forts :

- × Une formation attractive, et caractérisée par d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- × Une formation ouverte en alternance et bénéficiant de liens forts avec les milieux socio-professionnels.
- × Des modalités et activités pédagogiques bien diversifiées concourant à des mises en situation variées et à la construction des compétences des étudiants.

Principaux points faibles :

- × Une absence d'évaluation des enseignements.
- × Une équipe pédagogique insuffisamment ancrée dans le champ de la RH.
- × Une approche par compétences présente mais encore insuffisamment formalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des Ressources Humaines* de l'université d'Angers est une formation attractive, bien conçue et bien ancrée dans les milieux professionnels, et qui se caractérise par une insertion professionnelle particulièrement élevée.

Il est dommage néanmoins, pour un master en *Gestion des ressources humaines*, que la démarche compétences, pourtant bien présente, ne soit pas plus lisible. Cela passe par une indispensable formalisation de l'approche par compétences et donc, en premier lieu, par une identification nette des blocs de compétences. Celle-ci est envisagée par les responsables de formation, ce qui est pertinent, et c'est d'ailleurs la seule perspective dressée lors de l'autoévaluation.

La démarche qualité pourrait également être améliorée, par la mise en route de l'évaluation des enseignements, et par un suivi formalisé plus fin de l'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique paraît insuffisamment ancrée dans le champ des ressources humaines, et il conviendrait d'y remédier car cette faiblesse ne peut être contrebalancée par la présence d'intervenants professionnels, dont par ailleurs on souhaiterait connaître les fonctions exercées.

Enfin, au vu de l'absence constatée de poursuite d'études en doctorat, une réflexion pourrait être engagée sur les efforts à réaliser pour sensibiliser les étudiants sur les métiers du conseil et de la recherche.

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le Master mention *Gestion des Territoires et Développement Local* (GTDL) est une formation en deux ans présentant un seul parcours, *Chargé de Développement Entreprises et Territoires* (CDET). Il a été créé en cours de contrat à la rentrée 2019. Pluridisciplinaire, et basé surtout sur la géographie et l'économie, mais aussi la gestion, il vise à former des experts, chargés de mission ou d'études, en aménagement du territoire et développement local. Il vise également la poursuite d'études en doctorat. Organisé selon le calendrier de l'alternance, le master accueille un public mixte d'étudiants en formation initiale classique mais aussi en alternance (contrats de professionnalisation, et contrats d'apprentissage) ainsi que d'auditeurs de formation continue. Rattachée à deux Facultés, Droit Economie Gestion (DEG), et Lettres Langues et Sciences Humaines (LLSH), la formation se déroule en présentiel sur le site d'Angers. Il n'existe pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs pédagogiques du master sont clairement identifiés, et correspondent bien aux débouchés professionnels et de poursuite d'études doctorales annoncés. Le programme d'enseignements et d'activités pédagogiques, pluridisciplinaires autour principalement de la géographie, des sciences économiques et des sciences de gestion est tout à fait cohérent avec ces objectifs, et permet l'acquisition des compétences requises en termes de diagnostic territorial, de pilotage de projet, d'animation de réseaux et de management. Le supplément au diplôme est bien renseigné.

Les objectifs en termes de débouchés professionnels sont en correspondance avec le programme des enseignements. Par ailleurs, la poursuite d'études est possible, vers la préparation d'un doctorat, en géographie, en sciences économiques ou en sciences de gestion. Il n'est pas fait mention de certification professionnelle. Quant à l'inscription au répertoire national de certifications professionnelles (RNCP), une fiche RNCP nationale existe pour le master GTDL et est indiquée aux étudiants même si l'Université d'Angers n'y est pas mentionnée.

Positionnement dans l'environnement

Dans le contexte national, d'autres formations en gestion des territoires et développement local existent, mais le master GTGL de l'université d'Angers se distingue par son positionnement centré sur le design des politiques publiques et d'aménagement, les nouveaux modes de collaboration (par des plateformes notamment), les possibilités offertes par le "big data" et l'innovation managériale.

La formation est adossée à deux laboratoires de recherche : le GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management ; équipe d'accueil n°7456) accueillant des enseignants et chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion ; et le laboratoire ESO (Espace et Société, Unité Mixte de Recherche CNRS 6590) accueillant des enseignants et chercheurs en géographie. Ces adossements sont cohérents, d'autant plus que des correspondances claires sont montrées avec certains axes de recherche de ces laboratoires, ce qui est tout à fait appréciable. En revanche, il est dommage qu'il ne soit pas fait mention des Écoles doctorales de rattachement en cas de poursuite d'études vers le doctorat.

La formation bénéficie d'un fort ancrage territorial, comme l'atteste la présence de nombreux partenaires de la formation (Agence d'urbanisme de la Région d'Angers...), dont certains présents en amont de la création du diplôme, et de tous acteurs du territoire (conseil départemental, chambre de commerce et d'industrie, Caisse des dépôts, entreprises privées, acteurs de l'économie sociale et solidaire, etc.). Ce master récent faisant suite à un autre master fermé en 2018, il bénéficie d'un réseau déjà fort d'anciens étudiants et de partenaires.

La formation, très récente, ne bénéficie pas encore de partenariats à l'international avec d'autres établissements d'enseignement supérieur. Des réflexions sont en cours pour développer des partenariats ciblés avec le Québec (projet sur la valorisation des bâtiments) et la Roumanie (à l'occasion d'un programme de recherche impliquant des enseignants chercheurs, sur les industries créatives et leur contribution au développement territorial urbain).

Organisation pédagogique de la formation

Le master ne compte qu'un seul parcours. La première année de master (M1) a ouvert en 2019-20 et la deuxième année de master (M2) en 2020-2021. Elle est organisée sur les deux années selon le rythme de l'alternance (deux semaines à l'Université, deux semaines en milieu professionnel), permettant ainsi les stages longs en alternance, ainsi que –ce que, curieusement, le supplément au diplôme n'indique pas - l'accueil d'étudiants en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, et enfin des auditeurs de formation continue ; ces derniers peuvent suivre la totalité de la formation, ou certains modules selon les cas. A cet égard, un projet intéressant de création d'un diplôme universitaire adossé au master est mentionné. La formation n'est pas conçue pour être suivie en distanciel hors circonstances exceptionnelles, l'acquisition des compétences visées nécessitant de l'interaction en présentiel et des activités pratiques ou de terrain. L'année de césure est possible et fait l'objet d'un accompagnement. L'accueil des publics ayant des contraintes particulières est possible, ainsi que les démarches de validation de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels et personnes (VAPP).

L'approche compétences a été initiée, avec l'appui des services centraux de l'Université, et la démarche déjà bien avancée est appelée à se développer. La formation est définie en blocs de compétences, et les unités d'enseignement (UE) font l'objet d'une transcription en compétences ; une cohérence est recherchée entre les notes obtenues aux UE et les compétences acquises, mais un travail plus fin est en projet. Les étudiants sont invités à travers différents outils et dispositifs (portfolio par exemple) à suivre la progression de leurs compétences. Les modalités pédagogiques sont variées (interdisciplinarité, projets, etc).

La formation intègre dès la première année des éléments relatifs au monde de la recherche et à la démarche scientifique. Outre l'intégration des savoirs académiques et des résultats de la recherche dans les enseignements, un parcours spécifique adossé aux laboratoires ESO et GRANEM est dédié aux étudiants envisageant les études doctorales, et des activités de l'UMR sont rendues accessibles aux étudiants, ainsi que les séminaires du GRANEM et de l'ESO, et les activités de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) Confluences de l'université d'Angers.

La formation facilite l'acquisition de compétences transversales et l'insertion professionnelle de multiples façons : les périodes obligatoires en milieu professionnel (stage long, contrat de professionnalisation, apprentissage) ; la mission professionnelle sur les semestres 2 à 4 pour un total de 19 ECTS et dont hélas aucun détail ou exemple n'est donné ; des ateliers thématiques co-construits avec les partenaires et impliquant des sorties terrain et la mise en œuvre de pratiques professionnelles in situ ; projets, etc.

La dimension internationale est encore embryonnaire dans cette formation. Pour l'instant elle se limite aux cours de langue (anglais). Des pistes (Québec, Roumanie) en rapport avec l'objet de la formation sont envisagées.

L'utilisation des outils numériques est conforme à l'usage désormais répandu (plateforme numérique, outils collaboratifs). Un outil de détection du plagiat est disponible, une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est réalisée même si aucun détail à ce sujet n'est disponible.

Pilotage de la formation

Le master est porté par la Faculté de Droit Economie Gestion et la Faculté de Lettres Langues et Sciences Humaines, ce qui se traduit de manière cohérente par une direction associant un enseignant-chercheur en sciences économiques et un enseignant-chercheur en géographie, et correspond aux ambitions pluridisciplinaires de la formation. Néanmoins, s'agissant d'une formation reposant autant sur des compétences en gestion et management, on peut d'étonner que l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers ne soit pas lui aussi associé plus explicitement.

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs principalement en sciences économiques (3), sciences de gestion (3) et géographie (5). Il est appréciable d'observer l'implication de professeurs des Universités des trois disciplines (sciences économiques, sciences de gestion, géographie) nécessaire à la crédibilité de l'encadrement de l'option recherche. 40 % des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels, dont les fonctions ne sont pas précisées mais qui sont issus le plus souvent des organismes partenaires ou en rapport avec la formation. Les partenaires historiques ont été associés à la conception de la formation, et sa mise en œuvre aujourd'hui. Une équipe de pilotage et des organes de concertations, sans

autre précision de rôle ou de composition, se réunissent deux fois par an à l'occasion des jurys de diplômes. Le conseil de perfectionnement n'existe pas encore et est en cours de création. Dans l'ensemble, les modalités de pilotage ne sont pas précisées.

Il est fait mention du jury de diplôme, et des modalités de contrôle des connaissances sans autre précision que celle consistant à indiquer que les informations sont publiques et disponibles.

Dispositif d'assurance qualité

Le master ne dispose encore d'aucun des indicateurs habituellement fournis par la Direction du Pilotage et de l'Évaluation de l'UA sur les flux étudiants, l'insertion professionnelle, l'attractivité de la formation, les taux de réussite, les charges d'enseignement, la mobilité sortante, et fournit quelques informations directes sur ces sujets. L'évaluation des enseignements n'est pas menée. Le suivi de ces indicateurs sera indispensable pour permettre au conseil de perfectionnement une fois constitué de jouer son rôle d'analyse et de propositions d'améliorations.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures déposées à l'entrée en première année de master a augmenté, passant de 50 à 130, révélant une attractivité croissante. Finalement, la première promotion de master est composée de 16 étudiants, et la seconde 23, ce qui montre une attention poussée à la qualité du recrutement. Parmi les 16 étudiants en deuxième année de la formation en 2020-21, cinq étudiants sont en contrat de professionnalisation, cinq étudiants sont en contrats d'apprentissage, six sont en stages alternants. Aucune information n'est encore disponible sur le choix éventuel des 16 étudiants s'agissant de la poursuite d'étude en recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- × Une formation pluridisciplinaire et attractive, bien ancrée simultanément aux pratiques professionnelles et à la recherche.
- × L'ancrage territorial, la participation et l'appui de nombreux partenaires.
- × Une approche par les compétences bien initiée.

Principaux points faibles :

- × Un pilotage de la formation et une démarche qualité encore embryonnaires.
- × Une contribution des sciences de gestion à la formation forte mais insuffisamment reconnue et assumée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des territoires et développement local* de l'université d'Angers est une formation de création très récente, et très prometteuse. Sa pluridisciplinarité, mise en œuvre de manière pertinente, est au service des objectifs professionnels du diplôme. Le master dispose de réseaux de partenaires et d'anciens déjà bien établis, et joue de manière pertinente les synergies entre milieux, réseaux ou pratiques professionnels, et le monde de la recherche. L'approche par les compétences est progressivement mais bien engagée, la création d'un diplôme universitaire qui est envisagée dans le prochain contrat quinquennal à destination d'un public en formation continue est appropriée, ainsi enfin que la réflexion sur l'internationalisation autour de partenariats en lien avec l'objet de la formation. Le manque d'ancienneté, et donc l'absence de bilan empêche pour l'instant de dresser d'autres perspectives. Néanmoins, l'absence de mise en place d'un conseil de perfectionnement interroge, alors que toutes les conditions (identification des partenaires, travail engagé avec eux) sont réunies depuis longtemps. La place des sciences de gestion, qui contribuent fortement à la formation (contenus de formation, compétences visées, équipe pédagogique) reste également à expliciter, ainsi que, le cas échéant, le rôle de l'IAE d'Angers tout nouvellement créé, dans la « gouvernance » du diplôme.

MASTER GESTION DE PATRIMOINE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Gestion de patrimoine* (GP) forme en deux ans des étudiants au métier de conseiller en gestion de patrimoine. Cette mention ne comporte qu'un parcours : la première année de master (M1) est assurée en formation initiale tandis que la deuxième année de master (M2) se déroule en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage). Elle accueille également des étudiants en formation initiale (FI) et formation continue (FC). La formation est dispensée en français et en présentiel sur quatre semestres à l'École supérieure d'économie et de management des patrimoines (ESEMAP) de la Faculté de droit d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. Le master est ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il ne fait pas l'objet de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Gestion du patrimoine* prépare à trois métiers : chargé de clientèle "professionnels" et chargé de clientèle haut de gamme dans les banques ainsi que conseiller en gestion de patrimoine junior (Cabinets indépendants de gestion de patrimoine, assurances). L'objectif principal de la formation est l'insertion professionnelle directe sans poursuite d'étude en doctorat. La première année de master (M1) prévoit un stage. Celui-ci représente pour l'étudiant un moyen de faciliter la recherche d'une entreprise qui l'accueillera pour sa deuxième année de master (M2) en alternance. La deuxième année de master réalisée en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage facilite grandement l'insertion professionnelle à l'issue du master.

Les compétences attendues sont clairement définies (poser un diagnostic client, commercialiser des produits financiers, assurer un suivi client, développer des portefeuilles clients). Les enseignements dispensés (droit, économie, finance, communication, et fiscalité) sont tout à fait cohérents par rapport aux compétences attendues et précisément définies.

Il est le premier et seul master en France ayant obtenu l'accréditation *European Financial Planner*. Cette reconnaissance atteste de la qualité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Dans le contexte national, le master fait partie d'un réseau qui regroupe des universités dispensant une formation en gestion de patrimoine (Association des Directeurs d'Instituts universitaires professionnalisés et de master en *Banque finance assurance*, ADIMBFA). L'appartenance à ce réseau accroît la visibilité de la formation pour les candidats et les entreprises. L'alternance est déployée auprès des étudiants et des entreprises en M2 en partenariat avec l'École Supérieure de la banque, acteur et partenaire reconnu dans le secteur visé. Cette alternance est portée par des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicite dans la mesure où les membres de l'équipe pédagogique sont rattachés au Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (GRANEM, EA 7456 attachée à la Fédération CNRS n°3435 TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), pour les enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion et sciences économiques et au laboratoire Jean Bodin (EA 4337 du CNRS) pour les EC en sciences juridiques. Les laboratoires ont récemment organisé en commun un colloque intitulé "Le banquier au XXIe", auquel ont participé les étudiants.

Les liens avec les milieux socio-économiques sont formalisés ce qui est appréciable. Il existe ainsi une convention (Crédit Agricole Maine Anjou) et un partenariat avec l'École supérieure de la Banque (ESB) qui favorisent l'insertion professionnelle des diplômés.

La dimension internationale de la formation n'est pas développée.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres et intègre de manière satisfaisante le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). L'organisation de la formation est adaptée à ses finalités. Le M1 est consacré à l'acquisition de connaissances solides en finance de marché (produits et techniques), en

économie (retraites, financement des économies) et en droit (régimes matrimoniaux, droit immobilier). Les métiers sont appréhendés par la connaissance des produits financiers par exemple ou bien la méthodologie de la gestion de patrimoine. En complément, les étudiants sont formés à l'outil informatique (outil Quantalys) et à l'anglais économique et financier. La première année se termine par un stage professionnel. Le M2 se déroule en alternance avec des contrats gérés en partenariat avec l'ESB et le Centre de Formation des apprentis de la Banque.

La formation intègre bien les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en offrant la possibilité de VAE même si on n'en connaît pas le nombre de candidats concernés. La formation n'est pas ouverte à la formation à distance (FOAD). L'Université d'Angers propose des dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières sur le site d'Angers et la formation a la capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap.

Les étudiants sont initiés à la recherche en M2 par l'unité d'enseignement portant sur le travail d'étude et de recherche. Les modalités d'évaluation des connaissances comportent un très grand nombre d'évaluations sur dossier. Les étudiants sont sensibilisés à l'éthique (utilisation et citation des sources...).

Durant leur formation, les étudiants passent la certification Autorité des Marchés Financiers (certification AMF). Ceci est appréciable car la certification acquise pendant le cursus de master est en principe valable pour tous les établissements financiers dans lesquels les étudiants pourraient s'insérer professionnellement. Le taux de réussite n'est pas mentionné.

Les méthodes d'enseignement numérique sont traditionnelles (moodle...). Il n'est pas précisé si certains enseignements (par exemple la communication) intègrent des classes inversées ou des jeux sérieux.

La formation a été définie en blocs de compétences, mais les étudiants n'y ont pas accès. La communication sur cet aspect de la formation est en retard ce qui est préjudiciable pour les étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. Elle est composée d'enseignants-chercheurs (EC), des enseignants et des professionnels. Les EC assurent 34,6 % des heures d'enseignement en M1 et 36,4 % en M2. La proportion des enseignants professionnels (issus de l'entreprise) est très importante en comparaison (jusqu'à 54,5 % en M2). La proportion d'enseignants rattachés à l'Université d'Angers semble peu importante et la part des heures d'enseignement assurée par des universitaires apparaît très limitée.

Le responsable de la formation est un EC habilité à diriger des recherches, en sciences économiques en cohérence avec le principal domaine d'étude couvert. Le conseil de perfectionnement fonctionne efficacement depuis plusieurs années. L'équipe pédagogique se réunit plus fréquemment que le conseil de perfectionnement, au moins deux fois par an, en présence des enseignants professionnels.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentes dans le supplément au diplôme, explicitées et détaillées en début d'année aux étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances, de seconde chance, de constitution et de fonctionnement des jurys, les règles d'affectation des crédits internationaux sont classiques. Elles sont portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

La réussite et le devenir des étudiants sont connus et font l'objet d'enquêtes réalisées par l'Université d'Angers (enquêtes d'insertion à 6 mois et 30 mois). L'information pourrait être plus détaillée. L'ESEMAP réalise sa propre enquête en janvier, les résultats de ces enquêtes en termes d'emplois occupés ne sont pas disponibles ce qui est regrettable. Une évaluation des enseignements est réalisée. Le processus de recrutement est très formalisé ce qui garantit la bonne maîtrise du niveau d'exigence. En contrepartie, il est assez contraignant à mettre en œuvre et met en évidence un faible taux d'encadrement. Des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants sont conduites au niveau de la Faculté, mais ici encore des résultats de nature qualitative sont absents.

Résultats constatés

Les informations relatives aux candidatures ne sont disponibles et il est difficile de juger de l'attractivité de la formation. La dernière promotion (2019-2020) de master a diplômé 15 étudiants en 2019-2020 (dont un étudiant en formation continue). Le nombre d'étudiants n'est pas constant dans le temps en raison de la dépendance aux contrats d'alternance, mais il est néanmoins stable (il n'est jamais inférieur à 15). Les taux de réussite sont élevés (jusqu'à 100 % certaines années). Les taux d'insertion professionnelle sont très élevés en raison de la forte professionnalisation de la formation (plus de 90 % en 2018, ce taux est en légère progression par rapport aux années antérieures). Le niveau de compétences des étudiants formés est avéré, comme le montre par exemple leur réussite aux deux derniers concours nationaux de gestion de patrimoine.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un pilotage formalisé et rodé.
- Une très bonne insertion professionnelle.
- La Certification *European Financial Planner Association*.

Principaux points faibles :

- Les effectifs faibles dépendants de l'offre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Un volume d'enseignements assuré par les EC trop limité.
- Un retard de l'approche par blocs de compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion de patrimoine de l'Université d'Angers* fonctionne de manière satisfaisante et offre une bonne insertion à ses diplômés grâce à des relations étroites avec le monde professionnel. La formation est reconnue dans l'écosystème français ce qui la rend attractive pour les étudiants et les entreprises. La formation est passée à l'alternance et a su maintenir ses effectifs compte tenu d'une reconnaissance dans le secteur banque et assurance. L'obtention en 2019 de l'accréditation de l'*European Planner Association* montre le dynamisme de l'équipe. L'approche par les compétences est encore au stade de la réflexion et la formation n'a pas encore communiqué sur les blocs de compétences auprès des étudiants et des parties prenantes. Ce retard sur la communication est lié à un sous-encadrement de la formation. De même, la lourdeur du processus de recrutement nécessiterait que l'équipe pédagogique soit renforcée en enseignants-chercheurs. Par ailleurs, il pourrait être envisagé de proposer une année de césure entre la première et la deuxième année aux étudiants qui ne trouvent pas de contrats d'alternance. Cette année de césure pourrait être une expérience à l'international. Elle serait de nature à enrichir leur parcours de formation et pourrait leur permettre de trouver un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour terminer leur formation dans le master *Gestion de Patrimoine*.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) de l'Université d'Angers (UA) est une formation professionnalisante en un an qui a pour objectif de former des non spécialistes à la gestion et au management pour leur permettre d'occuper des postes de cadres supérieurs dans le domaine de la santé pour le parcours Santé (ouvert uniquement en formation continue classique à des cadre de santé), et de dirigeant d'entreprise, de juriste, de cadre, de conseiller dans des entreprises pour le parcours Entreprise. Le master est ouvert en formation initiale classique, en contrat de professionnalisation et en formation continue classique. Il a été rattaché jusqu'en 2019, à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit Economie Gestion (DEG) puis à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers, suite à la création de ce dernier (Janvier 2020). Une convention de partenariat lie étroitement l'UA et l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement décrits et explicités. Le master vise à assurer un enseignement de qualité prenant appui sur l'approche par compétence pour permettre l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires dans le but de cibler des postes à responsabilité dans le management des établissements de santé (secteur hospitalier et médico-social) pour le parcours Santé et des entreprises de manière plus générale pour le parcours Entreprise. Les étudiants du parcours Santé ont également accès en 1 an à une certification de cadre de santé délivré par l'IFCS d'Angers et à une l'attestation universitaire de formation à la simulation en santé, délivrée par la faculté santé de l'UA.

La formation est clairement déclinée en blocs de compétences, conformément à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Les contenus de la formation répondent bien aux objectifs.

Le supplément au diplôme est accessible aux étudiants. Il est spécifique à la formation. Il est en cours de mise à jour.

Les débouchés sont affichés sur le site internet de l'UA et présentés lors de la rentrée universitaire et/ou des entretiens de recrutement.

Positionnement dans l'environnement

Le diplôme MAE est le diplôme historique des IAE, à travers l'histoire des masters Certificat d'Aptitudes à l'Administration des Entreprises (CAAE). Au niveau régional, le master MAE est également proposé dans les Universités de Nantes, Le Mans, Rennes. Il l'est plus généralement dans tous les IAE de France. Concernant le parcours Santé, une concurrence nouvelle et directe de l'IAE de Nantes existe depuis septembre 2020, mais cette ouverture de formation n'a pas entraîné de baisse des effectifs. Une concurrence existait déjà avec les Instituts de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de Rennes et de Tours. La formation est donc tout à fait justifiée au regard de son environnement.

Les relations de la formation avec les acteurs socioéconomiques sont principalement développées via les contrats de professionnalisation et stages pour le parcours Entreprise. Le parcours Santé développé en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Angers entretient des relations étroites avec le CHU. La convention de partenariat existant avec l'IFCS est également un élément important pour le parcours Santé. Suite à la création de l'IAE d'Angers en 2020, des relations avec la CCI permettent de proposer une orientation entrepreneuriale et des liens avec l'école Polytech sont en cours de développement. Ils vont permettre de proposer, à la rentrée de 2021, une formation aux élèves ingénieurs au sein du parcours Entreprise.

Le master prend fortement appui sur la recherche via notamment le Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (laboratoire GRANEM, Équipe d'Accueil n°7456) et plus particulièrement la Chaire Règles et Marchés. Des cours orientés recherche sont dispensés. Le parcours Santé propose en sus la rédaction d'un mémoire de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en deux semestres, il s'agit donc d'un Master 2 « suspendu ».

Le master est proposé en formation initiale classique, en alternance (contrat de professionnalisation) et en formation continue. Le parcours Santé n'est proposé qu'en formation continue. Les cours sont répartis entre l'IAE d'Angers (78h) et l'IFCS (228h). Le parcours Entreprise devrait être ouvert prochainement en apprentissage. Les cours ont lieu le vendredi et le samedi. On peut d'ailleurs s'interroger sur la cohabitation au sein du parcours Entreprise d'étudiants en formation initiale et en contrat de professionnalisation, car les modalités n'en sont pas décrites.

Les deux parcours fonctionnent côte à côte et non ensemble. Ainsi, chaque parcours a son propre calendrier de formation et aucun cours n'est mutualisé entre les deux parcours. Les maquettes montrent même des volumes horaires différents pour des intitulés de cours identiques.

Les dispositifs pour la formation tout au long de la vie sont très présents dans la formation notamment le parcours Santé. Une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est soutenue chaque année au sein du parcours Entreprise.

Des cours sont assurés en distance pour 3 modules d'enseignement (Management d'équipe, Finance, Système d'information).

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. Elle favorise la mixité sociale notamment dans le parcours Santé où 10% des effectifs étaient à l'origine des aides-soignants.

La formation est découpée en blocs de compétences, mais à ce jour la démarche par compétence est encore expérimentale au sein de l'UA. Elle doit être toutefois mise en œuvre en 2022.

Les modalités pédagogiques sont variées et adaptées à la formation. Le service d'appui à la pédagogie de l'UA, le Lab'UA participe au soutien, à l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes, ainsi qu'à l'organisation de formations dédiées à la transformation des pratiques pédagogiques. Plusieurs pratiques sont présentes dans le master pour faciliter l'acquisition des compétences : l'approche par projets, les enquêtes terrain, les conférences de professionnels, l'amphithéâtre actif, la pédagogie inversée, la méthode des cas, les serious game et le théâtre forum.

Le master s'inscrit dans une démarche de formation par la recherche en prenant appui principalement sur le GRANEM. La majorité des enseignants-chercheurs du Master font partie de cette équipe d'accueil. Des cours de Démarche de recherche scientifique, Statistiques, Méthodologie d'enquête, Outils de recherche, sensibilisent également les étudiants à la recherche. Pour le Parcours Santé, cette sensibilisation est encore plus importante avec l'élaboration d'un mémoire de recherche et la participation des étudiants en 2020 au prix de l'Association de Recherche Appliquée au Management des Organisations de Santé (ARAMOS) du meilleur mémoire.

La professionnalisation est très présente au sein du Master par l'intervention de professionnels (responsable des contrats, responsable des achats, consultants, avocats), de stages, de contrats de professionnalisation. Une base de données est disponible pour recenser l'ensemble des stages effectués par les étudiants de l'IAE Angers en général. La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation.

Un environnement numérique est à la disposition des étudiants à travers une plateforme Moodle, des salles d'innovation pédagogique, un serious game... Différents logiciels comme Kahoot ou Wooclap sont également utilisés.

Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques de l'intégrité scientifique et de l'éthique. Toutes les parties prenantes ont connaissance des règlements des examens.

Les étudiants du parcours Entreprise peuvent, s'ils le souhaitent, faire un stage à l'étranger et bénéficier des partenariats internationaux de l'IAE dans les nombreuses destinations proposées. Mais aucun étudiant n'a profité de cette possibilité. Ce qui limite la dimension internationale de la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée. Le master bénéficie d'une bonne implication d'enseignants-chercheurs spécialistes dans les domaines de compétences enseignées. Et ce dans les deux parcours. Les intervenants professionnels travaillant dans le cœur de métier complètent la formation universitaire de qualité. Leurs interventions permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés, pour les deux parcours.

Chaque parcours a deux enseignants co-responsables en charge des tâches relatives au pilotage des parcours. Les deux parcours fonctionnent de façon différenciée dans ses cours et son organisation (calendriers de formation différents). Cette organisation en silo de deux parcours très indépendants laisse penser qu'il n'y a pas véritablement de pilotage au niveau de la mention proprement dite, même si un conseil de perfectionnement annuel existe et se réunit une fois par an au niveau de la mention. Il est complété par une réunion du comité de pilotage organisée au sein de chacun des deux parcours. Pour autant, il semble qu'au-delà de ces deux réunions formelles, le parcours Entreprise n'organise pas d'autres réunions régulières pour assurer un pilotage efficace de la formation. À l'inverse, le parcours Santé organise régulièrement des réunions avec l'IFCS.

Les modalités de contrôle de connaissances sont précisées et détaillées dans le supplément au diplôme.

Dispositif d'assurance qualité

Le processus de recrutement est normalisé et connu des étudiants. Pour autant, il est peu explicité pour le parcours Entreprise. Le vivier d'étudiants est décrit pour les deux parcours.

Le suivi des diplômés est assuré tous les ans par l'observatoire des métiers de l'UA. Les résultats de l'enquête sont publiés et communiqués aux étudiants.

L'évaluation des enseignements est mise en œuvre annuellement. Si les résultats sont discutés lors du conseil de perfectionnement, ils ne sont pas présentés et ne peuvent donc faire l'objet d'une analyse.

Peu de renseignements sont apportés concernant le dispositif d'assurance qualité. Si une évaluation de la formation est mentionnée, aucun élément issu du dispositif ne permet d'analyser la qualité perçue de la formation par les étudiants ou les intervenants, ce qui est regrettable.

Résultats constatés

Le flux étudiant est connu et se situe entre 42 (2017/2018) et 66 (2020/2021). Il existe un suivi qualitatif et quantitatif. Le nombre de candidatures reste stable : proche de 100 pour le parcours Santé (99 en 2018 et 97 en 2019) et au-delà de 30 pour le parcours Entreprise (36 en 2018 et 33 en 2019). L'attractivité du diplôme (et notamment du parcours Entreprise) a toutefois cru en 2020 en raison de son rattachement à l'IAE d'Angers. Le taux de sélection pour la mention se situe entre 43% en 2020 et 32% en 2019.

Les effectifs sont inégaux selon les années et les parcours. Il varie sur la mention de 66 en 2020 à 42 en 2017 et 2019. Le parcours Entreprise a dans l'ensemble des effectifs plus faibles que le parcours Santé (14 contre 38 en 2018 et 10 contre 32 en 2019). Ce dernier représente donc la majorité des effectifs de la mention. Par ailleurs, le nombre de contrats de professionnalisation est très faible dans le parcours Entreprise (2 en 2018 et 1 en 2019).

La création de l'IAE d'Angers (en 2020) a entraîné une augmentation du nombre de candidatures au sein du parcours Entreprise de près de 140%, ce qui a conduit à une augmentation globale des effectifs.

Le taux de réussite est de 100% en 2018 et 2019. L'enquête sur le devenir des diplômés est réalisée et analysée. Le taux de réponse est bon (70% en 2019) et le taux d'insertion est excellent (proche de 100%). Les emplois correspondent aux compétences visées par le master.

Le devenir des étudiants est discuté en conseil de perfectionnement.

Conclusion

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Équipe pédagogique riche et variée.
- Formation par la recherche.

Principaux points faibles :

- Deux parcours fonctionnant en parallèle sans que la coordination soit évidente.
- Effectif assez faible sur le parcours Entreprise.
- Pas de contenu tangible sur l'évaluation de la formation et des enseignements

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MAE est une formation attractive qui bénéficie d'un ancrage historique au sein du réseau des IAE. Il permet à des étudiants non gestionnaires d'acquérir une double compétence (technique et de gestion/management). La récente création de l'IAE d'Angers et le rattachement du Master à cette institution marquent un tournant dans la vie du master MAE dont les parcours étaient jusqu'à présent rattachés à l'UFR DEG. Peu de perspectives d'évolution sont mises en avant. Si le parcours Santé semble très bien fonctionner, le parcours Entreprise rencontre quelques difficultés en termes d'attractivité et d'effectif, mais ce point faible semble être en voie de résolution. La récente création de l'IAE est une opportunité en termes d'attractivité. En cela, la volonté de proposer l'ouverture de la formation en apprentissage semble être une perspective très intéressante. Le développement d'une orientation Entrepreneur pour les étudiants ingénieurs de Polytech en est une autre. Un point de vigilance nous semble toutefois devoir être formulé concernant le pilotage des deux parcours de la mention du master. À l'exception du conseil de perfectionnement, qui est commun, l'impression qui ressort est que chaque parcours fonctionne indépendamment l'un de l'autre, interrogeant d'une certaine façon l'existence même d'une mention commune de master.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Management et Commerce International (MCI) de l'Université d'Angers (UA) est une formation professionnalisante en deux ans ouverte en formation initiale classique. Le master a pour objectif de former des spécialistes du management international permettant d'occuper des postes de cadres supérieurs dans différents domaines (Finance, Marketing, Ressources humaines) au sein d'entreprises évoluant ou souhaitant évoluer à l'international. Il existe un seul parcours en M1 : Management des Affaires Européennes et Internationales (MAEI). Il en existe trois en M2 : Management Financier et Contrôle International (MFCI), Management International et Marketing (MIM) et Management International des Ressources Humaines (MIRH). Créée en 2014, cette formation a été rattachée, jusqu'en 2019, à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit Economie Gestion (DEG) puis à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Angers, suite à la création de ce dernier en janvier 2020. La formation est dispensée à l'IAE d'Angers. Les parcours MIM et MIRH proposent une double diplomation en partenariat avec St Petersburg State University of Economics (UNECON, Saint-Petersbourg, Russie) et Nicolaus Copernicus University (NCU, Torun, Pologne).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement décrits et explicités. Le master vise à assurer un enseignement de qualité prenant appui sur l'approche par compétence pour permettre l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour cibler des postes à responsabilité dans le management international. Les contenus de la formation sont cohérents avec les objectifs visés.

La formation est déclinée en blocs de compétences conformément à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Il n'y a pas de poursuite d'études en doctorat.

Le supplément au diplôme est accessible aux étudiants. Il est en cours de mise à jour. Il est spécifique à la formation. Les débouchés sont affichés sur le site internet de l'UA et présentés lors de la rentrée universitaire et/ou des entretiens de recrutement.

Positionnement dans l'environnement

Le master MCI est une formation unique au sein de l'UA. Elle s'articule avec le parcours Management International de la L3 Eco-gestion de l'UFR DEG. La concurrence locale et régionale est identifiée et le master s'en démarque avec un positionnement international fort (doubles diplômes, mobilité étudiante, une majorité des cours est en anglais). Ce master s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'IAE et plus généralement du champ.

Les liens de la formation avec le monde socioéconomique ne sont pas détaillés, ce qui nuit à l'analyse du positionnement de la formation dans son environnement.

Le master s'appuie sur de nombreux partenariats académiques et les étudiants se voient offrir la possibilité d'obtenir un double diplôme en partenariat avec St Petersburg State University of Economics (UNECON, Saint-Petersbourg, Russie) et Nicolaus Copernicus University (NCU, Torun, Pologne) pour les parcours MIM et MIRH. Par ailleurs, chaque année au mois de juin, le M1 accueille des étudiants de l'Appalachian State University at Boone (États-Unis, Caroline du Nord) qui viennent suivre les cours accompagnés de leurs professeurs. Enfin, le parcours MIM a développé un partenariat avec l'Instituto Internacional de Educação de Rio de Janeiro au Brésil qui donne lieu à l'accueil d'une dizaine d'étudiants brésiliens chaque année et la mobilité de deux enseignants français au Brésil pour assurer deux cours.

Le master prend fortement appui sur la recherche et notamment le Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (laboratoire GRANEM, Équipe d'Accueil n°7456) et plus particulièrement la Chaire Règles et Marchés. Le master bénéficie également du soutien de professionnels et d'enseignants-chercheurs extérieurs à l'UA, notamment de professeurs invités qui interviennent dans la formation. Ainsi, chaque année, le M1 accueille 4 à 5 professeurs invités de l'Appalachian State University (Boone, USA) et un professeur invité de la Baylor University (Baylor, USA) ; le parcours MIM accueille chaque année un professeur invité de l'Universidad de los Andes School of Management (Bogota, Colombie) et un professeur de l'Université de Anna (Chennai,

Inde) ; le parcours MIRH invite chaque année un professeur, Full Professor en Management de la National Copernicus University (Torun, Pologne), ainsi qu'un professeur invité de l'Université de Szeged (Hongrie).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres avec une spécialisation progressive et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables favorisant la mobilité des étudiants. Le master est proposé en formation initiale classique et en formation continue. Le master n'est pas ouvert en alternance et n'a pas vocation à l'être, ce qui est cohérent avec le choix d'une forte internationalisation de la formation. Il existe des dispositifs pour la formation tout au long de la vie, mais ces derniers ne sont pas détaillés. Rien n'est indiqué sur le nombre de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) par exemple.

Des cours sont assurés en distance en blended learning (Cours de change management et Nudges).

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ainsi qu'un public en formation continue.

La formation est découpée en blocs de compétences, mais à ce jour la démarche par compétence est encore expérimentale au sein de l'UA.

Tous les cours du M1 sont en tronc commun. Pour les cours de M2, seul un cours a lieu en tronc commun au premier semestre (Nouvelles théories des organisations). Les parcours MFCI et MIM partagent également le cours Supply Chain Management.

Les modalités pédagogiques sont variées et adaptées à la formation. La pédagogie innovante s'appuie sur le Lab'UA de l'UA qui accompagne et soutient l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes. Plusieurs pratiques sont présentes dans le master pour faciliter l'acquisition des compétences fondamentales et transversales et favoriser l'autonomie de l'étudiant : pédagogie inversée, pédagogie renversée, pédagogie par projet, pédagogie collaborative, etc.

Le master s'inscrit dans une démarche de formation par la recherche en prenant appui sur les séminaires de recherche de la Chaire Règles et Marché. Les étudiants du M2 participent à ces séminaires mensuels, mutualisés avec les étudiants du master Comptabilité Contrôle Audit (CCA). De plus, à travers les cours de méthodologie de la recherche (dès le Master 1) et l'élaboration d'un mémoire de stage, les étudiants sont suivis par un tuteur universitaire qui veille à la qualité scientifique du travail mené. Il existe une unité d'enseignements spécifique à la recherche (Méthodologie de la recherche) au sein du master (en M1 et M2).

Les stages obligatoires (de 12 semaines en M1 et de 5 à 6 mois en M2) permettent d'acquérir les compétences requises en milieu professionnel, en France et à l'étranger, et des modules favorisent le développement de compétences transversales et managériales. Une base de données est disponible pour recenser l'ensemble des stages effectués par les étudiants de l'IAE Angers et de la mention MCI en particulier.

La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation.

L'international est le point fort de la formation. Plus de la moitié des cours sont assurés en langue anglaise (M1 MAEI : 31% ; M2 MFCI : 60% ; M2 MIM 68% ; M2 MIRH : 58%). Par ailleurs, les étudiants doivent avoir un score minimum de 785 au Test of English for International Communication (TOEIC) pour valider leur M2. Chaque année, les étudiants du master ont la possibilité de s'enrichir d'une expérience hors frontières, sur un semestre ou une année vers de nombreuses destinations. Le master propose ainsi à 40/50 étudiants une mobilité sortante et 30 étudiants une mobilité entrante. Chaque année, 30 à 35 stages sont réalisés à l'étranger. L'International Business Week donne lieu depuis 10 ans à l'organisation d'un projet associant les étudiants des trois parcours internationaux du master MCI avec des étudiants issus d'autres partenariats internationaux.

Un environnement numérique est à la disposition des étudiants. Ces derniers sont sensibilisés aux problématiques de l'intégrité scientifique et de l'éthique à travers deux cours (New Trends in Marketing, Méthode de Recherche). Toutes les parties prenantes ont connaissance des règlements des examens.

Pilotage de la formation

On regrette que les responsabilités pédagogiques qui se répartissent entre plusieurs responsables et co-responsables au sein du master ne soient pas clairement explicitées. L'équipe pédagogique, diversifiée et internationale, est équilibrée et particulièrement adaptée aux différents contenus de la formation. Le master bénéficie d'une implication forte d'enseignants-chercheurs spécialistes dans les domaines de compétences enseignées (moyenne sur les trois parcours de 60% des enseignants). Les enseignants-chercheurs invités sont partie intégrante de la formation et représentent en M1 50% des enseignants-chercheurs (6 sur 12). Les intervenants professionnels spécialistes complètent la formation universitaire de qualité des enseignants-chercheurs à hauteur de 25% de l'effectif. Les métiers exercés par les intervenants professionnels ne sont pas indiqués, ce qui est regrettable.

Le conseil de perfectionnement au niveau de la mention se réunit annuellement, mais on ne connaît pas exactement son rôle et les décisions qui ont pu y être prises en matière d'amélioration. Il donne lieu à une réunion du comité de pilotage du master. Pour autant, il semble qu'au-delà de ces deux réunions formelles, le master n'organise pas d'autres réunions régulières pour assurer un pilotage efficace de la formation.

Les modalités de contrôle de connaissances sont précisées et détaillées dans le supplément au diplôme.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux étudiant est connu. Il existe un suivi qualitatif et quantitatif. Le processus de recrutement est normalisé, mais il est peu explicité surtout pour le M2 MFCl. Pour le parcours MIM, la nature et la dimension du projet professionnel ainsi que le niveau de langue sont les critères prépondérants de recrutement. Le vivier d'étudiants est partiellement décrit (pour les parcours de M2, plus de 50% des étudiants viennent du M1 MAEI). Le faible niveau d'information rend difficile l'appréciation de la qualité du processus de recrutement.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire des métiers de l'UA grâce à une enquête, publié et communiqué aux étudiants. Le suivi des anciens diplômés est difficile à mettre en place par la formation en raison d'un manque de moyens en interne.

L'évaluation des enseignements est gérée par chaque enseignant. Elle n'est pas obligatoire. L'évaluation de la formation est organisée au niveau de l'UA, les étudiants et les enseignants sont consultés. Les résultats de ces évaluations ne sont pas transmis ; le pourcentage des réponses pour les étudiants se situe entre 31,3% à 45,1%, ce qui est relativement faible.

Le parcours MIRH est labellisé Référence RH et l'IAE d'Angers est en cours de certification Qualicert.

Résultats constatés

Le taux de sélection est de 33 % pour le parcours MIM et 42% pour le parcours MIRH. Les effectifs sont très inégaux selon les années et selon les parcours de M2. Il peut varier de 32 à 67 en M1 et de 69 à 93 en M2 (en 2019, 16 étudiants sont inscrits en MFCl, 44 en M2 MIM et 12 en MIRH). Le parcours MFCl rencontre des difficultés pour recruter (10 étudiants en 2020 contre 16 les années précédentes).

La création de l'IAE d'Angers (en 2020) a entraîné une augmentation du nombre de candidatures de près de 70%, ce qui n'a pas conduit à une augmentation des effectifs, mais à un taux de sélectivité plus important. Les étudiants étrangers représentent en M1 entre 16% et 36%. 50% de l'effectif du M1 sont issus de la L3 mention Eco-gestion parcours Management International. La quasi-totalité des étudiants inscrits en M1 poursuit dans un des 3 parcours du M2.

Le taux de réussite est de 100% pour le parcours MFCl, entre 90% et 100% pour le parcours MIM,

Le taux d'insertion à 30 mois est de 97.2% pour l'ensemble de la mention de Master (promotion 2014-2015). Il est de 100 % pour le parcours MFCl (62% à 6 mois avec un taux de réponse de 72%) ; 93% pour le parcours MIM (70% à 6 mois avec taux de réponse de 55%), et de 92.3 % pour le parcours MIRH en 2019. Parmi les diplômés enquêtés, 62% sont en CDI pour le parcours MFCl, 36% pour le parcours MIM et 60% pour le parcours MIRH. Les fonctions exercées par les diplômés de chacun des 3 parcours sont en phase avec les objectifs et les enseignements dispensés (de 78% à 100% pour le parcours MFCl, entre 62% et 92% pour le parcours MIM, 100% pour le parcours MIRH). On peut noter une tendance des étudiants pour le Volontariat International Entreprise (VIE). Le taux de poursuites d'études est nul. Les informations concernant l'insertion des diplômés sont complètes et utiles.

Conclusion

Principaux points forts :

- Internationalisation de la formation.
- Équipe pédagogique riche composée de nombreux enseignants-chercheurs français et étrangers
- Insertion professionnelle des diplômés
- Une information complète et qualitative sur l'insertion des diplômés

Principaux points faibles :

- Organisation du pilotage de la formation peu lisible
- Effectif fragile et problème d'attractivité pour les parcours MFCl

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Management et Commerce International est une formation solide, globalement attractive du fait de sa dimension internationale avec des cours majoritairement en langue anglaise, une co-diplomation avec deux universités Russe et Polonaise pour les parcours MIM et MIRH, une mobilité étudiante importante. La récente création de l'IAE d'Angers et son rattachement à cette institution marque un tournant dans la vie du master dont les parcours étaient jusqu'à présent rattachés à l'UFR DEG. Peu de perspectives d'évolution sont mises en avant. Seul le parcours MFCl qui semble rencontrer des difficultés, notamment d'attractivité, auprès des étudiants devrait subir des évolutions au cours de l'année universitaire 2020-2021. Si les deux autres parcours ne

sont pas mentionnés dans les perspectives, il convient toutefois de s'interroger sur la baisse de l'effectif du parcours MIRH. Cette baisse est-elle conjoncturelle ou structurelle ? Une réflexion sur son positionnement pourrait être envisagée. Par ailleurs, le master devrait profiter de la création de l'IAE pour réfléchir à son pilotage et proposer de l'alternance bien que cela soit souvent complexe dans des formations fortement internationalisées.

MASTER MARKETING VENTE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Marketing Vente d'Angers propose un seul parcours en première année et deux parcours en deuxième année. Le Master 2 Marketing digital (M2MD) est possible en contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage). Le M2 Pricing et revenue management (M2PRM), proposé en partenariat avec l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (ESSCA), est uniquement proposé en formation initiale classique. L'objectif est de former des spécialistes dans le domaine du marketing dans les deux parcours. Tous les cours se déroulent à Angers. Depuis la crise sanitaire, la formation peut être suivie à distance et par des étudiants ayant des contraintes particulières. Il n'y a pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et affichés (site internet, syllabi, page de la formation), tout comme les connaissances et les compétences à acquérir (fiche Répertoire National de la Certification Professionnelle - RNCP -, site internet, maquette, réunion de rentrée). Les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, mais aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate (responsable de marque en ligne, chargé d'études, responsable marketing digital, pricing analyst, revenue manager...) sont affichés et portés à la connaissance des étudiants, par le biais du site internet notamment, et ils sont bien en adéquation avec les enseignements affichés. La poursuite d'études en doctorat est portée à la connaissance du public. Il n'existe pas de certification professionnelle, et une démarche par compétence est en cours de test au niveau de l'établissement. La formation est en cohérence avec la fiche du RNCP nationale de la mention, mais cette fiche n'est pas donnée aux étudiants ; rien n'indique qu'elle est diffusée aux parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche clairement sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement. Cependant, la gestion du M2PRM en partenariat avec l'ESSCA n'est pas clairement définie en ce qui concerne le rôle de chacun des partenaires, ce qui est problématique. Elle précise les poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés en doctorat, mais rien n'est mentionné sur les possibilités de passerelles ; les conditions d'admission sont clairement présentées. La formation affiche bien son positionnement dans l'offre nationale, notamment la forte concurrence de l'offre de formation en marketing digital.

L'adossement à la recherche est explicité : le master s'appuie sur le GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management - Équipe d'Accueil n°7456) et 10 enseignants-chercheurs interviennent dans le programme de formation. Des échanges s'insérant dans le monde de la recherche sont organisés dans le M2MD : participation des étudiants en formation initiale à des projets de recherche et journée organisée sur le thème de l'Open Data. La proposition de ce type d'échanges n'apparaît pas en M2PRM. Il n'y a pas de poursuites d'études en doctorat.

L'intervention d'enseignants-chercheurs et d'acteurs du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche. Toutefois, alors que sont affichés des pourcentages élevés d'intervenants vacataires (notamment 72% en M2PRM), leur profil et les cours qu'ils assurent ne sont pas indiqués, sauf s'il s'agit des doctorants vacataires.

Les relations avec le tissu socio-économique sont solides - participation à des tables rondes professionnelles, collaboration en M2MD avec la Technopole et les Matinales d-u marketing digitale, relation avec un incubateur local, accords de partenariat avec des entreprises pour l'utilisation d'outils - ; en M2PRM : lien fort mentionné avec le Revenue Management Club France. Ces entreprises sont bien en lien avec la formation et ses débouchés.

S'il existe des possibilités de mobilités étudiantes et des interventions pour les intervenants (professeurs invités et enseignants-chercheurs de la formation dispensant des cours à l'international), il n'y a pas d'accord de partenariat avec un établissement étranger. Les dispositifs de mobilité étudiante concernent surtout les

étudiants du M1, ce qui est attendu, puisque le M2 est davantage professionnalisant. En M2PRM la maquette prévoit un module dédié aux Visiting Professors (20h CM, 1 ECTS) ce qui est intéressant. Il n'y a pas de diplôme délocalisé.

Organisation pédagogique de la formation

La maquette de formation correspond aux attendus pour un master marketing (semestrialisation, ECTS). La fiche RNCP n'est pas proposée, ce qui ne permet pas d'apprécier la conformité des compétences affichées avec le référentiel RNCP. Si la poursuite d'étude en doctorat est clairement indiquée, la formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master – Doctorat. Le Master est ouvert aux dispositifs de formation tout au long de la vie : des parcours adaptés au public en formation en alternance, à la formation tout au long de la vie (validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES), reprise d'étude), aux publics ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.).

Le Master est défini suivant un référentiel de compétences : 4 grandes catégories de compétences transversales et une catégorie de compétences disciplinaires en lien avec le parcours choisi en M2. Les compétences sont liées aux unités d'enseignement. La formation n'est pas définie en blocs de compétences pour ce diplôme mais un test est en cours au niveau de l'établissement. Cependant, il n'y a pas de portefeuille de compétences qui permettrait aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Les modalités pédagogiques sont encore peu diversifiées.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche (applications Méthodologie de Recherche notamment). Le profil de l'équipe pédagogique renforce l'intégration des réflexions issues de la recherche dans les cours. La sensibilisation à la recherche est tout à fait satisfaisante (cours d'initiation à la recherche en M1MV, participation des étudiants en formation initiale à des projets de recherche en M2MD en lien avec le GRANEM, participation à une journée de recherche en M2MD, conduite d'un projet de recherche pour les étudiants du M2PRM, accompagnement pour le mémoire de M2...) et favorise l'autonomie des étudiants. L'initiation à la recherche et la sensibilisation au parcours doctoral par les enseignants-chercheurs participe à préparer à la poursuite en doctorat, même si actuellement aucun étudiant n'a choisi ce parcours.

La maquette indique tout au long de la formation des applications et des projets pratiques relatifs aux compétences et connaissances socles en M1 (Master 1) et aux connaissances et compétences spécialisées en M2 (Master 2), ce qui correspond aux attendus d'un master. Les étudiants sont bien intégrés au monde professionnel (projets et mises en situation professionnels, simulation de gestion en M2PRM, stages en M1 et en M2 ou alternance selon les parcours, participation à des challenges). Les étudiants sont accompagnés par le service d'insertion professionnelle commun à l'université d'Angers. Ils peuvent aussi participer au marathon étudiant de la création d'entreprise (projet Pepit'). Des interventions de professionnels dans la maquette participent correctement à lier le monde universitaire et le monde socio-économique. Les modalités des projets et des stages sont clairement présentées aux étudiants. L'intervention de professeurs invités dans le parcours M2PRM offre la possibilité de découvrir des méthodes pédagogiques autres.

Le TOEIC (Test of English for International Communication) est proposé en option, avec une formation de 12h en M1 puis la possibilité de modules en autoformation sur Moodle. Certains cours sont dispensés en anglais et le dispositif d'accueil/d'aide à la mobilité est traditionnel, ainsi que l'évaluation des ECTS à l'international.

Les étudiants ont également accès à des outils en ligne (notamment grâce aux partenariats avec les entreprises en M1) et au Moodle. Le passage des enseignements à distance a pu se faire correctement et actuellement, la possibilité est offerte d'effectuer ce master à distance.

La sensibilisation à l'éthique a bien cours dans ce master (cours d'éthique et de méthodologie, chartes et engagement de non-plagiat avec outil de détection, etc.). Ces dispositifs sont bien connus des étudiants (document de référence, information sur les recours).

Pilotage de la formation

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis sauf pour ce qui relève du pilotage de la formation avec l'ESSCA, ce qui est problématique. La composition de l'équipe pédagogique est bien donnée, mais il n'y a aucun détail sur le profil des intervenants professionnels, ce qui est regrettable. Le taux d'intervention des professionnels correspond à un niveau traditionnellement rencontré en master marketing (22% en M1 et entre 37% et 72% en M2, selon les parcours), l'augmentation de ce taux en M2 est logique étant donné le caractère davantage professionnalisant de cette deuxième année.

L'approche par compétences n'est pas encore entamée. Les étudiants sont correctement informés des modalités de la formation (livret d'accueil). Cette dernière dispose de moyens administratifs et pédagogiques traditionnels pour ce genre de formation. Un conseil de perfectionnement a lieu, mais aucun compte rendu n'est proposé, il est suivi d'une réunion du comité de pilotage. Le conseil de perfectionnement permet aux étudiants (représentants) de rencontrer les membres de l'équipe pédagogique. Ces dispositifs sont cohérents avec la formation, mais rien n'est indiqué sur les apports des modalités de pilotage concernant la qualité de la formation.

Les règles d'évaluation des connaissances sont claires pour les étudiants. L'engagement étudiant est inclus dans la maquette du M1 (2ECTS). Cependant, rien n'est dit sur les modalités de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Un tableau de bord indique clairement les flux et leur qualité et rend compte de l'attractivité de la formation, qui est analysée et satisfaisante.

La formation connaît le devenir de ses diplômés y compris sur les profils d'emploi, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, ce qui est très positif. Des données sont apportées sur la situation professionnelle ou bien encore la rémunération. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est satisfaisant (supérieur à 70% à 30 mois). L'objectif de la formation, qui se veut professionnalisante, est atteint.

Les résultats de l'insertion professionnelle sont publiés. L'université d'Angers évalue les formations et différents dispositifs d'évaluation existent, sur la base du volontariat ou non.

La formation, à travers la certification Qualicert, s'est engagée dans une démarche qualité. Bien que les enseignements puissent être évalués grâce à un questionnaire soumis aux étudiants, les résultats de ces enquêtes ne sont pas donnés, ce qui est regrettable.

Résultats constatés

Les effectifs ont baissé en M1MV entre 2016 et 2017 pour se stabiliser autour de 45 étudiants en moyenne. Ils sont stables pour les 2 M2 depuis 2015. Le taux de réussite est très élevé, il est de 100% en M2, il n'y a pas d'analyse des flux d'étudiants sortants non diplômés en M1 (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.). L'attractivité de la formation a connu un bond en 2020 (411 dossiers) expliqué par des effets de contexte, en particulier la création de l'IAE. Les taux d'insertion sont très bons à 6 mois et à 30 mois (supérieurs à 90%), avec une bonne adéquation de l'emploi à la formation. Les emplois trouvés sont répartis de manière complémentaire sur le territoire entre les deux parcours, avec une prédominance locale pour les débouchés en M2 MD et plutôt parisienne pour le M2PRM, ce qui correspond à la répartition de l'offre d'emploi liée à ces deux parcours. La durée de recherche d'emploi est réduite et correcte (1,4 mois pour le M2 PRM et 4 mois pour le M2 MD). Il n'y a pas de poursuite d'études, ce qui peut être justifié par la présence de débouchés professionnels.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation qui offre un bon niveau d'insertion
- Une formation attractive avec de bons taux de réussite (excellents en M2)
- Un bon adossement à la recherche
- Une complémentarité géographique des débouchés entre le M2 PRM et le M2MD

Principaux points faibles :

- Un partenariat du parcours PMR avec l'ESSCA peu clair sur la répartition des rôles (organisation pédagogique et pilotage)
- Une absence de renseignements sur le profil des professionnels qui interviennent dans la formation
- Une approche par compétences quasiment inexistante

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Marketing Vente de l'Université d'Angers est une formation attractive, présentant une bonne insertion professionnelle. Cependant, il conviendrait de formaliser plus finement les compétences et d'être plus précis sur le profil des intervenants professionnels. Le M2PMR co-géré par l'ESSCA doit afficher davantage la répartition des rôles dans l'organisation pédagogique et le pilotage. Il serait intéressant pour ce parcours de développer également l'alternance. Une réflexion sur des certifications professionnelles a été amorcée et gagnera à être poursuivie. Globalement, peu de perspectives d'évolution sont évoquées, mais cette formation est dynamique et permet aux étudiants d'accéder à la fois à des connaissances et compétences académiques et à des compétences et connaissances professionnelles ; cela répond tant aux attendus d'un master marketing qu'aux besoins du monde socioéconomique. Enfin, une réflexion pourrait être engagée sur les efforts à réaliser pour sensibiliser les étudiants sur les métiers du conseil et de la recherche.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N7

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle /
Champ Droit, Economie, Gestion**

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

Le comité regrette que le champ ne soit pas doté d'instance de coordination particulière, ou que les échanges entre les directions des 2 composantes du champ ne soient pas formalisés dans un dispositif opérationnel. Effectivement, les échanges entre composantes ont lieu dans les instances de pilotage de l'établissement (conseil de gouvernance (équipe de direction de l'UA et directeurs de composante auxquels sont associés une fois par mois les directeurs de services communs), comité licence master, bureau CFVU, CFVU). Le calendrier de ces instances est précis et cadré : 1 conseil de gouvernance par semaine, 1 CLM, 1 bureau CFVU, 1 CFVU par mois. Des séminaires, auxquels peuvent être conviés les responsables de formation, sont aussi organisés plusieurs fois par an sur des sujets tels que l'attractivité des masters, l'internationalisation des formations, le développement de l'alternance...

En ce qui concerne la démarche qualité, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de données disposant d'une interface interactive (pap'UA). Ces données concernent notamment les enquêtes d'insertion professionnelle : celles-ci fournissent des données détaillées (taux d'insertion, poursuite d'études, durée de recherche d'emploi, salaires, postes occupés, adéquation emploi/formation...) relatives aux 2 enquêtes à 6 mois et à 30 mois. Les taux de participation concernant les enquêtes d'insertion professionnelle sont très élevés à l'UA.

L'évaluation des formations par les étudiants est menée depuis plus de 10 ans à l'UA avec des taux de réponse très satisfaisants, notamment en master. Toutes les données détaillées, à la fois sur les questions fermées et sur les questions ouvertes (via le directeur), sont disponibles sur Pap'UA. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes,

y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet, si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.

Les composantes et services communs qui sont soumis, par leur appartenance à un réseau, à une démarche qualité (IAE, Polytech-Angers, Formation Continue) s'inscrivent dans une démarche de partage d'expériences avec les autres composantes dans le cadre de la démarche qualité de l'ensemble de l'établissement.

Le comité s'étonne de trouver peu d'informations sur la poursuite en doctorat.

Dans les données mises à disposition des équipes pédagogiques figurent le tableau de bord « Suivi de cohorte » qui donne des informations sur la poursuite d'études à l'UA des étudiants de master sur l'ensemble de chaque composante ; s'y ajoute le tableau de flux des étudiants qui intègre le suivi d'études hors UA sur la base des données nationales.

Par ailleurs, les enquêtes d'insertion professionnelles en master, à 6 et 30 mois, présentent des données sur la poursuite d'études, et notamment les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Une analyse plus détaillée sur la poursuite en doctorat pourrait être menée en fonction de réels besoins internes, notamment à travers les fiches diplômes ou le tableau de bord Suivi de cohorte.

Les notes de cadrage votées en CFVU et CA pour les 1^{er} et 2nd cycles, présentent la politique de l'établissement sur les conseils de perfectionnement, l'approche par compétences, l'accompagnement des étudiants en régime spécifique d'études.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore tous formalisés, de nombreux échanges ont lieu lors des délibérations des jurys, en conseil de département. La systématisation de ces instances est un des enjeux du prochain contrat.

Il en est de même de l'approche par compétences. Nous inscrivons cette démarche dans un temps long, avec pour objectifs des résultats qualitatifs. A la fin du contrat, toutes les formations seront décrites et déployées en compétences.

Dans le contrat actuel, la majorité des formations proposent des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, ou sportifs de haut niveau. Mais dans certaines formations de master, les dispenses d'assiduité ne sont pas autorisées.



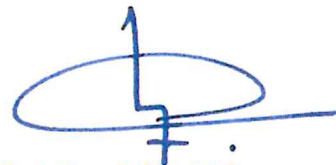
Le comité regrette une faiblesse de la reconnaissance du rôle et de l'engagement étudiant, des associations liés aux masters et la manque d'appui sur des réseaux étudiants.

En ce qui concerne ce champ, pas moins de 13 associations labellisées par l'UA existent, dont 9 sont portées par les étudiants en master. Les BDE (sur ce champ) sont aussi des structures associatives transversales et fédérant tous les étudiants. Un projet de création d'IAE Alumni est en cours.

La forte implication des étudiants et diplômés du Master droit internationale dans l'association RADIE (Réseau angevin de droit international) est aussi à souligner. Cette association a son site Internet, sa page facebook, son twitter et est bien présent sur les réseaux sociaux. Le Radie co-organise avec le M2 des conférences (cafés de l'actualité, par exemple). Il accompagne les étudiants dans la formation à l'insertion professionnelle et à la recherche : les membres du Radie interviennent dans la formation, et le Radie tient à disposition des étudiants des exemples de bons mémoires et rapports de stage des années précédentes. Toutes les offres de stage et d'emploi sont diffusées à/par lui. Le Radie maintient le lien avec les anciens étudiants et suit le déroulement de leurs carrières professionnelles.

Enfin, en matière d'engagement étudiant, après une expérimentation dans le cadre du contrat actuel pour différents masters en gestion et management, la décision a été prise, pour toutes les formations de l'IAE, de valoriser l'engagement étudiant (ECTS).

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.



Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Masters
 - Biologie santé
 - Sciences du médicament et des produits de santé
- Formations règlementées de Grade Master
 - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
 - Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa)
 - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

Présentation

Le champ de formation *Santé* de l'Université d'Angers regroupe des formations de premier cycle de type licence, licence professionnelle, diplôme universitaire de technologie (DUT) ainsi que cinq formations de deuxième cycle proposées par la Faculté de Santé. Ces dernières sont concernées par le présent rapport : il s'agit de trois formations de santé soignantes délivrant le grade de master (*Diplômes de formation approfondie (DFA) en Sciences médicales (DFASM), en Sciences pharmaceutiques (DFASP) et en Sciences maïeutiques (DFSMa)*) et de deux mentions de master de santé non-soignante (mentions *Biologie Santé* et *Sciences des médicaments et des produits de Santé*). Le master *Biologie-Santé*, également affiché dans le champ *Sciences, technologie, ingénierie*, est co-porté avec la Faculté des Sciences d'Angers et présente, au travers de ses différents parcours, diverses mutualisations avec les Universités de Nantes, Brest, Rennes 1 et l'École vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes. Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* est, quant à lui, co-accrédité avec l'Université de Nantes et porté par les Facultés de Médecine et de Pharmacie et implique une mutualisation d'enseignements entre les Universités de Nantes, Angers et Rennes 1. L'objectif général de ce champ est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences scientifiques et professionnelles en vue d'une poursuite d'études ou d'une insertion dans le marché de l'emploi dans des secteurs d'activité en lien avec la santé, son ingénierie, les domaines des nanosciences, de la neurobiologie, de la cardiologie, de la pharmacologie, l'analyse et la gestion des risques sanitaires et la valorisation du végétal. La plupart des unités de recherche associées à ces formations sont rattachées au Pôle Santé et à la Structure fédérative de recherche « Interactions cellulaires et applications thérapeutiques » (SFR ICAT), laquelle est organisée en quatre axes scientifiques : Biologie vasculaire, Métabolisme et dynamique mitochondriale, Nano-objets & Biomatériaux, Immunologie, Infectiologie & Cancérologie, Santé et travail.

Avis global

L'Université d'Angers et ses différentes composantes ont mis en place divers dispositifs qui contribuent au bon pilotage des formations : il s'agit en particulier du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), de l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) ou encore du Centre de formation continue et d'alternance. Le fonctionnement des formations du champ *Santé*, dont il est question spécifiquement ici, s'appuie également sur la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), le conseil de gouvernance - dont la composition et le fonctionnement ne sont cependant malheureusement pas explicités-, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et, seulement parfois, sur des conseils de perfectionnement des mentions alimentés par les évaluations des formations et enquêtes d'insertion des diplômés. Ainsi, les dispositifs nécessaires au bon fonctionnement de chaque formation, à son autoévaluation et à son évolution (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, suivi des étudiants et des diplômés...) n'ont pas été mis en place de façon systématique et ceci s'avère problématique.

Côté recherche, les formations et diplômes du deuxième cycle de l'Université d'Angers s'appuient de façon solide sur le Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes et un large panel d'unités de recherche et équipes d'accueil regroupées pour la plupart au sein de la SFR ICAT ainsi que sur les services cliniques du CHU d'Angers. Le monde universitaire a aussi su créer des liens forts avec les pôles de compétitivité Atlanpole Biotherapies, Valorail et Vegopolys Valley qui se traduisent principalement par des offres de stages aux étudiants des formations du champ.

La mutualisation des enseignements, quand elle existe, est le fruit, entre autres, de diverses collaborations entre les unités de recherche des universités de Nantes, Brest, Rennes 1 et Angers et s'opère de façon très variable entre les formations.

La stratégie d'ouverture à l'international est également très contrastée avec des partenariats clairement affichés avec des universités étrangères pour certaines formations (ex : DFASP) voire de réels succès pour d'autres (le label ERASMUS Mundus pour le parcours de M2 *NanoPharma Nanomedecine and Pharmaceuticals R&D* du master *Sciences des médicaments et des produits de santé* est remarquable sur ce point) mais les flux d'étudiants restent limités voire inexistantes ou inconnus pour d'autres diplômes du champ (DFASM et DFSMa). Enfin, malgré une rédaction des dossiers d'auto-évaluation parfois incomplète (DFSMA et DFSAP dans une moindre mesure) voire très lacunaire (DFASM) empêchant une analyse claire et précise de leur contenu, l'organisation pédagogique et le fonctionnement de l'ensemble des formations paraissent satisfaisants. Une attention particulière devra être portée aux effectifs parfois faibles de certains parcours du master *Biologie Santé* afin d'assurer leur pérennisation.

Analyse détaillée

L'analyse détaillée présentée ci-dessous est faite selon les modalités de fonctionnement des formations. Ainsi, dans ce qui suit, sont présentées en premier lieu les masters de santé non soignante (mentions *Biologie Santé* et *Sciences des médicaments et des produits de Santé*), puis les formations de santé soignantes (DFA).

Les masters

Les objectifs des masters *Biologie Santé* et *Sciences des médicaments et des produits de Santé* sont clairs et bien définis en fonction du profil d'études antérieures de chaque étudiant inscrit et de son projet professionnel. Ces deux formations offrent ainsi des débouchés et des emplois nettement identifiés selon les spécialisations proposées.

Le master *Biologie Santé* se caractérise par une originalité thématique et un solide ancrage à l'échelle régionale comme en témoignent les différents partenariats (Universités de Nantes, Rennes 1, Brest, École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes ONIRIS) affichés au sein de cinq des six parcours qui le composent. Le master *Sciences des médicaments et des produits de Santé* est sans équivalent dans la région Grand Ouest : une dizaine de formations équivalentes existent au niveau national sans être véritablement concurrentielles du fait des spécificités propres à chacune d'entre elles.

L'adossement recherche est étoffé et varié, matérialisé par un large panel d'unités de recherche regroupées pour la plupart au sein de la SFR ICAT (UMR INSERM, CNRS...), par le Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes, dont les thématiques servent de support aussi bien aux enseignements qu'à l'accueil d'étudiants en stage pour une insertion directe en milieu professionnel ou une poursuite d'études en thèse de doctorat. Les différents services du Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angers, socle essentiel de la recherche clinique, constituent par ailleurs autant de terrains de stage pour les étudiants des cursus santé. Si les partenariats avec le monde socio-économique font partie des axes de développement de l'Université d'Angers, ils sont assez peu explicités en dehors du partenariat avec le Centre de formation d'apprentis – Les Entreprises du médicament (CFA LEEM) apprentissage, faisant regretter l'absence d'explications plus concrètes concernant la politique de déploiement des relations avec le secteur privé industriel. Néanmoins, la prise en compte des aspects réglementaires au sein des formations est présente avec la participation de plusieurs organismes publics ou privés (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (REACH), European Medicines Agency (EMA), European Food Safety Authority (EFSA) ...).

Sur le plan international, s'il est fait mention de plusieurs partenariats internationaux, le nombre d'étudiants et d'enseignants concernés par ces mobilités restent encore faibles ce qui justifie pleinement la politique volontariste d'extension des relations internationales présentée par l'université. C'est ainsi qu'un catalogue de destinations accompagnées de bourses sont proposées aux étudiants. La création de summer schools auxquelles participent 10 à 15 % d'étudiants étrangers est également un point fort à noter.

L'architecture et l'organisation des deux masters est classique offrant un tronc commun avec des unités d'enseignement (UE) mutualisées en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2). Chaque master offre six parcours différenciés subdivisés parfois en sous-parcours (parcours *Modélisation en pharmacologie clinique et épidémiologie* (MPCE) du master *Biologie Santé* fragmenté en quatre sous-parcours : *Biostatistiques* (BS), *Épidémiologie* (EPI), *Pharmacoépidémiologie* (PEPI) et *Pharmacologie clinique et évaluation thérapeutique* (PCET)). Toutefois, l'articulation du contenu entre la première et la deuxième années du Master *Biologie Santé* mériterait d'être revue et clarifiée afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Aussi, il paraît regrettable que le parcours « MAN-IMAL » de cette mention ne soit pas ouvert aux étudiants issus du M1 et cette restriction n'est justifiée par aucun élément.

Dans le cadre des partenariats, il est à noter que certains parcours du master *Biologie Santé* font intervenir différentes structures (ONIRIS, l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA), l'Université de Nantes et l'Université d'Angers pour le parcours M2 « MAN-IMAL » offrant un environnement académique varié et adapté aux divers projets professionnels étudiants.

Selon les parcours, les modalités de formation sont variables et en liens directs avec les débouchés offerts aux diplômés.

Classiquement, les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail associé à la plateforme pédagogique Moodle ainsi que des salles informatiques mises à leur disposition. Enfin, si l'approche par compétences reste encore assez limitée au sein des 2 masters, son déploiement progressif devrait être facilité par l'implication d'une chargée de projet « compétences » déléguée auprès des responsables de formation par l'université.

Concernant le pilotage, les deux masters présentent une équipe pédagogique conforme avec les objectifs attendus. En particulier, le master *Sciences des médicaments et des produits de Santé* affiche une liste de partenaires non universitaires dont les compétences relèvent de différents domaines industriels qui apparaissent en parfait accord avec la finalité du master. Cependant, il s'agira d'être attentif à la bonne composition de ces conseils (avec des représentants du personnel administratif notamment qui font défaut à ce jour en mention *Biologie Santé*) et qui aurait gagné à être davantage explicitée afin de pouvoir apprécier la pertinence de leur fonctionnement.

Si les formations s'appuient sur l'OVEFIP pour réaliser le suivi des flux étudiants et étudier le devenir des diplômés, ce travail est parfois complété par des enquêtes initiées par les responsables de master. L'attractivité des deux masters est très bonne et dépasse largement leurs capacités d'accueil (198 candidatures pour 34 recrutements en M1 en ce qui concerne le master *Biologie santé* notamment). Par contre, la répartition des étudiants dans les différents parcours de M2 n'est pas systématiquement renseignée, ce qui empêche toute analyse précise des flux. Les taux de réussite, compris entre 88 % et 100 % en M2 sont tout à fait satisfaisants. De même le taux

d'insertion professionnelle à 30 mois est compris entre 90 et 96 % selon les années, reflet d'une bonne adéquation entre objectifs visés, connaissances dispensées et marché de l'emploi. La poursuite d'études en thèse se situe entre 14 et 45 % selon les parcours du master *Biologie Santé*, ce qui est cohérent avec une mention proposant une formation intensive à la recherche. Aucune donnée n'est présentée sur le nombre d'étudiants poursuivant leurs études en doctorat pour le master *Sciences des médicaments et des produits de Santé*, ce qui est regrettable.

Les formations de Santé réglementées

Les formations de Santé sont édifiées en bonne adéquation avec les textes réglementaires nationaux. Faisant suite aux Diplômes de formation générale (DFG), trois Diplômes de formation approfondie (DFA) sont délivrés par l'Université d'Angers : il s'agit des DFASM, DFASP et DFSMa. Ces trois formations visent l'acquisition de connaissances et de compétences scientifiques, médicales et/ou pharmaceutiques agrémentées de stages et d'applications à la pratique professionnelle et s'y emploient grâce à des enseignements à la fois théoriques, pratiques et cliniques dispensés au sein de l'Université d'Angers, des établissements hospitaliers ainsi qu'auprès de professionnels territoriaux et libéraux.

Le dossier relatif au DFASM ne comporte que de maigres informations sur les heures d'enseignements, la politique des stages et l'équipe pédagogique qui semble pourtant conséquente et variée. Ainsi, aucune donnée n'est fournie concernant le positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économique, le pilotage, l'insertion professionnelle ou encore la poursuite d'études. Cette grande lacune dans l'exercice d'autoévaluation attendu de toute formation est d'autant plus regrettable ici que la réussite des étudiants semble très bonne, à la lumière de l'absence de réorientation ou d'insertion professionnelle avant l'obtention du diplôme de deuxième cycle.

L'ancrage dans le tissu socio-économique régional de la formation en sciences pharmaceutiques est important (centres hospitaliers du Maine et Loire et du Mans ; industries locales ; conseil régional de l'ordre des pharmaciens), offrant ainsi de nombreux terrains de stage aux étudiants en lien avec leur projet professionnel (filiales industrie, officine ou internat). Si des partenariats internationaux existent avec Montréal, Saint Jacques de Compostelle, Séville, Berlin, Walsall, Chicago, Ho Chi Minh Ville, ils ne semblent concerner que peu d'étudiants. L'internationalisation du DFASMa semble pour sa part inexistante. Le contenu des programmes du DFASP est bien explicité et adapté et les règles de validation des UE sont portées à la connaissance des étudiants dans un livret des études très didactique. Aussi, des liens pédagogiques pertinents sont à souligner avec l'École d'ingénieur Polytech, l'Université de Nantes et l'École des Mines d'Albi dans le cadre d'un double cursus ingénieur offert aux étudiants.

Concernant le DFSMa, le dossier fait état de modalités pédagogiques particulièrement innovantes et pertinentes assurant une formation performante des étudiants sages-femmes aux urgences obstétricales et néonatales : il s'agit notamment du large recours aux techniques de simulation médicale - y compris à la simulation « haute-fidélité » -, de la certification mise en place pour les manœuvres obstétricales ou encore de la mise en situation clinique. Les liens pédagogiques avec la Faculté de Médecine d'Angers sont de ce fait très importants et constituent l'une des bases essentielles pour l'intégration de l'École de Sages-femmes à l'université. Un à deux étudiants du DFASMa obtiennent une première année de master chaque année, ce qui est très encourageant et appréciable si l'on considère que cela reste encore marginal à l'échelle nationale dans nombre d'écoles de sages-femmes.

Le pilotage du DFASP est assuré par une commission pédagogique dont la composition semble en adéquation avec les exigences d'un conseil de perfectionnement mais dont le fonctionnement ne peut pas être apprécié à la lumière des maigres informations présentées sur ce point. Si l'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants est en place, il semble que ce ne soit pas le cas de l'auto-évaluation de la formation. Quant au pilotage du DFASMa, l'absence de lien avec le monde universitaire est regrettable car cette situation nuit à la possibilité de poursuite d'études des étudiants ou de doubles cursus pourtant si pertinents dans cette filière. Les données fournies concernant les taux de réussite et l'insertion professionnelle des étudiants inscrits en DFASP et DFASMa sont très succinctes et non analysées, ce qui est problématique.

Conclusion

Principaux points forts

- Un fort adossement à la recherche pour la majorité des formations.
- Un très bon ancrage et des collaborations effectives de certaines formations avec le milieu socioprofessionnel.
- Des co-accréditations inter-universités et écoles d'ingénieurs/universités enrichissantes.
- Une offre de stages diversifiée et adaptée à chaque formation.
- Le développement remarquable de l'apprentissage par simulation.
- De bons taux de réussite des étudiants.

Principaux points faibles

- Un pilotage des formations très perfectible.
- Une ouverture à l'international encore trop limitée.
- Une approche par compétences encore embryonnaire dans l'ensemble des formations.

Recommandations

Les différentes formations du champ *Santé* de l'Université d'Angers semblent globalement en cohérence avec les objectifs visés que ce soit en termes de poursuite d'études ou d'attentes du monde socioprofessionnel ou en termes de débouchés et d'emplois visés. Néanmoins, le peu d'éléments fournis par certaines formations (en particulier les masters *Biologie Santé et Sciences du médicament et des produits de santé* et le DFASM) s'avère problématique et empêche une analyse constructive notamment en ce qui concerne leur pilotage.

Indispensables à une démarche qualité avérée, la mise en place d'un réel conseil de perfectionnement respectant les attentes réglementaires ainsi que l'appropriation de l'approche par compétences devraient permettre les évolutions nécessaires à l'amélioration continue des formations.

Enfin, l'ouverture à l'international, globalement peu développée, se doit d'être étendue à l'ensemble des formations avec une incitation des mobilités accrues, tant entrantes que sortantes.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Biologie-Santé* (BS) proposé par l'Université d'Angers a pour finalité la formation d'étudiants scientifiques ou d'étudiants des corps de santé aux métiers de la recherche dans le domaine de la santé. Il est proposé en première année de master (M1) sous deux versions : une destinée aux étudiants scientifiques provenant de licences de *Sciences de la Vie* ou équivalent et une destinée aux étudiants des corps de santé, suivie en double cursus à partir de la deuxième année des études médicales ou pharmaceutiques. La deuxième année de master (M2) offre six parcours dont trois sont en co-organisation avec plusieurs universités de la région. *Physiopathologie et Pharmacologie Vasculaire* (PPV), *Interaction Cellulaire et Applications Thérapeutiques* (ICAT), *Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire* (NCM) sont les trois parcours portés entièrement par l'Université d'Angers. *Signaux et Images en Biologie et Médecine* (SIBM), *Modélisation en Pharmacologie Clinique et Épidémiologie* (MPCE), *De l'Animal à l'Homme : Analyse, maîtrise et gestion des risques sanitaires et nutritionnels* (Man-lmal) sont les parcours régionalisés.

Certains enseignements étant mutualisés entre plusieurs sites (Université de Nantes, Université de Rennes et Université de Bretagne Occidentale) ils peuvent être suivis en présentiel ou en distanciel. Ce master est accessible en formation initiale et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Biologie santé* (BS) a pour objectif de former des scientifiques et des cliniciens aux métiers de la recherche en santé. Les étudiants des cursus Santé peuvent envisager une poursuite en doctorat et sont préparés à la mise en place de protocoles et à la recherche clinique. Ils ont pendant leur M1 la possibilité de suivre des modules de formation aux bonnes pratiques cliniques, médecine intégrative, et statistiques. Cette formation à la recherche clinique peut être ensuite approfondie dans le cadre du M2 MPCE mais il est regrettable qu'il n'y ait pas vraiment une construction M1/M2 pour ce parcours MPCE dans le cadre du M1 BS. Pour les étudiants issus des filières scientifiques, les parcours ICAT, PPV et MCM sont plus particulièrement axés sur des poursuites d'études en doctorat avec de nombreux modules fondamentaux. La présence en M2 du module Recherche clinique approfondie dans les trois parcours ou du module Science et médecine des animaux de laboratoire dans le parcours PPV sont des atouts pour une perspective d'intégration directe après le M2 mais cela reste insuffisant. De plus il faut noter que les parcours permettant réellement une intégration facilitée après le M2 correspondent aux trois « parcours » qui font l'objet d'une co-organisation entre les universités d'Angers, Nantes, Rennes ainsi que des écoles d'ingénieurs. Ce sont les parcours SIBM, MPCE et Man-lmal qui sont des formations qui recrutent directement au niveau M2 avec une deuxième étape de sélection pour les étudiants ayant déjà validé le M1 BS. Seuls les parcours ICAT, PPV et MCM sont construits sur deux années dédiées et s'inscrivent dans la continuité de la licence en sciences de la vie de l'université d'Angers. La diversité du recrutement de ce master, corps de santé, sciences et école d'ingénieur pourrait être mieux valorisée à travers plus d'UE mutualisées surtout en M1. Il y a une seule UE mutualisée entre le M1 BS sciences et le M1 BS Santé.

Les compétences acquises sont formalisées pour l'ensemble des parcours via des fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). On notera avec intérêt qu'il existe des modules de spécialisation certifiant en « Bonnes Pratiques Cliniques » ou en « Expérimentation animale, niveau concepteur » mais ce dernier n'est accessible qu'à certains étudiants en sciences. Il est réalisé en collaboration avec l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation ONIRIS à Nantes. De plus il nécessite un financement supplémentaire de la part de l'étudiant et aucune aide n'est mentionnée.

Les étudiants sont informés des objectifs de formation et de leur intégration professionnelle potentielle à l'issue de celle-ci grâce à un site internet dédié ainsi que des réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours. Le contenu pédagogique et l'organisation des parcours au niveau des M2 sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs visés. Cette formation permet pleinement une perspective de continuité en thèse. En revanche, une réflexion sur le contenu du M1 BS ainsi que sur son articulation avec les différents M2 qui sont affichés est

souhaitable afin que l'ensemble des étudiants qui intègrent ce M1 BS puissent bénéficier pleinement d'une possibilité d'insertion professionnelle après le M2.

Positionnement dans l'environnement

Parmi les 35 master BS actuellement proposés en France, le master BS de l'Université D'Angers présente trois parcours dont les spécialités sont bien distinctes de celles de l'Université de Nantes qui est l'Université majeure de la région des Pays de Loire. Le M1 BS d'Angers a une capacité d'accueil autour de 40 places pour les étudiants en science, cette capacité est faible par rapport aux autres masters BS même en considérant qu'il est construit essentiellement sur trois parcours. Le parcours M1 BS réservé aux corps de santé est structuré comme les autres parcours de ce type au sein des autres master BS avec un double cursus à partir de la troisième année.

Les spécialités portées spécifiquement par l'Université d'Angers s'ancrent dans le tissu de recherche fondamentale, translationnelle et clinique local et régional. En effet, la formation s'appuie sur l'ensemble des laboratoires rattachés à la Structure Fédérative de Recherche Interactions Cellulaires et Applications Thérapeutiques qui regroupe huit unités de recherche dont le Centre de Recherche en Cancérologie Nantes Angers, ainsi que sept plateformes et plateaux techniques notamment très performants en imagerie. Il s'appuie aussi sur la recherche clinique au sein du CHU d'Angers et le Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes. Des co-organisations avec le réseau des écoles d'ingénieurs et l'Université de Rennes ainsi qu'avec l'ONIRIS de Nantes ont été mises en place pour les parcours dits régionalisés sans qu'il ne soit fait mention de co-accréditation : parcours Manimal, SIBM et MPCE. Il semble cependant que cette alliance ne bénéficie pas suffisamment aux étudiants du M1 BS d'Angers puisque deux modules optionnels seulement semblent être ouverts à ces étudiants et aucun de ces trois parcours ne présente une entrée de droit pour les M1BS.

L'environnement scientifique apporte les compétences essentielles à l'ensemble des modules proposés et l'intervention d'enseignant-chercheurs et de chercheurs de ces différents laboratoires renforce une bonne articulation entre formation et recherche dans les domaines de la santé. Cependant on notera que le dossier ne mentionne quasiment pas la participation d'intervenants du monde socio-économique du privé, seul un atelier Sanofi est organisé et ce point est sensible lorsque l'on porte une formation avec des objectifs d'intégration professionnelle après le M2.

Sur le plan international, un accord avec le Liban est mentionné. Cependant la (ou les) université(s) partenaire(s) n'est (ne sont) pas mentionnée(s) ce qui pose la question du caractère effectif de cet accord et de sa concrétisation. Le dossier mentionne le soutien des étudiants sur la possibilité d'effectuer leurs stages de recherche à l'étranger mais aucun indicateur n'est présenté ce qui ne permet pas d'en évaluer l'efficacité.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours PPV, NCM et ICAT ont un tronc commun de 45 European Credit System and Accumulation system (ECTS) (dont le stage de Semestre 2). Bien que différenciés dès le M1, ces parcours permettent une spécialisation progressive des étudiants qui est satisfaisante mais une personnalisation en M1 qui est limitée compte-tenu du peu d'UE à choix dans chaque parcours. Compte-tenu de la maquette une réorientation entre parcours en fin de S1 semble être possible mais cela n'est pas mentionné dans le dossier et aucune procédure n'est précisée. Il serait souhaitable que cette possibilité soit bien effective avec le support d'un encadrement pédagogique qui pourrait trouver sa place dans le projet professionnel.

Les trois autres parcours qui sont dits « régionalisés » sont en réalité uniquement des parcours M2. Aucun de ces parcours n'offre une entrée de droit au M1 BS d'Angers et pour les inscrits mentionnés sur l'année 2019-2020 seul le parcours SIBM mentionne deux étudiants provenant d'Angers. Aucune donnée n'est indiquée concernant le M2 MPCE pour l'intégration des M1 BS cursus Santé. Il n'y a donc pas une réelle redistribution des étudiants du M1 BS vers ces trois parcours ce qui questionne la réelle intégration pédagogique de ces trois parcours dans le master BS. On notera d'ailleurs qu'aucun programme de M1 favorisant l'intégration sur dossier de ces M2 n'est spécifié. Il y a donc là un manque certain de continuité pédagogique entre le M1 BS et l'ensemble des parcours de M2. L'émergence de nouveaux parcours souhaité par les responsables pédagogiques suite à une demande forte des étudiants pour des formations en recherche clinique et qui est effectivement forte à l'heure actuelle devra veiller au respect de cette continuité avec une construction M1/M2.

En M2 la plupart des parcours permettent une bonne individualisation du parcours pédagogique avec des UE à choix à l'exception du M2 SIBM ce qui peut se comprendre compte-tenu de la très forte spécialisation de ce M2. Le contenu du parcours M2 Man-Imal n'est pas indiqué dans le dossier.

L'approche compétence semble peu développée dans la formation, seul est mentionné l'appui de la formation sur les fiches RNCP de référence.

Il n'est pas fait mention d'accueil d'étudiants avec des contraintes particulières ni des procédures permettant des validations d'acquis d'expériences dans le cadre de ce master, ce qui est, a minima, un manque du dossier mais peut, de façon plus problématique, laisser penser que ces questions n'ont pas été appréhendées par l'équipe pédagogique.

La mise en situation professionnelle se fait d'une part à travers un stage de un ou deux mois en M1 et de six mois en M2. Cela correspond aux temps de stage classiquement établis pour ces formations. De façon très intéressante, une UE de projet personnel professionnel précède ces périodes de stage, il est dommage de ne pas avoir eu plus de détails concernant les modalités de cette UE et son contenu afin de pouvoir évaluer la réalité du lien entre les deux. Aucune UE Stage Recherche n'apparaît dans le tableau des UE du M1 BS pour les corps de santé et il est regrettable aussi que les modalités d'évaluations des stages du M1 BS ne soient pas indiquées.

Un complément intéressant de compétences professionnelles est retrouvé en M1 BS cursus Sciences dans les modules tels que Approches expérimentales et rédaction scientifique ou projet professionnel et en M1 BS cursus Santé avec le module Ethique et recherche. En M2 la participation à des séminaires fait aussi partie de la formation ce qui est indispensable pour la formation de futurs chercheurs. En revanche on peut regretter qu'aucune des formations ne mentionne d'UE abordant l'intégrité scientifique ce qui est indispensable dans les compétences requises en recherche et que seul le M2 SIBM propose l'UE « Evoluer dans le monde de la recherche » qui pourrait être proposée à l'ensemble des M2.

En dehors des cours et séminaires dispensés en anglais, la formation inclue un enseignement d'anglais en M1 mais pas en M2 et cette formation ne semble pas être valorisée sous la forme d'une certification ce qui serait souhaitable.

Le recours aux outils numériques est peu explicité dans le dossier et semble se réduire, de façon très classique, à la seule utilisation d'une plateforme de dépôt des supports de cours (moodle) et à la mise en place de cours en ligne.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique n'est pas présentée et l'identité des responsables de parcours n'est pas mentionnée, ce qui est un manque du dossier qui rend impossible l'appréciation de ses atouts.

Il est par contre satisfaisant de constater que l'instance du conseil de perfectionnement mis en place à l'échelle de la mention joue pleinement son rôle en permettant une réflexion globale de l'organisation de la formation et de son évolution en incluant des étudiants et des professionnels extérieurs. Il faut noter cependant que ce conseil devrait aussi inclure du personnel administratif ce qui n'est pas indiqué et il semble donc non-conforme. De plus, il aurait été nécessaire de connaître précisément la composition de ce conseil afin de pouvoir en apprécier la pertinence.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier mentionne que le conseil de perfectionnement procède à une auto-évaluation et soumet régulièrement des modifications de maquette à la CFVU. Le processus et les modalités de cette auto-évaluation ne figurent pas dans le dossier et il est donc impossible d'évaluer la qualité de celle-ci. Un dispositif d'évaluation interne de la formation et des enseignements par les étudiants est aussi mentionné mais les détails ne sont pas précisés et il est donc là encore impossible d'évaluer positivement ce dispositif.

Les flux d'étudiants sont suivis grâce à l'établissement annuel d'un tableau de bord non présenté dans le document et leur devenir est connu grâce à des enquêtes d'insertion réalisées annuellement par l'Université d'Angers et/ou les enquêtes ministérielles. Les valeurs sont clairement présentées pour 88 étudiants au total soit l'équivalent de deux promotions pour les parcours ICAT, PPV et NCM.

Résultats constatés

Pour les données présentes dans le dossier et qui sont relative à l'année 2019-2020, la formation semble relativement attractive avec 198 candidatures pour 34 recrutements soit un recrutement de un candidat sur six pour le M1 BS cursus Sciences. Le taux de réussite de ces étudiants n'est pas précisé et il ne peut donc pas faire l'objet d'une analyse.

Le nombre d'inscrits pour cette même année en M1 BS cursus santé est de 545 mais ce nombre est global et représente la totalité des étudiants en Médecine et Maïeutique toute année confondue et inscrits aux deux diplômes. Aucune donnée chiffrée indiquant la réussite en M1 BS et leur poursuite en M2 n'apparaît dans le dossier. Les résultats du M1 BS cursus santé ne peuvent donc pas être analysés.

Le nombre d'inscrits en M2 est de 14 pour NCM, 14 pour SIBM, 14 pour Man-lmal, 16 pour ICAT et 20 pour PPV. Il n'est pas renseigné pour le parcours MCPE.

Les étudiants de troisième année de cycle d'ingénieur peuvent également rejoindre ces formations au niveau du M2 ce qui augmente la diversité des profils recrutés mais là encore aucune données précise n'est déposée dans le dossier afin que cela puisse être évalué.

Pour les données présentées dans le dossier et qui concerne uniquement les parcours ICAT, PPV et NCM pour les années 2017-2018 et 2018-2019 le taux de réussite en M2 est très bon et varie de 94 à 100 %.

Concernant l'insertion de ces étudiants, sur les 88 étudiants 81 ont répondu à l'enquête, parmi eux 32 étudiants ont poursuivi leur cursus en Santé et 31 en Doctorat. 71 % sont donc en poursuite d'études, cinq d'entre eux occupent un poste d'Assistant en recherche clinique, sept occupent un poste d'ingénieur et quatre un poste non précisé ce qui représente un taux d'insertion en sortie de M2 de 18 % et un taux d'insertion global incluant la poursuite d'étude à 30 mois de 90 %.

La poursuite en thèse sur les trois parcours concerne 35 % des étudiants et la poursuite d'études des filières santé concerne 36 % des étudiants. Ceci est cohérent avec une formation en Biologie Santé à orientation recherche. Aucune information n'est disponible pour les parcours SIBM, Manimal et MPCE ce qui ne permet pas d'évaluer correctement l'insertion professionnelle globale de ce master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation permettant l'acquisition de compétences spécifiques solides.
- Un solide adossement au tissu local de la recherche en santé.
- Un excellent taux de réussite en M2.
- Une formation très attractive répondant à de forts besoins professionnels.

Principaux points faibles :

- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue très perfectible
- Une construction en M1 et M2 uniquement pour trois des six parcours.
- Une capacité d'accueil en M1 cursus Sciences un peu faible au regard du nombre de parcours.
- Un manque d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Biologie-santé porté par l'Université d'Angers est une formation bien intégrée dans l'environnement de recherche fondamentale, translationnelle et clinique local. La capacité d'accueil en M1 BS cursus Sciences est faible et elle pourrait être revue puisque les taux de réussite en M2 et d'insertion globale (poursuite d'études ou insertion professionnelle) sont très bons pour les trois parcours portés par l'université d'Angers.

Les dispositifs de suivi des étudiants en science et en santé avec les taux de réussite ainsi qu'une analyse précise de l'insertion professionnelle devraient être réalisés sur l'ensemble des parcours afin de pouvoir disposer des données nécessaires à une réelle auto-évaluation par le conseil de perfectionnement. Ce dernier devra aussi être modifié afin de répondre aux attendus réglementaires.

L'ouverture à l'international doit être développée afin de faciliter des mobilités sortantes pour les étudiants en science et en santé.

La formation prévoit le développement de nouveaux parcours notamment en recherche clinique qui sont effectivement des formations très demandées. Dans ce cadre, l'accès à certains enseignements certifiants pourrait être élargi en particulier aux étudiants issus des filières scientifiques. Il faudra néanmoins être attentif à la construction de parcours avec un M1 adapté et une bonne articulation M1/M2 ce qui est déficient, au regard des éléments présentés dans le dossier, dans trois des six parcours actuels. L'approche par compétence a été initiée mais elle doit être renforcée notamment pour des compétences transversales et de préprofessionnalisation. La formation prévoit également de développer ses partenariats, tant avec les industriels qu'avec des partenaires étrangers. Ces deux évolutions sont à encourager.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement(s)

Université de Nantes

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* (SDMPS) est organisé par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Université de Nantes). D'une durée de quatre semestres, il confère le grade de master (première (M1) et deuxième année de master (M2)).

Le M1 correspond soit au parcours chimie-biologie pour les étudiants de sciences soit au parcours sciences du médicament pour les étudiants de santé et la M2 propose quatre parcours à Nantes et deux à Angers avec un stage professionnel de quatre à six mois; il est ouvert à la voie de l'apprentissage pour certains parcours..

Le master « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » est dédié à la formation des cadres de niveau Bac+5, futurs professionnels qualifiés pour des secteurs d'activités privés ou publics, liés au domaine des produits de santé. Il permet de répondre aux attentes du marché du travail et de la recherche qui sont existantes dans ce domaine.

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation est orientée vers des métiers en développement et à forte valeur ajoutée pour le tissu industriel des produits de santé

Les parcours de M2, en continuité des parcours de M1 « Chimie-Biologie » et M1 « Sciences du Médicament » visent à former des étudiants interdisciplinaires. L'interdisciplinarité chimie-biologie est indispensable aux futurs professionnels des produits de santé afin de leur permettre de s'insérer dans les secteurs visés par les différents parcours du M2.

Les modalités d'information des étudiants inscrits en Master sur l'organisation des 2 années de formation, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont très satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année.

la formation (SDMPS) comporte 4 semestres avec 2 UE de M1 supplémentaires et un stage en plus de valider leur 4ème année d'études de santé.

Le M2 comporte une UE de tronc commun et des spécialisations de M2 dans des secteurs originaux et spécifiques : Biothérapie, médicaments innovants, biomatériaux, dispositifs médicaux, contrôle qualité, polymères et principes actifs d'origine naturelle, cosmétiques, nanomédecine, valorisation de la pratique officinale

On observe une grande diversité de formations et de choix optionnels en M2.

Positionnement dans l'environnement

La faculté de Pharmacie de Nantes fait partie des UFR du Grand Ouest qui offre cette formation intégrant les grandes étapes du développement des produits de santé (de la conception à la mise sur le marché).

Au niveau national, d'autres formations sont proposées avec des contenus plus ou moins proches de ceux de la formation, en apprentissage ou en formation initiale mais le plus souvent avec une vision moins globale. Cette formation est adossée à des structures de recherche localisées dans l'ouest (Nantes, Angers et Rennes) et reconnues, tant dans le domaine scientifique que médical (INSERM, CNRS, Université), tout en tenant compte de spécificités « locales » (pôles de compétitivité Atlantic Biotherapies, Valorial & Vegepolys, contexte réglementaire européen REACH, EMEA, EFSA...) ce qui est très satisfaisant.

Organisation pédagogique de la formation

Le contenu des enseignements dispensés en M1 et M2 est le fruit de la réflexion constante de l'ensemble des responsables et des équipes pédagogiques. Dans le cadre des différents parcours, qu'ils soient en

apprentissage (CQPS, TopCOS), mixtes, c'est à dire en apprentissage et en formation initiale (BDM et BMTI) ou en formation initiale uniquement (M2 P2AON et proposés à Angers M2 NanoPharma/NANOMED, VPO), les étudiants sont régulièrement questionnés tout au long de l'année sur le contenu de la formation et des discussions ont lieu avec les professionnels durant les stages et lors des soutenances afin de répondre à la cohérence de la formation vis-à-vis du marché du travail.

les plaquettes des formations sont également téléchargeables et associées à des informations générales, au programme, au rythme d'apprentissage, au contrôle des connaissances, aux conditions d'admission, aux principaux métiers visés et aux coordonnées des responsables par parcours.

Des partenariats avec des établissements supérieurs étrangers existent. Des enseignants, chercheurs de ces établissements interviennent auprès des étudiants

Pilotage de la formation

La liste complète des enseignants est fournie et montre l'implication de ces enseignants dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Les partenaires non universitaires dans les différents domaines industriels sont parfaitement en accord avec la finalité du Master.

L'interdisciplinarité chimie-biologie est primordiale dans la formation du Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé, durant les 2 années et ce, pour répondre aux attentes du marché du travail dans les domaines visés par les parcours de master. Les enseignements peuvent être sous forme traditionnelle avec un enchaînement de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Mais une grande partie des enseignements peut se faire selon d'autres modalités pédagogiques.

Dispositif d'assurance qualité

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat y compris sous la forme de travaux pratiques.

Tous les parcours proposent des enseignements (intégrés au sein d'UE ou des UE à part entière) sur la connaissance de l'entreprise et du monde professionnel. Ces enseignements sont dans la mesure du possible mutualisés entre les parcours. Par exemple l'UE « Intégration en entreprise et management » (10h pour 1 ECTS) est commune aux deux parcours BDM et BMTI.

Résultats constatés

Formation attractive

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement (formation standard, continue ou en alternance).

Le suivi conduit à un taux de réussite entre 88 % et 100 % en fin de M2

L'insertion professionnelle constatée paraît très satisfaisante.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un dispositif d'orientation vers les parcours très performant
- Une offre variée d'UE, de stages industriels et de contrats d'apprentissage soutenu notamment par un bon partenariat avec le CFA LEEM apprentissage
- Pédagogie diversifiée avec recours aux projets tuteurés et organisation de Workshop
- Ouverture forte et variée vers le monde industriel et de la recherche

Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants conformes aux attentes
- Un troc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention
- Une ouverture à l'international encore trop limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* porté par l'Université de Nantes est une formation, attractive, qui propose un nombre important d'UE librement choisies professionnalisantes en M2. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur les différents parcours proposés. L'accès au contrat d'apprentissage est réel tout comme l'ouverture au monde industriel.

Les mutualisations d'enseignements sont à conserver voire à développer

On peut seulement regretter la faiblesse des relations avec l'international. Un des parcours (VPO) interroge quant à son positionnement : d'après le dossier ce parcours héberge essentiellement des praticiens étrangers et sa finalité pourrait le rapprocher de celle d'un diplôme universitaire (DU). Enfin, il s'agira de mettre en place des évaluations formalisées des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi qu'un conseil de perfectionnement, conformément aux exigences des textes réglementaires.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Bien que les objectifs scientifiques et professionnels de la formation ne soient pas mentionnés dans le dossier, le *Diplôme de Formation Approfondies en Sciences Médicales* (DFASM) permet de valider le deuxième cycle des études médicales en vue du passage en troisième cycle et de l'obtention du doctorat de médecine. Les enseignements se déroulent intégralement en présentiel à la Faculté de Santé d'Angers.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les principaux éléments fournis par le dossier concernent la politique des stages et l'équipe pédagogique de la formation. L'équipe pédagogique est variée et conséquente avec 195 intervenants. La gestion des stages est bien organisée, une information est dispensée pour les étudiants de façon semestrielle. Ces stages réalisés sur site ou à l'étranger sont gérés par un bureau des stages avec trois enseignants dédiés pour environ 400 étudiants. Le suivi des stages est assuré par une commission de suivi mais aucune information n'est indiquée dans le dossier concernant cette commission ni son fonctionnement. L'évaluation des stages est effectuée à la fois par les encadrants pour la validation des stages et par les étudiants pour un retour sur la qualité de la formation et des terrains de stages via l'application nationale Gelules. Les retours de cette évaluation sont pris en compte par un comité de pilotage à l'université mais là encore il n'y a pas de données précises dans le dossier concernant les résultats de ces évaluations et leur prise en compte. On peut regretter aussi qu'aucune mention ne soit faite sur la possibilité pour ces étudiants de suivre en parallèle de leur cursus santé un master de sciences et de réaliser un stage en recherche.

La formation fait largement appel à l'enseignement par simulation grâce au centre All Sims implanté sur le CHU d'Angers.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Ce point ne peut être apprécié pour le DFASM étant donnée l'absence d'élément fourni dans le dossier.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Ce point ne peut être apprécié pour le DFASM étant donnée l'absence d'élément fourni dans le dossier.

Pilotage de la formation

Ce point ne peut être apprécié pour le DFASM étant donnée l'absence d'élément fourni dans le dossier.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

La réussite des étudiants est très bonne avec quasiment aucun étudiant en réorientation ou en insérés dans la vie professionnelle avant l'obtention de leur DFASM. Les données sur les inscriptions qui peuvent être extraites du tableau du nombre d'inscrits sur trois années consécutives montre que sur 198 inscrits en quatrième année en 2017-2018, on en retrouve 183 inscrits en 6ème année en 2019-2020 ce qui représente 92 % d'étudiants, mais il n'y a aucune information sur les 8 % qui ne sont pas en sixième année ce qui est regrettable. Aucune donnée n'est précisée concernant un véritable suivi des étudiants les chiffres correspondent aux inscriptions pédagogiques sans autre détail.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne réussite des étudiants.

Principaux points faibles :

- Une absence de démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue.
- Une absence de suivi des étudiants et des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* proposé par l'Université d'Angers permet une bonne réussite des étudiants. Cependant, le dossier extrêmement minimaliste fourni au Hcéres interroge énormément quant à l'implication de l'équipe pédagogique de cette formation dans son amélioration continue et semble indiquer une fragilité de celle-ci dans l'exercice de l'autoévaluation. Même le peu d'éléments fournis sur le suivi des diplômés montre des lacunes puisqu'il est impossible de connaître le devenir des quelques étudiants disparaissant des flux entre la quatrième et la sixième année.

Ainsi, les manques du dossier rendent très difficile l'évaluation de la formation et la seule recommandation possible serait à l'avenir de communiquer un dossier respectant le cadrage du Hcéres.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE DE SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFASMA)

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie de sciences maïeutiques* (DFASMa) est organisé en quatre semestres de 30 ECTS chacun, soit un total de 120 ECTS. Il fait suite au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques qui est organisé en six semestres de 30 ECTS chacun. La formation associe un enseignement théorique et des stages pratiques. Cette formation a pour vocation de permettre à ses diplômés d'exercer en tant que sage-femme salariée ou libérale. L'obtention du diplôme nécessite la validation des examens théoriques, des stages, du mémoire de fin d'études et du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

A l'issue de sa formation, la sage-femme nouvellement diplômée dispose des compétences requises pour assurer ses missions et répondre aux besoins en santé de la mère et de l'enfant.

La formation est organisée dans une approche par compétences, fondée sur le Référentiel Métier et Compétences de la Sage-Femme française.

La définition de la compétence retenue est issue du glossaire du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les huit situations-types de la profession de sage-femme, décrites dans le référentiel métier, ont permis de définir des compétences spécifiques et transversales. Ces compétences sont déclinées en activités d'apprentissage à travers des unités d'enseignements théoriques et cliniques.

Les enseignements sont organisés par objectifs pédagogiques sous forme d'unités d'enseignement (UE). Ils comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques. Chaque équipe pédagogique définit les modalités de mise en œuvre des enseignements.

La formation théorique est complétée par des activités d'apprentissage clinique, permettant à l'étudiant d'appréhender la relation de soin. L'enjeu est d'acquérir les concepts et les principes nécessaires à l'étudiant, pour la construction progressive des compétences professionnelles.

Les compétences spécifiques et transversales s'acquièrent au travers de stages cliniques réalisés en établissement de santé et en milieu extra-hospitalier : exercice libéral, centre de PMI, etc. Les stages concernent les périodes pré, périnatale et postnatale, le suivi gynécologique et la planification familiale.

La formation se caractérise par : un large recours aux techniques de simulation médicale, y compris à la simulation "haute fidélité", l'évaluation des compétences pratiques acquises en simulation, et la prise en compte de cette évaluation pour la validation des UE d'obstétrique et de pédiatrie. L'UE4 dite "mise en situation clinique" associe des formations en simulation obstétricale, réanimation néonatale, raisonnement clinique, et formation générale aux soins d'urgence.

Il faut distinguer les enseignements théoriques et les formations pratiques. Pour ce qui concerne les enseignements théoriques, il n'y a pas de mutualisation rapportée, mais les agendas et les objectifs respectifs de formations différentes sont rarement compatibles avec une telle mutualisation. En revanche, pour les formations pratiques, le dossier décrit des mutualisations significatives avec les étudiants en médecine (étudiants du second cycle, internes de gynécologie obstétrique, d'anesthésie réanimation, et de médecine générale) et de pharmacie. Il est très original et intéressant que les étudiants sages-femmes de cinquième année soient chargés de former les étudiants en médecine à l'accouchement normal en utilisant les techniques de simulation. D'autre part, associer les étudiants sages-femmes, les internes de gynécologie obstétrique et les internes d'anesthésie réanimation dans des formations communes est très pertinent car ces trois professions sont étroitement associées dans la prise en charge des urgences obstétricales. Ces formations permettent d'acquérir non seulement un savoir-faire, mais aussi un savoir être et le travail en équipe.

Un à deux étudiants par an valident un master 1 de recherche mutualisée avec les étudiants inscrits en DFA de sciences médicales. Ce chiffre peut paraître faible mais il faut souligner que cette démarche est récente. On peut donc y voir un élément positif et encourageant. Il est dommage cependant que le devenir de ces étudiants engagés dans un double cursus ne soit pas renseigné.

Les étudiants doivent définir eux-mêmes des objectifs de formation avant chaque stage. Le dossier décrit également la possibilité d'un bilan à mi-stage qui n'est pas obligatoire. Une procédure d'évaluation des stages par les étudiants est en cours d'élaboration. Pour le reste, la politique des stages reste très classique

Une procédure clairement définie permet de valider le choix du sujet, la méthodologie, la faisabilité et le planning du travail. En revanche, le dossier présenté ne dit rien sur l'encadrement de l'étudiant par un directeur de mémoire.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sages-femmes d'Angers est l'une des deux écoles de sages-femmes de la région des Pays de la Loire. C'est une école hospitalière intégrée au CHU d'Angers et située dans le même bâtiment que les écoles paramédicales. Les enseignants extérieurs à l'école proviennent essentiellement du CHU et de la Faculté de Médecine d'Angers. Les terrains de stage sont principalement les services du CHU, les maternités des hôpitaux périphériques, et les cabinets de sages-femmes libérales. La majorité des jeunes diplômés trouve un emploi dans une des maternités du territoire, souvent un ancien terrain de stage.

Les liens pédagogiques avec la Faculté de Médecine d'Angers paraissent importants au vu de la mutualisation de plusieurs enseignements avec le cursus des études de médecine constituant un élément significatif de l'intégration de l'école de sages-femmes à l'Université.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Pour les promotions 2014-2015 et 2016-2017, le taux d'insertion professionnelle à 6 et 30 mois est de 100 %. Les données présentées très succinctes, mentionnent qu'environ 50 % des diplômés exercent en région Pays de la Loire et 10 % en région Ile de France. Si le dossier indique qu'un diplômé de la promotion 2014-2015 était en poursuite d'études, aucune précision n'est fournie quant au motif et objectifs de ce complément d'études. Globalement les données présentées mériteraient d'être détaillées et analysées. La majorité des jeunes diplômés trouve un emploi dans une des maternités du territoire, souvent un ancien terrain de stage.

Pilotage de la formation

Ce point essentiel peu et mal renseigné, ne fait référence qu'à la liste des enseignants à temps plein de l'école et reprend les arrêtés ministériels sur la composition et le rôle du conseil technique. Ces données correspondent au pilotage traditionnel d'une école hospitalière sans lien avec l'Université. Or, les données pédagogiques présentées suggèrent des liens forts avec l'Université, en particulier la faculté de médecine. La participation des universitaires à l'enseignement, les modalités prévues pour l'intégration de l'école de sages-femmes à l'université, les interactions avec le pilotage des formations médicales ne sont pas évoquées. On note une absence de conseil de perfectionnement.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Sur les trois dernières années universitaires, 15 à 28 étudiants étaient inscrits en première année de DFASMa et 19 à 28 étudiants étaient inscrits en cinquième année. Le nombre de redoublants est compris entre 0 et 2. On peut noter une absence d'analyse des données présentées. Le suivi n'est présenté que sur trois promotions. Pas de suivi des diplômés également.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des modalités pédagogiques innovantes et pertinentes.
- Des mutualisations importantes et pertinentes avec les formations médicales.

Principaux points faibles :

- Une absence de réflexion concernant l'intégration de l'école de sages-femmes à l'université.
- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue quasi inexistante.
- Une représentation du milieu libéral dans l'équipe pédagogique insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* de l'Université d'Angers est sans aucun doute une formation de qualité, portée par une équipe pédagogique impliquée et dynamique. La formation a recours à des mutualisations des enseignements avec les sciences médicales, présente des modalités pédagogiques innovantes, et, notamment un recours important à la simulation. Cependant, l'absence de conseil de perfectionnement, le suivi insuffisant des diplômés et le nombre limité d'intervenants du milieu libéral sont un frein à l'évolution de la formation. Une réflexion pourrait être menée par l'équipe pédagogique pour permettre une intégration de la formation à l'Université et ainsi offrir une plus grande possibilité pour les étudiants d'avoir accès à des doubles cursus.

Enfin, d'une manière plus générale, le dossier déposé au HCERES est trop lacunaire pour permettre l'évaluation selon les modalités attendues et semble rendre compte d'une certaine fragilité de l'équipe pédagogique dans l'exercice d'autoévaluation indispensable à l'amélioration continue de la formation.

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le *Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques* (DFASP) s'adresse à un public d'étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques pour permettre la validation de leur deuxième cycle universitaire en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Le DFASP confère le grade de master avec pour objectifs l'acquisition de connaissances et compétences scientifiques et pharmaceutiques, théoriques et pratiques, ainsi que des compétences transversales indispensables à tout professionnel de santé.

Cette formation de deux ans créditée de 120 ECTS est organisée avec un tronc commun puis une filiarisation dès le semestre 2 (S2) et un stage hospitalo-universitaire au semestre 3 (S3)-semestre 4 (S4) pour permettre l'accès au cycle court (Officine, Industrie, Recherche) ou long (Internat) du troisième cycle des études de pharmacie. Cette formation de DFASP est assurée au sein de l'UFR Santé de l'Université d'Angers et plus particulièrement au sein du département Pharmacie.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et les compétences scientifiques, personnelles et professionnelles attendues sont très clairement présentées et conformes à l'arrêté du 26 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 avril 2013 qui régit ce diplôme de DFASP. L'information quant à ces connaissances et compétences visées ainsi que le contenu du programme par semestre et les règles de validation des unités d'enseignement (UE) et de l'année universitaire sont portés à la connaissance des étudiants dans un livret des études très didactique.

Le contenu des enseignements est bien détaillé et globalement bien adapté pour que les connaissances générales et professionnelles aux domaines visés, soient acquises. Les UE proposées correspondent aux connaissances et aux compétences attendues. Les intervenants (enseignants-chercheurs et professionnels) sont choisis dans les domaines disciplinaires de la formation. La spécialisation des étudiants est progressive avec un premier semestre (M1S1) dédié aux enseignements de tronc commun puis une filiarisation à partir du second semestre pour permettre l'acquisition progressive de compétences professionnelles appropriées à l'officine, l'industrie, la recherche et pour la préparation au concours de l'internat. Les stages obligatoires ainsi que le certificat de synthèse pharmaceutique sont clairement identifiés et positionnés dans la formation. L'équilibre entre les modules scientifiques, professionnels et les enseignements transverses est conforme à ce que l'on peut attendre d'une formation tournée vers la professionnalisation. En revanche si l'article 6 de l'arrêté modifié du 8 avril 2013 prévoit 10 % à 30 % d'UE librement choisies (UELC), ces dernières ne semblent pas présentes dans le programme actuel, ce qui est regrettable.

Une mutualisation conséquente des UE est opérée entre filières des études de pharmacie et il faut souligner la mise en place de sessions interprofessionnelles en santé pour favoriser le « travailler ensemble » entre les filières médecine, maïeutique et pharmacie.

Les enseignements ont lieu très majoritairement en présentiel sous la forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) avec quelques enseignements en e-learning. La part de CM reste très prédominante dans certaines filières au détriment peut-être d'approches par projet qui existent déjà mais gagneraient à être déployées. Le département pharmacie de l'université d'Angers est en revanche précurseur dans le domaine de la simulation en santé ce qui est un atout pour la qualité de la formation des futurs pharmaciens d'officine notamment.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec essentiellement des contrôles terminaux à l'écrit ou l'oral. Le déploiement du contrôle continu pourrait constituer un atout pour l'apprentissage des étudiants.

La place du numérique dans la formation est classique ainsi que l'enseignement des langues.

Les outils pour l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant sont bien en place.

Le département de pharmacie de l'université d'Angers a déployé une politique des stages conformes à l'article 8 de l'arrêté modifié du 8 avril 2013 avec en M1 un stage d'application de 2 semaines puis en M2 un stage

hospitalier de cinq à six mois équivalent temps plein, un stage recherche ou industriel d'au moins quatre mois et une incitation forte à la réalisation de stages facultatifs (local, national, international) pour favoriser la construction du projet professionnel de l'étudiant en amont de la filiarisation.

L'étudiant peut aussi acquérir une certification en anglais au cours de sa cinquième année en passant le Test Of English for International Communication (TOEIC) qui est financé une fois par étudiant par le département. Les étudiants peuvent aussi valider en parallèle de leurs études pharmaceutiques un master 1 en Sciences. Pour cela ils ont la possibilité de suivre 2 unités d'enseignement (UE) de M1 pour une valeur de 18 ECTS complétées par un stage Recherche d'une durée de cinq semaines et d'une valeur de 12 ECTS. Ces UE sont suivies soit dans le cadre du Master Sciences du Médicament et autres produits de santé co-accrédité avec Nantes ou du master Biologie-Santé d'Angers. Cela permet ainsi aux étudiants de pouvoir candidater et s'intégrer plus facilement dans un master 2 en Sciences avec une finalité recherche. Le positionnement de ces UE au cours du cursus de l'étudiant se fait à partir de la troisième année et s'étend sur la quatrième et cinquième année.

Au cours du DFASP1 ainsi qu'après les résultats de l'internat les étudiants ont la possibilité de faire une demande de réorientation pour un changement de filière, les modalités sont clairement explicitées dans le livret des études.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement de la formation à l'échelle locale et régionale est bien détaillé. A l'échelle du Grand Ouest, le département pharmacie d'Angers est présent aux côtés de Rennes, Tours, Poitiers et Nantes pour assurer le maillage territorial. Un partenariat privilégié est établi avec l'université de Nantes dans le cadre du master *Sciences du médicament* et autres produits de santé.

Ce département pharmacie est adossé à deux écoles doctorales, un pôle de compétitivité et principalement sept équipes de recherche (UMR, EA). Son ancrage au tissu socio-économique régional est très bon avec des interactions fortes avec i. les centres hospitaliers du Maine et Loire et du Mans ; ii. le tissu industriel régional (PME du pôle de compétitivité Atlanpôle biothérapies et Végépolys) et iii. le réseau des officinaux en lien avec le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens (CROP). Ceci est attesté par les nombreux terrains de stage mis à disposition des étudiants et le nombre conséquent d'intervenants extérieurs issus de ces réseaux.

Des liens pédagogiques sont à souligner avec l'école d'ingénieur Polytech, l'Université de Nantes et l'école des Mines d'Albi dans le cadre d'un double cursus ingénieur offert aux étudiants à partir de la sixième année.

Des partenariats internationaux existent avec Montréal, Saint Jacques de Compostelle, Séville, Berlin, Walsall, Chicago, Ho Chi Minh Ville avec des flux étudiants qui restent modestes, deux départs en stage par an en moyenne sur les cinq dernières années. Néanmoins, peu d'information est donnée concernant les échanges Erasmus (flux entrant et sortant).

Enfin il faut souligner l'existence du parcours de master Nanomédecine labellisé Erasmus Mundus qui ouvre des opportunités de stages à l'international.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Les effectifs constatés en DFASP à Angers sont de 75 à 80 étudiants avec un taux de réussite de ce diplôme obtenu en deux ans de plus de 90 % ce qui est très bon. Le diplôme de DFASP prépare à l'insertion professionnelle de ses diplômés mais la poursuite d'études est obligatoire pour l'obtention de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Les étudiants en pharmacie d'Angers suivent donc classiquement un cycle court d'un an pour la filière officine et d'au moins un an en filières industrie et recherche et un cycle long de quatre ans comme interne dans la filière hospitalière.

L'insertion professionnelle à l'issue de ces cycles courts ou longs n'est pas détaillée dans le dossier ce qui est regrettable.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement présentée avec un bon équilibre du nombre d'enseignants-chercheurs et de professionnels dans les domaines d'expertise visés. Les enseignants-chercheurs sont issus des champs disciplinaires de la pharmacie et sont majoritairement issus de l'UFR Santé d'Angers. Le niveau de compétence des professionnels est également en accord avec le cœur de métier de la formation avec un volume horaire conséquent qui leur est attribué.

Le pilotage du DFASP est assuré par une commission de pédagogie dont le rôle est de discuter des évolutions pédagogiques en lien avec l'évolution des métiers cibles ainsi que l'évolution des modalités de contrôle des connaissances. La composition de cette commission n'est pas clairement présentée mais elle semble bien équilibrée dans sa composition entre personnels académiques, professionnels et étudiants. A lecture du dossier il est toutefois difficile d'apprécier son fonctionnement sur le plan opérationnel. Il est nécessaire de mieux structurer ce pilotage en établissant conseil de perfectionnement conforme à la réglementation et statuant sur l'évolution de la formation de DFASP.

L'évaluation des enseignements et des terrains de stage par les étudiants semble en place.

Les modalités d'évaluation des connaissances, d'évaluation des stages et la composition des jurys sont relativement classiques et cohérentes compte tenu de l'orientation professionnelle du diplôme.

L'aide à la réussite est assurée par l'équipe pédagogique et l'accompagnement des étudiants en difficulté est réalisé par les responsables de filières ainsi qu'une commission dédiée assurant notamment l'établissement d'un contrat pédagogique dans le cadre des redoublements.

A la lecture du dossier fourni il est difficile d'apprécier les moyens administratifs affectés à la formation ainsi que l'autoévaluation de la formation qui semble inexistante.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Compte tenu du numerus clausus appliqué aux formations de santé les effectifs en DFASP1 sont stables et entre 83 et 90 sur les trois dernières années. La répartition entre filières à partir du DFASP2 sont également assez stables avec toutefois des variations constatées entre les filières industrie et officine. Même si les possibilités de passerelles entre filières sont clairement établies dans le livret des études fourni, une analyse quantitative et qualitative de ces passerelles entre filières aurait été souhaitable.

Le taux de réussite constaté qui est de plus de 90 % sur deux ans est très bon mais les données brutes transmises sans analyse associée sont peu exploitables.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des approches par projet et simulation en santé de qualité.
- De très bons taux de réussite.
- Un ancrage fort avec le milieu socio-économique contribuant à la qualité de la formation
- Une possibilité de double cursus avec un master en science ou un diplôme d'ingénieur.
- Une possibilité de certification en anglais financée par la formation.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation perfectible.
- Une absence d'UE librement choisies dans la maquette.
- Un contrôle continu peu déployé dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le diplôme de DFASP du département pharmacie de l'UFR Santé d'Angers propose une spécialisation progressive permettant une professionnalisation des étudiants en fonction de la filière choisie. Cette professionnalisation est assurée par des enseignants-chercheurs et des intervenants extérieurs experts des domaines étudiés avec un adossement de grande qualité avec les centres hospitaliers, les officines et le tissu industriel régional. Les approches par projet et la simulation en santé sont des atouts majeurs de cette formation qu'il convient de continuer à déployer pour maintenir un taux de réussite élevé et une adéquation du profil des étudiants avec les métiers ciblés.

Il conviendra de se conformer à l'arrêté modifié du 8 avril 2013 en matière d'unités d'enseignement librement choisies qui ne sont pas possibles à ce jour. L'évolution des modalités de contrôle des connaissances intégrant du contrôle continu et une meilleure structuration du pilotage de la formation sont recommandées. Il conviendra ainsi de mettre en place des outils permettant de suivre précisément le devenir des étudiants et de modifier la commission pédagogique actuelle afin de mettre en place un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N10

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle /
Champ Santé**

Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

En ce qui concerne la démarche qualité, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de donnée disposant d'une interface interactive (pap'UA) accessible depuis l'ENT.

Pour ce qui concerne la Faculté de Santé, l'ensemble des tableaux de bord (suivi des étudiants et des diplômés, insertion professionnelle, évaluation des enseignements...) ne sont pas déclinés de façon systématique, au regard des spécificités des formations. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes, y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

Les données concernant les effectifs des différents parcours de master sont disponibles sur la plateforme de pilotage Pap'UA, à travers le panorama inscriptions, les tableaux de suivi de cohorte et des flux, ou encore les fiches diplômes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations ne sont pas

consolidées, sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.



Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Sciences
Humaines et Sociales

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Stéphane Alvarez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences Humaines et Sociales et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Archives
- Master Enseignement
- Master Etudes sur le genre
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Intervention et développement social
- Master Psychologie
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master Psychologie de l'éducation et de la formation
- Master Sciences de l'information et des bibliothèques
- Master Sciences sociales
- Master Tourisme

Le master *Enseignement* n'a pas fourni de dossier d'autoévaluation. Cette mention n'est donc pas évaluée dans le présent rapport.

Présentation

Le champ de formation *Sciences Humaines et Sociales (SHS)* de l'Université d'Angers concerne 13 masters. Sept masters relevant de ce champ sont co-accrédités avec une ou plusieurs universités voisines :

- le master *Etudes sur le genre* est co-accrédité avec Le Mans Université, l'Université de Bretagne Occidentale, l'université Rennes 2 et l'Université de Nantes ;
- le master *Histoire, civilisations, patrimoine* est co-accrédité avec Le Mans Université ;
- le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* est co-accrédité avec l'Université de Bretagne Occidentale ;
- le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* est co-accrédité avec l'Université Rennes 2 ;
- le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* est co-accrédité avec l'Université de Nantes et sous convention avec les Facultés libres de l'Ouest – Université Catholique Occidentale (FLO-UCO) ;
- le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* est co-accrédité avec Agrocampus ;
- le master *Sciences sociales* est sous convention avec FLO-UCO.

Ces formations sont rattachées à deux composantes de l'Université d'Angers : la faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et l'unité de formation et de recherche (UFR) ESTHUA Tourisme et Culture. Le champ *Sciences Humaines et Sociales* ne dispose pas de structure de pilotage spécifique et s'organise à partir de ces deux composantes.

Les formations du champ sont adossées à huit équipes de recherche, dont trois unités mixtes de recherche (UMR), quatre équipes d'accueil (EA) et une équipe émergente du pôle de recherche LL-SHS : l'UMR Espaces et SOciétés (UMR ESO), l'UMR Temps MOdes Sociétés (UMR TEMOS), l'UMR Littoral, Environnement, Télédétection et Géomatique (UMR LETG), le Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management (EA GRANEM), le Laboratoire de Psychologie des Pays-de-la-Loire (EA LPPL), le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues (EA CIRPaLL), le Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers (EA LERIA) et le BePsyLAB (Bien-être et Processus de Subjectivation), qui est une équipe émergente. En revanche, le dossier champ ne fait état d'aucun adossement à des écoles doctorales (ED).

Les formations s'inscrivent dans un réseau important d'établissements partenaires de la Région Pays de la Loire (lycées, instituts de formation, Région, départements et collectivités locales, entreprises).

Avis global

L'Université d'Angers semble avoir pris toute la mesure de la structuration de l'offre de formation en champs. La définition du périmètre du champ de formation *Sciences Humaines et Sociales* s'est faite en concertation entre les directions des composantes et les différentes instances de gouvernance de l'Université d'Angers. Cependant, il est regrettable que le champ ne soit pas doté d'une instance de coordination particulière et que les échanges entre les directions des deux composantes qui participent à ce champ ne soient pas formalisés dans un dispositif de pilotage opérationnel.

La préoccupation d'un positionnement au niveau local, régional, national et international est réelle. L'établissement se soucie d'identifier dans quelle mesure les formations proposées sont originales, complémentaires ou en concurrence avec d'autres formations, à l'exception des masters *Psychologie* et *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, et plus particulièrement le parcours *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage* et le master *Intervention et développement social* qui ne proposent pas d'analyse des offres concurrentes au niveau régional. Des partenariats avec d'autres établissements universitaires de la région sont clairement identifiables. Les co-accréditations avec Le Mans Université, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Rennes 2 et Agrocampus sont solidement structurées et pertinentes. Il n'en va pas de même pour les conventions signées avec les Facultés libres de l'Ouest (FLO-UCO) : les données relatives aux formations sous convention avec l'UCO sont parcellaires et peu précises. Il apparaît nécessaire de renforcer l'articulation et la coordination avec l'UCO dans les mentions concernées.

Au niveau international, la plupart des formations ont développé des partenariats actifs, ce qui est un atout pour le champ SHS. Cependant, ces liens avec l'international ne se traduisent pas suffisamment par des mobilités étudiantes sortantes. Il serait pertinent de s'appuyer sur ces partenariats internationaux pour améliorer ces mobilités.

Les formations apparaissent bien adossées à des laboratoires de recherche. En revanche, on trouve peu d'informations sur des adossements à une ou plusieurs écoles doctorales.

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés ; la professionnalisation et la mise en situation professionnelle constituent un élément important pour ce champ (intervenants professionnels, stages), ce qui constitue un point fort du champ.

L'ensemble des formations, selon des modalités et des degrés variables, s'est engagé dans un recours accru au numérique. Le master *Etudes sur le genre*, dispensé en enseignements à distance, gagnerait à développer plus encore les diverses possibilités du numérique.

Analyse détaillée

Finalité

Les objectifs et les spécificités des différentes formations sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés professionnels visés par les formations. Les connaissances et compétences à acquérir ainsi que les débouchés sont exposés et rendus aisément accessibles aux étudiants, et ce en adéquation avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Pour les masters ayant plusieurs parcours (par exemple le master *Histoire, civilisation, patrimoine* ou le master *Géographie, aménagement, environnement, développement*), les objectifs professionnels et les métiers accessibles de chaque parcours sont bien différenciés pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à chacun d'entre eux et permettre aux étudiants d'être au clair sur les objectifs et finalités de chaque formation.

La poursuite en doctorat est possible même si elle concerne peu certains masters (*Histoire, civilisations, patrimoine*, le master *Sciences sociales*, le master *Archives* ou le master *Etudes sur le genre*).

Positionnement

La capacité des formations à se positionner dans leur environnement académique est inégale mais reste dans l'ensemble juste et suffisante. Les masters ont bien identifié les formations semblables ou proches au niveau local, régional et national, tout en identifiant comment elles s'en distinguent. Cependant, les masters *Psychologie* et *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, et plus particulièrement le parcours *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage* et le master *Intervention et développement social* ne proposent pas d'analyse des offres concurrentes au niveau régional, alors qu'elles se situent pourtant sur des créneaux concurrentiels.

Une stratégie forte de partenariats avec d'autres établissements manifeste le souhait de l'Université d'Angers de proposer des formations avec d'autres acteurs du territoire. Cependant, si les co-accréditations avec Le Mans Université, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Rennes 2, l'Université de Nantes et avec Agrocampus sont pertinentes, solides et structurées, les partenariats avec les facultés libres de l'Ouest-UCO pour les masters *Sciences sociales et Psychologie sociale, du travail et des organisations* doivent être renforcés et davantage structurés. Les données relatives aux parcours sous conventions sont parcellaires et peu précises.

Pour ce qui est du positionnement scientifique, les masters bénéficient d'un adossement fort et de qualité avec une ou plusieurs structures de recherche, excepté pour le master *Etudes sur le genre* qui ne mentionne aucun lien explicite avec des unités de recherche.

L'ensemble des masters du champ affiche des liens actifs et fructueux avec l'environnement socio-professionnel, même s'ils ne sont pas systématiquement formalisés. L'intervention de professionnels dans les formations est quasi-systématique. Des conventions sont parfois signées avec des fédérations d'employeurs (cas du master *Intervention et développement social*) ou des acteurs éminents du champ professionnel (cas du master *Tourisme*, qui propose des projets d'études partenariaux à ses étudiants).

Enfin, rares sont les formations qui n'ont pas développé des partenariats internationaux actifs. Se distinguent notamment dans ce domaine le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* et le master *Tourisme* (avec un institut franco-chinois du Tourisme, de la Géographie et de la Mode), ou encore le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* et le master *Intervention et développement social*. Les formations qui entretiennent le moins de relations internationales le justifient par l'absence de formations équivalentes à l'international (cas du master *Archives*). Pour autant, le nombre affiché de partenariats ne se traduit pas forcément par des flux proportionnels d'étudiants entrants et sortants. Les

dossiers sont dans l'ensemble lacunaires quant aux données chiffrées des mobilités étudiantes et enseignantes, ce qui ne permet pas d'évaluer la réalité de ces dispositifs.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire, pertinente et conçue traditionnellement en quatre semestres pour toutes les formations, excepté pour le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* dispensé à l'UCO qui s'étale sur trois ans, sans fondement pédagogique et qui n'offre que trop peu de mutualisations avec le même master dispensé à l'Université d'Angers et à l'Université de Nantes.

Les enseignements sont en cohérence avec les mentions et les parcours, et leur organisation répond aux exigences d'une spécialisation progressive. Les formations sont organisées autour d'un tronc commun constitué d'unités d'enseignement fondamentales pour les différents parcours, mais aussi d'options spécifiques permettant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation.

Les enseignements se répartissent selon différentes modalités, avec un souci assez partagé de répondre aux attentes de publics diversifiés (formation continue notamment). L'alternance est plus rare : seuls les masters *Sciences sociales* et dans une moindre mesure *Psychologie sociale, du travail et des organisations* la pratiquent. Le master *Intervention et développement social* gagnerait à développer l'alternance. Les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) sont possibles, sans beaucoup de précisions sur leur nombre cependant.

La formation à la recherche est présente dans la majorité des masters du champ. C'est notamment le cas des masters comme *Sciences sociales ; Géographie, aménagement, environnement, développement* ou *Histoire, civilisation, patrimoine*, avec le but explicite de développer l'autonomie des étudiants dans un cadre collaboratif. Outre la possibilité d'effectuer des stages en laboratoire ou de participer aux activités communes des unités de recherche, l'obligation de réaliser des mémoires de recherche est assez fréquente : un par année en master *Intervention et développement social* par exemple. Dans le cas du master *Tourisme*, les étudiants souhaitant poursuivre en thèse suivent les enseignements du diplôme universitaire (DU) *Epistémologie et méthodologie de la recherche en tourisme*. Enfin, le master *Sciences de l'information et bibliothèques* se singularise par des enseignements liés à la recherche seulement en première année de master (M1) , et l'absence de poursuite envisageable en doctorat, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

La professionnalisation est très présente dans la plupart des formations au regard de l'importance accordée aux projets professionnels. Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* organise par exemple des périodes originales d'expérience en milieu professionnel avec un accompagnement par des membres de l'équipe pédagogique. Les stages sont généralisés, même si leur nombre, leur durée et leurs modalités d'évaluation peuvent varier d'une formation à l'autre. Les stages obligatoires en M1, généralement moins longs que ceux de deuxième année de master (M2), sont pratiqués en masters *Tourisme, Sciences sociales, Intervention et développement social, Psychologie, Psychologie clinique, Psychologie de l'éducation et de la formation, et Sciences de l'information et bibliothèques*. Cette place accordée à la professionnalisation est à saluer.

L'usage du numérique est bien représenté au sein du champ. Certains masters pratiquent des enseignements à distance à destination de publics en formation continue (*Histoire, civilisation, patrimoine* par exemple et *Etudes sur le genre*). D'autres comme les masters *Tourisme* ou *Sciences sociales* multiplient les modalités en faisant largement appel au numérique (hackaton, jeux de simulation, cours en ligne en petits groupes de type SPOC, espaces numériques de co-working, etc.). Les trois parcours du master *Psychologie clinique* intègrent un enseignement portant sur l'intérêt des outils numériques pour la prise en charge des patients, ce qui est un point positif pour des masters en psychologie clinique, assez rare pour être souligné.

Pour ce qui est des mobilités à l'international, les données sont très parcellaires. Lorsque la rubrique est documentée, on constate une faible mobilité sortante. De rares masters font état de stages à l'international (*Intervention et développement social* par exemple) ou de certifications en langues intégrées à la formation (master *Psychologie de l'éducation et de la formation*).

Les dossiers sont enfin peu diserts sur la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage

Le dimensionnement des équipes pédagogiques est globalement satisfaisant, et il permet aux formations de fonctionner dans de bonnes conditions. Cependant, trois masters semblent sur-solliciter les enseignants-chercheurs (*Intervention et développement social, Psychologie* et *Tourisme*), et le master *Sciences de l'information et bibliothèques* est problématique avec aucun enseignant-chercheur permanent en information-communication.

La contribution des professionnels aux formations est variable mais suffisante à l'exception du master *Géographie, aménagement, environnement, développement*, en tout cas pas à la hauteur des ambitions de professionnalisation affichées, et très insuffisante au sein du master études sur le genre (28 heures seulement attribuées aux professionnels).

Le pilotage est généralement bien décrit, avec des définitions claires des responsabilités de chacun. Il est parfois complexe comme c'est le cas pour le master *Tourisme* avec une structure à trois niveaux de responsabilité (mention, département, parcours). Deux formations ont des modalités de pilotage peu unitaires : *Psychologie de l'éducation et de la formation* ainsi que *Psychologie sociale, du travail et des organisations*. Chaque parcours y fonctionne de manière autonome, en silo, avec des modalités différentes pour ce qui concerne la constitution et le fonctionnement des jurys, ou des conseils de perfectionnement distincts. D'une manière générale, on ne peut qu'observer et regretter un manque de synergie flagrant entre les équipes de l'Université d'Angers et celles de l'Université catholique de l'Ouest, ce qui interroge quant au fonctionnement de la convention de partenariat et à sa pertinence.

Concernant plus particulièrement les conseils de perfectionnement, les dispositions réglementaires ne sont pas suffisamment respectées. On note soit des périodicités de réunion insuffisantes (master *Tourisme*), soit l'absence de représentants du monde socio-professionnel (masters *Archives, Intervention et développement social, Psychologie clinique*), soit des conseils de perfectionnement par parcours et non à l'échelle de la mention (*Psychologie de l'éducation et de la formation* ainsi que *Psychologie sociale, du travail et des organisations*), voire par année de formation (master *Psychologie clinique*). Enfin, aucune information n'est fournie sur l'existence ou le niveau d'activité des conseils de perfectionnement des masters *Psychologie, Sciences de l'information et bibliothèques*, et *Géographie, aménagement, environnement, développement*. Une systématisation des conseils de perfectionnement et une harmonisation de leur fréquence de réunion et de leur composition sont attendues, afin d'engager l'ensemble des formations du champ SHS dans une réelle et effective démarche d'amélioration continue.

L'organisation de l'offre par blocs de compétences ne concerne qu'une partie des formations du champ. C'est notamment le cas des masters *Histoire, civilisations, patrimoine, Sciences sociales, Psychologie de l'éducation et de la formation, Sciences de l'information et bibliothèques*. Une systématisation de la structuration des formations autour des blocs de compétences doit être réalisée.

Dispositif d'assurance qualité

Le nombre d'étudiants inscrits dans les masters du champ *Sciences Humaines et Sociales* témoigne de la vitalité et de l'attractivité des formations proposées. Leur recrutement s'effectue en général en deux temps (dossier puis entretien).

Deux enquêtes sont organisées auprès des anciens diplômés pour connaître leur parcours professionnel, l'une six mois après l'obtention de leur diplôme, l'autre trente mois après. Plusieurs formations soulignent cependant le faible nombre de diplômés répondants aux enquêtes ne permettant pas d'évaluer correctement l'insertion des diplômés (par exemple Master *Etudes sur le genre* à 6 mois aucun répondant, master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* avec seulement 7 répondants à l'enquête à 6 mois pour 23 diplômés sur le parcours UCO). Ce constat ne semble pas se traduire par une sensibilisation des étudiants en cours de formation sur l'importance de ces enquêtes.

L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas toujours évoquée et ne démontre pas clairement en quoi elle permet l'évolution des formations et du contenu des enseignements dispensés. Il est nécessaire de mettre en place l'évaluation des formations et des enseignements au plus vite pour l'ensemble des formations du champ SHS, conformément à la réglementation en vigueur.

Si l'exercice d'auto-évaluation a bien été réalisé et compris par les équipes pédagogiques, des progrès restent à faire pour certains masters (*Intervention et développement social ; Psychologie sociale, du travail et des organisations ; Sciences de l'information et des bibliothèques*), qui ne fournissent pas suffisamment de précisions et dont l'analyse autoréflexive apparaît comme insuffisante.

Résultats constatés

Si les parcours orientés vers la professionnalisation connaissent une forte attractivité en général (excepté pour le master *Géographie, aménagement, environnement, développement*) et débouchent prioritairement sur le marché du travail dans la ou les branches professionnelles visées, les parcours davantage disciplinaires voient peu d'étudiants s'orienter vers des doctorats à l'issue de leur formation (master *Histoire, civilisations, patrimoine, master Sciences sociales, master Archives, master Etudes sur le genre*).

Les taux de réussite dans ces formations sont globalement élevés (90 % en *Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé*, 100 % en *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement*), ce qui n'est pas le cas pour le master *Psychologie* (le taux de réussite en fin de M1 n'est pas renseigné) et pour le master *Etudes sur le genre* (58 % en 2018-2019) proposé en formation à distance.

D'un point de vue quantitatif, l'insertion professionnelle est généralement excellente dans la grande majorité des parcours et les débouchés correspondent aux orientations de la formation, mais peu d'éléments dans les dossiers permettent d'apprécier le caractère qualitatif de cette insertion (adéquation des postes au niveau de qualification par exemple).

Conclusion

Principaux points forts

- Une place importante accordée à la professionnalisation et aux liens avec l'environnement socio-professionnel.
- Une attractivité forte et de très bons taux de réussite.
- Des co-accréditations avec des universités voisines solidement structurées et pertinentes.
- Une spécialisation progressive qui répond aux attendus.
- Un adossement aux laboratoires de recherche de l'établissement pertinent.
- Des liens avec l'international développés et pertinents.
- Une place importante accordée au numérique.

Principaux points faibles

- Une absence de structure de pilotage spécifique au niveau du champ.
- Une articulation et une coordination insuffisantes avec l'UCO pour les mentions sous convention.
- Une absence d'harmonisation dans la composition et la fréquence de réunions des conseils de perfectionnement.
- Des dossiers lacunaires.

Recommandations

Une structure de pilotage opérationnelle au niveau du champ *Sciences Humaines et Sociales* permettrait d'en améliorer la structuration, d'identifier plus aisément les points faibles pour y remédier tout en capitalisant sur les forces des formations qui structurent ce champ. En effet, si les co-accréditations avec Le Mans Université, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Nantes, l'Université de Rennes 2 et Agrocampus sont valorisantes pour les masters concernés, il n'en est pas de même pour les masters sous convention avec l'UCO. Les dossiers d'autoévaluation sont trop lacunaires pour les mentions concernées et il apparaît urgent de renforcer l'articulation et le dialogue entre les deux établissements. L'impression laissée par les dossiers d'autoévaluation est une trop grande indépendance entre les deux établissements dans le pilotage des masters, là où un travail concerté est attendu.

Un pilotage au niveau du champ permettrait également de systématiser et d'harmoniser les conseils de perfectionnement pour chaque mention de master et ainsi de renforcer la démarche d'amélioration continue engagée par les formations et les équipes pédagogiques.

Enfin, il serait pertinent de prendre appui sur les liens développés avec des établissements à l'international pour améliorer les mobilités étudiantes.

Points d'attention

Deux masters de ce champ sont problématiques.

- Il s'agit tout d'abord du master *Psychologie sociale, du travail et des organisations*. L'auto-évaluation est insuffisante. Le pilotage est défaillant. Cette mention, dans son organisation et sa structuration, doit être repensée afin de définir un réel projet stratégique et pédagogique pour l'avenir.

- Ensuite, le master *Sciences de l'information et des bibliothèques* est également une formation problématique. Les effectifs, trop faibles en M2, sont le résultat de taux de réussite insuffisants en M1. Le positionnement disciplinaire est à revoir : la formation est davantage une formation en histoire qu'en sciences de l'information et communication. Si l'université souhaite maintenir ce master au sein de son offre de formation, il importe de revoir son positionnement, son pilotage et son organisation.

Les autres masters sont évalués positivement mais doivent apporter des améliorations sur certains aspects.

- Ainsi, les taux de réussite pour le master *Etudes sur le genre* sont trop faibles et les taux de redoublement et d'abandon trop élevés. Le dossier d'autoévaluation est dans l'ensemble mal renseigné et les données relatives au pilotage de la formation sont parcellaires. Les volumes horaires sont trop faibles et ne paraissent pas intégrer le temps de travail étudiant. Ce master a été créé récemment et a rapidement trouvé sa place dans l'offre de formation et auprès des étudiants. La dynamique est bonne et encourageante. Il est cependant nécessaire de travailler les points faibles identifiés.
- Le pilotage est également insuffisant pour le master *Intervention et développement social*.
- Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* est en perte d'attractivité.
- Enfin, le taux d'abandon en fin du M1 *Psychologie* est trop élevé et questionne sur le recrutement et la sélection des candidats.

En outre, des points d'attention sont à signaler pour l'ensemble du champ.

De façon générale, les dossiers sont imprécis et lacunaires sur les éléments de pilotage les plus essentiels : suivi des flux étudiants, des diplômés, de l'insertion, les taux de poursuite en doctorat ainsi que les mobilités à l'international. Il aurait été opportun de fournir aux experts des dossiers complets, leur permettant de réaliser une évaluation circonstanciée, basée sur l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la structuration et du fonctionnement des formations et du champ.

Enfin, les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas d'évaluer positivement les masters sous convention avec l'UCO. Les dossiers sont peu précis, les données parcellaires, l'analyse de ces conventions et de leurs bénéfices n'est pas faite. L'intérêt réel de ces conventionnements doit être débattu. Un réel travail de concertation entre l'Université d'Angers et l'UCO est attendu. Si le choix est fait de poursuivre le conventionnement entre les deux établissements, il sera nécessaire de travailler à des rapprochements et à des dialogues réels et effectifs entre les équipes afin de proposer aux étudiants des formations co-construites et cohérentes entre les parcours portés par l'Université d'Angers et ceux portés par l'UCO.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARCHIVES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Archives de l'Université d'Angers est une formation en deux ans qui vise à préparer des professionnels maîtrisant des compétences à la fois spécifiques et génériques dans la gestion, le traitement et la valorisation des fonds, mais également à orienter à la recherche en archivistique.

La formation comprend 328 heures de cours magistraux et 388 heures de travaux dirigés et deux stages auprès d'un service public ou d'un organisme privé. La première année, les étudiants apprennent les fondements théoriques et techniques de l'archivistique ; en deuxième année, ils sont appelés à se confronter directement avec la pratique du métier, autour de projets menés en groupe. Afin de répondre à des besoins spécifiques, le master offre aussi des parcours optionnels (gestion des services et des documents d'activité ; **valorisation du patrimoine** ; **gestion de corpus numériques**), élaborés à partir du tronc commun. Les enseignements, tous en présentiel, ont lieu sur le campus d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et bien présentés à l'aide de différents supports. Pour chaque enseignement, les contenus, les compétences et les prérequis sont définis avec précision et apparaissent cohérents par rapport aux objectifs de la formation.

Les débouchés professionnels sont portés à l'attention des étudiants. Il est précisé que, pour les postes en contrat à durée déterminée dans la fonction publique, les débouchés se situent souvent en catégories C et B, et que les progressions de carrières sont lentes.

La présence d'un cours sur les métiers de l'archivistique et d'une unité d'enseignement (UE) consacrée à la préparation à l'insertion professionnelle, ainsi que les échanges avec l'Association des archivistes français, et les activités ponctuelles menées l'Association des anciens étudiants (AEDAA), témoignent du bon dialogue entre le master et le monde professionnel. Toutefois, pour la communication auprès de la communauté étudiante de la fiche du Répertoire national de certification professionnelle (RNCP) publiée en 2020, un effort reste à faire.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche de manière claire et détaillée le public visé et les diplômes qui permettent d'y accéder. À l'échelle régionale, le master Archives n'a pas d'équivalent, les quatre autres masters Archives étant établis en région parisienne (3) et à Lyon. Le recrutement se fait donc au niveau national et, par sa spécificité, ce master n'entre pas en concurrence avec d'autres formations dispensées par son établissement.

La formation a un bon ancrage recherche. Elle s'appuie sur un laboratoire, rattaché à une Unité mixte de recherche (UMR), dont un axe de recherche réunit des chercheurs en archivistique, bibliothéconomie et humanités numériques et organise un séminaire auquel participent les étudiants de master. La création en 2018 d'un prix décerné au meilleur mémoire de recherche en archivistique et l'attribution à deux étudiants des premières bourses de recherches décernées par l'Association des archivistes français témoignent l'implication du master dans les activités d'initiation à la recherche et valorisation des contributions des étudiants. Les diplômés peuvent poursuivre leur parcours au sein de l'École doctorale *Société, Temps, Territoires*, la seule à avoir intégré l'archivistique au sein de ses disciplines et à être dirigée par un professeur des universités en archivistique. Cela facilite, d'un côté, les liens entre le master et la recherche, et de l'autre, ceux entre le master et le doctorat.

Les liens avec le milieu socioprofessionnel se traduisent par plusieurs échanges, collaborations et accords avec des services d'archives publiques ou appartenant à des associations et des entreprises. La fiche présente de façon claire et détaillée les activités mises en œuvre et des professionnels sont régulièrement intégrés à l'animation des enseignements. La formation étant unique dans sa région et même dans toute la moitié ouest de la France, des partenariats plus nombreux au-delà d'Angers pourraient être envisagés.

La formation n'affiche pas de partenariats internationaux même si elle fait état d'aide aux étudiants pour repérer des stages à l'étranger ou pour réaliser des mobilités Erasmus. En dépit de la spécificité de la formation,

qui a peu d'équivalents à l'international, cet aspect mériterait d'être renforcé pour favoriser les échanges scientifiques et la mobilité des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est bien lisible, grâce à un parcours de spécialisation progressif qui s'organise autour d'un tronc commun. À partir du deuxième semestre, les étudiants peuvent choisir un parcours optionnel, développé à la fois par des approfondissements transversaux et les stages. Parmi les parcours figure la *Gestion de corpus numériques* qui mériterait de figurer dans le tronc commun étant donné la place qu'occupe désormais le numérique dans la gestion des archives. La formation a lieu en présentiel et à partir de la seconde année elle s'appuie sur des travaux de groupe. Un dispositif de validation des acquis de l'expérience est mis en place avec un ou deux dossiers instruits par année. L'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières est aussi mis en place, bien que cela reste encore assez difficile en ce qui concerne les stages.

L'initiation à la recherche occupe un rôle central dans la formation. Elle se traduit par des cours de méthodologie, par la rédaction d'un mémoire en première année de master (M1) et par l'élaboration d'une recherche commune en seconde année de master (M2). On apprécie aussi l'implication des étudiants dans les séminaires du laboratoire – qui, avec le cours consacré au projet de thèse en archivistique, dispensé en deuxième année, témoigne de la mise en place d'une démarche introductive à la formation doctorale – ainsi que leur inscription dans de nombreuses activités accessoires, relevant de l'animation de la recherche.

La professionnalisation est très présente dans l'organisation pédagogique (interventions de professionnels, UE consacrée à l'insertion dans le monde professionnel, constitution d'un CV, etc.). Les attendus et les modalités de suivi et d'évaluation des deux stages obligatoires, respectivement de un ou deux mois en M1 et de quatre mois en M2, sont bien détaillés.

En lien avec les enjeux actuels de la filière professionnelle opérant la transition de l'analogique au numérique, la dimension numérique irrigue autant la pédagogie que les travaux et projets d'étudiants et les stages.

L'internationalisation de la formation comporte la mise à niveau (B2) de la maîtrise de la langue anglaise dans le cadre européen de référence pour les langues (CERCL), comprenant aussi le vocabulaire propre à la discipline et un cours en anglais. Elle ne semble pas se traduire par une véritable politique d'échanges.

Bien que le dossier présente les différents outils mobilisés par l'équipe enseignante pour aider les étudiants à identifier l'évolution des acquis et à élaborer un portefeuille de compétences, on remarque l'absence de procédés visant à l'évaluation, chantier qu'il devient urgent d'entamer.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est adaptée aux besoins de la formation et se caractérise par la présence de quatre enseignants-chercheurs en archivistique. Les professionnels assument, en M2, 60 % des enseignements. Les rôles, les qualités et les responsabilités de l'équipe pédagogique sont connus par les étudiants et présentés de manière détaillée dans le calendrier des cours.

Le conseil de perfectionnement, commun à un ensemble de formations au sein du département d'histoire, se réunit deux fois par an, selon un calendrier et un ordre du jour connus. Sa composition est précisée. Toutefois, il n'y a pas de professionnel extérieur, ce qui ne peut que limiter la portée de son action. D'autre part, il est difficile avec un conseil de perfectionnement commun à plusieurs mentions de porter une réflexion stratégique tenant compte des enjeux spécifiques de chacun des masters. Les comptes-rendus du conseil de perfectionnement sont diffusés. L'équipe souffre aussi de moyens administratifs et informatiques réduits. Le processus d'attribution de salles apparaît aussi sous tension.

Les modalités de contrôle et d'évaluation ainsi que la composition des jurys sont lisibles, formalisées et diffusées auprès des étudiants par la distribution d'un livret d'information. La présence d'une démarche par compétences, pilotée par l'équipe pédagogique, n'est pas explicitée.

Dispositif d'assurance qualité

La formation affiche un suivi quantitatif et qualitatif satisfaisant des modalités de recrutement, du flux d'étudiants et des taux de réussite. Aux enquêtes assurées par l'université, et accessibles depuis son portail, la responsable de la formation, parfois en lien avec le responsable du cursus licence professionnelle *Archives, médiation, patrimoine* de l'Université d'Angers et l'Association des étudiants et diplômés en archivistique, réalise également un suivi.

Le recrutement se fait sur dossier suivi d'un oral devant une commission composée de manière équilibrée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le nombre d'inscrits paraît pertinent par rapport aux débouchés. On regrette que les critères de la sélection en M1 ne soient pas explicités de manière plus claire, ainsi que le taux de réussite des étudiants étrangers, qui pourrait témoigner de l'ouverture internationale de la formation.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités par les étudiants, ainsi que les résultats de l'évaluation interne de la formation ne sont pas suffisamment renseignés et formalisés pour qu'on puisse en saisir la portée et l'action dans la modification du cursus.

Résultats constatés

Le master a un taux de pression d'environ un tiers. Le nombre des candidats s'est stabilisé autour de 60, avec un petit pourcentage de candidats étrangers (7 sur 57 en 2019). L'origine des étudiants est connue et fait état d'une certaine diversité et d'un pourcentage important de boursiers (en 2019-2020 : 10 sur 17 en M1 et 8 sur 18 en M2). Parmi les effectifs, il n'y a pas de stagiaires en formation continue et les étudiants en reprise d'études sont très rares (en 2019-2020 : 2 en M1).

Depuis 2017-2018 le nombre des inscrits s'est stabilisé autour de 18-20 étudiants par an et par niveau, ce qui paraît pertinent par rapport aux débouchés. Le taux de réussite est élevé (90,5 % en 2018-2019 et 89,5 % en 2018-2019), ce qui témoigne de la qualité de la sélection d'entrée. Les étudiants évaluent assez positivement la formation, avec une note moyenne de 3,5 en M1 et en M2.

Le suivi des diplômés à trente mois est réalisé par l'Université et se base sur un taux de réponse très élevé (autour de 90 %) : après avoir atteint de bons résultats, dans le cas des diplômés entre 2012 et 2014 (autour de 90 %), pour ceux de 2015 le pourcentage d'insertion professionnelle a baissé d'environ 25 points (66,7 %). Toutefois, ces chiffres ne semblent pas être recoupés par les statistiques à six mois, qui montrent, pour cette même période, un taux d'occupation de presque 100 %. Cette incohérence, jointe au fait que l'adéquation des emplois aux objectifs de la formation n'est pas précisée, ne permet pas d'apprécier convenablement l'insertion professionnelle des diplômés. La poursuite d'études est très rare.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente articulation entre formation, recherche archivistique et monde professionnel.
- Une équipe pédagogique impliquée et composée d'enseignants-chercheurs spécialisés autour des thématiques spécifiques de la formation.
- Une bonne intégration du numérique dans l'activité pédagogique.
- Un bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Un manque d'informations sur l'adéquation des emplois effectifs avec les objectifs de la formation.
- Une approche par compétences non encore en place.
- Une faible dimension internationale.
- Un conseil de perfectionnement commun à plusieurs mentions et sans professionnel.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Archives de l'université d'Angers est une formation qui présente une excellente articulation entre le monde professionnel et la recherche scientifique en archivistique. Cependant, afin d'améliorer l'offre et la qualité pédagogiques, il gagnerait à élaborer et à mettre en place rapidement l'approche par compétences. L'ouverture à l'international ne peut qu'être encouragée. Pour l'aider dans sa réflexion, l'équipe pédagogique doit mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique au master afin de dégager des pistes d'amélioration continue pertinente.

MASTER ETUDES SUR LE GENRE

Établissements

Université d'Angers, Université de Rennes 2, Université de Nantes, Université de Bretagne occidentale et Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Etudes sur le genre* est une formation pluridisciplinaire (histoire, sociologie, droit, lettres et langues) qui vise à transmettre des savoirs et des compétences permettant de comprendre les inégalités de genre et de développer des politiques d'égalité, permettant une insertion dans le monde de l'enseignement supérieur et la recherche mais aussi dans le secteur des politiques d'égalité. Co-accréditée par les universités de Rennes 2, Nantes, Bretagne occidentale et Le Mans, cette formation est entièrement dispensée à distance et se déroule en deux ans. La première année est organisée autour d'un tronc commun et la seconde offre un choix parmi deux parcours : *Corps et biopolitique* visant une poursuite en doctorat et *Discriminations*, visant une insertion immédiate dans le champ des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations. Cette formation est accessible à la formation continue et n'est dispensée qu'à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Le master permet d'acquérir des connaissances et des compétences pluridisciplinaires sur le genre, issues des disciplines suivantes : sociologie, histoire, droit, lettre et langues. Les connaissances et les compétences visées sont exposées aux étudiants et aux autres parties prenantes (lors de l'accueil de stagiaires par exemple). Les secteurs d'insertion visés sont renseignés et correspondent aux objectifs pédagogiques et aux enseignements proposés : l'enseignement supérieur et la recherche pour le parcours *Corps et biopolitique*, les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations pour le parcours *Discriminations*. Un supplément au diplôme informe sur les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant.

Cette formation permet d'envisager une poursuite d'étude en doctorat, sans toutefois que le dossier ne précise de lien avec une ou des écoles doctorales, ni pourquoi la poursuite en doctorat est parfois présentée dans le dossier comme inaccessible aux étudiants du parcours *Discriminations*, alors qu'ils disposeront d'un même diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est l'unique master *Etudes sur le genre* de France entièrement dispensé en enseignement à distance. Aucune autre mention de ce type n'existe dans tout le grand ouest de la France et cette formation bénéficie d'une co-accréditation avec les universités de Rennes 2, Nantes, Bretagne occidentale et Le Mans. La position de cette mention de master dans l'offre globale de l'établissement n'est pas assez claire à la lecture du dossier. Bien qu'exposant clairement les bénéfices de la pluridisciplinarité, le dossier ne mentionne aucun lien avec des mentions de licence ou de master de ces différentes disciplines.

Du point de vue de la recherche, le master s'appuie sur des activités de recherche dynamiques à l'échelle régionale et nationale, présentées néanmoins établissement partenaire par établissement partenaires, sans que les liens entre les équipes de recherche soient clairement évoqués. Ce master semble adossé à une multitude de laboratoires faiblement coordonnés : sont cités sans plus de précision une liste de sept laboratoires angevins (SFR Confluences, ESO, LPPL, TEMOS, 3LAM, CRILA, CJB), auxquels s'ajoute une dizaine de laboratoires des universités partenaires. On ne comprend pas bien comment se structure la cohérence de cet adossement à la recherche au-delà de l'intervention plus ou moins ponctuelle d'enseignants-chercheurs.

Ouverte depuis septembre 2017, cette formation ne bénéficie pas encore de liens forts avec les mondes socio-professionnels mais l'équipe pédagogique du parcours *Discriminations* développe des initiatives pertinentes autour des stages ou des présentations des métiers lors des journées de regroupement en présentiel. De même, des liens avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers sont activement noués, à partir des réseaux de recherche de l'équipe pédagogique. Des partenariats plus formalisés avec des établissements ciblés pourraient favoriser les mobilités sortantes des étudiants, encore trop rares. L'équipe pédagogique prépare d'ailleurs déjà une initiative en ce sens avec l'université nationale de Mar del Plata en Argentine. Le dispositif Erasmus + est également déjà utilisé, il a permis l'accueil d'enseignants étrangers dans la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La liste des enseignements et l'organisation pédagogique sont explicitées dans le dossier. La formation propose des unités d'enseignement non disciplinaires pour une plus forte cohérence globale. Toutefois, en l'état, le découpage de ces unités d'enseignement suit plus une logique de découverte d'une diversité de thèmes qu'une progression vers une plus forte expertise au fil des semestres. Par exemple, l'UE 18 Discriminations sexistes et LGBTphobes existent au semestre 3 dans le parcours *Discriminations* et au semestre 4 dans le parcours *Corps et biopolitique* qui est censé être moins spécialisé dans ce domaine. En outre, les volumes horaires d'enseignement sont faibles (268 heures ou 215 heures au total même s'il n'incluent pas le temps de travail étudiant et les périodes de stage) au regard des objectifs de la formation, des attendus des sciences sociales, et cela d'autant plus que les enseignements sont pluridisciplinaires et que les étudiants proviennent de licences diversifiées. Le programme pédagogique doit donc faire l'objet d'un travail concerté par l'équipe pédagogique, y compris entre les deux parcours, pour renforcer la spécialisation progressive et la singularité du programme pédagogique du parcours *Corps et biopolitique* depuis la création du parcours *Discriminations* en 2019.

Le dossier ne permet pas d'évaluer les réflexions pédagogiques de l'équipe pédagogique en matière de professionnalisation. Le choix d'un stage obligatoire de 15 jours en première année n'est pas justifié et seul le parcours *Discriminations* semble tenir compte des enjeux de la professionnalisation. L'entrée en doctorat pourrait pourtant être préparée par des enseignements visant explicitement une découverte des métiers de l'enseignement et de la recherche, voire par des stages en laboratoire. Par ailleurs, les profils des enseignants professionnels ne sont pas présentés, tout comme les objectifs de leur participation à la formation. Notons toutefois que le parcours *Discriminations*, récemment ouvert, tente d'améliorer ces limites par la constitution d'un réseau de professionnels.

La recherche est très présente dans la formation, au travers des enseignements, de la participation à des séminaires de recherche et à la réalisation d'un mémoire par année de formation. Des enseignements disciplinaires en langue anglaise sont proposés tous les semestres, permettant la découverte d'autres contextes socio-culturels et de préparer plus sereinement des mobilités étudiantes sortantes. L'approche par compétences est présente et l'utilisation du numérique reste très classique (plateforme Moodle) alors que la formation est uniquement accessible à distance et qu'elle bénéficie du soutien d'une ingénieure pédagogique.

Pilotage de la formation

Le dossier d'auto-évaluation est mal renseigné et les informations sont parfois parcellaires. Ces manques suggèrent une insuffisance d'appropriation de la démarche d'amélioration continue par l'équipe pédagogique. La co-accréditation semble très lourde à gérer, au détriment de la coordination pédagogique d'une équipe très morcelée d'un point de vue géographique et disciplinaire. Alors que les volumes horaires de la formation sont très faibles (268 et 215 heures, selon les parcours), 76 enseignants-chercheurs contribuent à la formation selon le dossier, et 56 selon la liste fournie en annexe (dont 35 enseignent moins de 10 heures). L'équipe est néanmoins constituée d'enseignants-chercheurs aux expertises variées et cohérentes au regard des objectifs de la formation. Seules 28 heures de cours semblent attribuées à des professionnels dont le profil et le contenu des enseignements ne sont pas précisés.

Le pilotage de la formation est assuré selon trois logiques dont le dossier ne précise pas les éventuels liens : le responsable de parcours pour l'animation pédagogique, le comité de pilotage pour la coordination fonctionnelle entre les établissements partenaires et le conseil de perfectionnement pour le dialogue avec les étudiants et les mondes socio-professionnels. En l'absence de compte-rendu et d'information sur le contenu des échanges, il n'est pas possible d'apprécier si le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle, notamment dans la qualité des échanges avec les étudiants et les personnalités extérieures.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis mais certains indicateurs ne semblent pas disponibles, notamment la part de formation continue et la provenance des étudiants entrée en formation. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dont les critères sont publics et le dossier atteste que l'équipe pédagogique analyse les évolutions des effectifs de la formation et les taux de réussite de ses étudiants. La formation étant récente (ouverture en septembre 2017), le devenir des étudiants n'a pas encore été examiné mais les procédures d'enquête sont disponibles.

Résultats constatés

Depuis l'ouverture de cette formation en 2017, le nombre de candidature à l'entrée a fortement augmenté, soulignant son attractivité grandissante (de 60 candidatures en 2017 à 198 en 2020 pour une capacité d'accueil de 30 puis 40). La création d'un nouveau parcours à partir de la deuxième année n'a pas fragilisé la structure

des effectifs de la formation, répartis équitablement entre les deux parcours, probablement par un accès possible directement en deuxième année.

Les taux de réussite aux examens sont très faibles mais en amélioration grâce à la réflexion de l'équipe pédagogique : de 40 % en M1 en 2017-2018 à 58 % en 2018-2019. Les taux de redoublement et d'abandon sont également très élevés, ce qui n'est pas inhabituel pour une formation à distance et la tendance est à l'amélioration (de 42 % d'abandon la première année d'ouverture à 32 % en 2019-2020). L'analyse de ces indicateurs a conduit l'équipe pédagogique à modifier les critères de recrutement à l'entrée de la formation pour réduire le taux d'abandon.

La première promotion a été diplômée en 2018-2019, les données sur leur insertion professionnelle ne sont pas encore disponibles. Les chiffres d'entrée en doctorat sont présentés comme nombreux, sans plus de précision. Il n'a donc pas été possible d'apprécier le devenir des diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire originale, notamment pour son accès en formation à distance.
- Une formation attractive.
- Une dimension internationale dynamique comportant des enseignements disciplinaires en langue anglaise.
- Un environnement de recherche aux domaines d'expertise variés.

Principaux points faibles :

- Des volumes horaires trop faibles.
- Des taux de réussite qui restent faibles même pour une formation à distance (mais qui s'améliorent).
- Un programme pédagogique manquant de progressivité et de coordination
- Un faible pilotage de la formation et une appropriation faible de la démarche d'amélioration continue

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Etudes sur le genre* est une formation pluridisciplinaire attractive et originale reposant sur une équipe pédagogique aux compétences variées et cohérentes avec les objectifs de la formation.

La cohérence globale de la formation serait améliorée en menant une réflexion pédagogique à l'échelle de la mention sur les thématiques telles que la spécialisation progressive, les usages du numérique ou la lutte contre l'échec et l'abandon.

De même, la logique de professionnalisation semble mobilisée de manière inégale selon les années et les parcours et une meilleure coordination pourrait permettre des dynamiques nouvelles de préparation des étudiants aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

Les faibles volumes d'enseignement actuels offrent des perspectives de créations d'enseignements complémentaires pour faire face à ces enjeux ou mettre en place des outils de remédiation (modules de remise à niveau par exemple) pour les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage.

Enfin, une meilleure association des étudiants et des représentants des mondes socio-professionnels soutiendrait l'équipe dans la démarche d'amélioration continue de la formation.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

Établissements

Université d'Angers, Agrocampus Ouest (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage)

Présentation de la formation

Le master *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* a pour objectif de proposer une pré-professionnalisation vers les métiers de l'aménagement et de l'environnement, tout en gardant un lien étroit avec ceux de la recherche. La formation donne aux étudiants les bases théoriques et méthodologiques pour les aider à gérer les dimensions sociales et relationnelles des projets engagés : capacités à mobiliser et relier les acteurs, à gérer des situations potentiellement conflictuelles et des controverses qui peuvent émerger de conflits d'intérêts, d'usage, de conception et de perception, gestion de l'information des projets d'aménagement. Le master comprend trois parcours : *Paysage, Environnement, Participation, Société* (PEPS); *Ecologie, Eco-ingénierie des Zones Humides* (EEZH); *Chargé de développement : Entreprise, territoire et culture* (CDETC – ce dernier parcours a été détaché de cette mention en cours de contrat). Le master est proposé à Angers (sur deux campus) et à l'Agro-campus Ouest, soit au total trois localisations proches mais distinctes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par parcours sont clairement exposés. Le public visé associe des étudiants issus de licence de Géographie et de la formation initiale de l'Agrocampus, avec l'idée d'opérer un croisement des cultures de ces deux formations. Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, explicites et nombreux dans les métiers de chargé d'études, de missions ou de projets ou la consultance dans les domaines de l'environnement et du développement durable, du paysage et de l'ingénierie de l'environnement naturel (emplois de la fonction publique territoriale ; emplois privés dans des sociétés d'économie mixte (SEM) d'aménagement du territoire, les agences d'urbanisme et les bureaux d'études, les associations ou dans les entreprises d'aménagement et gestion du paysage ; emplois dans la recherche).

Positionnement dans l'environnement

La formation est positionnée essentiellement par rapport à son environnement local et régional malgré son rayonnement national potentiel lié à l'originalité de son positionnement. Elle s'inscrit dans une offre régionale co-construite par les trois Universités des Pays de la Loire, ce qui se traduit par une faible concurrence entre établissements, mais aussi par la possibilité de nombreuses passerelles entre les parcours proposés à l'échelle de la région.

Le parcours PEPS est axé sur la médiation/participation paysagère qui recouvre des pratiques professionnelles émergentes. Ce créneau le différencie d'autres parcours abordant la thématique du Paysage comme à Toulouse ou à Rennes. Le partenariat avec l'institut Agro l'inscrit dans le très petit nombre de formations de master co-accréditées par une école du paysage et une université à l'échelle nationale.

Le parcours EEZH est sans équivalent du fait de son rattachement aux sciences humaines et sociales (SHS) alors que la plupart des formations comparables sont rattachées aux Sciences et technologies.

Le master est adossé à la recherche via deux UMR (unités mixtes de recherche) en géographie : Espaces et Sociétés (ESO) et Littoral, Environnement, Géomatique, Télédétection (LETG). L'intervention d'enseignants-chercheurs, de chercheurs associés, de chercheurs issus de la recherche du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche.

Le master est décrit dans le dossier comme une "plateforme de collaboration" qui a permis de développer des liens pérennes avec des organismes, collectivités, bureaux d'études ou professionnels intervenant pour animer des vacations, des enseignements méthodologiques ou apporter des commandes de projets collectifs (parcours PEPS). Pour autant, la liste des partenaires est courte puisque ne sont cités que le CAUE (Conseil d'aménagement, urbanisme et environnement) local et "plusieurs bureaux d'études régionaux".

Le parcours PEPS accueille annuellement des effectifs significatifs (mais non chiffrés) d'étudiants étrangers. Il bénéficie des partenariats du réseau des écoles d'agronomies (Europe/Maghreb). Le rayonnement international du parcours EEZH se mesure par sa part par son intégration à plusieurs accords ERASMUS+ (cinq en Europe et un au Canada). Le flux annuel est estimé à quatre à cinq étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres avec un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et des parcours. La première année du master se focalise sur l'apprentissage des connaissances et des démarches scientifiques en géographie et environnement, selon les parcours, ainsi que des méthodes et des outils qui les accompagnent. L'année est découpée en deux phases pédagogiques majeures : les enseignements des semestres 1 et 2, puis la période de stage. Les étudiants réalisent également des projets collectifs et un projet personnel au cours du M1. Les projets collectifs sont intégrés dans les enseignements d'initiation au terrain et de diagnostic environnemental et territorial. Le projet individuel est une première immersion de l'étudiant dans le monde professionnel, au sein de toute structure publique ou privée (1 à 3 mois). Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire de stage faisant l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

La deuxième année permet un approfondissement disciplinaire et la spécialisation au sein des parcours. Elle est notamment marquée par le renforcement des projets collectifs sur des sujets d'aménagement comme d'environnement. Le stage de six mois se conclut par la rédaction d'un mémoire et sa soutenance.

La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et le dossier signale le cas d'une étudiante du parcours PEPS, accueillie en apprentissage, dont le recrutement et le suivi sont assurés par l'Agrocampus. Pour autant, il ne semble pas y avoir de véritable alternance, ce qui pourrait avoir du sens pour une formation professionnalisante originale. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais en pratique il n'y a eu aucune VAE depuis le début du contrat.

L'équipe pédagogique a défini un référentiel de compétences qui transcrit chaque unité d'enseignement en compétences. Le dossier fait état de modalités pédagogiques diversifiées (interdisciplinarité, approche par projets, démarche portfolio, jeux sérieux, amphithéâtre actif, etc.). Les modalités d'évaluation transversale permettent de croiser les UE méthodologiques et fondamentales. Des notes de synthèse sur des interventions professionnelles sont destinées à faire évaluer par les étudiants les compétences requises.

Une voie recherche spécifique a été mise en place, et débute dès la première année. Le nombre d'étudiants optant pour cette voie n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années et représente désormais 20 à 25 % de la promotion selon les années. Des séminaires de recherche thématiques organisés par les deux structures de recherche (ESO et LETG) sont par ailleurs ouverts aux étudiants du master. Différentes missions collectives ou stages proposés en laboratoire permettent aux étudiants de participer à différents programmes de recherche.

La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (en entreprises, associations, laboratoires, etc.), avec un accompagnement par des membres de l'équipe pédagogique. Les modalités pédagogiques associées ont pour finalité l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels (y compris dans une démarche ouverte à l'international).

Des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère (Discussion on environmental sciences). Les professeurs invités participent sous forme de conférence ou de cours en anglais aux enseignements.

La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux. Ainsi, pour le parcours EEZH, 25 % des stages sont effectués à l'étranger dans le cadre des partenariats déjà évoqués. Pour le parcours PEPS, la mobilité est plus restreinte (un ou deux étudiants par an). Ces stages restent le moyen le plus adapté pour vivre ou développer une expérience linguistique et professionnelle.

Les pratiques pédagogiques interactives font appel aux outils numériques (par exemple cours et exercices en ligne, outils collaboratifs). Les technologies du numérique permettent d'adapter la formation aux besoins de publics divers (étudiants, alternants, stagiaires de la formation continue). Un environnement numérique de travail classique est à la disposition des apprenants même s'il semble exister des difficultés d'interopérabilité entre les systèmes informatiques de l'Université d'Angers et ceux de l'Agrocampus.

Les outils numériques font intrinsèquement partie de nombreux enseignements (SIG, Géomatique, télédétection, traitement de données, modélisation). Le numérique est également présent dans une UE d'initiation aux démarches audiovisuelles (outils multimédia).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est incluse dans l'offre de cours. Enseignants et étudiants sont informés des sanctions possibles en cas d'atteinte aux principes d'intégrité.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comprend l'ensemble des enseignants-chercheurs du département de Géographie de l'université, des enseignants de l'Agrocampus, des intervenants d'autres UFR et des intervenants professionnels. L'annexe déposée concernant l'équipe pédagogique fait apparaître 27 intervenants titulaires de l'université, une enseignante-associée, quatre doctorants et treize intervenants vacataires identifiés. Ces derniers totalisent 147 heures sur l'ensemble des parcours, ce qui constitue une faible proportion au regard des objectifs de professionnalisation. La formation repose sur l'implication importante de sept enseignants-chercheurs assurant chacun entre 60 et 166 heures, ce qui constitue un noyau de titulaires solide.

S'il est indiqué que les rôles et responsabilités de chacun sont clairement définis, le dossier ne va pas jusqu'à préciser leur répartition. On conçoit que le pilotage d'un master commun à deux établissements et trois composantes est complexe, d'où la nécessité de bien préciser les dispositifs mis en œuvre. Il est question d'une équipe de pilotage et "d'organes de concertation", sans plus d'éléments relatifs à leur composition ou à leurs prérogatives effectives.

Chaque parcours dispose d'un conseil de perfectionnement. S'il est indiqué qu'ils ont du mal à fonctionner du fait de la faible participation effective des professionnels, la périodicité de leurs réunions n'est pas précisée.

L'ensemble des unités d'enseignement sont traduites en compétences, sur la base d'un référentiel établi par l'équipe pédagogique. L'évaluation des connaissances est classique dans sa répartition entre contrôle continu et examens terminaux. On note l'existence de modalités d'évaluation transversale permettant d'associer les unités d'enseignement méthodologiques et fondamentales, malheureusement non détaillées dans le dossier. L'évaluation des compétences n'est pas présentée et semble-t-il non mise en œuvre.

Dispositifs d'assurance qualité

Les effectifs sont suivis, le recrutement se fait en toute transparence, l'origine des étudiants recrutés est connue. Les taux de réussite sont calculés, analysés et entrent en ligne de compte pour l'amélioration continue. En revanche, le devenir des diplômés est moins bien connu, le taux de répondants s'établissant en-dessous de 50 %. Du fait d'effectifs limités, il est difficile de dégager de grandes tendances en termes de placement.

Un dispositif d'évaluation interne de la formation a été mis en place. Ses résultats sont diffusés au conseil de perfectionnement et à la commission formation et vie universitaire (CFVU).

Résultats constatés

Le master *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* (GAED) ne propose plus que deux parcours PEPS et EEZH, le premier ayant une finalité professionnalisante et le deuxième plus recherche, puisque dès la deuxième année du contrat, le parcours CDETC a quitté la mention.

Les effectifs ont donc évolué à la baisse, tous parcours confondus, avec seulement 17 étudiants en M1 en 2020/2021 (contre 32 étudiants en 2017/18). En M2, la même évolution s'observe (15 étudiants contre 30 préalablement). Le parcours PEPS est de loin le plus attractif, en attirant 14 à 21 étudiants de M1 selon les années, et entre 14 et 20 étudiants de M2. Le parcours EEZH est beaucoup moins plébiscité ce qui a amené à ne pas l'ouvrir certaines années en M1 et à n'accueillir qu'un nombre très restreint d'étudiants (1 à 5 étudiants en M2) ce qui interroge sur les modalités pédagogiques mises en place pour les accueillir et l'opportunité de maintenir ce parcours. Il est en outre indiqué dans le dossier que son recrutement s'effectue presque complètement au sein de la mention *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) de la Faculté des sciences, ce qui ne correspond pas au public visé par la formation.

On ne dispose pas d'éléments sur l'origine des étudiants ni sur le taux de passage en M2. Le dossier précise qu'il y a très peu de recrutements externes entre les deux années.

Si les taux de présence aux examens ont été calculés (de l'ordre de 90 % en M1 et M2), les taux de réussite n'ont été calculés qu'en M2. Leur tendance à la hausse est indéniable (77 % en 2015/16, 86 % en 2018/19), mais il y a encore une marge de progression.

La satisfaction des étudiants est variable en M1 comme en M2, et oscille entre 2,1 et 3,5 sur 5.

Les résultats en termes d'insertion professionnelle à 30 mois (sur les années 2011/12 à 2014/15) oscillent entre 75 % et 92 %, mais les taux de réponse sont variables. Le délai moyen d'obtention du premier emploi s'établit entre 4 et 6 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement original en lien avec une école du paysage.
- Une bonne inscription dans un réseau de partenaires institutionnels et professionnels.

- Un solide adossement à la recherche.
- Une équipe pédagogique étoffée et impliquée.

Principaux points faibles :

- Des effectifs en diminution qui posent la question du maintien d'une organisation en parcours.
- Une complexité du montage entre parcours et établissements rendant peu lisible l'architecture d'ensemble.
- Une équipe pédagogique ne faisant intervenir que trop peu de professionnels dans la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Malgré l'originalité de son positionnement et la pertinence de son partenariat avec l'Agrocampus, la formation souffre d'une baisse globale de ses effectifs étudiants sur la période écoulée qui tient pour une part à la perte de l'un des trois parcours (repositionné au sein du master *Gestion des territoires et développement local*) mais aussi à la très faible attractivité du parcours EEZH au vu du nombre d'étudiants inscrits (parcours qui n'a pas été ouvert deux années au cours du précédent contrat).

Si l'université d'Angers et Agrocampus Ouest souhaitent maintenir cette mention au sein de leur offre de formation, les deux équipes pédagogiques doivent mener une réflexion en lien avec le conseil de perfectionnement de la mention (impliquant réellement des représentants du monde socio-économique) afin de pouvoir identifier des pistes de réflexion permettant de répondre aux attentes des étudiants dont la satisfaction est en baisse, aux besoins du bassin d'emploi et travailler davantage sur la lisibilité de l'offre pour des candidats en ayant une démarche pro-active en direction des étudiants de licence.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement :

Université du Mans
Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Histoire, Civilisations, Patrimoine (HCP) du Mans Université est une formation bac +5 en deux ans qui comprend quatre parcours différenciés dès la première année dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours Patrimoine et Développement Local (PDL) vise une insertion professionnelle rapide dans les métiers de la médiation et de la valorisation du patrimoine tandis que les trois autres parcours sont orientés vers la recherche en histoire et la poursuite en doctorat. Le parcours Pratiques de la Recherche Historique (PRH) propose une approche centrée sur les méthodes de la recherche historique, le parcours Sociétés, Politique, Religion (SPR) concerne les thématiques développées autour du fait religieux par les équipes de recherche locales tandis que le parcours Cultures, Savoirs, Techniques (CST) est quant à lui tourné vers l'histoire culturelle. Délivrée en présentiel et à distance au sein de l'unité de formation et recherche Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (UFR LLSHS), la formation délivre un volume horaire étudiant de 500 heures d'enseignement. Les enseignements ont lieu sur le campus du Mans, à l'exception du parcours PRH dont les enseignements se tiennent à Angers avec qui la formation est co-accréditée.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés visés dans le domaine de l'histoire et des métiers du patrimoine. Plusieurs d'entre eux (haut niveau de culture générale en histoire et dans les sciences humaines connexes, maîtrise de l'expression écrite et orale, analyse critique de documents, capacité à lire une bibliographie multilingue) sont communs aux quatre parcours de la mention. Les objectifs professionnels des quatre parcours sont lisibles et suffisamment différenciés pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à chacun d'entre eux et cohérents : trois parcours (PRH, SPR et CST) visent les métiers de la recherche chacun dans un domaine particulier et, dans la plupart des cas, la poursuite d'études (doctorat) tandis que le parcours PDL, qui succède à un ancien master pro Patrimoine, est prioritairement orienté vers les secteurs du patrimoine, de la culture et du tourisme.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises au cours de la formation par l'étudiant ainsi que les types d'emploi accessibles. La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université (LMU), le master HCP a tissé des liens avec la licence d'Histoire qui prévoit dans sa maquette en troisième année un cours « Approche de la recherche » et un stage obligatoire d'un mois qui peut avoir lieu dans les laboratoires de recherche. Il existe également des mutualisations entre le master HCP et le parcours Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et tourisme durable (PANACUI) du master Géographie (mutualisation de 3 enseignements). En revanche, le positionnement vis-à-vis du master MEEF qui tend à capter la moitié des étudiants de première année des parcours recherche du master HPC constitue un point de vigilance pour l'équipe en charge de la formation.

Face aux nombreuses formations en lien avec la valorisation du patrimoine (Tours, Rennes, Nantes pour citer les plus proches), le parcours PDL a mis en place des enseignements innovants (« Son et Patrimoine ») en partenariat avec un laboratoire et une formation de LMU lui permettant de se distinguer et de ne pas apparaître trop généraliste, risque réel et bien identifié par la direction de la mention. Au niveau national, l'offre d'enseignement à distance du parcours professionnel PDL est unique, ce qui contribue fortement à l'attractivité du parcours concerné.

L'adossement de la formation à des équipes de recherche reconnues et aux milieux socioprofessionnels est un atout pour la formation qui se décline de manière cohérente avec les finalités des différents parcours. L'équipe pédagogique de la formation est largement issue de deux laboratoires : l'unité mixte de recherche (UMR) 6566 Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CRéAAH) et l'UMR 9016 Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS), ce qui constitue un adossement à la recherche favorable à l'objectif de formation à la recherche par la recherche. Le fait que l'UMR 9016 TEMOS regroupe des enseignants-chercheurs issus de LMU et d'Angers est de nature à renforcer la cohérence de cette formation co-accréditée par les deux établissements. Le lien entre les structures de recherche et la formation est notamment assurée par les enseignants-chercheurs qui prennent part à la formation et par l'organisation de journées d'étude ponctuelles et de séminaires réguliers qui regroupent enseignants-chercheurs titulaires, doctorants et masterants : cela concourt à une bonne articulation formation-recherche.

Les liens avec les milieux socio-professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme existent en nombre (musées du Mans, Service Tourisme et patrimoine de la ville du Mans, pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, pays du Mans, DRAC Pays de Loire, Angers Loire Métropole, services d'archives départementales et municipales, service de l'inventaire et de l'archéologie, Musée des sciences naturelles, etc.). Ils permettent la réalisation de projets tutorés et nourrissent l'offre de stages proposée aux étudiants sans être toutefois formalisés par des conventions.

Le dossier ne mentionne pas de partenariats favorisant l'ouverture internationale de la formation, à l'exception du cadre des accords Erasmus : la mobilité sortante est très marginale (deux étudiants seulement depuis 2016). Une convention liant l'université d'Angers à l'université de Salamanque prévoit que la première année du parcours PRH soit effectuée à Angers et la seconde à Salamanque mais elle n'a été utilisée qu'une seule fois. Il serait important que la formation détermine les causes de ce phénomène afin de tenter d'y remédier.

Organisation pédagogique de la formation

Constituée de quatre semestres permettant l'obtention de trente unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) chacun, la formation repose sur un important socle commun d'enseignements mutualisés (70 %) d'un parcours à l'autre. Au-delà de la forte cohérence globale qu'il confère à la formation, ce système a le mérite d'offrir aux étudiants de réelles possibilités de passerelle au sein même du master HCP et de s'adapter au mieux aux projets professionnels de chacun. Les compétences transversales sont classiques (outils numériques, informatique appliqué à la recherche).

Le dossier ne mentionne pas de possibilité de formation en alternance. En revanche, la formation est ouverte à la formation continue et peut être suivie à distance, quel que soit le parcours choisi. Ceci contribue fortement à l'attractivité de la formation qui attire notamment en nombre des profils en reprise d'étude. Des dispositifs adéquats permettent l'accueil d'étudiants en situation de handicap. Depuis 2019, la formation a judicieusement mis en place un dispositif permettant aux titulaires d'un master de préparer à distance l'obtention de la carte de guide-conférencier.

Afin de développer les compétences professionnelles, l'ensemble des parcours pratique l'approche par projet (construction d'un projet de médiation, réalisation d'une exposition, d'un film ; d'une base de données ou d'une journée d'étude). Cette dimension est logiquement renforcée pour le parcours PDL à travers la mise en place de projets tutorés de 6 mois. La maquette inclut par ailleurs des heures d'enseignement spécifiquement consacrées aux compétences préprofessionnelles (gestion de projet, atelier professionnel de recherche et stage obligatoire). On apprécie le caractère obligatoire des stages mais aussi l'adaptation de leur durée aux finalités propres de chaque parcours (de quinze jours à six mois, selon les cas). Une table ronde permettant aux étudiants de la mention d'échanger avec les diplômés issus de la formation a été mise en place pour renforcer le lien entre la formation et le monde du travail. Chaque étudiant en fin de deuxième année se voit proposé un bilan de compétences.

La formation à la démarche scientifique passe notamment par la rédaction d'un mémoire de recherche pour chacune des deux années de formation, par la possibilité d'effectuer un stage d'un mois dans un laboratoire de recherche et par la participation/collaboration aux séminaires d'axe et aux manifestations scientifiques auxquelles participent les enseignants-chercheurs de la mention. Ce type de modalité pédagogique paraît de nature à développer l'autonomie des étudiants tout en les formant à travailler dans un cadre collaboratif. La formation prépare à la poursuite en doctorat en incitant ses étudiants à postuler à des contrats doctoraux et en intégrant des doctorants au sein de son équipe pédagogique.

Malgré l'organisation d'un enseignement de l'histoire en langue anglaise et un volume horaire conséquent dédié à l'enseignement des langues vivantes (24 heures par semestre), la mobilité internationale constitue un point faible de la formation, en particulier la mobilité sortante.

Si l'utilisation d'un environnement numérique de travail n'appelle pas de remarques particulières, en revanche, il faut souligner les efforts accomplis par la formation pour proposer une offre d'enseignement à distance

adaptée aux besoins d'un public salarié en reprise d'études. Enfin, les étudiants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et sont informés que leurs travaux de recherches sont analysés au préalable par un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe de formation diversifiée composée de 36 enseignants-chercheurs titulaires, d'un doctorant, d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), de 21 vacataires et de 4 enseignants. L'inclusion d'intervenants extérieurs, dont le niveau de compétence dans le milieu socio-économique est cohérent avec les finalités des parcours (50 % des enseignements du parcours PDL sont assurés par des professionnels), se concrétisent non seulement dans des enseignements spécialisés mais aussi dans les projets tutorés. A l'échelle de la mention, les enseignants-chercheurs assurent 72 % du volume horaire des enseignements proposés.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique (responsable de mention, de parcours, référent EAD, référent d'enseignement) sont clairement définies. La formation dispose également de l'appui de deux personnels administratifs (dont un quart-temps). Un conseil de perfectionnement réunit l'équipe pédagogique, des intervenants extérieurs, des étudiants et les bibliothécaires afin d'analyser les données sur les taux de réussite et le devenir des étudiants : la fréquence de réunion (1 fois par an, en fin d'année universitaire) paraît trop faible pour que cette instance de concertation puisse remédier à un problème qui surviendrait au premier semestre. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont transmis au SEVU. Pour pallier le manque de données sur le devenir des étudiants fournies par l'établissement, la collecte d'informations a été confiée au secrétariat, ce qui témoigne de l'investissement des responsables dans le processus d'amélioration continue de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont connues des étudiants et respectent le principe de seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS ou de compensation n'appellent aucune remarque particulière. Des dispenses d'assiduité ou de stage peuvent être accordées aux étudiants salariés après examen de leur situation.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs et les flux d'étudiants sont connus et analysés (75 étudiants au titre de la formation initiale standard, 2 en formation continue, 37 en reprises d'études, aucun cas de VAE ou en alternance en 2019-2020). L'attractivité de la formation est également un point d'attention pour l'équipe de direction de la mention : pour le parcours professionnel PDL dont l'attractivité a été croissante sur la période concernée (18 inscrits en 2015, 50 inscrits depuis 2017), le recrutement est devenu plus sélectif (une centaine de candidatures par an pour une capacité d'accueil maximale de 50 places). D'une manière générale, les effectifs sont stables avec une légère augmentation en 2018-2019. Cependant, l'enseignement à distance connaît une légère baisse des inscrits : 54 inscrits en 2017-2018 et 35 en 2019-2020. Mais le taux de réussite en EAD a augmenté au cours de la période considérée (plus de 30 % d'abandon en 2016-17, moins de 10 % en 2019-20)

Le pilotage s'appuie sur l'existence d'un conseil de perfectionnement qui analyse les données collectées et propose des modifications de maquette qui se concrétisent à travers la refonte des enseignements ou la mise en place d'une offre d'enseignement à distance pour le parcours PDL. Aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné dans le dossier.

Résultats constatés

Les parcours orientés vers la recherche connaissent des difficultés d'attractivité et subissent la concurrence des masters MEEF. Le parcours professionnel PDL bénéficie quant à lui d'une attractivité qui dépasse le paysage local. Concernant la mobilité entrante, la formation a accueilli quelques étudiants venus d'Espagne, du Brésil, du Maroc et d'Haïti. Les taux de réussite sont faibles, particulièrement au sein du parcours SPR dont les effectifs sont en baisse et s'améliorent peu entre l'année 2017-2018 et l'année 2018-2019. Le taux de réussite passe ainsi de 39 à 43 %. Aucune explication n'est fournie à ce sujet.

D'un point de vue quantitatif, l'insertion professionnelle est excellente : 100 % des diplômés ont un emploi à 18 mois comme à 30 mois. L'enquête qui a reçu un bon taux de réponse indique que ces emplois sont à 70 % des emplois stables et à 85 % des emplois jugés cohérent avec la formation suivie. Les données chiffrées ne permettent d'apprécier les taux de diplômés en poursuite d'études

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours bien pensés, cohérents et innovants (Son et Patrimoine) tant au niveau de l'enseignement à distance que de celui sur site.
- Un bon adossement de la formation à la recherche et au monde socio-professionnel.

Principaux points faibles :

- Un fort taux d'abandon en fin de première année dans les parcours orientés vers la recherche.
- Un positionnement face au master MEEF à reconsidérer.
- Faible ouverture internationale caractérisée notamment par une mobilité sortante quasi nulle.
- Absence d'évaluation des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'offre de formation à distance proposée par la mention dans ses trois parcours est un atout indéniable sur lequel la formation peut s'appuyer. Une réflexion mériterait toutefois d'être menée au sein des conseils de perfectionnement afin d'accroître l'attractivité des parcours orientés vers la recherche et de tenter d'accroître le taux de réussite qui demeurent préoccupants dans l'ensemble des parcours en fin de première année, bien qu'ils soient satisfaisants à l'issue de la deuxième année. La cohérence globale de la mention, la qualité de l'équipe pédagogique, son aptitude à analyser ses pratiques et à proposer des dispositifs de remédiation permettent d'envisager avec confiance le devenir du master HCP.

L'évaluation des enseignements devra cependant être améliorée. De même, il conviendra d'encourager les étudiants à se tourner vers l'international. Enfin, l'articulation avec le master "Gestion des territoires et développement local" et son parcours "gestion des patrimoines naturels, culturels, immatériels et tourisme durable" mériterait d'être précisée.

MASTER INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social* de l'université d'Angers est une formation pluridisciplinaire (sociologie, géographie, histoire, psychologie sociale) en deux ans comprenant un parcours unique. Il a pour objectif de former des professionnels du pilotage de projets dans le champ de l'action sociale, d'animation de la formation en travail social et d'ingénieurs de la recherche en sciences sociales appliquées à l'action sociale. La formation permet également la poursuite d'études en doctorat de sociologie ou de géographie. Elle est délivrée en présentiel, en formation initiale et continue, et est accessible à l'alternance. La formation est délivrée sur un des campus de l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents, ils sont diffusés aux étudiants, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir. La formation s'appuie sur des savoirs pluridisciplinaires (sociologie, géographie, histoire, psychologie sociale) cohérents avec ces finalités.

Les métiers visés sont variés, pertinents et cohérents avec les objectifs de la formation. Ils se structurent autour de trois types de postes : encadrement et pilotage de projet d'action sociale ; animation et organisation de formation du travail social ; ingénierie de la recherche en science sociale appliquée à l'action sociale. La formation permet également une poursuite d'étude en doctorat de sociologie et de géographie sociale.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant et la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Bien que s'inscrivant dans un domaine où l'offre est assez nombreuse au niveau national et régional (ce qui aurait impliqué un travail de positionnement qui n'a pas été réalisé lors de l'auto-évaluation), ce master *intervention et développement social* dispose d'atouts pour sa reconnaissance : de forts liens avec une fédération d'employeurs, des passerelles avec des formations du travail social (Institut régional du travail social et Institut universitaire de technologie de Cholet) et un dialogue régulier avec les autres mentions de master similaires à Nantes, Rennes et Brest. Les enjeux liés aux évolutions récentes de ce secteur de formation sont bien maîtrisés par l'équipe pédagogique, tout particulièrement la création des BUT (bachelor universitaire de technologie) et l'universitarisation des formations du travail social.

Ce master est adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) : Espaces et Sociétés (ESO, UMR 6590) et Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS, UMR 9016). Le dossier n'explique pas suffisamment les liens entre les activités de ces laboratoires et le contenu des enseignements. On note cependant que des stages en laboratoire sont proposés aux étudiants et que les laboratoires contribuent à l'acquisition de compétences liées à la recherche au sein du cursus. Les liens avec les mondes socio-professionnels s'inscrivent dans la durée, notamment via la signature d'une convention avec l'URIPPS (fédération d'associations employeuses) et un organisme de formation du travail social. Une dizaine d'intervenants du master provient du secteur professionnel. De nouvelles conventions sont actuellement en cours de rédaction avec des collectivités locales et la fédération nationale des associations tutélaires, ce qui atteste de la forte inscription du master dans son environnement socio-professionnel. Comme le souligne le dossier, le volet international reste à déployer, notamment en renforçant les liens avec les formations en travail social de l'Université du Québec à Montréal, au Canada, mais la spécificité du secteur social français ne facilite pas l'établissement de partenariats de ce type.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est découpée en 4 semestres. Le dossier fait référence à une logique de formation structurée autour de 4 blocs de compétences : analyse et agir pour répondre aux problématiques actuelles ; animation des structures ; conduite de projet ; accompagnement des changements organisationnels et la formation des

professionnels. Toutefois, la maquette fournie en annexe ne correspond pas à ce découpage et privilégie un découpage disciplinaire aux intitulés larges (histoire, sociologie, géographie sociale etc.) et sans lien explicite avec les objectifs de la formation. Les informations étant contradictoires, il n'a donc pas été possible d'apprécier la qualité de la spécialisation progressive.

Le master est accessible à la formation continue, y compris sous la forme de l'alternance et le planning de la seconde année la facilite (deux jours et demi de cours toutes les trois semaines). La validation des acquis de l'expérience et l'accès à tout ou partie de la formation pour les personnes en reprise d'étude (par la validation d'acquis de l'expérience) atteste d'une prise en compte de la diversité des profils étudiants. Deux stages de 350 heures sont obligatoires aux semestres 2, puis à cheval sur les semestres 3 et 4. Deux à trois étudiants par an semblent réaliser ces stages à l'étranger (les annexes ne confirment pas cette information). Ces stages font l'objet de suivis à la fois individuel et collectif. Un annuaire des organismes d'accueil est régulièrement tenu à jour et diffusé aux étudiants.

La formation par la recherche est présente dans le programme pédagogique, notamment à travers la rédaction d'un mémoire recherche par an, et elle sert de support à la réflexion sur le projet professionnel des étudiants. Des cours de langue vivante sont obligatoires aux semestres 1 et 3 (sans que soient précisées les modalités de certification), et la place du numérique est tout à fait classique pour ce type de formation. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et l'éthique est réalisée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux objectifs de la formation. Néanmoins la répartition des cours est peu équilibrée entre les enseignants-chercheurs titulaires avec des services d'enseignement parfois très élevés dans un seul diplôme (l'un d'entre eux en particulier cumulerait 336 heures annuelles dans cette seule formation).

Le profil des intervenants professionnels n'est pas présenté, et le cumul de leurs interventions ne dépasse pas 216 heures (soit un peu moins de 20 % du volume horaire total), réparties entre onze personnes. En outre, le pourcentage d'heures d'enseignement réalisées par des professionnels est en baisse, surtout en première année : de 13,5 % en 2015-2016 à 3,6 % en 2019-2020.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont définis, avec un responsable pédagogique par année. Un conseil de perfectionnement est constitué mais il ne semble pas associer des personnalités extérieures alors que des conventions sont signées avec des fédérations d'employeurs. Il semble dans les faits jouer le rôle d'un comité de pilotage de la formation avec deux réunions annuelles voir davantage. Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont portées à la connaissance des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le conseil de perfectionnement dispose des données sur les effectifs étudiants, leur réussite et leur devenir. Le dossier d'auto-évaluation ne comportant pas de compte-rendu des réunions de ce conseil ou des autres réunions pédagogiques, il n'a pas été possible d'évaluer son rôle dans la démarche d'amélioration continue de la formation et l'association des étudiants à cette réflexion. Cette absence est d'autant plus regrettable que le dossier fait peu état de points d'améliorations possibles, alors que les statistiques transmises en annexe semblent contredire certaines affirmations du dossier, notamment l'instabilité des effectifs, la baisse du taux de réussite en deuxième année, la part de formation tout au long de la vie et la contribution des intervenants professionnels à la formation. Cela démontre *a minima* des failles dans la procédure d'auto-évaluation de la mention.

On notera par ailleurs que le dossier ne donne aucune indication sur l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les données statistiques ne sont malheureusement pas commentées par l'équipe pédagogique, ce qui aurait pu éclairer les incohérences entre le contenu du dossier et ses annexes. Les effectifs sont fluctuants mais se sont stabilisés autour de 28 en 2018-2019 et en 2019-2020 pour la première année, et entre 15 et 22 sur la période comprise entre 2015-2016 et 2019-2022 en deuxième année. Le diplôme ou l'établissement d'origine des étudiants ne sont pas précisés. La part d'étudiants en formation continue est très faible au regard des liens affichés par cette formation avec les mondes socio-économiques (1 étudiant sur 28 en M1 en 2019-2020, pour 6 étudiants en reprise d'étude sans financement ; et pour les M2 une baisse de 3 étudiants en formation continue sur 21 en 2016-2017 à 1 sur 22 en 2019-2020). Alors que la planification des cours favorise l'alternance, seuls 3 étudiants semblent avoir été inscrits sous ce régime dans l'ensemble des promotions depuis 2015-2016.

Les taux de réussite des premières années ne sont pas disponibles et ceux des deuxième années sont instables, avec une forte baisse en 2016-2017 et 2017-2018 (57 % et 59 %) avant de remonter à 82,4 % en 2018-2019. Ils demeurent médiocres pour un master.

L'enquête d'insertion à 30 mois indique de bons résultats : entre 83 % et 100 % d'insertion selon les années, avec toutefois une part faible d'emplois stables : entre un quart et la moitié des diplômés. L'enquête réalisée 6 mois

après la sortie du diplôme indique parfois une bonne insertion pour ce secteur d'activité (jusqu'à 100% des répondants pour les diplômés de 2016-2017), sinon autour de 60% pour 2017-2018. Les faibles effectifs des répondants invitent toutefois à la prudence dans l'analyse de ces données.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des liens pertinents avec les mondes socio-économiques, notamment sous la forme de conventions.
- Une structuration de la formation autour de quatre blocs de compétences, adaptée aux attentes du milieu professionnel visé.

Principaux points faibles :

- Un pilotage très insuffisant de la démarche d'amélioration continue.
- Une formation tout au long de la vie en perte de dynamisme, malgré une structure adaptée à l'alternance.
- Une faible dimension internationale de la formation.
- Une équipe pédagogique laissant une place trop faible aux intervenants professionnels.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Intervention et développement social* bénéficie d'un ancrage solide dans les mondes socio-professionnels de l'action sociale et de la formation dans ce secteur, formalisé par des conventions. Ces liens pourraient servir de soutien à une meilleure association des intervenants professionnels à la formation et à sa démarche d'amélioration continue, notamment au sein du conseil de perfectionnement.

Plus globalement, la dynamique collective de l'équipe pédagogique doit être renforcée pour permettre une répartition plus équilibrée des enseignements, une stabilisation des taux de réussite et surtout un renouveau de la formation tout au long de la vie qui pourrait être un point fort du master. De ce point de vue, la réflexion autour des quatre blocs de compétences est une ressource pertinente, qu'il conviendra de rendre plus lisible dans le programme des cours. Un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels pourrait y contribuer.

MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE DE LA SANTE

Établissements

Université d'Angers, Université de Bretagne Ouest

Présentation de la formation

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* est une formation en deux ans permettant l'obtention du titre réglementé de psychologue et vise, plus spécifiquement, à former des psychologues cliniciens dans les champs de la santé, de l'enfance et du vieillissement. Il comprend trois parcours dès la première année (M1) : le parcours *Neuropsychologie*, le parcours *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage (NETA)* et le parcours *Psychologie du vieillissement normal et pathologique (PVNP)* co-accrédité avec l'université de Bretagne Occidentale (UBO). Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'université d'Angers et partiellement au sein de l'UBO pour le parcours PVNP, cette formation comprend un total de 788 heures d'enseignement dont la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés n'est pas connue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont clairement définis et cohérents : former des psychologues dans le champ de la santé, de l'enfance et du vieillissement en adoptant une perspective intégrative et bio-psycho-sociale. L'organisation et le contenu de la mention permet bien aux diplômés de valider le titre de psychologue en plus de la validation du master 2. Cette formation permet également la poursuite d'études vers un doctorat. Les connaissances théoriques et méthodologiques, les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de psychologue sont bien exposés et étayés par des enseignements cohérents et reposent sur un apprentissage pratique à travers les stages.

Les métiers qui sont accessibles à la fin de la formation sont bien décrits et sont en parfaite cohérence avec celle-ci. La formation semble respecter le cadrage du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et permet l'acquisition de compétences transversales.

Positionnement dans l'environnement

Compte tenu de la spécificité de la discipline, la formation n'entre pas en concurrence avec d'autres masters de l'établissement. Au niveau régional et de régions à proximité, il aurait été pertinent d'affiner le positionnement du parcours *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage*, au regard de formations qui sont orientées vers le handicap, les troubles neurodéveloppementaux, les troubles cognitifs abordés dans une approche intégrative ou développementale.

Concernant l'adossement recherche, la formation s'intègre au sein Laboratoire de Psychologie des Pays de Loire (LPPL, EA 4638, Universités d'Angers et de Nantes) qui est intégré à l'école doctorale Éducation, Langage, Interactions, Cognition, Clinique (ELICC) de l'université d'Angers. Au-delà, elle s'appuie sur des structures hospitalières telles que le Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), le Centre de Référence des Maladies Neurogénétiques et le Centre de Compétences Démences du Sujet Jeune du Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angers, et sur le Centre Référent des Troubles d'Apprentissage et le Centre de Compétence de Neurofibromatose du CHU de Nantes. Alors que la formation est co-accréditée avec l'UBO, aucune structure de recherche universitaire ou hospitalo-universitaire relevant de cette université n'est associée.

L'environnement socio-économique repose principalement sur les structures hospitalières précédemment citées auxquelles s'ajoutent des institutions plus particulièrement liées aux spécificités de chaque parcours. On regrette l'absence de structures finistériennes en lien avec la co-accréditation du parcours NETA avec l'UBO. Environ 38 % des enseignements sont réalisés par des professionnels non académiques, ce qui est un peu faible. L'ouverture à l'international est réelle par le jeu de partenariats actifs (Université du Québec, Université de Tunis, Université de Natal, Université de Fès, Université du Qatar), même si la mobilité étudiante demeure marginale, ce qui n'est pas anormal pour ce type de formation. Notons qu'au-delà de ces partenariats, les étudiants sont

sensibilisés à l'implication de la culture en psychologie par une unité d'enseignement (UE) dispensée au deuxième semestre du M1.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est assez classique au regard des contenus et spécificités des parcours proposés et des débouchés visés. L'ensemble des parcours ont en commun de favoriser en M1 des enseignements théoriques et méthodologiques et des enseignements spécialisés en M2 en renforçant les interventions de professionnels. Une partie des enseignements sont communs à tous les parcours, ce sont ceux à orientation professionnalisante (liés à l'exercice du métier de psychologue : analyse de la pratique, cadres réglementaires, droits des malades, droits et responsabilités du psychologue, institutions de soins, déontologie, recherche d'emploi, gestion d'équipe, relations au travail, etc.) et à orientation recherche (séminaire de recherche, méthodologie de la recherche, statistiques, éthique et déontologie de la recherche, communication scientifique, anglais). Cela représente respectivement 136 heures en M1 et 168 heures en M2, une partie des heures dédiées à l'enseignement de la recherche sont mutualisées avec la mention de master Psychologie sociale, du travail et des organisations.

La distinction entre les parcours *Neuropsychologie* et *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage* n'est pas très lisible en raison de l'intitulé très général du parcours *Neuropsychologie* ; dans le contenu, seule l'UE 7 (option de spécialisation) du semestre 2 du M2 du parcours *Neuropsychologie* porte sur une population d'enfants ou d'adolescents ; il semble donc que ce parcours concerne majoritairement une population adulte. L'accueil d'étudiants relevant de situations particulières apparaît classique. La procédure d'admission sur la base de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des études supérieures (VES) sont bien existantes mais assez peu décrites. L'approche par compétences est bien développée mais ne semble pas accompagnée d'un portfolio.

La professionnalisation est particulièrement bien présente, ce qui est habituel pour un master de psychologie. Les étudiants réalisent un stage de 50 jours minimum en M1 (350 heures) et de 75 jours minimum en M2 (525 heures), ce qui est à saluer très positivement. Une organisation en alternance a été privilégiée favorisant les périodes longues de stage. Le suivi et l'évaluation des stages sont bien précisés et conformes aux exigences du titre de psychologue. L'absence de précision relative à la répartition entre cours et travaux dirigés ne permet pas d'apprécier de façon juste la place des mises en situations dans les enseignements.

La formation à et par la recherche est très présente, que ce soit au niveau du contenu de certains enseignements nécessaires à la formation à la recherche en psychologie (statistiques, anglais, méthodologie de la recherche, etc.) que dans le travail de recherche soutenu en fin de M2 et réalisé sur les deux années du master. De façon très positive, les stages recherche (soit dans le laboratoire d'adossment, soit dans un autre laboratoire de psychologie) et les communications à des colloques sont vivement encouragés. Il n'est, par contre, pas fait mention de la participation des étudiants aux séminaires de recherche du laboratoire d'adossment.

La place dédiée au numérique au sein de l'enseignement est classique (plateforme, utilisation de la visioconférence). Il est précisé qu'un accompagnement à l'accès au numérique est proposé aux étudiants en situation de précarité. Enfin les trois parcours intègrent un enseignement portant sur l'intérêt des outils numériques pour la prise en charge des patients, ce qui est un point positif pour des masters en psychologie clinique et assez rare pour être souligné. Il est à noter que le parcours *Psychologie du vieillissement normal et pathologique* dispose d'une salle spécifique de visio-conférence favorisant les cours à distance pour les étudiants de l'UBO. La pédagogie inversée est intégrée à certains cours.

Malgré les partenariats internationaux précédemment cités, il n'y pas d'intervenants étrangers, ni de cours en anglais, ce qui n'est pas inhabituel dans ce type de formation. En revanche, l'enseignement de l'anglais, indispensable en psychologie, est bien présent dans les deux années de master. On sait que la mobilité étudiante est faible, mais aucun chiffre n'est présenté, ce qui ne permet ni une analyse quantitative ni une analyse qualitative.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, les enseignants-chercheurs étant en charge d'une grande majorité des enseignements (62 %), le reste étant assuré par des intervenants extérieurs, majoritairement psychologues. La répartition des responsabilités pédagogiques est bien décrite.

Le conseil de perfectionnement est en place, il se réunit deux fois par an. Nous notons cependant l'absence de compte-rendu ainsi que l'absence de personnes extérieures. De plus, il se réunit séparément pour le M1 et le M2 et semble-t-il par parcours, ce qui est contraire à l'idée d'un conseil de perfectionnement évaluant la cohérence et les axes de progression du master dans sa globalité. Un comité de pilotage vient compléter ce dispositif et sa composition est élargie aux représentants universitaires et professionnels de l'équipe pédagogique.

Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques associant des examens écrits et oraux, des dossiers, des contrôles continus et un quitus de présence sur certains enseignements. Il est à noter par ailleurs l'absence de compensation des UE, ce qui est assez fréquent pour ce type de formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont bien renseignés.

Le recrutement à l'entrée du M1 se fait sur dossier suivi d'une audition pour les candidats pré-sélectionnés par un jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel appartenant à l'équipe pédagogique. Les critères de sélection sont bien précisés. Il n'est par contre rien dit quant à la poursuite du recrutement en M2, comme il est possible de le pratiquer à la marge sur la base des abandons notamment et en fonction des capacités d'accueil.

L'évaluation des enseignements par les étudiants reste marginale puisqu'existante de façon systématique uniquement pour le parcours *Psychologie du vieillissement normal et pathologique*.

Résultats constatés

L'évolution du nombre de candidatures sur les trois dernières années montre un taux de pression moyen de 15 %, ce qui est standard pour ce genre de formation (15 % des candidats sont acceptés sur les 60 places disponibles – 20 places par parcours). Il n'y a pas de précision sur l'origine académique des étudiants recrutés ce qui est regrettable (pourcentage d'étudiants ayant fait leur licence dans l'une des universités co-accréditées).

Le taux de réussite en M2, celui-ci est sensiblement équivalent pour les trois parcours (*Neuropsychologie* 86 %, *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage* 91 %, *Psychologie du vieillissement normal et pathologique* 93 %).

Le taux d'insertion professionnelle est de 91,7 % et 62,5 % des répondants indiquent l'absence de difficultés dans leur recherche d'emplois et 89,6 % sont satisfaits de celui-ci.

Il est noté parmi les étudiants sortants non diplômés, deux abandons et cinq réorientations en l'espace de trois ans, dont quatre en 2019-2020 dès le M1, que les porteurs attribuent en partie aux difficultés rencontrées dans le contexte sanitaire de la Covid-19.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un excellent taux d'insertion professionnelle.
- Une formation à et par la recherche solide associée à des enseignements professionnalisants diversifiés.
- Un bon adossement socio-économique qui favorise l'insertion professionnelle.
- Une approche intégrative et bio-psycho-sociale cohérente à une formation contemporaine des psychologues.

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement non conforme (composition et périmètre).
- Une faible lisibilité des spécificités des deux parcours *Neuropsychologie* et *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* est une formation attractive étayée par une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels extérieurs, recueillant une excellente insertion professionnelle.

La formation, et notamment la distinction des parcours à orientation neuropsychologique, gagnerait en lisibilité en transformant l'intitulé *Neuropsychologie* en *Neuropsychologie de l'adulte* afin de le différencier davantage du parcours *Neuropsychologie* et *Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage*. En ce qui concerne le conseil de perfectionnement il semblerait pertinent d'y intégrer les professionnels intervenant dans la formation. De plus une réunion commune aux trois conseils de perfectionnement des trois parcours et intégrant le M1 et le M2 permettrait d'assurer une meilleure cohérence pédagogique à la mention dans sa globalité.

MASTER PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissements

Université d'Angers, Université de Rennes 2

Présentation de la formation

Le master *Psychologie de l'éducation et de la formation* (PEF) de l'Université d'Angers, co-accrédité avec l'Université de Rennes 2, est une formation en deux ans à visée professionnelle dont l'objectif est de former des psychologues et de permettre l'obtention du titre réglementé de psychologue. Il comprend deux parcours : 1) *Education, apprentissages, orientation scolaire et professionnelle* (EAOSP) localisé à Rennes et 2) *Psychologie de l'orientation tout au long de la vie* (POTLV) localisé à Angers. Une part de la formation en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2) est mutualisée entre les deux parcours, les enseignements correspondants sont dispensés à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, de même que les connaissances et compétences à acquérir, sont explicites et communiqués de différentes manières aux étudiants et autres parties prenantes. L'intitulé, l'essentiel du contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles. Le supplément au diplôme est communiqué pour le parcours POTLV, il précise les connaissances et compétences acquises.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont très bien définis, en adéquation avec les enseignements et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. La formation est cohérente avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Il n'est pas indiqué si cette fiche est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est très bien décrit au niveau régional, voire au niveau national. Le positionnement du master dans l'offre globale de formation de l'établissement est en revanche peu décrit. L'existence d'un partenariat académique est inhérente à la formation qui est portée par deux universités. Un projet de partenariat avec l'INSPE de Bretagne est envisagé par l'équipe du parcours EAOSP pour un DU « Préparation concours PSY EN » et pour un master « Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire ».

L'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche des établissements est clairement présentée. Les enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours EAOSP sont rattachés au Laboratoire de psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) tandis que les enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours POTLV sont issus de quatre unités de recherche : le Laboratoire de psychologie des Pays de Loire (LPPL), l'unité de recherche Bien-être et Processus de subjectivation, le Centre de recherche en Education de Nantes et le Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management.

Les relations avec le monde socio-économique sont riches pour chaque parcours, grâce à l'intervention d'un grand nombre de professionnels dans les enseignements, par l'existence de temps d'échange privilégiés, par la conception de projets de stages pour les étudiants en collaboration avec les structures d'accueil.

Il n'existe pas de partenariat avec des établissements étrangers mais le parcours EAOSP projette de s'investir plus dans l'ouverture à l'international à l'avenir.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres et présente des parcours de spécialisation dès la première année et une répartition équilibrée des ECTS. Le parcours EAOSP comporte 645 heures d'enseignements et le parcours POTLV comporte 688 heures. Les étudiants de chaque parcours doivent réaliser deux stages obligatoires : l'un en M1, au minimum de 140 heures pour le parcours EAOSP et au minimum de 190 heures pour le parcours POTLV, l'autre d'au moins 500 heures pour les deux parcours en M2. Le master compte un tronc commun dispensé à distance, de 72 heures en M1 et 48 heures en M2. Il est difficile d'identifier dans les deux maquettes quels enseignements correspondent au tronc commun. La formation est ouverte aux publics en formation continue,

elle se montre sensible à l'adaptation à des publics différents, mentionnant cependant différentes difficultés d'adaptation occasionnée par les mutualisations entre les deux parcours ou avec d'autres formations.

L'approche par compétences apparaît centrale dans chaque parcours qui se l'est appropriée par une sensibilisation des étudiants pour le parcours EAOSP, par exemple sur l'utilisation d'un portefeuille de compétences, et dans les modalités d'enseignements privilégiant l'approche par projet pour le parcours POTLV. Chaque parcours présente le référentiel de compétences dans le livret de stage.

Chacun des parcours comporte dès la première année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche en termes de participations à des journées d'études, d'enseignements de méthodologie et d'initiation à la recherche, par la réalisation des mémoires de recherche. Les étudiants du parcours EAOSP reçoivent également une formation de découverte des métiers de la recherche et ils ont la possibilité de réaliser des stages recherches.

La professionnalisation est permise par le volume conséquent prévu pour les stages, pour lesquels une supervision est assurée par des psychologues. Les étudiants du parcours EAOSP ont la possibilité d'être accompagnés par les personnels du SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle).

L'acquisition de compétences linguistiques est prévue dans les deux parcours : l'enseignement d'une langue étrangère est proposé aux étudiants du parcours EAOSP qui obtiennent une certification à la fin du master tandis que le parcours POTLV prévoit l'enseignement de l'anglais. Les étudiants ont pour obligation d'appuyer leur mémoire de recherche sur une analyse de la littérature incluant des articles en langue anglaise.

La formation accorde une place au numérique en proposant des cours sur les TICE dans les deux parcours. De plus, le tronc commun réalisé à distance a conduit l'équipe pédagogique à faire appel aux outils numériques de différentes manières : avec des visioconférences, des diaporamas oralisés ou encore des classes virtuelles. Les équipes pédagogiques ont pu bénéficier pour cela d'équipements de qualité. Il est cependant précisé que la mise en œuvre a été compliquée par les difficultés de coordination entre les deux universités, qui ont pu être sources de tensions entre les équipes pédagogiques des deux parcours.

Les étudiants des deux parcours reçoivent un enseignement consacré à l'éthique et à la déontologie dans les activités professionnelles du psychologue. La question de l'éthique dans la recherche est également présentée dans le parcours EAOSP. Les étudiants des deux parcours sont sensibilisés aux risques du plagiat et les équipes pédagogiques disposent d'outils de détection du plagiat. Les étudiants des deux parcours communiquent une attestation de non plagiat avec leurs écrits.

Pilotage de la formation

Chaque équipe pédagogique est diversifiée, composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels intervenant particulièrement en M2, et elle est adaptée aux contenus de formation. La liste des intervenants est connue des étudiants. Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis et indiqués aux étudiants.

La formation dispose d'accès à une bibliothèque et à une testothèque. Le parcours EAOSP précise que les étudiants ont accès à une salle informatique. Alors que ce parcours regrette de ne pouvoir bénéficier d'une salle dédiée permettant un meilleur accueil des professionnels extérieurs, le parcours POTLV a accès à une telle salle récemment équipée de moyens numériques.

Le pilotage et les moyens de concertation sont conçus et mis en œuvre de manière distincte pour chaque parcours. Chacun travaille avec des représentants étudiants de M1 et de M2 désignés ou élus au sein de la promotion en cours. Ils font partie du conseil de perfectionnement dans le parcours EAOSP et les responsables pédagogiques les rencontrent régulièrement pour des temps d'échange, l'équivalent n'est pas précisé pour le parcours POTLV. En revanche, il est indiqué, pour ce dernier, que des temps de concertation réguliers sont organisés avec les personnels administratifs et techniques. Chaque parcours dispose d'un conseil de perfectionnement. Il se réunit au moins une fois par an pour le parcours EAOSP et comprend des représentants étudiants, des enseignants, des personnels administratifs et des professionnels extérieurs. Les membres du parcours POTLV y sont invités. Le conseil de perfectionnement se réunit au moment des jurys de validation semestrielle pour le parcours POTLV, sa composition n'est pas indiquée. Les conseils de perfectionnement des deux parcours fonctionnent sur la base de documents utiles pour mener à bien leurs réflexions. Pour le parcours EAOSP uniquement, il est précisé qu'un ordre du jour est communiqué une semaine à l'avance aux membres du conseil de perfectionnement, les comptes-rendus leur sont ensuite envoyés. Il est mentionné par l'équipe pédagogique qu'une faiblesse réside dans l'absence d'un comité de pilotage formalisé favorisant les échanges entre les deux parcours.

Pour le parcours EAOSP, la constitution, le rôle du jury et ses modalités de fonctionnement sont communiqués aux étudiants. L'information n'est pas communiquée pour le parcours POTLV. Pour les deux parcours, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites. Il est mentionné pour le parcours EAOSP que l'engagement étudiant pourrait faire l'objet d'une reconnaissance même si, dans les faits, cela n'est pas demandé.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement à un rythme annuel pour chaque parcours. L'attractivité de la formation est également suivie et analysée. Les modalités de recrutement sont définies pour le parcours POTLV mais pas pour le parcours EAOSP.

La réussite étudiante est analysée, elle est communiquée aux parties prenantes pour le parcours EAOSP et l'information n'est pas communiquée pour le parcours POTLV. Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont également connus et analysés. L'analyse de la réussite étudiante est intégrée à la démarche d'amélioration continue des deux parcours.

La formation connaît le devenir de ses diplômés, l'insertion professionnelle est analysée au regard des objectifs de la formation. Les résultats des enquêtes sont transmis aux différentes parties prenantes et font l'objet de publications.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, sont connues des parties prenantes et intégrées au dispositif d'évaluation interne des parcours. Un point notable régulièrement mentionné pour les étudiants du parcours EAOSP est lié à la difficulté de suivre les enseignements à distance, soit du fait de difficultés de coordination soit en raison des spécificités de l'enseignement à distance qui limitent les possibilités d'interaction.

Il n'est pas indiqué si les résultats de l'évaluation interne sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement.

Résultats constatés

La formation est attractive, chacun des parcours recevant actuellement approximativement 200 dossiers pour 20 places dans le parcours EAOSP et 23 places, dont 18 en formation initiale et 5 en formation continue, pour le parcours POTLV. Les deux parcours inscrivent chaque année entre 3 à 5 étudiants en formation continue ou reprises d'études. Le taux de réussite varie de 60 % à 89 % selon les années pour le parcours EAOSP, et de 75 % à 80 % pour le parcours POTLV. Les données communiquées et l'explication donnée de ces taux de réussite, parfois peu élevés pour des parcours de masters, ne sont pas aisées à comprendre.

L'insertion professionnelle des diplômés est bonne, de l'ordre de 80 à 90 %. Elle se fait majoritairement sur des emplois en adéquation avec la formation. De nouveau, il n'est pas facile de comprendre les données communiquées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne insertion professionnelle.
- Une formation attractive, très bien positionnée au niveau régional et répondant à un besoin.
- Des relations bien établies avec les milieux socio-économiques.

Principaux points faibles :

- Un manque d'enseignements autour de tronc communs.
- Un manque de coordination au niveau de la mention.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master *Psychologie de l'Education et de la Formation* est une formation attractive et ayant une bonne insertion professionnelle. Chaque parcours a construit de solides relations avec les milieux socio-économiques qui contribuent à la qualité de la formation et de l'insertion des diplômés.

Si la formation met en avant un fondement théorique et conceptuel commun à l'origine de la proposition d'une mention commune, elle apparaît comme constituée de deux parcours fonctionnant de manière essentiellement indépendante. Du fait de difficultés techniques, l'existence d'enseignements de tronc commun aux deux parcours ne semble pas servir actuellement la cohésion des deux parcours. Une part des difficultés est liée au fonctionnement différent des universités, le renforcement du pilotage à l'échelle de la mention pourrait accroître la qualité de la formation en permettant, par exemple, un partage de bonnes pratiques et le développement d'une vision réellement partagée.

MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissements

Université d'Angers, Université de Nantes

Présentation de la formation

La mention *Psychologie Sociale du Travail et des Organisations* propose trois parcours : *Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports*; *Psychologie sociale et du travail : recherche et intervention*; et *Accompagnement et conseil en carrière et formation* respectivement situés sur trois sites : l'Université d'Angers (UA), l'Université de Nantes (UN) et l'Université Catholique de l'Ouest (UCO). Les débouchés concernent l'exercice du métier de psychologue avec une coloration afférente à la spécialité de chacun des trois parcours. Une poursuite en doctorat est possible. La formation initiale et continue est réalisée en présentiel ou à distance selon le parcours.

Analyse

Finalité de la formation

La mention *Psychologie Sociale du Travail et des Organisations* a pour finalité de former, à la suite d'une licence *Psychologie*, des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour bénéficier du titre de psychologue, une licence et un master de psychologie, et réaliser un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) et des docteurs en psychologie. Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation apparaissent clairement exposés. Les compétences sont bien identifiées même si l'on aurait pu s'attendre à une distinction plus fine entre connaissances et compétences académiques attendues et les compétences méthodologiques et professionnelles visées.

L'identité des trois parcours est bien affirmée. Autant les deux parcours *Psychologie sociale et du travail : recherche et intervention*, *Accompagnement et conseil en carrière et formation* sont classiques dans le paysage de l'offre de formation, autant le parcours *Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports* est original (même si une question se pose concernant son attractivité).

Les intitulés d'enseignements proposés paraissent pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels. Toutefois, on regrette que les maquettes d'enseignements de première année de master (M1) et de deuxième année de master (M2) de l'UCO et de l'UA ne soient pas en annexe pour apprécier la cohérence d'ensemble. C'est à travers la liste des intervenants et leurs intitulés d'enseignement que l'on reconstitue les choses.

Positionnement dans l'environnement

Si le positionnement de la mention s'ancre, de fait, dans la région Pays de Loire, il est regrettable qu'une mise en perspective ne soit pas réalisée puisque des parcours quasi-similaires sont proposés dans la région voisine à l'Université de Rennes 2 et que dans la même région deux masters assez proches (*Psychologie sociale et du travail : recherche et intervention*, *Accompagnement et conseil en carrière et formation*) coexistent. On peut légitimement se poser la question d'une potentielle concurrence entre les deux établissements.

L'articulation avec la recherche existe puisque chacun des parcours est adossé au laboratoire de psychologie des Pays de La Loire (LPPL) et dépend de l'école doctorale Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC). Un flou existe concernant les parcours *Psychologie sociale des risques et sécurité* de l'université d'Angers et le parcours à l'UCO dont on ne situe pas bien s'ils ont un double adossement. Il est de même précisé l'intervention de chercheurs issus du monde socio-économique sans qu'on ne mesure réellement leur nombre. L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est bien marquée. On notera que trois thèses CIFRE sont en cours pour le parcours *Psychologie sociale des risques et sécurité*, ce qui dénote une bonne inscription locale.

La coopération et la collaboration à l'international sont mentionnées sans que l'on puisse en apprécier l'efficacité et l'efficacité.

Organisation pédagogique de la formation

A la lecture du document de synthèse, on ne peut qu'être surpris par le décalage qu'il y a entre les deux universités, Angers et Nantes, et celle de l'UCO. Les universités d'Angers et Nantes fonctionnent *grosso-modo* sur les mêmes principes : un tronc commun en M1 et des UE spécifiques à chaque parcours et des UE mutualisées avec un total de 120 heures (en visio-conférence). En revanche, l'UCO est « en marge », avec seulement 36 heures de mutualisations. En ce sens, afin de mieux apprécier cette situation et d'avoir une visibilité sur les parcours, on regrette une nouvelle fois l'absence des maquettes d'enseignements M1 et M2 de l'UCO et de l'UA (seule l'UN la renseigne). Le master est organisé en deux ans, sauf à l'UCO (en trois ans) sans qu'une justification pédagogique de cet étalement sur trois ans ne soit fournie.

Les trois parcours sont ouverts à la formation continue, soit en reprise d'étude, soit par équivalence. Des éléments statistiques auraient permis d'avoir une vision plus précise des effectifs. Le choix de l'alternance ou non (cours-stage) est à la discrétion des équipes mais cela pourrait poser des problèmes d'organisation pédagogique pour les UE mutualisées. Le public spécifique bénéficie d'aménagements. On notera une initiative « appel à contribution solidaire », système d'aide entre étudiants.

L'approche par compétences est en place avec des initiatives intéressantes à poursuivre comme celle du projet sur l'évaluation des *soft-skills* (compétences sociales) qui mériterait d'être étendue aux trois parcours.

La place du numérique et autres innovations pédagogiques sont présents avec des classes inversées, une démarche portfolio, une approche par projet, une évaluation par les pairs.

L'ouverture à l'international se fait par des enseignements de langue étrangère (24 heures par année). De manière tout à fait classique, les étudiants lisent des publications scientifiques publiées en langue anglaise. Il existe des partenariats avec l'étranger, mais aucune information précise n'est donnée concernant la mobilité entrante et sortante.

Outre des enseignements sur l'éthique et la déontologie qui bornent la discipline, l'enseignement concernant l'intégrité scientifique semble se restreindre à la question du plagiat. La question très actuelle de la protection des données personnelles ne semble pas abordée. Des heures d'enseignement dédiées à la préparation d'un dossier pour un comité d'éthique de la recherche seraient également appropriées.

Pilotage de la formation

A l'évidence, le pilotage de la mention est collégial impliquant ainsi des enseignants-chercheurs des trois parcours. Toutefois aucun enseignant-chercheur de l'UCO n'intervient dans les parcours portés par l'UA et l'UN. Chaque parcours a un fonctionnement autonome avec ses réunions pédagogiques et un conseil de perfectionnement. Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Le nombre d'intervenants extérieurs semble correct dans chaque parcours et leurs responsabilités professionnelles en lien avec le parcours.

L'évaluation des enseignements est en place sans qu'aucun détail précis ne soit apporté. Rien n'est mentionné, et c'est regrettable, quant au pilotage des stages pourtant cruciaux au regard de la réglementation de la profession. Les modalités de suivi des compétences de l'étudiant valorisent la synthèse écrite et l'oral.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants lors de la sélection M1 fait l'objet d'un dispositif transparent. Les exigences requises pour la sélection sont précisées directement sur le dossier de candidature et pour chaque candidat refusé une explication des motifs leur est fournie.

Il existe un conseil de perfectionnement au sein de chaque parcours. Il aurait été pertinent de savoir plus précisément quelle place est laissée aux étudiants et aux professionnels intervenants dans la démarche d'amélioration continue des diplômes. Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est mentionné dans le dossier. Les résultats de cette évaluation pointent la difficulté de suivre des cours en visioconférences pour les UE mutualisées sans pour autant que le dossier ne propose de préconisations pour pallier cette difficulté. Globalement sur cet item, on regrettera qu'aucune analyse auto-réflexive ne soit menée. Enfin, l'adéquation de l'insertion professionnelle avec le contenu des formations est peu renseignée globalement.

Résultats constatés

La capacité d'accueil faible annoncée pour les trois parcours, en particulier à l'université d'Angers (entre 15 et 20 étudiants) est à interroger et à analyser. Aucun élément explicatif n'est donné sur ce point et cela interroge sur la réelle attractivité notamment concernant le parcours proposé par l'UA. Il est pourtant mentionné dans le rapport une augmentation de l'attractivité eu égard à l'abondance des candidatures. Cette observation a été faite au niveau national depuis la création du portail e-candidat (les étudiants envoyant leur dossier de candidature sur l'ensemble du territoire). Cela ne signifie donc pas pour autant que l'attractivité a augmenté, d'autant que les chiffres consignés dans les tableaux en annexe ne permettent pas d'en attester. Sur les trois dernières années (2017-2020), à l'UA, on relève seulement une moyenne de neuf étudiants diplômés (pour un

effectif compris entre 12 et 16 inscrits). Il semble donc, au contraire, que ce parcours souffre d'attractivité. L'UN est bien plus honorable avec 18 diplômés en moyenne sur la même période et l'UCO qui atteint 21 diplômés. Concernant le devenir des diplômés, même si des enquêtes sont menées au niveau de l'établissement, aucune analyse des statistiques n'est réalisée. Les tableaux des annexes auraient dû être commentés et analysés. La poursuite en doctorat n'est pas évoquée (excepté la recension de trois thèses Cifre).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne professionnalisation avec un adossement au milieu local fort.
- Une équipe pédagogique en place pour chacun des parcours.

Principaux points faibles :

- Un master en trois ans à l'UCO non justifié pédagogiquement.
- Un dossier qui manque d'analyse et d'auto-évaluation.
- Un pilotage de la mention défaillant.
- Des taux de capacité d'accueil faible et des effectifs à renforcer, en particulier pour le parcours à l'UA.
- Une politique des stages peu identifiée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les objectifs du master *Psychologie Sociale du Travail et des Organisations* sont clairement affichés avec un ancrage fort au niveau local.

Cependant, le dossier souffre d'une absence d'analyse réflexive et argumentative sur les différentes rubriques d'évaluation. Les taux de capacité d'accueil relativement faibles, ainsi que les capacités de remplissage, surtout pour le parcours à l'UA, interrogent quant à l'attractivité de la formation. Le master en trois ans à l'UCO limite la synergie entre les trois parcours.

La politique des stages est seulement effleurée alors même qu'il s'agit d'un point crucial pour l'obtention du titre de psychologue. Aucune mention n'est faite quant au doctorat, ce qui interroge sur les liens établis entre professionnalisation et recherche, lesquels doivent être renforcés.

Au niveau du pilotage de la mention, il semble important d'organiser une fois par an un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Enfin, l'absence d'enseignants-chercheurs de l'UCO dans les parcours portés par l'UA et l'UN posent la question de la réalité de la convention avec l'UCO.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master de *Psychologie* de l'Université d'Angers est une formation en deux ans à visée professionnelle et de recherche ayant comme objectifs de former des psychologues d'orientation psychanalytique et de permettre l'obtention du titre réglementé de psychologue et l'inscription en Doctorat. Il comprend deux parcours à partir de la deuxième année de master (M2) : *Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial* et *Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques*. La formation dispensée en présentiel à Angers, comprend 772 heures d'enseignements, dont 562 heures en travaux dirigés et 700 heures de stages réparties sur les deux années.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir du master sont clairement définis et ils sont présentés aux étudiants et futurs étudiants potentiels par différents moyens : fiches de présentation, réunions de rentrée, journées portes ouvertes ou salons, et sur le site de l'université.

Le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents avec les objectifs de la formation et la spécialisation des enseignements en M2 est cohérente avec les propositions de parcours. Le supplément au diplôme précise clairement les connaissances et compétences acquises visées par la formation.

Les débouchés, en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, sont clairement définis et portés à la connaissance des étudiants et des différentes parties prenantes. La collaboration avec l'association des étudiants et anciens étudiants est un atout supplémentaire pour la connaissance des débouchés.

Ce master forme des psychologues spécialistes du lien social et familial d'une part, et de la psychologie du traumatisme d'autre part, et dans les deux cas avec une orientation théorique spécifique, l'orientation psychanalytique. Si les spécialisations relatives au lien social et familial ou aux traumatismes apparaissent dans les intitulés de parcours, il n'en va de même de l'orientation théorique qui ne résume pas l'ensemble des approches permettant l'accompagnement des personnes en la matière. L'intitulé de la mention *Psychologie* est par conséquent peu lisible, ne laissant pas paraître la spécificité de l'approche adoptée, ce qui peut avoir des conséquences pour de potentiels candidats ou employeurs des diplômés. De plus, la manière dont la formation est mise en cohérence avec certains éléments de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention *Psychologie* n'est pas clairement indiquée. Il s'agit, par exemple, des compétences liées au recueil et à l'analyse de preuves expérimentales guidées par les connaissances scientifiques les plus actualisées sur le comportement humain.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Psychologie* dans l'offre de formation de l'Université d'Angers n'est pas précisé. Hormis l'indication de « quelques cours mutualisés » avec d'autres mentions, il n'y a aucune indication du positionnement du master par rapport aux autres formations proposées par l'Université dans le champ des sciences humaines et sociales, et plus spécifiquement de la psychologie. L'existence de réorientations entre les deux parcours de la mention est mentionnée mais les passerelles avec d'autres mentions ne sont pas possibles. De même, le positionnement de la formation au niveau régional ou au niveau national n'est pas appréhendé. Le master *Psychologie* est adossé à l'une des unités de recherches en psychologie de l'Université d'Angers, unité de rattachement de la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans le master. Les relations entre le laboratoire et le master sont bien définies sous l'angle des manifestations scientifiques telles que journées d'études, colloques ou conférences. Si l'un des débouchés de la formation consiste en l'inscription en doctorat, les relations avec l'école doctorale ne sont pas mentionnées.

La formation entretient des relations avec le milieu professionnel par l'intervention d'une vingtaine de professionnels dans les enseignements et par l'encadrement des stages. Ces relations n'apparaissent pas formalisées par des conventions ou accords de partenariats avec des structures socio-économiques et ne sont pas suffisamment décrites.

Au niveau international, le parcours *Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial* permet la co-diplomation avec l'Université de Tunis, il y a donc potentiellement des mobilités d'étudiants. Des interventions d'enseignants-chercheurs internationaux est mentionnée comme régulière, sans plus de précision.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation en un tronc commun en première année de master (M1) et une spécialisation en M2 est clairement décrite, avec une répartition équilibrée des ECTS. Le tronc commun apporte un socle de connaissances et de compétences avec des enseignements en psychologie clinique et en psychopathologie, essentiellement sur la clinique du traumatisme, la victimologie et le lien social et familial, des enseignements de méthodologie en psychologie clinique, de la recherche en psychologie clinique, sur l'éthique et la déontologie et l'anglais. Outre l'enseignement de l'anglais à chaque semestre de M1, l'équipe prévoit de proposer à l'avenir un cours en anglais. La formation ne semble pas prévoir de certification des compétences linguistiques. La professionnalisation est renforcée par les stages d'une durée conséquente en M1 (196 heures) et en M2 (504 heures) et par des séances d'analyse de la pratique prévues à chaque semestre.

La formation est ouverte aux publics en formation continue et prévoit des dispenses d'assiduité en M1, la présence étant obligatoire en M2. Il est précisé que des aménagements sont possibles au cas par cas, sans plus de détails. La validation des acquis est prévue sans que des précisions soit apportées sur la mise en œuvre.

L'approche par compétences est présentée comme étant mise en œuvre dans les enseignements mais les modalités de mise en œuvre ne sont pas décrites. Seule l'existence de modalités d'examens adaptées et diversifiées est détaillée. L'Université d'Angers met en place une politique incitative forte pour l'innovation pédagogique, en lien ou non avec les pratiques numériques. Cela constitue donc un environnement favorable. La formation comporte chaque semestre des éléments de formation à la recherche et par la recherche via des séminaires ou journées recherches mutualisés entre les deux parcours, une mutualisation avec un « M2 Nantes » est mentionnée sans plus de précision. Les étudiants ont l'opportunité de contribuer à des projets de recherche du laboratoire sur la base du volontariat, ces participations ou ces stages recherches ne semblent pas inscrits dans le cadre de la formation. La réalisation d'un mémoire est prévue, avec des enseignements dédiés chaque semestre du master mais les informations communiquées sont assez pauvres à ce sujet. De même, un enseignement sur la conduite de projet est prévu en M1 mais aucune indication n'est donnée sur la nature du projet.

L'acquisition des connaissances de l'environnement professionnel est permise par les stages prévus dans la formation. Il n'est pas clairement indiqué si les séances d'analyse de pratique constituent des supervisions de stage et comment elles sont dispensées. La formation inclut des journées de préparation à la vie professionnelle dispensées par le service d'orientation de l'Université et qui concernent principalement l'insertion dans la vie professionnelle.

Le numérique n'est pas vraiment appréhendé par la formation ce qui est justifié par l'idée que la psychologie clinique s'exerce dans la relation avec le patient et qu'à cet égard, la maîtrise du numérique n'est pas nécessaire. L'équipe se dit sensible aux innovations numériques mais cela ne semble pas correspondre à des pratiques. Elle ne semble pas envisager le numérique sous l'angle de la gestion, de la production et de la transmission des informations dans la pratique professionnelle par exemple.

La formation à l'éthique et la déontologie fait l'objet d'un enseignement en M1 et en M2 d'un enseignement adapté à chacun des parcours. Les enseignants disposent d'outils de détection de plagiat et sensibilisent les étudiants à ce sujet. Des chartes éthiques et déontologiques leur sont remises, il n'est pas indiqué si elles informent du dispositif de recours au sein de l'établissement en la matière.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, adaptée aux contenus de formation par la spécialisation en psychologie clinique des intervenants, et composée d'enseignants-chercheurs, titulaires ou contractuels et d'intervenants professionnels vacataires. L'équipe statutaire est en sous-encadrement ce qui se manifeste par des services d'enseignement très chargés dans certains cas.

Les responsabilités au sein de la formation sont définies.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, ce qui s'ajoute aux réunions du conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas indiquée. De même, il n'est pas précisé si le fonctionnement des organes de concertation fait l'objet d'une communication spécifique, comment les représentants étudiants sont associés et si le conseil de perfectionnement dispose des informations nécessaires à son fonctionnement.

La composition du jury et les modalités de réunion sont définies et portées à la connaissance des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants, respectent le principe de seconde chance mais elles ne sont pas communiquées de même que les règles d'attribution des crédits ECTS ou les règles de compensation en vigueur dans le master.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux des étudiants sont suivis tant quantitativement que qualitativement. Le processus de recrutement est présenté clairement, les critères de recrutement sont communiqués aux candidats mais ne sont pas communiqués dans le dossier d'auto-évaluation. L'attractivité de la formation est analysée par le nombre d'inscrits et le nombre de candidatures, la capacité d'accueil est suivie au regard des possibilités d'insertion professionnelle. En revanche, il est difficile de mettre en relation la justification du nombre d'inscrits dans chaque parcours et le tableau des effectifs communiqué pour la dernière période. En effet, il est indiqué que les deux parcours accueillent respectivement jusqu'à 27 et 18 étudiants mais ces effectifs apparaissent dépassés à plusieurs reprises dans le tableau des effectifs.

La réussite étudiante est suivie mais il n'est pas indiqué si elle fait l'objet de publications. L'insertion professionnelle des diplômés est suivie mais il n'est pas indiqué si elle fait l'objet de publications.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue au travers des réunions régulières des conseils de perfectionnement. L'évaluation des enseignements et de la formation semble se faire lors de bilans réguliers avec les étudiants. Les rapports d'évaluation issus de ces bilans sont transmis au département de psychologie, il n'est pas indiqué s'ils sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation, en termes de candidatures, est équivalente à celle des masters du même type. Les inscriptions sont relativement stables en M1 depuis 2018-2019 après une forte diminution en 2017-2018 qui n'est pas expliquée. Depuis 2018-2019, le M1 compte entre 54 et 60 inscrits tandis que le M2 compte entre 39 et 63 inscrits. Le détail des effectifs en formation initiale et en formation continue n'est pas communiqué. Le taux de réussite est plutôt bon en M2, il n'est pas communiqué en M1. En revanche, certains éléments attirent l'attention à la sortie du M1 et qui sont insuffisamment analysés par la formation. Ils concernent la chute des effectifs entre le M1 et le M2 qui est de l'ordre de 20 à 25 % selon les années. Cette chute est difficile à comprendre, le taux de réussite n'étant pas donné pour le M1 mais elle ne peut pas être expliquée uniquement par des échecs aux examens dans la mesure où elle s'observe déjà partiellement pour la présence aux examens. Par exemple, en 2017-2018, le M1 comptait 81 inscrits dont 76 étaient présents aux examens, et l'année suivante 63 étudiants se répartissent dans les deux parcours de M2.

L'insertion professionnelle est correcte à six mois et elle tend à s'améliorer ces dernières années. Elle est de l'ordre de 90 à 100 % à trente mois avec un délai moyen de cinq mois pour l'obtention du premier emploi. Il est difficile d'apprécier si les emplois sont adéquats avec la formation, la nature des emplois occupés et le niveau de revenus n'étant pas communiqués. Le taux de diplômés en poursuite d'études est stable, aucune indication n'est donnée sur la nature des poursuites d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante eu égard au volume des stages.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une bonne attractivité.

Principaux points faibles :

- Un intitulé de mention peu lisible au regard de l'orientation spécifique adoptée.
- Une formation insuffisamment conforme à la fiche RNCP de la mention.
- Des relations avec l'environnement professionnel insuffisamment décrites.
- Une approche par compétences insuffisamment développée.
- Un sous-encadrement de l'équipe pédagogique au vu du nombre d'étudiants inscrits au sein des deux parcours.
- Un taux d'abandon élevé à la sortie du M1.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Psychologie* de l'Université d'Angers est un master attractif avec une bonne insertion professionnelle, mais avec un nombre élevé d'abandons entre les deux années de master. L'origine de ces abandons devrait être mieux analysée. La formation devrait également choisir un intitulé correspondant à l'orientation théorique exclusivement adoptée. Ainsi, la mention *Psychologie : psychologie clinique psychanalytique* pourrait être plus appropriée. Cela permettrait à la formation de gagner en lisibilité pour de potentiels candidats ou employeurs, et de se mettre en conformité avec la fiche RNCP. De plus, le pilotage de la formation pourrait être amélioré par une meilleure utilisation des indicateurs et un fonctionnement mieux formalisé des organes de concertation.

MASTER SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Situé à Angers, le master *Sciences de l'information et des bibliothèques* est conçu en quatre semestres. Il s'organise autour d'un tronc commun avec un choix entre deux parcours en deuxième année de master (M2) : *Bibliothèque et médiathèques publiques* et *Corpus numériques*.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Sciences de l'information et des bibliothèques* (SIB) forme au métier de bibliothécaire, soit au sein de bibliothèques, soit au sein de centres de documentation de statuts divers (d'État, de collectivités territoriales, privés ou associatifs). D'autres débouchés secondaires sont mentionnés (chargé de mission, chargé de formation, conseil ou prestataire de services) sans que le dossier n'explicite ces possibilités. Les compétences listées dans le supplément au diplôme s'avèrent cohérentes avec le principal débouché de bibliothécaire. L'enseignement proposé en M1 et en M2 apparaît cohérent avec les finalités affichées. Toutefois, au regard de l'évolution des fonds documentaires et archivistiques, on se demandera si le parcours *Corpus numérique* ne devrait pas figurer dans le tronc commun.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement est clairement tourné vers les bibliothèques, ce qui est présenté comme un point de différenciation de la formation. Il existe, en France, moins d'une dizaine de formations comparables de niveau master spécifiquement tournées vers le métier de bibliothécaire. Des passerelles sont annoncées avec le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) documentaliste sans précision des modalités.

En interne, les liens avec le master Archives ne sont pas présentés, si ce n'est une mutualisation d'un cours d'anglais et de l'option corpus numérique en M2. Il en va de même avec le master MEEF Documentation.

La formation n'a pas noué de relations internationales. Les étudiants ont toutefois la possibilité de faire un stage à l'étranger (aucune mention de mobilités entrantes ou sortantes).

L'adossement à la recherche se fait par le biais du rattachement des enseignants-chercheurs du diplôme à l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS).

L'inscription de la formation dans le tissu socioprofessionnel reste allusive. Curieusement, le dossier ne mentionne aucun partenariat avec une institution, bibliothèque ou centre de documentation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres avec un tronc commun en première année de master (M1) et un choix entre deux parcours en deuxième année de master (M2), *Bibliothèque et médiathèques publiques* et *Corpus numériques* dotés du même volume horaire.

L'adossement à la recherche via l'UMR TEMOS est avancé comme un point fort de la mention avec la présence de 25 enseignants-chercheurs en histoire. Or, si la présence d'enseignants-chercheurs dans le département ne garantit pas, à elle seule, une initiation à la recherche au sein d'une formation, ceux-ci sont exclusivement en histoire alors que la formation est aussi en sciences de l'information et de la communication. Du reste, si les étudiants doivent réaliser un mémoire pour chacune des années, celui de M1 est obligatoirement un mémoire de recherche en histoire des bibliothèques. Cette discordance disciplinaire n'est pas explicitée. Un séminaire de recherche est prévu en M1, auquel participent des professionnels, toutefois le M2 ne propose pas d'enseignements liés à la recherche et la formation ne permet pas actuellement la poursuite en doctorat.

La formation prévoit un stage en M1 et en M2 évalué par un rapport de stage sans que soit précisées la durée minimale de ce stage ni les modalités d'évaluation (soutenance ou autre).

Si la formation est ouverte à la formation continue comme aux étudiants en situation de handicap, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES), le dossier n'apporte aucune précision quant au nombre de personnes relevant de ces dispositifs, ni sur la procédure de validation des dossiers. La formation n'est pas ouverte à l'alternance sans que le dossier n'explicite ce choix.

Le numérique est présent dans la formation, ne serait-ce que par le parcours numérique en M2, mais ne sert pas de projets pédagogiques innovants.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation reste un point flottant. Si le tableau des intervenants mentionne une responsable pédagogique pour le M1, il n'y a pas de responsabilité pédagogique attribuée pour le M2 (sauf si le ou la responsable n'assure pas de cours en M2).

La composition de l'équipe pédagogique laisse insuffisamment de place aux enseignants-chercheurs en information-communication et aucun ne figure parmi l'équipe pédagogique.

Le dossier fournit une répartition du volume horaire d'enseignements entre universitaires et professionnels (respectivement 50,5 % et 43,4 % en M1 et 51,5 % et 40,6 % en M2 pour l'année 2018-2019, mais il faut ici signaler une erreur dans le dossier fourni puisque l'addition des données n'atteint pas 100 %). Il n'y a aucune indication sur le profil, la provenance ni même l'identité de ces professionnels dont on ne connaît pas davantage le nombre. Du reste, les tableaux des intervenants en annexe ne mentionnent qu'une conservatrice pour 27 heures de cours en M1, tous les autres intervenants étant rattachés à une université.

Le suivi des étudiants par l'équipe pédagogique est insuffisant. Par exemple, concernant les étudiants sortants et/ou non diplômés à l'issue du M1, qui sont pourtant relativement nombreux, le dossier ne fait pas état d'une analyse du taux d'échec relativement élevé en fin de M1 : 11 échecs sur 20 en 2017-2018, 8 sur 18 en 2019-2020, niveaux élevés pour lesquels une explication est fournie, mais malgré tout 5 sur 17 en 2018-2019, sans explication. Le dossier fait référence à des blocs de compétences ainsi qu'à des « expériences pédagogiques vivantes et diversifiées » sans précision d'une approche par compétences ni d'une évaluation de ces dernières.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des diplômés est assuré à l'échelle de l'Université.

Il n'est pas fait mention d'une capacité d'accueil de la formation. Les modalités de recrutement et surtout les critères ou prérequis sont allusifs.

Le dossier fait état d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Si la périodicité est appréciable, sa portée réelle n'est pas mesurable (pas de compte-rendu fourni ni d'exemple d'ajustement de la formation autre qu'un recadrage de l'enseignement de l'anglais). De plus il ne comporte qu'un professionnel si bien que ce conseil ressemble davantage à un conseil pédagogique qu'à un conseil de perfectionnement faisant le lien avec les attentes et orientations du monde professionnel..

Résultats constatés

Les effectifs restent modestes, oscillant entre 20 et 18 en M1 et entre 10 et 14 en M2. On constate une déperdition d'étudiants entre le M1 et le M2 (inscrits comme sortants ou non-validés : 11 en 17-18, 5 en 18-19 et 8 en 19-20, soit entre la moitié et un tiers de l'effectif initial) qui n'est pas analysée ni relevée alors qu'elle s'avère importante et régulière. Cette situation interroge sur le recrutement ou l'adaptation de la formation aux attentes des étudiants.

Le métier de bibliothécaire est, la plupart du temps, conditionné à l'obtention d'un concours de la fonction publique. Or, les modalités de préparation à ce concours de la fonction publique (12 heures de TD de méthodologie de la préparation aux concours au semestre 3) semblent apparemment insuffisantes.

Le tableau de l'insertion professionnelle fourni pour les deux années est plus que lacunaire. Sans mentionner le taux de retour, il ne présente que des retours d'enquêtes à six mois (alors qu'une enquête à 12 ou 18 mois est matériellement possible), sans indication sur la nature ou le niveau des postes occupés, ce qui ne permet pas d'apprécier réellement l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de la formation (à noter que le service civique est associé à une insertion professionnelle).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un rythme soutenu de réunion du conseil de perfectionnement (deux fois/an).
- Une des rares formations en France spécifiquement tournées vers le métier de bibliothécaire.

Principaux points faibles :

- Une auto-évaluation lacunaire.
- Des taux de réussite faibles en M1 et un nombre d'inscrits restreint en M2 (entre 10 et 14 étudiants).
- Un enseignement sur les corpus numériques dispensé dans un seul des deux parcours.
- Un positionnement et un ancrage disciplinaire ambigus : l'équipe pédagogique est composée d'historiens alors que la formation affiche un ancrage en système d'information et communication sans enseignants de la discipline.
- Un pilotage de la formation non explicité.
- Une dimension professionnalisante peu visible en l'absence de partenariats locaux.
- Un adossement à la recherche faible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier d'auto-évaluation est très (trop) succinct et lacunaire (sept pages). Il ne fournit pas d'éléments d'appréciation qui permettraient d'appréhender le fonctionnement de la formation comme le nombre de candidatures, la provenance des étudiants, les cursus antérieurs, le profil et le nombre réel des intervenants professionnels, etc. De même, beaucoup de points pourtant essentiels à une procédure d'autoévaluation, restent obscurs ou tout simplement absents : rien n'est dit sur la durée du stage ni sur les modalités d'évaluation du mémoire et du rapport de stage. Rien non plus sur les modalités de recrutement à l'entrée dans la formation en M1 comme en M2. Les résultats de l'insertion professionnelle sont très lacunaires malgré l'effectif très réduit. Le dossier ne permet pas davantage de corroborer les affirmations avancées comme des points forts. Par exemple, la dimension « professionnalisante nette » de la mention ne peut être attestée sans des éléments précis sur le nombre et le profil des intervenants professionnels.

Plusieurs points importants restent tout simplement impensés, soulignant le déficit de pilotage : l'alternance, la déperdition conséquente d'étudiants entre le M1 et le M2, l'impossibilité de continuer les études en doctorat (alors que le supplément au diplôme en annexe le certifie), etc.

Concernant le programme, il serait probablement souhaitable que les contenus relatifs au numérique soient intégrés au tronc commun, étant donné l'importance du numérique dans les métiers des bibliothèques et des centres de documentation.

Si l'université souhaite maintenir ce master au sein de son offre de formation, il importe de revoir le positionnement, le pilotage, l'équipe pédagogique et l'organisation du master.

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement(s)

Facultés libres de l'Ouest - UCO (Convention avec l'Université d'Angers)

Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales* des Facultés libres de l'Ouest (UCO) est une formation professionnalisante organisée autour de deux parcours : *Ingénierie des ressources humaines* ; *Coaching professionnel, conseil et développement des ressources humaines*. Il a pour objectif de former des responsables capables d'occuper des fonctions au sein des directions des ressources humaines ou de les accompagner dans le cadre du coaching. La formation est portée par l'UCO, sous convention avec l'Université d'Angers et en partenariat avec l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA). Il est accessible à la fois, en formation initiale et en alternance ; les enseignements sont dispensés sur le site de l'UCO à Angers.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité du master *Sciences sociales* est clairement définie et vise à former et/ou à accompagner des responsables des ressources humaines capables en particulier d'exercer dans le domaine de la formation, de la gestion des carrières ou de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle s'appuie sur un socle pluridisciplinaire intégrant le droit, la gestion, l'économie, la psychologie, la sociologie.

Les objectifs d'apprentissage sont affichés dans les livrets pédagogiques, accessibles aux étudiants sous format numérique et papier, ainsi que dans les livrets d'apprentissage.

Les connaissances et compétences à acquérir ainsi que les débouchés sont exposés, en adéquation avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles. Ils sont présentés lors des journées portes ouvertes ou lors de la présentation du master aux étudiants de licence. Les débouchés ciblent à la fois, des secteurs et des métiers identifiés (manager de la gestion des ressources humaines - GRH, chargé de formation, de l'emploi et des compétences ou du développement des ressources humaines, etc.) et prennent consistance tout au long du parcours avec la possibilité d'établir des contrats d'apprentissage.

La poursuite en doctorat est indiquée, cependant elle est marginale. Une seule étudiante en cinq ans s'est inscrite en thèse. Plusieurs moments dans l'année sont l'occasion de présenter la mention : journées portes ouvertes, journées professionnelles, communication auprès des étudiants de licence.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences sociales* associe trois établissements situés sur le campus d'Angers : l'UCO, l'Université d'Angers (UA) et l'ESSCA. A l'UCO, l'essentiel des enseignants-chercheurs (EC) provient de la Faculté de droit-économie et gestion. Deux laboratoires principaux accueillent les EC, le groupe de recherche Angevin en économie et management de l'Université d'Angers, et le ESSCA Research Lab. L'Université Catholique d'Angers n'a pas de laboratoire en propre. Dans l'environnement proche, d'autres masters se positionnent sur la formation aux ressources humaines, dont deux à Angers. Les autres sont localisés à Nantes, Cholet et le Mans. Il est indiqué toutefois que la pluridisciplinarité, et sa forte orientation sur l'alternance sont la spécificité du master *Sciences sociales*. La stabilité des effectifs à l'entrée de la 1^{ère} année de master (M1 - autour de 80 en moyenne sur les 3 dernières années) atteste de l'attractivité de la mention et de son identité.

Le master, ayant clairement une vocation professionnalisante et ciblant les métiers des ressources humaines, se tourne peu vers la recherche académique. Cependant, ce lien existe par la présence de conférences annuelles dans le cadre de la Chaire RH et du séminaire d'actualité. La formation à la recherche se matérialise par la rédaction d'un mémoire qui se déroule sur les deux années. Il fait l'objet d'une soutenance. En M1 et 2^{ème} année de master (M2), des cours spécifiques sont dédiés à l'apprentissage des méthodes, soit dans des cours communs, soit dans des séances spécifiques à chaque parcours.

Les liens avec les mondes socio-économiques sont clairement affichés, sans indiquer s'ils font l'objet d'une contractualisation. Ils se manifestent par l'accueil de stagiaires, par les contrats d'apprentissage, par la

présence d'enseignants venant de l'entreprise, par leur présence aux journées professionnelles, ou bien encore dans les conseils de perfectionnement. Le master entretient aussi des liens privilégiés avec des associations professionnelles (l'association nationale des directeurs ressources humaines - DRH), avec la Chambre de commerce et de l'industrie des Pays de la Loire, ou l'Ordre des conseillers en RH du Québec.

Le master a principalement deux partenariats avec des universités étrangères ayant donné lieu à des conventions, Rimouski au Canada, l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Les étudiants peuvent y réaliser une partie de leur cursus, mais il n'est pas donné de précision quant aux effectifs. Le partenariat semble surtout concerner les enseignants, comme en atteste le tableau de l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est déclinée en unités d'enseignements (UE) délivrant des crédits européens sur quatre semestres. L'intégralité du 1er semestre est en tronc commun. Au 2nd semestre, une amorce de spécialisation se dessine à partir d'un choix d'options, choix qui orientera aussi le mémoire et le stage. Le 3ème semestre (M2) est de nouveau organisé autour d'un tronc commun, et le dernier semestre propose des enseignements différents en fonction des parcours. Ainsi, si la spécialisation est progressive, la part des cours en tronc commun demeure importante. A la lecture de l'offre de formation, cette organisation est cohérente puisque la base de l'enseignement repose sur une expertise des métiers des ressources humaines, ce qui sous-entend que les métiers de coaching sont eux aussi très largement associés à cet univers. Le parcours *Coaching professionnel, conseil et développement des ressources humaines*, comme l'intitulé l'indique, peut alors apparaître comme une spécialisation des métiers des ressources humaines, et non comme une voie autonome à part entière.

La formation est largement ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Le contrat d'apprentissage peut se faire sur les deux années, ou seulement en M2. En conséquence, l'emploi du temps est organisé afin de s'adapter aux différentes configurations. Chaque année, les étudiants se répartissent en deux groupes qui ont ou des cours en début de semaine, puis sont en entreprise le reste de la semaine, ou alternent en fonction des semaines. Pour les étudiants n'ayant pas de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, les moments libérés sont dédiés aux stages (3 mois minimum en M1, 4 en M2). Les dossiers de la validation des acquis par l'expérience et des études supérieures sont traités par l'Université d'Angers, mais le nombre de candidatures par an n'est pas précisé. La formation à distance est évoquée, mais ne peut-être que partielle. Quelques étudiants sont inscrits sous le régime de la formation continue (pas de données). La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap.

Le master comporte un référentiel de compétences organisé par blocs de compétences. Il propose aussi une « démarche Portefolio » où ce sont les étudiants qui évaluent leurs propres compétences. Des innovations pédagogiques sont évoquées, dont plateformes pédagogiques permettant l'usage d'outils collaboratifs, espace de coworking... proposés par l'établissement. Les compétences transversales sont soulignées comme appartenant pleinement à la formation, elles concernent le digital et les enjeux comportementaux.

La formation par la recherche est présente uniquement sous la forme de la rédaction d'un mémoire réalisé en deux étapes sur les deux années. La 1ère année, les étudiants exposent un projet de recherche ; en 2nde année, ils l'alimentent à partir de leurs expériences en situation dans le cadre des stages ou de l'apprentissage. Les mémoires orientent les choix de parcours. Ils font l'objet d'une soutenance face à un EC et à un professionnel de la fonction RH.

Le master donne une place importante à la professionnalisation à travers l'alternance ou les stages, les interventions de professionnels, un programme optionnel d'initiation à l'entrepreneuriat, les compétences digitales et comportementales considérées comme centrales pour favoriser l'adaptabilité à différents contextes professionnels.

La dimension internationale se fait essentiellement à travers l'apprentissage de l'anglais (35 heures), des enseignements dispensés en anglais (55 heures) avec une préparation au *test of english for international communication* et des séminaires sur la gestion internationale des ressources humaines. En ce qui concerne la mobilité sortante, il est indiqué que les étudiants sont fortement encouragés à faire leur 2ème semestre du M1 soit au Canada, soit en Belgique, dans les deux universités partenaires. Le nombre de mobilités sortantes n'est pas précisé, mais il est précisé que l'alternance est un frein à la mobilité. Trois ou quatre étudiants étrangers s'inscrivent chaque année, mais pour ces étudiants, l'accès aux stages et aux contrats d'apprentissage demeure difficile.

La place du numérique est classique. Elle se matérialise par l'existence de plateformes pédagogiques, d'espaces de coworking et tableaux interactifs. Le master intègre des enseignements sur la digitalisation des RH, mais il n'est pas précisé le type de logiciel ou progiciel utilisé, ce qui est dommage.

La sensibilité à l'intégrité scientifique est introduite dans les cours de méthodologie, par l'évocation du plagiat et le recours aux logiciels anti-plagiat. Les enjeux éthiques sont appréhendés lors de demi-journées animées par la Chaire "Éthique et innovation" de l'établissement.

Pilotage de la formation

La formation est assurée par une équipe pédagogique diversifiée comprenant des EC (pour environ 45 % du volume horaire), venant principalement des établissements universitaires d'Angers (UCO, UA et ESSAC), et des intervenants extérieurs issus des mondes professionnels, travaillant soit en libéral soit dans des organisations. Le pilotage est assuré par la direction des études, le responsable de département (coordination enseignement et recherche), le responsable de diplôme (garant de la conformité de la formation à la maquette) et les responsables d'année (interlocuteur direct des étudiants et intervenants). Plusieurs domaines (contrat d'apprentissage, jury de diplôme, mémoire) font l'objet d'une prise en charge spécifique par un enseignant. Le master dispose de moyens administratifs satisfaisants : assistant administratif et deux responsables de la professionnalisation et des stages. Aucune indication n'est donnée sur les réunions de l'équipe pédagogique (issue de multiples établissements et entreprises).

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an. Il est composé « de 2 responsables RH, d'une représentante de l'ANDRH, d'un formateur-consultant, de 3 EC de l'UCO, de la responsable des études de l'ESSCA, de 2 représentants étudiants et de 2 anciens étudiants ». Les comptes rendus montrent une réelle réflexion sur les améliorations à apporter, par exemple le renforcement des enseignements sur la gestion de la paye.

Des évaluations des enseignements par les étudiants sont réalisés à la fin de chaque semestre, chaque intervenant reçoit l'évaluation qui le concerne. Ces évaluations font l'objet de discussions en conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement détaillées dans la maquette, combinant différents modes d'évaluation (écrit, dossier, oral) et respectant le principe de seconde chance. Ces modalités sont communiquées aux étudiants par différents moyens : maquette, livret pédagogique distribué à la rentrée, et explications apportées par les enseignants et responsables de formation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité se manifeste à travers plusieurs types d'information : effectifs et attractivité, taux de réussite, devenir des diplômés et processus d'amélioration continue.

Les informations témoignent de l'attractivité de la formation. Le recrutement dans la mention se fait sur la base d'un entretien avec les candidats. Depuis 2017, en moyenne, 130 dossiers en M1 sont étudiés et 80 étudiants s'inscrivent.

L'UCO réalise des enquêtes formelles et systématiques à 6 et à 30 mois, également en s'appuyant sur les différents contacts informels dans les mois et les années qui suivent la sortie de formation (page LinkedIn de la chaire RH, remise des diplômes, rencontre avec les alumni à l'occasion des conférences organisée par l'institut des sciences du travail, etc.). Une enquête auprès de cinq dernières promotions a été réalisée en complément avec un fort taux de retour (64 %). Ces enquêtes sont approfondies avec des indications sur le mode d'obtention de l'emploi et délai d'obtention du 1er emploi, le type de contrat de travail, le salaire brut mensuel, le degré de satisfaction sur l'emploi et le temps de travail, le degré de correspondance de l'emploi avec la formation, etc.

Le taux de réussite et le devenir des diplômés sont communiqués aux responsables de formation et conseil de perfectionnement, mais également aux étudiants sur le site internet de l'UCO.

Résultats constatés

Les effectifs oscillent entre 73 et 94 étudiants inscrits en M1 depuis 2017. En 2^{de} année, un nombre important d'étudiants intègre la formation (une trentaine environ). Les étudiants sont en quasi totalité non boursiers sur les deux dernières promotions, issus en grande majorité des autres régions françaises pas à proximité (ce qui montre un recrutement national). Un nombre - considéré insuffisant - d'entre eux sont issus de la licence Sciences sociales et/ou d'Économie-gestion de l'UCO. Le nombre d'étudiants en alternance est variable en M1, une vingtaine par an sur les deux promotions mais seulement 8 en 2019/2020, il est en progression en M2, passant d'une vingtaine par promotion à plus de 30 sur les deux dernières promotions.

Les taux de réussite en 1^{ère} et 2^{ème} année sont élevés, proches de 90 %. Depuis 2017, les abandons ou réorientations sont rares (au maximum 3 étudiants par année). L'enquête interne, réalisée auprès des étudiants inscrits entre 2014 et 2019, comme celle conduite par l'observatoire de la vie étudiante 6 mois après l'obtention

du diplôme, donne des taux d'insertion professionnelle conséquent. A 6 mois, 80 % des répondants sont en emploi et la proportion de ceux qui ont un contrat à durée indéterminée oscille autour de 50 %.

Les débouchés correspondent aux orientations de la formation et se situent principalement dans le secteur privé. L'enquête à 30 mois montre un taux d'insertion professionnelle d'environ 90 %, avec au maximum 15 % des répondants en contrat à durée déterminée (essentiellement des contractuels dans la fonction publique). L'enquête sur les cinq dernières promotions précise le type d'entreprises et d'emplois, emplois en quasi totalité en adéquation avec la formation. Un tiers des diplômés environ s'oriente vers des cabinets indépendants. Très peu d'étudiants poursuivent des études après le master, à l'exception d'une étudiante en cinq ans, aucun ne s'oriente vers le doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le fort taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Le bon positionnement dans le monde économique avec une part importante des contrats d'alternance.
- Un master pluridisciplinaire orienté vers la gestion des ressources humaines.
- La mobilisation de l'approche par compétences.

Principaux points faibles :

- Une spécialisation tardive des parcours (à partir du M2).
- Le faible adossement à la recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences sociales* est une formation de qualité, avec un fort taux de réussite et d'insertion professionnelle. Cependant, la spécialisation des parcours devrait intervenir plus tôt afin de donner plus de visibilité à la formation, et une place plus importante pourrait être accordée à la recherche. Les perspectives d'amélioration envisagées sont encouragées, notamment les actions pour assurer le continuum licence/master au sein de l'UCO, et le soutien aux pédagogies innovantes via une hybridation du présentiel et distanciel. Afin de donner plus de visibilité à la formation, une réflexion pourrait être engagée sur l'intitulé du master : gestion des ressources humaines, compte tenu d'une équipe composée majoritairement d'EC en sciences de gestion et du volume d'enseignements en sciences de gestion.

MASTER TOURISME

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

La mention *Tourisme* comprend cinq parcours portés par l'UFR ESTHUA (Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers) : *Tourisme et Culture : Hôtellerie, Restauration, Événementiel (HRE)* ; *International Hospitality Management* (anglophone) ; *Management des Entreprises du Tourisme* ; *Mondes Émergents* ; *Aménagement Touristique et Développement des Destinations*. Les parcours se déclinent en options (une à trois).

Les cursus suivent une organisation classique, sans alternance, avec des stages sur chacune des deux années du master (M2). La formation est localisée à titre principal sur le campus d'Angers, deux options étant pour leur part accueillies à Saumur (Tourisme sportif et d'aventure) et aux Sables d'Olonne (Espaces et sociétés littorales). L'école supérieure de commerce de La Rochelle (Excelia) est associée à la formation par convention.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs des parcours ne sont pas détaillés, le dossier raisonnant à l'échelle de la mention. Vu la diversité des parcours, cela semble peu pertinent. La formation est élaborée en cohérence avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les étudiants peuvent poursuivre en doctorat en suivant un diplôme universitaire (Épistémologie et méthodes de la recherche en tourisme), et il leur est possible de participer à des séminaires de recherche.

Les différents parcours ont un positionnement multidisciplinaire et ont opté pour des thématiques de formation ciblées en français, à l'exception d'un parcours enseigné intégralement en anglais. Tous les parcours ouvrent sur des spécialisations en phase avec les attentes du marché du tourisme. On peut néanmoins s'interroger sur la cohérence d'un parcours en *Hôtellerie, Restauration, Événementiel*. En effet, l'hôtellerie/restauration est un secteur très éloigné de celui de l'événementiel et on peut questionner la pertinence de la réunion de ces deux spécialisations en un seul parcours. Leur scission en deux parcours permettrait sans doute de rendre le contenu plus cohérent en fonction des objectifs poursuivis.

Le dossier signale une convention avec l'école de commerce de La Rochelle Excelia, mais sans informations sur le contenu ni sur la portée du partenariat, ce qui ne permet pas d'en apprécier la pertinence.

Positionnement dans l'environnement

Les formations proposées par l'ESTHUA ont acquis une notoriété certaine dans l'univers national des formations en tourisme et hôtellerie. Les formations concurrentes peuvent provenir des écoles de commerce (notamment dans l'univers de l'hôtellerie et du *Revenue Management*).

La formation est adossée à plusieurs laboratoires de recherche : l'unité mixte de recherche (UMR) *Espaces et Sociétés (ESO)*, le Groupe de Recherche Angevin en Économie et Management (EA GRANEM), le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues (EA CIRPALL) et le laboratoire d'Étude et de recherche en Informatique d'Angers (EA LERIA). Les axes de recherche de ces laboratoires sont en phase avec le positionnement du master.

Le master s'appuie sur un réseau professionnel riche avec de nombreuses collaborations formalisées (conventions et accords de partenariats divers). Les projets d'études appliquées permettent d'engager des étudiants dans des problématiques d'actualité en partenariat avec des acteurs divers (ACCOR, Sodexo, etc.). Les partenariats internationaux conclus au niveau de l'UFR sont nombreux et semblent bien fonctionner (133 universités réparties dans 43 pays et quatre doubles-diplômes). L'institut Franco-Chinois du Tourisme, de la Géographie et de la mode permet de former et d'accueillir des étudiants chinois. Néanmoins, il n'est pas possible d'évaluer les retombées au niveau de la mention de ces partenariats en l'absence d'informations.

Organisation pédagogique de la formation

Le volume horaire total par parcours est de l'ordre de 850 heures par an (en moyenne) avec des répartitions entre cours et travaux dirigés très variables d'un parcours à l'autre non justifiées sur le plan pédagogique.

L'organisation des enseignements s'étale sur quatre semestres avec un stage de quatre semaines en M1 et de six mois en M2 permettant aux étudiants de transformer leurs connaissances en compétences. Les parcours partagent un tronc commun.

Les méthodes d'enseignement sont diversifiées (*business games*, classe inversée, etc.) et l'université est engagée dans un projet ambitieux de transformation pédagogique (pédagogie différenciée, développement du numérique). Les étudiants sont également impliqués dans différents projets en lien avec leur formation (Concours ACCOR, hackatons, contribution à des projets de développement locaux ou internationaux). Le numérique est mis en œuvre dans ses différents aspects : jeux de simulation, cours en ligne en petits groupes (SPOC), etc. La pédagogie inversée est en cours de déploiement et des classes virtuelles sont possibles.

Les étudiants bénéficient d'un bilan d'expérience à la fin du M1 et du M2, et sont accompagnés individuellement sur leur projet personnel et professionnel. Une année de césure est possible pour mener à bien un projet personnel (aucune information sur l'effectivité du dispositif), huit étudiants sont en formation tout au long de la vie et des projets de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont évalués régulièrement. L'offre de formation peut s'adapter à des contraintes spécifiques (sportifs de haut niveau par exemple), et une mise à niveau peut être proposée aux nouveaux entrants en fonction de leurs besoins.

La place de la recherche est clairement identifiée dans les maquettes avec des cours liés à cet univers sur les quatre semestres, cours qui viennent alimenter le mémoire qui est soutenu en fin de M2. Il n'y a pas à proprement parler de parcours recherche, mais un DU Epistémologie et méthodologie de la recherche en tourisme doit être validé pour ouvrir l'accès au doctorat.

Les compétences transversales du diplôme facilitent une intégration dans l'environnement professionnel et la recherche d'emploi.

Les équipes et les étudiants sont sensibilisés à la problématique du plagiat et à la question des droits d'auteur.

Pilotage de la formation

L'équipe enseignante regroupe des profils variés (enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels associés et vacataires). On peut souligner l'intérêt de la multidisciplinarité de l'équipe enseignante (9 disciplines), un choix adapté aux thématiques enseignées et particulièrement rare en France. Néanmoins, étant donné le nombre conséquent de parcours et d'étudiants, l'équipe d'enseignants permanents est relativement faible (26 enseignants-chercheurs contre 52 intervenants vacataires du monde socio-professionnel et 37 intervenants d'autres UFR). Les responsabilités se répartissent entre plusieurs personnes : un responsable du master, deux co-responsables de "départements" (Tourisme d'une part, Hôtellerie restauration événementiel d'autre part), un ou deux responsables par parcours. Là encore, la démultiplication des responsabilités n'est pas explicitée. La gestion des intervenants extérieurs est présentée comme un point faible du fait de leur disponibilité incertaine qui nécessite des recalages fréquents des cours qu'ils assurent.

Le conseil de perfectionnement, qui comprend des étudiants, des anciens étudiants et des personnalités extérieures à la formation, se réunit une fois à mi-contrat, rythme de réunion inférieur aux exigences de la réglementation (*a minima* une réunion par an). Les modalités de contrôles des connaissances et des compétences ne sont pas explicitées en détail, ce qui ne permet pas là encore de juger de l'adéquation de ces dernières par rapports aux objectifs poursuivis par le diplôme.

Dispositif d'assurance qualité

La Direction du pilotage et de l'Évaluation (DPE) de l'université d'Angers réalise un suivi de l'évaluation de la formation, l'évolution des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel.

La procédure de recrutement des étudiants est formalisée et les résultats rendus publics. Les étudiants évaluent les enseignements, la périodicité de cette enquête n'est pas indiquée. Le suivi de l'insertion des diplômés est organisé à six mois puis à trente mois. Un réseau des anciens dynamique constitue un atout de la formation par l'organisation de conférences thématiques, un gala des anciens, etc.

L'auto-évaluation est confiée au conseil de perfectionnement dont la périodicité de réunion est bien trop faible.

Résultats constatés

La mention *Tourisme* reçoit chaque année un nombre croissant de candidatures (496 dossiers en 2017 et 730 en 2019). En 2019/2020, 417 étudiants étaient inscrits en M1 et 374 en M2 pour un total de 785 étudiants. Entre 2015 et 2019, les effectifs inscrits en M1 ont augmenté de 55 % et ceux de M2 de quasiment 30 %. On observe donc une augmentation importante du recrutement des étudiants à partir de 2018. Cette évolution rejaillit sur le nombre de stages à suivre, qui s'établissait à 580 en 2018-9 (330 en M1 et 250 en M2). En revanche, le dossier ne précise pas la répartition des effectifs entre parcours, ce qui ne permet pas de conclure à une pression généralisée ou concentrée sur une partie de la formation. On ignore également la part des étudiants non présents sur les campus de l'Université (doubles diplômes).

Le taux de réussite, à l'exception de l'année 2016/17, oscille entre 82 et 90 %. Ce résultat s'inscrit dans la fourchette haute pour une formation de master, et il est obtenu avec des effectifs d'étudiants très importants.

Le taux de satisfaction des étudiants n'est pas très élevé et tend à décroître au fil des années en M1 (3,3/5 en 2015 à 3,1 en 2018) alors qu'il augmente légèrement en M2 (de 3,3 à 3,4 pour les mêmes années).

L'insertion à 30 mois est très bonne (83,5 % des diplômés ont un emploi - les dernières statistiques disponibles concernent la promotion 2015). Ces informations ne permettent cependant pas d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle (niveau des emplois en adéquation avec le niveau d'étude, postes en adéquation avec la finalité de la mention).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un rayonnement particulièrement important du master via des partenariats professionnels et internationaux forts.
- Une poursuite d'étude en doctorat facilitée par l'obtention d'un DU spécifique.
- Une attractivité internationale forte, matérialisée par de nombreux flux entrants.

Principaux points faibles :

- Une équipe enseignante sous pression au vu de l'importance des effectifs étudiants et de leur croissance soutenue.
- Un grand nombre d'intervenants issus des milieux professionnels générant des difficultés de gestion.
- Un conseil de perfectionnement dont la périodicité de réunion est trop faible alors que son rôle est important.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ESTHUA a développé une expertise indéniable en recherche et enseignement du tourisme au sens large, qui s'appuie à la fois sur une forte concentration de chercheurs en tourisme et sur des partenariats de qualité. Le master *Tourisme* offre à ses étudiants une forte ouverture à l'international, une intégration de la recherche dans les enseignements (avec une passerelle vers le doctorat grâce à un DU), le tout reposant sur une équipe d'enseignants multidisciplinaire et professionnalisée. De ce fait, le master *Tourisme* est reconnu aussi bien nationalement qu'au niveau européen.

Cette dynamique est cependant portée par une équipe sous-dimensionnée par rapport au nombre d'étudiants et aux ambitions de l'ESTHUA. Cette faiblesse peut, à terme, poser des difficultés dans la gestion des nombreux parcours, le suivi des étudiants et l'investissement des équipes dans des projets de recherche.

Si le dialogue avec les milieux professionnels semble régulier, le conseil de perfectionnement qui devrait en constituer la matérialisation, a une périodicité de réunion singulièrement faible. Il importe d'en renforcer le rôle, de formaliser davantage ses avis et de le réunir a minima annuellement conformément à la réglementation.

La création d'un nouveau parcours *Management des métiers de l'hospitalité*, distinct d'une spécialisation en gestion de l'évènementiel, dans un souci d'amélioration de la lisibilité pourrait renforcer l'attractivité du master.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N8

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle /
Champ Sciences humaines et sociales**

Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

Le comité s'étonne à plusieurs reprises, que ce soit dans l'évaluation du champ, ou dans celui des différents masters, des relations entre l'université d'Angers et les facultés libres de l'ouest (UCO-Angers).

Depuis 2012, conformément à la législation, la délivrance des diplômes des Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers) est confiée aux universités publiques et notamment, à l'Université d'Angers qui en tant qu'organisme public porte ces formations près du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en l'intégrant à son architecture de formation.

Depuis le contrat précédent, les liens ont été clarifiés par convention pour :

- la délivrance des diplômes (Facultés libres de l'Ouest UCO-Angers, Ecole Supérieure d'Agricultures, IRCOM) ;
- l'accès à différents services de l'UA (bibliothèque universitaire, activités sportives, service de santé universitaire, service d'orientation, entrepreneuriat, CAP Europe, ...)

Les conventions avec les établissements d'enseignement supérieur privés sont des conventions cadre fixant les organisations pédagogique et administrative, les modalités de suivi des formations, les procédures de VAE, VAPP, validation d'études, et les dispositions financières.

Les jurys sont composés paritairement d'EEC de l'UA et de l'établissement partenaire, le président est un EEC de l'UA, les MCC respectent la charte des examens de l'UA...

Des échanges sur les maquettes ont lieu entre équipes pédagogiques lors des jurys, sur l'ensemble des formations lors du comité de pilotage annuel entre équipes de direction des 2 établissements se réunit au moins une fois par an.

A la différence des co-accréditations avec d'autres établissements universitaires publiques, dans le cas de mentions communes de master, aucun parcours n'est porté en commun et il n'est jamais prévu de mutualisation de cours. Dans quelques rares cas, sur la base du volontariat, les EEC d'un établissement peuvent intervenir comme vacataires dans l'autre établissement. Pour toutes les formations, la liste des équipes pédagogiques est fournie par établissement et non par mention.

Le comité regrette que le champ ne soit pas doté d'instance de coordination particulière, ou que les échanges entre les directions des 2 composantes du champ ne soient pas formalisés dans un dispositif opérationnel. Effectivement, les échanges entre composantes ont lieu dans les instances de pilotage de l'établissement (conseil de gouvernance (équipe de direction de l'UA et directeurs de composante auxquels sont associés une fois par mois les directeurs de services communs), comité licence master, bureau CFVU, CFVU). Le calendrier de ces instances est précis et cadré : 1 conseil de gouvernance par semaine, 1 CLM, 1 bureau CFVU, 1 CFVU par mois. Des séminaires, auxquels peuvent être conviés les responsables de formation, sont aussi organisés plusieurs fois par an sur des sujets tels que l'attractivité des masters, l'internationalisation des formations, le développement de l'alternance...

En ce qui concerne la démarche qualité, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de données disposant d'une interface interactive (pap'UA). Ces données concernent notamment les enquêtes d'insertion professionnelle : celles-ci fournissent des données détaillées (taux d'insertion, poursuite d'études, durée de recherche d'emploi, salaires, postes occupés, adéquation emploi/formation...) relatives aux 2 enquêtes à 6 mois et à 30 mois. Les taux de participation concernant les enquêtes d'insertion professionnelle sont très élevés à l'UA, et notamment à l'UFR LLSH avec un taux supérieur à 79% pour l'enquête 2019 à 30 mois et 75% pour l'enquête 2019 à 6 mois...

L'évaluation des formations par les étudiants est menée depuis plus de 10 ans à l'UA avec des taux de réponse très satisfaisants, notamment en master. Toutes les données détaillées, à la fois sur les questions fermées et sur les questions ouvertes (via le directeur), sont disponibles sur Pap'UA. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes, y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet, si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.

Le comité s'étonne de trouver peu d'informations sur la poursuite en doctorat. Dans les données mises à disposition des équipes pédagogiques figurent le tableau de bord « Suivi de cohorte » qui donne des informations sur la poursuite d'études à l'UA des étudiants de master sur l'ensemble de chaque composante de ; s'y ajoute le tableau

de flux des étudiants qui intègre le suivi d'études hors UA sur la base des données nationales.

Par ailleurs, les enquêtes d'insertion professionnelles en master, à 6 et 30 mois, présentent des données sur la poursuite d'études, et notamment les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Une analyse plus détaillée sur la poursuite en doctorat pourrait être menée en fonction de réels besoins internes, notamment à travers les fiches diplômes ou le tableau de bord Suivi de cohortes.

Les formations de master de ce champ sont adossées à l'Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires (STT) et Gestion Economie (EDGE). Les laboratoires sont intégrés à la SFR Confluences.

Les notes de cadrage votées en CFVU et CA pour les 1^{er} et 2nd cycles, présentent la politique de l'établissement sur les conseils de perfectionnement, l'approche par compétences, l'accompagnement des étudiants en régime spécifique d'études.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore tous formalisés, de nombreux échanges ont lieu lors des délibérations des jurys, en conseil de département. La systématisation de ces instances est un des enjeux du prochain contrat.

Il en est de même de l'approche par compétences. Nous inscrivons cette démarche dans un temps long, avec pour objectifs des résultats qualitatifs. A la fin du contrat, toutes les formations seront décrites et déployées en compétences.

Dans le contrat actuel, la majorité des formations proposent des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, ou sportifs de haut niveau. Mais dans certaines formations de master, les dispenses d'assiduité ne sont pas autorisées.



Réponses Master Archives

Les effectifs du master Archives ne sont pas passés de 70 à 21. L'effectif de 70 (M1) et 55 (M2) correspondait au master Histoire et document qui regroupait 3 parcours, à savoir aujourd'hui les actuels masters Archives / Sciences de l'information et des bibliothèques / Histoire, civilisation, patrimoine parcours Pratique de la recherche historique. Si on compare l'ancien parcours archives du master Histoire et document et l'actuel master Archives (M1 et M2), les effectifs sont globalement stables. Il faut en effet additionner les effectifs des 3 masters actuels (Archives / Sciences de l'information et des bibliothèques / Histoire, civilisation, patrimoine parcours Pratique de la recherche historique) pour effectuer la comparaison avec l'ancien master Histoire et document. Il existe bien dans le tronc commun au sein de l'unité d'enseignement "Information électronique" (UE3) un cours de "Gestion des corpus numériques" à côté du cours « Archivage électronique ». L'option "Gestion des corpus numériques" (UE9) est un approfondissement de ce cours commun proposé en UE3.

Réponses Master Etudes sur le genre

Sur le volume d'heures réalisé par des professionnel·les

En réponse à la remarque p. 6 du document général sur la place « très insuffisante » des professionnel·les dans le master, reprise p. 2 du document sur la formation : « 28h ».

Le dossier d'autoévaluation (p. 12) mentionne bien **49h** (CM) – et non 28h – d'enseignement réalisées par des professionnel·les : soit un total de 23% des heures d'enseignement de la formation.

Sur l'adossement du master à des unités de recherche

En réponse à la remarque p. 6 du document général indiquant qu'« aucun lien explicite » n'est fait avec une unité de recherche, et à la p. 8 concluant à une « place de la recherche insuffisante » (toutefois en contradiction avec l'appréciation p. 2 du document spécifique au master)

Le master Etudes sur le genre est adossé à **6 laboratoires principaux** qui ont œuvré activement à la création de la formation par le biais d'enseignant·es-chercheur·es travaillant déjà dans une dynamique interuniversitaire. La plupart de ces laboratoires comprennent effectivement des sites dans différentes universités co-accréditrices. Des programmes régionaux, comme GEDI (Genre et discriminations sexistes et homophobes, 90 enseignant·es-chercheur·es impliquées), ont également initié des collaborations scientifiques que le master est venu pérenniser.

Le laboratoire **ESO** (UMR 6590) regroupe cinq sites dont Angers, Nantes, Le Mans et Rennes, et apporte à la formation un ancrage scientifique fort en géographie, mais aussi en sociologie du genre. Le laboratoire **TEMOS** (UMR 9016) compte des enseignant·es-chercheur·es des universités d'Angers, de Bretagne Sud et du Mans. Il a développé un axe Enfance, genre et traces de soi regroupant des spécialistes de l'histoire du genre. Le **3L.AM**, rattaché aux universités d'Angers et du Mans, rassemble des spécialistes des perspectives de genre en littérature, en arts et en études filmiques ; un projet COMUE Angers/Le Mans « Analyse des porosités dans le genre 16^e-18^e siècles » structure les échanges. Le laboratoire **Arènes** (UMR 6051) réunit des chercheur·es de Rennes 1 et Rennes 2 en science politique, en sciences de l'information-communication, en sociologie, en anthropologie et est spécialisé dans les thématiques de la santé sous le prisme du genre, de la jeunesse et des publics vulnérables. Le **LABERS** (EA 3149) regroupe des sociologues des universités de Bretagne Occidentale et Université Bretagne-Sud, travaillant notamment la question des violences de genre. Enfin, le master est adossé au laboratoire nantais **DCS** (UMR 6297) comportant des spécialistes des analyses juridiques au prisme du genre.



Outre ces 6 laboratoires principaux, le master peut s'appuyer sur l'expertise d'enseignant·es-chercheur·es et de laboratoires des universités partenaires sur des champs déterminants pour la formation. Le laboratoire manceau **VIPS2** comporte par exemple des spécialistes des questions de genre en STAPS, le **CRN** (Nantes) des spécialistes en sciences de l'éducation. Les perspectives économiques et de management au prisme du genre sont représentées par le **LEMNA** (Nantes) et le **GRANEM** (Angers). La recherche juridique et politique est portée par l'**IRD** (Nantes), le **Centre Jean Bodin** (Angers) et le **Lab-LEX** (UBO). Les approches littéraires, artistiques et culturelles liées au genre sont représentées par le **CELLAM** (Rennes 2), le **CRINI** (Nantes), le **CECJI** (UBO), le **PREFICS** (Rennes 2) et le **CIRPaLL** (Angers). Le master est également adossé à des laboratoires d'histoire et de sciences sociales comme **Tempora** et **ERIMIT** (Rennes 2), au **CENS** (Nantes), ou encore à **LP3C** comportant des spécialistes de la psychologie sociale (Rennes 2/UBO).

Sur les données relatives à la réussite des étudiant·es

En réponse à la remarque p. 8 du document général précisant que les « taux de réussite pour le master Études sur le genre sont trop faibles et les taux de redoublement et d'abandon trop élevés »

Comme le rapport le stipule, les taux de redoublement et d'abandon, jugés trop élevés, sont en constante amélioration depuis la sortie de la 1^{ère} promotion en septembre 2019 (pour rappel, la première année de fonctionnement complet du master a donc été l'année 2019-2020).

Les réflexions et ajustements menés par l'équipe pédagogique sur les informations relatives au suivi de la formation dispensées lors des candidatures (exigences de l'EAD notamment) et sur les critères de sélection ont permis de **limiter fortement les abandons** dès les premières semaines. Dans une démarche d'amélioration continue, nous avons, dès la 2^e année, **renforcé notre accompagnement** par des permanences hebdomadaires, proposé un deuxième temps de rencontre en présentiel avant le début du 2^e semestre et organisé l'élection de délégué·es avec qui les échanges sont nombreux.

Nous souhaitons cependant signaler qu'une grande part des abandons ou échecs sont liés à des problèmes médicaux et/ou plus particulièrement psychologiques plus fréquents chez les **étudiant·es concerné·es par des inégalités et discriminations liées au genre** (orientation sexuelle, intersexuation, transidentités), fortement représenté·es dans notre formation. Nous nous sommes donc rapproché·es du SSU pour une meilleure prise en charge des difficultés spécifiques de nos étudiant·es.

Enfin, si les redoublements sont généralement dus à la précarité des étudiant·es qui doivent conjuguer études et travail, nous travaillons à une meilleure prise en compte du volume de travail attendu afin d'organiser dès les inscriptions des **aménagements d'études** pour les personnes travaillant à plein temps notamment. Dans le dossier de candidature, il est par exemple demandé de remplir un agenda hebdomadaire type comportant les heures dévolues au master et celles dévolues aux activités personnelles et professionnelles.

Sur le volume horaire de la formation

En réponse à la remarque p. 8 du document général indiquant un « volume horaire trop faible » en M2

Les **enseignements dispensés à distance sont habituellement plus denses** que les enseignements en présentiel, c'est pourquoi nous n'avons pas envisagé, en M2, un volume d'enseignement trop important. En dehors d'une utilisation raisonnée de l'outil numérique, ceci permet à nos étudiant·es de dégager du temps de travail en autonomie, particulièrement valorisé à cette étape de la formation.



Les heures indiquées en **M2 Corps et biopolitique** (268h) ne comprennent que les heures d'enseignements (CM et TD), et non le temps de travail étudiant dévolu à la recherche (mémoire de recherche) estimé à **375h**.

UE	Matière	CM	TD	ECTS	travail étudiant
UE12	Discours scientifiques : sexes, sexualités, âges	12	12	6	150
UE13	Violences et genre	12	12	6	150
UE14	Ateliers méthodologiques		24	5	125
UE15	Langue : Textes théoriques	12	12	6	150
UE16	Séminaire transversal		50	7	175
UE17	Biopolitiques et santé	12	12	4	100
UE18	Discriminations sexistes et LGBTphobes	12	12	4	100
UE19	Langue : Imaginaires et films	12	12	3	75
UE20	Séminaire transversal		50	4	100
UE21	Mémoire de recherche			15	375
				60	1500

Les heures indiquées en **M2 Discriminations** (215h) ne comprennent que les heures d'enseignements (CM et TD), et non le temps de travail étudiant dévolu à la recherche (mémoire professionnel) estimé à **375h** et à la réalisation du stage de 3 à 4 mois (**462h à 616h**).

Unité d'enseignement	Matière	CM	TD	ECTS	travail étudiant
UE13	Violences et genre	12	12	6	120
UE15	Langue : Textes théoriques	12	12	6	120
UE17	Biopolitiques et santé	12	12	6	120
UE18	Discriminations sexistes et LGBTphobes	12	12	6	120
UE22	Métiers de l'égalité (1)	25		6	120
UE23	Métiers de l'égalité (2)	24		6	120
UE24	Stage et insertion professionnelle		40	9	180
UE25	Mémoire professionnel		30	15	375
		268		60	1500

Sur la professionnalisation

En réponse à la remarque p. 2 du document spécifique à la formation : « le choix d'un stage obligatoire de 15 jours en première année n'est pas justifié et seul le parcours Discriminations semble tenir compte des enjeux de la professionnalisation »

Les **stages de 1^{ère} année** requièrent toute notre attention dans le processus de professionnalisation, et peuvent durer de 2 à 4 semaines en fonction des opportunités des étudiant·es et en tenant compte de la lourdeur d'un master de 350h en EAD



nécessitant la réalisation d'un mémoire de recherche. Les étudiant·es sont invité·es à mutualiser leur carnet d'adresses à l'issue des stages afin de **créer un réseau à l'échelle de la formation**. Des présentations des rapports de stage sont également organisées en ce sens. Diverses propositions de stages émanent par ailleurs des milieux universitaires (laboratoires, missions égalité, Mois du genre organisé par l'Université d'Angers...) afin de permettre une découverte des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Le **M2 Corps et biopolitique** ne contient pas de stage obligatoire, mais les enjeux liés à la professionnalisation sont traités dans le cadre de l'**UE14 Ateliers méthodologiques et Préparation à l'insertion professionnelle** qui propose une initiation aux métiers de l'enseignement et de la recherche du monde universitaire (24h TD, 125h travail étudiant). A partir de l'année 2021-2022, les étudiant·es de ce parcours seront par ailleurs sollicité·es pour l'organisation du Mois du Genre par l'université d'Angers et la Quinzaine du genre de l'Université du Mans.

Sur le pilotage de la formation

En réponse à la remarque p. 3 du document spécifique à la formation indiquant un « faible pilotage de la formation et une appropriation faible de la démarche d'amélioration continue » et au paragraphe relatif au « Pilotage de la formation » p. 2

La co-accréditation n'est pas en soi « lourde à gérer », c'est le délai de signature de la convention par l'ensemble des universités partenaires qui a pu causer divers blocages administratifs. La coordination se fait avec beaucoup de fluidité en dépit de l'éloignement géographique.

Le **pilotage de la formation est assuré par un comité** composé de la responsable de la mention, des responsables de parcours et des coordinateur·ices locales (2 par université). Il est en relation avec les responsables d'UE qui se chargent des échanges avec les enseignant·es.

Le **comité de pilotage** a pour mission la coordination fonctionnelle des ressources et des services support impliqués par la formation dans les établissements partenaires. Il se réunit au moins une fois par semestre et est chargé :

- de veiller à la cohérence des modalités d'admission des étudiant·es ;
- de coordonner l'utilisation des moyens spécifiques alloués à la formation par les établissements partenaires et de veiller à leur mutualisation ;
- de veiller à la cohérence des tarifs d'inscription hors formation initiale ;
- d'harmoniser les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes ;
- de s'assurer de l'égalité de traitement (accès à l'information ...) pour tous les étudiant·es ;
- d'organiser les conseils de perfectionnement

La **responsable de mention** anime le comité de pilotage et est la correspondante de l'ensemble de la formation auprès des chef·fes des établissements partenaires. Elle partage les tâches suivantes avec les **responsables de parcours** :

- L'animation de l'équipe pédagogique du parcours ;
- L'organisation pédagogique du parcours ;
- La préparation du budget de fonctionnement du parcours et de son suivi ;
- La réalisation des évaluations des enseignements ;

En outre, chaque établissement partenaire désigne deux **coordinateur·ices locales** pour assurer la coordination de la formation sur le site.

Le comité de pilotage veille à la **démarche d'amélioration continue** qu'il met en œuvre via le **conseil de perfectionnement** constitué des membres du comité de pilotage et de représentant·es des milieux socio-professionnels concerné·es par la formation, d'étudiant·es (délégué·es) et d'enseignant·es de la mention.

Le conseil de perfectionnement favorise le dialogue entre l'équipe pédagogique, les étudiant·es et les représentant·es du monde socioprofessionnel. Il éclaire les objectifs de la formation, contribue à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes



d'enseignement, afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Il se réunit chaque année en présentiel en janvier.

La démarche d'amélioration continue s'appuie également sur une **initiative d'évaluation systématique des UE** à la fin des semestres. Celle-ci est réalisée par les étudiant·es anonymement sur la plateforme Moodle et discutée ensuite en réunion pédagogique.

Tout au long de l'année, la responsable de la mention et les responsables d'année proposent en complément des **permanences hebdomadaires** pour répondre aux questions ou besoins éventuels des délégué·es et étudiant·es. Des **réunions pédagogiques** fréquentes (au moins 2 par semestre) permettent ainsi des améliorations, en termes de contenus et de modalités, au fil de l'année. Ce dispositif a été particulièrement important pour accompagner au mieux les étudiant·es depuis mars 2020.



1) Absence de conformité du conseil de perfectionnement (composition et périmètre)

Une nouvelle organisation du Conseil de perfectionnement est prévue dès cette année, qui sera reprise pour la nouvelle offre de formation, afin de favoriser l'évaluation de la cohérence pédagogique et des axes de progression du master dans sa globalité. Outre les étudiants (6 au total : 1 par parcours et par année) et les responsables de parcours (6), des professionnels intervenant dans la formation (6 au total : 1 par parcours et par année) seront associés dans une réunion commune aux 3 parcours et intégrant à la fois le M1 et le M2, à l'issue de chaque année (soit un conseil de perfectionnement composé de 18 personnes). De plus, un compte rendu systématique sera réalisé et communiqué à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est enfin prévu, de manière complémentaire, que l'évaluation des enseignements, jusque-là marginale, soit systématisée pour tous les parcours, pour chacun des 4 semestres de la formation.

2) Faible lisibilité des spécificités des deux parcours Neuropsychologie et Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage.

Nous convenons de ce manque de lisibilité et de l'ambiguïté qu'elle suscite, ce qui rejoint certains commentaires récurrents issus des étudiants de ces parcours lors des conseils de perfectionnement. Dans l'évolution de notre offre de formation, il est envisagé de restreindre très significativement les mutualisations et options entre les deux parcours afin de différencier les deux offres de formation et d'être en cohérence avec les domaines d'expertise particuliers requis pour ces deux types de population sur le terrain. En ce sens, le parcours Neuropsychologie sera intitulé Neuropsychologie de l'adulte et le parcours neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage sera intitulé Neuropsychologie de l'enfant, ce qui va dans le sens des recommandations des experts. Enfin, les stages professionnalisants devront être désormais respectivement réalisés de manière prépondérante voire exclusive chez l'enfant ou chez l'adulte, selon le parcours de spécialité choisi par l'étudiant.

S'agissant des autres commentaires, qui ne sont pas repris dans la conclusion, nous pouvons apporter les précisions suivantes :

- Manque d'analyse des offres concurrentes au niveau régional voire interrégional pour la mention, et en particulier le parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage (première partie générale du rapport)

A notre connaissance, il s'agit du seul master à l'échelle nationale qui propose une approche intégrative basée sur les modèles biopsychosociaux couvrant les différents âges de la vie, avec une spécialisation par parcours en fonction de ces populations (de l'enfant à l'adulte âgé).

S'agissant des deux parcours de neuropsychologie, ils s'inscrivent dans le cadre des définitions contemporaines et intégratives de l'approche clinique en neuropsychologie : « *Clinical Neuropsychology is a specialty dedicated to understanding brain-behavior relationships, applying such knowledge to the assessment of cognitive, affective, and behavioral functioning associated with brain disorders, and designing and implementing effective treatments* » (Hokkanen et al. Clinical neuropsychology as a specialist profession, Front. Psychol., 06 october 2020).

Sur le plan régional, il existe à Nantes une Mention Psychologie avec un parcours Psychologie des perturbations cognitives : évaluations cognitives et cliniques, qui comprend en partie une formation à la neuropsychologie comme le parcours Neuropsychologie de l'université d'Angers. Ce parcours est cependant nettement moins spécialisé dans ce domaine et exclusivement centré sur l'évaluation. La mention nantaise propose également un parcours Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développement, interactions, dysfonctionnements, qui propose de manière très partielle des bases en neuropsychologie de l'enfant mais qui n'est ni spécialisé ni construit autour de cette discipline comme le propose le parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage. Il est essentiel de préciser ici que les contenus en neurosciences cliniques comme en neuropsychopathologie ne sont pas les mêmes entre

ces deux universités, que les exigences en termes de compétences professionnelles ne sont pas non plus superposables tant en termes de connaissances que de méthodologie d'évaluation ou des modalités de traitement non médicamenteux. Il est en outre prévu que ces différenciations soient encore renforcées dans la future maquette du master.

A l'échelle interrégionale, une mention similaire à la nôtre est proposée à Rennes, mais est déclinée en deux parcours un peu différents. Le premier, intitulé Handicap et troubles neurodéveloppementaux est focalisé sur la notion de handicap, de l'enfant à l'adulte, et n'est pas organisée de manière spécifique autour de la neuropsychologie de l'enfant (une discussion a d'ailleurs été engagée lors de l'élaboration de ces formations afin qu'elles ne soient pas concurrentielles), ou autour de la neuropsychologie adulte, par contraste avec les deux parcours angevins. Le second, centré sur la psychologie criminologique et victimologique, s'éloigne de l'offre de nos parcours. Les Universités de Poitiers et de Tours, enfin, proposent des formations de master incluant de manière plus ou moins spécifique la neuropsychologie mais restent généralistes (de l'enfant à l'adulte), et non centrées sur la neuropsychologie de l'enfant ou de l'adulte.

Concernant le parcours PVNP, la dimension inter-régionale a été considérée à travers la co-accréditation avec l'UBO. Cependant, comme souligné dans le rapport, la co-accréditation prendra fin pour la prochaine maquette. Nous avons été attentifs durant l'élaboration de la prochaine maquette à ce que ces deux formations ne soient pas concurrentielles.

- La répartition des heures d'enseignement entre cours magistraux et travaux dirigés n'est pas connue. (...) L'absence de précision relative à la répartition entre cours et travaux dirigés ne permet d'apprécier de façon juste la place des mises en situations dans les enseignements (présentation de la formation)

Cette information n'avait en effet pas été précisée. Compte tenu des effectifs et des directives de l'UFR de structurer l'offre de formation des masters en heures TD, toutes les heures sont au format TD. La mise en situation occupe une place importante dans le master et se traduit par de nombreuses études de cas cliniques présentées par les étudiants eux-mêmes (pédagogie inversée), format que l'on retrouve dans la méthodologie des interventions pour la présentation de tests psychométriques et les stratégies de prise en charge. La mise en situation est également favorisée lors des enseignements de professionnalisation (séances d'analyse de la pratique, management, contextes professionnels) et dans les enseignements de recherche (séminaires de recherche, communication scientifique).

- Alors que la formation est co-accréditée avec l'UBO, aucune structure de recherche universitaire ou hospitalo-universitaire relevant de cette université n'est associée. On regrette l'absence de structures finistériennes en lien avec la co-accréditation du parcours NETA avec l'UBO (positionnement dans l'environnement).

La co-accréditation avec l'UBO ne concerne que le parcours PVNP. L'objectif initial lors de la mise en place de cette co-accréditation était d'aller au-delà d'une simple mutualisation de certains enseignements, en développant des axes de recherche communs, par l'intermédiaire notamment de co-directions des mémoires de recherche. Cet objectif n'a pas pu être atteint, en raison notamment de l'éloignement géographique. En plus des éléments mentionnés dans le rapport, la démutualisation proposée pour la prochaine maquette s'explique aussi par ces difficultés de mise en oeuvre d'une réelle dynamique de recherche.

- Il semble que pour le parcours Neuropsychologie, certains groupes de supervision de stage soient assurés par des médecins, ce qui est un problème au regard de l'analyse de la pratique et du caractère professionnalisant de l'enseignement (organisation pédagogique).

Tous les groupes de supervision de stage, quel que soit le parcours, sont bien assurés par des psychologues expérimentés, spécialisés chez l'enfant, l'adulte ou la personne âgée en fonction des spécialités des parcours. Aucun médecin n'intervient à ce niveau.



- Il n'est pas fait mention de la participation des étudiants aux séminaires de recherche du laboratoire d'adossement (organisation pédagogique)

En effet, les séminaires de recherche organisés par le laboratoire d'adossement ne sont pas proposés aux étudiants du Master, essentiellement pour des raisons pratiques : ils sont prévus mensuellement sur des créneaux qui sont difficiles à faire coïncider avec les emplois du temps de la formation. Les enseignements des étudiants de M1 et de M2 se succèdent par quinzaine tout au long du semestre, sans compter les contraintes dépendant des nombreux intervenants professionnels et des différentes mutualisations. Pour autant, les étudiants de la mention sont systématiquement invités aux différentes manifestations scientifiques organisées par le LPPL (par exemple Journées Internationales des Lobes Frontaux et des Fonctions exécutives organisées à Angers). Le plus souvent il est aussi proposé aux étudiants d'intégrer les comités d'organisation de ces manifestations.

- Il n'est rien dit quant à la poursuite du recrutement en M2, comme il est possible de le pratiquer à la marge sur la base des abandons notamment et en fonction des capacités d'accueil (dispositif d'assurance qualité)

Le taux d'abandon étant habituellement faible, il n'est pas prévu de poursuite du recrutement en M2. Il n'est en revanche pas rare que certains étudiants aient besoin d'une année supplémentaire pour améliorer leur niveau, ce qui nous amène à prioriser des redoublements à l'issue de la deuxième année, plutôt qu'un nouveau recrutement. Par ailleurs, la formation a été pensée, pour chaque parcours, comme un ensemble cohérent et progressif (mise à niveau des étudiants et notions fondamentales en M1, approfondissement et élargissement théoriques et cliniques, préparation à l'insertion professionnelle en M2). De fait, il apparaît difficile d'intégrer des étudiants directement en deuxième année, sans que les prérequis de la première année aient été validés.

- Absence de précision sur l'origine académique des étudiants recrutés (pourcentage d'étudiants ayant fait leur licence dans l'une des universités co-accréditées) (résultats constatés)

Ces informations n'ont pas été précisées en effet lors de la réalisation du dossier. Sur les premières années de la formation, en moyenne 66% des étudiants du Master provenaient de l'université d'Angers ou de l'UCO ou de l'UBO (pour le parcours PVNP). Par parcours, ce taux est en moyenne de 65% pour le parcours Neuropsychologie, 74% pour le parcours NETA, et 58% pour le parcours PVNP.

Réponses Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

1. Les maquettes ont bien été déposées dans le dossier.
2. **Politique de stage** : la politique de stage est bien rodée avec sur chaque site et durant chaque semestre un suivi « analyse de la pratique » en M1 et M2 (p.8 dossier). Par ailleurs la structure des parcours UA et UCO en alternance (p.7 dossier) favorise la politique de stage. Enfin le point 3.5 (p.9 dossier) informe que chaque parcours propose des modules de connaissance de l'environnement professionnel. En PSTO on recommande aux étudiants de diversifier les expériences ; chaque étudiant a en moyenne 2 stages par année d'étude.
3. **Pilotage défaillant : absence de conseil de perfectionnement commun aux 3 parcours** : un conseil de perfectionnement commun aux 3 parcours (qui pour rappel, se situent sur 3 sites différents), suppose : -des représentants délégués des étudiants par promo ; -des professionnels qui participent aux formations ; -les EC de chaque formation. Pour les 3 parcours cela demande de réunir une trentaine de personnes. Actuellement ces conseils durent entre 2 et 3h. Un conseil de perfectionnement à 30 personnes demanderait une journée et nécessiterait que tout le monde soit disponible en même temps. Ce qui n'est pas possible. Il faut aussi préciser que l'UA ne travaille pas avec la même plateforme que l'UN (p.9 dossier).
Les mutualisations 2X2 : UA-UN et UA-UCO attestent que les EC de chaque site impliqué assurent des cours aux étudiants des 2 promos (p.7 dossier). En plus au niveau de l'UA et de l'UCO, il y a des jurys (p.5 dossier) et des soutenances de mémoire en commun ; la collaboration est donc effective.
4. **Doctorat** : Il est précisé que le Master a une double vocation, recherche et professionnelle (UA et UN) (p.4). Les parcours s'appuient sur l'EA 4638, et l'UA, en complément, sur les compétences de 3 autres laboratoires angevins (p.5 dossier). Les travaux de recherche des étudiants sont encadrés par des séminaires chaque semestre (cf maquette). Il est aussi précisé que les étudiants effectuent des stages recherche (p.5 dossier) et que des actions de recherche de type « workshop » se déroulent chaque année intégrant les travaux des étudiants (p.8 dossier). Il est mentionné dans les insertions, par exemple à l'UA, que chaque année 1 ou 2 étudiants poursuivent en doctorat. Des thèses en convention Cifre (actuellement 3 à l'UA, p.6 dossier) sont mentionnées.
5. **Effectifs** : Le parcours de l'UA n'existe que depuis 2017-2018 et la spécialité est unique en France. Il connaît une augmentation de ses effectifs depuis 2017. Les parcours de l'UN et de l'UCO sont plus anciens. Si l'on prend le nombre d'inscrits pédagogiques M1 de 2019-2020, les chiffres sont de 16 (UA), 18 (UCO) et 21 (UN). L'insertion des étudiants PSTO est bonne.
6. Les 3 années à l'UCO constituent un choix pédagogique permettant aux étudiants une année supplémentaire de stages.

Réponses Master Sciences de l'information et des bibliothèques

Le Master d'Angers n'est ni un master d'Histoire, ni dévolu à être un Master en Infocom. Comme le souligne le rapport de l'HCERES, l'originalité de ce Master et sa rareté dans le tissu français de l'Enseignement supérieur, tiennent à son positionnement *Bibliothèques*. L'ambiguïté relevée entre l'intitulé du Master et son contenu découle du cadre strict de la nomenclature nationale. Nous regrettons qu'il n'existe pas une mention Bibliothèques comme il existe une mention Archives.

La **gouvernance** du Master est très clairement établie : la maîtresse de conférences en bibliothéconomie a la responsabilité du M1, et la maîtresse de conférences en humanités numériques a la responsabilité du M2. Ces 2 responsables pédagogiques possèdent effectivement des formations et compétences en Histoire. Ce n'est toutefois pas à ce titre principal qu'elles ont été recrutées par l'université : elles sont toutes les deux conservatrices des bibliothèques, titulaires du diplôme de Conservateur des bibliothèques (DCB), et d'une formation à l'ENSSIB, ce qui leur confère des compétences avancées dans les champs des Sciences de l'information.

En ce qui concerne **les effectifs** en M1 et M2, les chiffres bruts ne reflètent pas la réalité des choix individuels, ni de la réussite des étudiants. En effet, on ne peut comptabiliser comme échec en fin de M1 la réussite à des concours (conservateur, bibliothécaire, assistant...) : certains étudiants de haut niveau intègrent la fonction publique d'Etat, territoriale ou Ville de Paris directement entre les deux années de Master. D'autres étudiants font le choix de profiter d'années de césure pour aller à l'étranger ou se réorientent. Nous constatons parallèlement une fragilité psychologique, psychiatrique et économique grandissante parmi les étudiants, fragilité qui conduit à certains abandons ou redoublements, malgré les dispositifs de soutien mis en place par l'équipe pédagogique et l'Université.

Préparation aux concours. Le Master SIB n'est pas positionné comme un Master de préparation aux concours. Toutefois son UE 2 intègre une méthodologie de préparation aux concours, ainsi qu'un renforcement en culture générale. Le nombre d'heures dévolu à ces enseignements pourra être revu à la hausse car nous avons constaté l'efficacité d'un tel dispositif.

Le numérique et les projets pédagogiques innovants. Le libellé des UE ne révèle pas directement le contenu pédagogique innovant. Parmi les différents exemples que nous pouvons produire, rappelons pour mémoire la création corpus numériques dédiés à la recherche ou à la valorisation numérique des documents patrimoniaux (programme de recherche EnjeuX, archives du féminisme, base Commulyss, campagnes de Numérithon et de Transcripthon, en association avec l'Université de Grenoble et le SCD d'Angers, Comité d'Histoire de la BnF, etc.)

Les sujets des mémoires. Le mémoire de M1, tout comme celui de M2 n'est pas du tout cantonné à l'histoire des bibliothèques contrairement à ce que le rapport de l'HCERES indique. Bien au contraire, la majorité des sujets concerne la bibliothéconomie contemporaine. La variété des sujets peut être appréciée en se reportant à l'archive ouverte DUNE.

Poursuite en doctorat. Pas de PU spécialité Bibliothèques à l'université d'Angers mais HDR en cours pour la maîtresse de conférences en charge du M2, ce qui pourrait fluidifier la poursuite des étudiants vers le doctorat (demande récurrente). La poursuite vers le doctorat sera favorisée dans la prochaine maquette par la création d'un EC d'initiation à la recherche.

Partenariats. La liste des bibliothèques partenaires peut recouper celle des lieux de stage. Le maillage se fait à l'échelle nationale. Cependant, le cadre administratif des bibliothèques ne permet l'établissement de partenariats plus formalisés.

Stages. Les stages sont conçus comme la première immersion des étudiants dans le monde du travail : 4 semaines en M1, et 16 semaines en M2.

Options et non parcours. Pour le M2 : il ne s'agit pas de deux parcours contrairement à ce que le rapport de l'HCERES mais de simples options.

Alternance. L'alternance ne semble pas être possible pour des raisons structurelles au Master : une partie des enseignements étant mutualisés avec le Master Archives et le

master PRH. Par ailleurs, le milieu professionnel ne paraît pas être demandeur d'une telle formule.

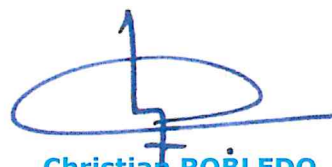
Mutualisations avec le Master Archives. L'UE 1, représente un socle important dans la formation des étudiants des deux Masters. Les convergences entre ces deux métiers que sont les métiers de bibliothécaire ou d'archivistes, pourtant très différents, portent non seulement sur les aspects managériaux, communicationnels ou juridiques mais principalement sur la création et la gestion des corpus numériques. Cette convergence des métiers est prise en compte dans l'option corpus numériques présente dans les deux Masters.

Capacité d'accueil de la formation. Chaque année de Master propose 20 places. Cette capacité d'accueil est pensée en adéquation avec la possibilité d'insertion des étudiants dans le champ professionnel qui les concerne.

Modalités de recrutement. L'admission en M1 se fait sur dossier, la commission d'admission réunissant les deux responsables pédagogiques ainsi qu'un professionnel des bibliothèques. La commission est attentive aux résultats académiques mais aussi à la définition d'un projet professionnel clair conforté par un premier stage.

Conseil de perfectionnement. Une meilleure synchronisation des dates de tenu des conseils permettra de réactiver la présence régulière de professionnels.

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.

A stylized blue ink signature, appearing to be 'C. Robledo', with a large loop and a horizontal line extending to the right.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Sciences,
technologie, ingénierie

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences, technologie, ingénierie et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Bio-géosciences
- Master Biologie santé
- Master Biologie végétale
- Master Chimie
- Master Informatique
- Master Ingénierie des systèmes complexes
- Master Mathématiques et applications
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Master Physique appliquée et ingénierie physique
- Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement
- Master Toxicologie et éco-toxicologie

Présentation

Dans le domaine *Sciences-Technologies-Santé*, l'Université d'Angers propose quatre mentions de licence, 16 de licence professionnelle, 12 de master et trois cursus en santé (médecine, pharmacie et maïeutique). En particulier, les douze mentions de master constituent, ensemble, le deuxième cycle d'études du champ de formation *Sciences et Techniques de l'Ingénieur* (STI), concerné par le présent rapport. Celles-ci sont portées par trois composantes (Faculté des Sciences, Unité de formation et de recherche (UFR) des Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA) et École d'ingénieurs polytechniques publique Polytech-Angers) de deux établissements (Université d'Angers et École supérieure d'agriculture (ESA)).

La Faculté des Sciences porte 10 des 12 mentions du champ STI, complété par le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* porté par l'UFR ESTHUA d'une part et par le master *Ingénierie des systèmes complexes* présenté par Polytech-Angers d'autre part. La majorité des mentions (neuf d'entre elles) sont co-portées ou co-accréditées avec d'autres universités et des écoles d'ingénieurs publiques et privées.

Les 12 masters du champ STI visent des insertions professionnelles directes en particulier en milieu entrepreneurial et industriel comme des poursuites d'études en doctorat.

Avis global

L'Université d'Angers et ses composantes ont mis en place divers dispositifs qui contribuent au bon pilotage des formations : il s'agit en particulier du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), de l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) ou encore du Centre de formation continue et d'alternance. Le fonctionnement du champ STI est principalement le fruit d'interactions entre la vice-présidence, le bureau de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), le conseil de gouvernance et les composantes impliquées.

Les formations portées par le champ STI se caractérisent par des spécialités clairement identifiées au sein des trois composantes qui le portent. Si la volonté d'une réelle politique de coordination a été mise en place pour le pilotage des dix formations dépendant de la Faculté des Sciences, il est surprenant de constater des disparités importantes dans leur fonctionnement. En particulier, les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils sont mis en place (ce n'est pas le cas du master *Chimie*) n'ont pas toujours la composition, le fonctionnement ou le rôle attendus dans l'autoévaluation et l'amélioration continue des formations. Aussi, deux mentions du champ présentent une autonomie certaine : il s'agit de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* portée par Polytech-Angers et de la mention *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, dépendant de l'UFR ESTHUA, et qui résulte d'une collaboration avec une école d'ingénieur privée partenaire. Sans remettre nullement en question la pertinence des collaborations précitées, le manque d'homogénéité des pratiques qui en découle est dommageable dès lors que la mise en place systématique de tous les outils nécessaires au bon fonctionnement des formations n'est pas garantie. Il est fait référence notamment ici à l'absence de conseil de perfectionnement en bonne et due forme ou à l'absence d'évaluation systématique des formations et des enseignements de ces formations.

Par ailleurs, bien que l'établissement fasse état de l'implication d'une chargée de projet pour accompagner les équipes pédagogiques dans la traduction des maquettes en compétences, les retombées de ce travail sont difficilement lisibles voire visibles et, de façon globale, les données restent extrêmement peu explicites sur ce point.

L'ensemble des mentions est adossé à un large panel d'unités de recherche rattachées pour la plupart aux pôles MathSTIC, Végétal-environnement, matériaux ainsi qu'aux structures de formation et de recherche liées. Ainsi l'information détaillée fournie pour certaines mentions atteste de la forte implication des enseignants-chercheurs et une offre de stages en laboratoire conséquente pour les étudiants. Le positionnement des mentions avec les secteurs socio-économiques visés reste, globalement, bon : en particulier, des collaborations et des partenariats forts avec des entreprises ou associations locales nourrissent de façon très positive le fonctionnement de certaines mentions (*Ingénierie des systèmes complexes* et *Biodiversité, écologie, évolution*).

L'organisation et la promotion des relations internationales (RI) font partie des points d'attention de l'université et des composantes mais cet élan ne se traduit pas par un déploiement uniforme de cette politique volontariste à l'échelle des mentions qui présentent des situations très contrastées.

Analyse détaillée

Mis à part les mentions *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, *Toxicologie et éco-toxicologie* et le parcours *Sciences et Ingénierie de l'environnement* de la mention *Chimie* pour lesquels peu d'informations précises sont rendues disponibles concernant les finalités, la plupart des masters affichent des objectifs pédagogiques et d'insertion professionnelle cohérents et clairement identifiés.

Ainsi, les connaissances et compétences acquises sont, dans l'ensemble des formations, en bonne adéquation avec les métiers accessibles aux diplômés. Ces renseignements sont portés à la connaissance des étudiants grâce aux actions de communication réalisées par les établissements et aux ressources disponibles en ligne. Il est toutefois regrettable que les suppléments au diplôme ne soient pas systématiquement joints (ces documents ne sont pas disponibles pour les mentions *Mathématiques et applications*, *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*).

Le positionnement à l'échelle régionale des formations est un réel point fort de ce champ. Globalement, la concurrence des mentions est faible, voire nulle, grâce à un positionnement original et unique d'au moins certaines formations. En particulier, les mentions de masters *Bio-géosciences* ; *Mathématiques et applications* ; *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* ; *Biologie Santé* ; *Biodiversité, Écologie, Évolution* présentent des parcours restant sans équivalent à l'échelle régionale, voire nationale, tandis que les mentions de masters *Biologie végétale* et *Chimie* sont adossées à un réseau d'institutions au niveau inter-régional centrées sur leurs thématiques. Plus précisément, le master *Biologie végétale* s'appuie sur la Structure fédérative de recherche Qualité et santé du végétal, ainsi que sur un tissu local d'unités de recherche et d'un réseau d'entreprises du végétal, tandis que le parcours LUMOMAT du master *Chimie*, co-accrédité avec l'Université de Nantes et en partenariat avec l'université du Mans, a été construit sur un projet Recherche-formation-innovation (RFI) soutenu par la région Pays de Loire. Ce dernier fait ainsi partie depuis 2020 d'une École universitaire de recherche (EUR LUMOMAT) rassemblant les universités de Nantes et Rennes 1, une école d'ingénieurs et des collectivités territoriales, ce qui est très satisfaisant.

Par ailleurs deux mentions cohabitent au niveau régional avec des formations aux thématiques similaires (masters *Informatique*, *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*) : ceci n'est pas nécessairement problématique mais il aurait été appréciable de disposer d'éléments permettant d'apprécier les spécificités de ces mentions par rapport aux formations de mêmes thématiques, si elles existent. L'adossement à la recherche des formations du champ semble assez riche à la lumière de l'état des lieux des nombreuses collaborations avec des unités mixtes de recherche, instituts de recherche, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et équipes d'accueil au niveau local, régional et parfois même national. Cependant, les données concernant les thématiques et lieux de stages, les poursuites d'étude en thèse sont souvent extrêmement fragmentaires, empêchant d'apprécier la qualité de la formation à la recherche et par la recherche, ce qui est particulièrement problématique pour des mentions de deuxième cycle.

Classiquement, l'articulation avec le milieu socio-économique se manifeste par la participation de professionnels d'entreprises aux enseignements et par l'accueil et l'encadrement d'étudiants en stage. Concernant ce dernier point, le manque d'informations concernant la nature et la durée des stages est à déplorer. L'interaction avec le monde professionnel et les associations peut aussi exister par le biais pertinent d'un projet personnel professionnel étudiant, de l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, ou de cycles de conférences assurées par des intervenants extérieurs (masters *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *Physique appliquée et ingénierie physique*).

De façon très appréciable, certaines mentions du champ STI (masters *Chimie*, *Ingénierie des systèmes complexes*, *Physique appliquée et ingénierie physique*) s'appuient sur des partenariats internationaux clairement identifiés ou sont engagées dans des accords Erasmus (*Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*). Cette situation contraste très fortement avec les autres formations et, ainsi, un peu moins de la moitié des masters n'a pas de relations formalisées avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers ou ne renseigne pas de façon systématique les informations concernant les mobilités entrantes ou sortantes. Ceci empêche toute appréciation de l'efficacité des dispositifs de promotion de la mobilité et donne l'impression d'un intérêt limité porté à cette question par certaines équipes pédagogiques. Ceci est d'autant plus surprenant que l'organisation et la promotion des RI sont présentées comme faisant partie des points d'attention de l'université et des composantes. Ainsi, étant donné que les formations portées par la Faculté des Sciences peuvent s'appuyer sur une chargée d'action RI assistée d'une secrétaire-gestionnaire pour proposer aux étudiants un catalogue de destination avec des aides financières, il faudra sans doute veiller à ce que ce dispositif puisse profiter plus largement aux formations du champ.

L'ensemble des masters présente globalement une organisation pédagogique claire avec des équipes d'enseignants diversifiées. Ce dernier point peut être cependant nuancé par le fait que les responsables de parcours ne sont pas toujours clairement identifiés et que le nombre et la qualité des intervenants extérieurs ne sont pas toujours très bien renseignés, ce qui empêche d'apprécier la pertinence de leur implication dans les équipes.

Les formations sont organisées autour d'un tronc commun avec des unités d'enseignements (UE) mutualisées au premier semestre de la première année de master (M1) laissant place à une spécialisation progressive en accord avec les objectifs visés et offrant, selon les formations, un à six parcours en deuxième année de master (M2). En sus de ce schéma général, la cohérence des mentions *Biodiversité, écologie et évolution* d'une part et *Chimie* d'autre part, est peu lisible, semblant résulter chacune de la juxtaposition de deux parcours portés

par des équipes pédagogiques distinctes et fonctionnant de façon indépendante. Cette organisation tubulaire n'est pas satisfaisante en l'état.

Certains parcours sont proposés de façon pertinente dans le cadre de l'alternance : cela concerne la mention *Informatique* (20 alternants par an environ), *Chimie* (6 alternants par an environ) ou encore *Mathématiques et applications* (8 alternants par an). La mention *Biodiversité, écologie et évolution* est également affichée comme proposée à l'alternance mais aucune information n'est fournie concernant l'organisation pédagogique qui en découle, ni sur l'effectif d'apprentis dans chacun de ses parcours.

Le dispositif de formation continue ne semble effectif que dans les masters *Bio-Géosciences* et *Ingénierie des systèmes complexes*. Dans le cas de reprise d'études en validation des acquis professionnels (VAP) et de l'expérience (VAE), des services dédiés de l'université accompagnent les demandeurs.

Un enseignement de langue anglaise est dispensé dans l'ensemble des mentions afin de faciliter l'ouverture à l'international mais la certification de ces enseignements n'est pas effective. L'environnement numérique de travail est classique et associé à la plateforme pédagogique Moodle. Enfin, l'approche par compétences reste encore très limitée dans la plupart des masters.

Au niveau régional, les nombreuses co-accréditations reflètent les échanges fructueux opérés entre équipes de direction des universités et équipes pédagogiques afin de présenter une offre de formation cohérente et pertinente.

À l'échelle de l'Université d'Angers, le pilotage institutionnel s'appuie sur la CFVU en lien avec les composantes et l'équipe présidentielle. Le cadrage donné par l'Université précise les règles à respecter, les stratégies à mettre en œuvre au travers de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Néanmoins, l'examen des dossiers fournis, aux renseignements parfois succincts au moins sur certains aspects, ne permet pas toujours d'apprécier la mise en œuvre sur le terrain de la politique annoncée. Ainsi, par exemple, certains dossiers sont bien trop lacunaires sur l'implication des étudiants dans l'amélioration continue des formations, sur la composition exacte des conseils de perfectionnement - et notamment sur la participation de personnalités du monde professionnel - ou encore sur les dispositifs favorisant la mobilité des étudiants. Il est même surprenant de constater la non-conformité du conseil de perfectionnement de certaines mentions (*Biologie Santé* et *Biologie végétale*) voire l'absence de celui-ci au sein des mentions *Chimie* et *Ingénierie des systèmes complexes* qui ne respectent pas, de ce fait, l'arrêté du 22 janvier 2014.

Les modalités d'évaluation des connaissances, leur nature et le nombre des épreuves ainsi que les règles d'attribution des crédits européens sont explicitées et connues des étudiants.

La question de la démarche par compétences n'est que très peu abordée. Si certaines mentions se limitent à quelques allusions sur ce point, la plupart d'entre elles fait état d'une avancée encore limitée sur ce dispositif. Il s'agit pourtant d'une démarche conséquente ayant déjà engagé une chargée de projet « compétences » dans l'accompagnement des équipes pédagogiques et qui devra sans nul doute se poursuivre grâce au maintien d'un appui de l'établissement et des services adéquats. Aussi, cette transformation pédagogique devrait bénéficier de la mise en place systématique de conseils de perfectionnement conformes et fonctionnels à l'échelle des mentions.

Si une évaluation formalisée des enseignements a été mise en ligne par l'université, il semble que le parcours LUMOMAT de la mention *Chimie* n'en fasse pas usage et que celle-ci soit substituée par une réunion entre étudiants et responsable de formation en fin de M2. Au-delà du fait que ce dispositif alternatif ne garantit pas nécessairement l'efficacité des échanges entre étudiants et équipe pédagogique, il est impératif de rappeler que cette réunion ne saurait faire office de conseil de perfectionnement pour la mention.

Là où elle a été mise en place de façon formalisée, l'évaluation systématique des enseignements conduit à des utilisations disparates : celles-ci sont occultées dans le cas du master *Biodiversité, écologie et évolution* tandis que les masters *Ingénierie des systèmes complexes*, *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* s'en emparent de façon explicite pour mettre en place les améliorations issues de cette consultation.

Si l'attractivité de certains masters ou de certains parcours n'est pas précisée (mention *Bio-géosciences* et parcours *Sciences et Ingénierie de l'Environnement* du master *Chimie*), elle s'avère satisfaisante et adaptée aux capacités d'accueil pour la plupart des autres mentions. Un certain nombre de mentions présentent quand même de faibles, voire de très faibles effectifs, sans que cet aspect ne soit discuté : il s'agit des parcours *Semences et Plants*, *Qualité des productions spécialisées* et *filières de l'horticulture et innovation* du master *Biologie végétale*, de la première année (M1) organisée à Angers du master *Ingénierie des systèmes complexes* et du M1 du parcours *Sciences de la vie, de la terre et de l'univers* du master *Bio-géosciences*. Il n'est ainsi pas possible de savoir si ces faibles effectifs rendent compte d'une politique volontariste de limiter les flux en bonne cohérence avec les capacités de poursuite d'étude et/ou d'insertion professionnelle ou s'il s'agit de formations manquant d'attractivité ou de visibilité.

Etant donnés les éléments fournis, il n'est pas possible de comprendre pourquoi certains parcours - voire certaines mentions - ne sont pas articulés avec l'offre de formation de licences et M1 locaux. Ainsi le parcours « MAN-IMAL » de la mention *Biologie Santé* ne semble pas ouvert aux étudiants issus du M1, le parcours *Systèmes dynamiques et signaux* de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* ne semble alimenté que par

l'intégration d'élèves ingénieurs de l'école Polytech et, enfin, la mention *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* n'est connectée à aucune mention de licence locale. Sans élément permettant de comprendre ces restrictions dans les flux d'étudiants, cette situation interroge et une ouverture locale des bassins de recrutements paraît souhaitable.

Les taux de réussite, souvent supérieurs à 90 % pour l'ensemble des mentions, apparaissent comme modestes pour les masters *Informatique* et *Physique appliquée et ingénierie physique* (taux d'échec en M1 supérieurs à 20 %). Il est à regretter un manque d'homogénéité des dossiers qui, trop souvent, ne présentent pas d'informations claires, suffisamment précises et exploitables sur le type de métiers occupés, le niveau de rémunération et le taux de poursuite en doctorat des diplômés. L'impression générale est cependant, pour les mentions qui le précisent, en faveur d'un bon taux d'insertion professionnelle avec des postes occupés en adéquation avec les connaissances et compétences acquises. Toutefois, le master *Chimie* fait état d'étudiants en poursuite d'études hors doctorat sans que cela ne soit justifié ou seulement analysé et la mention *Biodiversité, écologie et évolution* indique un salaire médian pour une partie des diplômés nettement inférieur au niveau du diplôme. Enfin, la poursuite d'études en thèse, lorsqu'elle est renseignée, semble globalement très faible pour l'ensemble des mentions hormis pour le master *Physique appliquée et ingénierie physique* dont c'est la finalité logique.

Le suivi des flux étudiants, les taux de réussite, le devenir des diplômés font l'objet d'études par les services universitaires pour l'ensemble des formations. Ce travail est parfois complété par des enquêtes initiées par les responsables de certaines formations (exemples : mentions *Chimie, Biologie végétale, Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement*), mais l'analyse des enquêtes et les mesures qui en découlent ne sont pas souvent précisées rendant difficile l'appréciation des dispositifs d'assurance qualité. Ainsi, par exemple, si les chiffres d'insertion professionnelle du master *Biologie végétale* sont tout à fait satisfaisants, rien n'indique dans quelles proportions les diplômés occupent un emploi en lien direct avec la formation. Quant aux dossiers des masters *Toxicologie et éco-toxicologie, Physique appliquée et ingénierie physique*, ils présentent peu, voire pas, de données sur l'insertion professionnelle, ni sur la poursuite d'études en doctorat, ce qui est très problématique. Enfin, la mention *Biodiversité, écologie et évolution* présente des données sur l'insertion professionnelle assez problématiques en l'état, avec des taux d'insertion modestes et à un niveau inférieur au niveau cadre visé par la formation.

Conclusion

Principaux points forts

- Un ensemble de formations attractives aux échelles locale et nationale.
- Un bon ancrage socio-économique des formations à l'échelle régionale.
- Un bon adossement à la recherche.
- De bons taux de réussite dans la grande majorité des formations.
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés de la majorité des formations.

Principaux points faibles

- Une fragilité des dispositifs d'amélioration continue de certaines formations.
- Une ouverture à l'international très inégale.
- Une faiblesse des effectifs de certains parcours.
- Une approche par compétences trop peu développée.

Recommandations

Les masters du champ STI de l'Université d'Angers sont, dans leur ensemble, des formations pertinentes dotées d'une organisation pédagogique et d'un fonctionnement satisfaisants, offrant à leurs diplômés de bons taux d'insertion dans la vie active, lorsque ceux-ci sont renseignés. Néanmoins, l'absence de conseil de perfectionnement conforme aux attentes dans certaines mentions et la grande disparité des démarches d'amélioration continue entre formations constituent des points de fragilité notable pour ce champ. Une plus grande maturité dans l'exercice de l'autoévaluation est attendue et pourra bénéficier sans doute d'échanges entre responsables de formation et, peut-être, d'une impulsion issue des composantes (mise en place de guide de bonnes pratiques dans le suivi des flux étudiants, dans la promotion de la mobilité internationale etc.).

Aussi, le travail initié sur l'approche par compétences devra être poursuivi et accompagné par les services adéquats, peut-être d'abord en veillant à une plus grande adhésion des équipes pédagogiques dans cette transformation.

Ensuite, une réflexion pourra être menée sur le bien-fondé de quelques parcours aux effectifs très limités dans certaines mentions (*Biologie végétale, Ingénierie des systèmes complexes, Bio-géosciences*). Pour cela, une étude plus poussée des débouchés possibles, l'implication d'anciens étudiants en tant que membres

professionnels dans les conseils de perfectionnement, une réflexion sur l'attractivité et les flux entrants et sur l'ouverture à l'alternance sont des pistes importantes à explorer.

Par ailleurs, certains parcours, voire certaines mentions, ne semblent pas articulés avec l'offre de formation de licences et de M1 locaux. L'ouverture de certaines formations à des publics étudiants extérieurs à l'Université d'Angers (parcours « MAN-IMAL » en mention *Biologie Santé*, parcours *systèmes dynamiques et signaux* de la mention ISC et la mention *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*) doit être encouragée et développée.

Enfin, l'ouverture à l'international, bien en place au sein de quelques masters, se doit d'être étendue à l'ensemble des formations avec des mobilités accrues, tant entrantes que sortantes, en s'appuyant sur les dispositifs mis en place à l'échelle de l'université.

Points d'attention

L'analyse des différentes formations appartenant au champ *Sciences et techniques de l'ingénieur* a permis de relever des points d'attention importants concernant la mention *Biodiversité, écologie et évolution*. Construite comme la juxtaposition de deux parcours totalement indépendants et portés par des équipes distinctes, cette mention présente une organisation difficilement lisible et peu cohérente.

Aussi, étant donné les résultats de l'insertion professionnelle présentés, une réflexion profonde sur le devenir des diplômés s'impose : cela devra passer par une explicitation des débouchés visés par la formation en bonne adéquation avec les besoins professionnels locaux voire nationaux. Ce travail bénéficiera largement de la mise en place d'un conseil de perfectionnement efficient à l'échelle de la mention.

Enfin, l'explicitation des modalités de la formation à la recherche et par la recherche n'est pas suffisamment formalisée et elle ne peut se réduire à la seule présentation des unités de recherche associées à la formation. Il s'agira de préciser les objectifs et les moyens mis en œuvre dans les parcours.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

La mention de master Biodiversité, écologie et évolution de l'université d'Angers est une formation en deux ans se déclinant en deux parcours complémentaires: le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides*, porté par l'université d'Angers, et le parcours *Écologie et développement durable* porté par la Faculté Libre de l'Ouest (FLO-UCO). Cette mention de master s'inscrit dans le prolongement d'une licence de biologie des organismes et des populations ou équivalent, ou d'une licence en géographie, aménagement, génie civil ou énergétique. Cette formation en deux ans propose un ensemble de thématiques scientifiques dans les domaines de l'écologie des zones humides ou urbaines et du développement durable, avec une finalité essentiellement professionnalisante même si une coloration recherche est proposée au sein du parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides*. Ce dernier parcours bénéficie également d'une co-accreditation avec la mention *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement*. Les enseignements se déroulent sur les campus de la faculté des sciences de l'université d'Angers et la faculté des sciences de l'université catholique de l'ouest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) de l'université d'Angers sont cohérents, lisibles et pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle directe au niveau master ou, mais dans une moindre mesure, d'une poursuite éventuelle d'étude en doctorat concernant le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides*. Cette formation est caractérisée par une grande diversité de contenus avec une pluridisciplinarité impliquant des thématiques en écologie, développement durable, géodynamique, socio-économique, juridique, gestion et aménagement, ce qui conduit à un large éventail de compétences. Toutefois, ces compétences ne sont pas mises en correspondance avec les besoins exprimés des secteurs professionnels, ce qui peut nuire au positionnement professionnel de la formation.

Les connaissances et compétences offertes par cette mention de master sont en lien avec le supplément au diplôme et la fiche RNCP. Les métiers accessibles à l'issue de la formation ne sont pas clairement décrits pour le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides* mais sont bien identifiés concernant le parcours *Écologie et développement durable*. Ce dernier vise ainsi une insertion professionnelle de ses diplômés en tant que chargés de missions, de projets ou d'études au sein de structures privées (bureaux d'études ou associations) ou publiques (chambres consulaires, collectivités territoriales, communautés de communes). Un label « éthique » et un « certificat étudiant entrepreneur » sont proposés aux étudiants par l'université, la formation est ouverte à l'alternance et les validations d'acquis professionnels ou par l'expérience sont possibles mais leurs applications pour le master ne sont pas précisées.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master BEE de l'université d'Angers a une spécificité largement fondée sur une interface entre l'écologie et la géographie. L'évolution de ce master dans un futur proche semblerait l'ancrer dans le domaine de la gestion de la biodiversité avec une dimension agroécologique sans que le dossier ne précise si cette volonté est issue d'une enquête auprès des professionnels partenaires. Le parcours *Écologie et développement durable* relève d'une convention entre l'université d'Angers et les Facultés Libres de l'Ouest (FLO-UCO).

Cette mention est adossée à plusieurs unités de recherche reconnues dans les thématiques abordées par ce master, offrant ainsi un bon environnement scientifique herche. Ces structures de recherche concernent deux unités mixtes de recherche (UMR) du CNRS : l'UMR 6554 Littoral, Environnement, Géomatique, Télédétection et l'UMR 6590 Espace et sociétés. L'Institut de recherche en horticulture et semences, l'UMR INRAE Biodiversité, Agroécologie et Aménagement du Paysage, l'UMR 5023 Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés, et l'EA 2160 Laboratoire Mer Molécule Santé sont également impliqués dans cette formation. Le master est rattaché aux écoles doctorales *Écologie, géosciences, agronomie et alimentation* et *Sociétés, temps, territoires* de l'université d'Angers et *Sciences de la mer et du littoral* de l'université Bretagne Loire. Cependant, le dossier n'évoque pas de poursuite en thèse.

Le milieu socio-économique local participe aux enseignements et offre également de nombreuses possibilités d'accueil et d'encadrement de stage. De nombreux partenaires professionnels, spécialement pour le parcours *Écologie et développement durable* qui s'appuie sur plusieurs conventions, interviennent dans cette formation pour divers types d'enseignement. Une convention avec un syndicat mixte est établie concernant le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides*, pour lequel 21 enseignants-chercheurs et 10 intervenants extérieurs composent l'équipe pédagogique.

En termes d'ouverture à l'international, cette formation est intégrée à plusieurs accords Erasmus de l'université avec l'Allemagne, la Finlande, le Portugal ou la Belgique, avec, depuis 2015, trois mobilités des étudiants pour enseignements et 17 pour des stages de première année de master (M1) ou deuxième année de master (M2). La nature des stages n'est pas précisée, ce qui ne permet pas d'évaluer leur positionnement recherche ou professionnel.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de cette formation paraît classique et cohérente. L'architecture générale des unités d'enseignements (UE) communes et spécifiques de première année entre le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides* et la mention *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* aurait du cependant être décrite afin d'en apprécier la portée. Selon les parcours, la mise en place de blocs de compétence n'est qu'imparfaitement décrite ou en cours de réalisation. L'insertion dans le monde professionnel a une place forte avec notamment un stage de huit semaines environ en première année et un stage de six mois en deuxième année dont les modalités et finalités sont bien présentées aux étudiants. Aussi, des UE intégrant des projets d'insertions professionnelles ainsi que des journées d'études, journées professionnelles, stages de terrain ou participation à des colloques sont proposés aux étudiants. Faute d'information concernant le contenu précis des UE ou d'exemples de lieux et de missions de stages, la pertinence de ces UE ne peut malheureusement pas être évaluée.

La dimension internationale de la formation se concrétise par l'enseignement de l'anglais à raison de 27 heures en première et deuxième année, par la création d'un module optionnel en anglais portant sur les sciences environnementales, par des échanges Erasmus et la réalisation de stages dans divers pays de l'UE. L'utilisation du numérique est classique (plateforme d'apprentissage en ligne et certains enseignements en visioconférence depuis l'étranger).

Concernant la sensibilisation à l'intégrité scientifique, des dispositifs classiques sont utilisés et un label « éthique » est proposé par l'université catholique de l'ouest. Enfin, l'accès à l'alternance et à la formation par validation des acquis de l'expérience sont accompagnés par les services dédiés des deux universités. Toutefois, aucun détail sur l'organisation pédagogique de l'alternance n'est donné dans le dossier, ni sur l'effectif d'apprentis dans chaque parcours.

Pilotage de la formation

En dehors du porteur de la mention, l'identité et la qualité des responsables de parcours de première ou deuxième année ne sont pas précisées, ce qui est un manque du dossier. Les responsabilités pédagogiques par unités d'enseignement sont en revanche bien décrites. L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs provenant du monde professionnel, avec entre 60 % et 80 % du volume horaire effectué par des enseignants-chercheurs concernant le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides*, et 76 % des enseignements effectués par des intervenants extérieurs issus du monde socio-professionnel concernant le parcours *Écologie et développement durable*.

Un conseil de perfectionnement de composition conforme aux attentes réglementaires a été mis en place et donne lieu à un compte-rendu détaillé. Il peut être regretté que le compte-rendu fourni dans le dossier date de 2018 et ne permette ainsi pas d'évaluer les évolutions lors du plan quadriennal passé. Il existe une évaluation anonyme du contenu des enseignements par les étudiants au moyen de questionnaires en ligne, un exemple est donné en annexe pour le parcours « zones humides » mais pas pour le parcours de l'UCO. Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de validation et de compensation entre UE, et la composition des jurys d'examen sont bien renseignées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la mention, les taux de réussite et le devenir des étudiants sont renseignés et rendus disponibles. La composition du comité de sélection est claire, toutefois les critères de sélection à l'entrée du M1 restent à préciser. La capacité d'accueil de la formation n'est pas explicitée mais le parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides* accueille entre 20 et 30 étudiants par année ; cette information n'est pas fournie pour le parcours EDD. Le dossier indique un suivi de l'insertion professionnelle à 6 et 30 mois mais aucune donnée n'est fournie pour celui à 30 mois dans le dossier.

Résultats constatés

Au regard du nombre de candidatures reçues en 2020 pour l'un des parcours (275), l'attractivité de cette mention de master est bonne. On ignore si l'origine des étudiants est connue des responsables de cette mention car rien n'est spécifié à ce sujet dans le dossier. Les effectifs sont stables entre les années. Les taux de réussite à l'issue de la formation sont de l'ordre de 95 %, ce qui est appréciable et attendu pour ce type de formation sélective dès l'entrée en première année. Une évaluation à 6 mois effectuée pour la promotion 2017/2018 du parcours *Écologie et éco-ingénierie des zones humides* montre un taux d'insertion de 70 % avec un salaire net mensuel médian de 890 €, ce qui est nettement en dessous des attendus pour un master professionnel, à la fois en terme d'insertion et de niveau de compétences. Concernant la mention de master, le suivi à 30 mois pour la promotion 2015/2016 montre un taux d'insertion de 78 %, mais ne précise pas la nature de ces emplois ; sur 16 emplois déclarés, seulement deux sont stables. Quand elle est précisée, la nature des emplois n'est pas toujours en accord avec la formation proposée et, dans l'enquête de 2018, seulement deux diplômés occupent un emploi dans le secteur des zones humides, et, avec un niveau technicien, c'est-à-dire inférieur au niveau cadre visé par la formation. Les autres sont soit en service civique, soit dans un emploi non visé par la formation (serveur, assistante vétérinaire). Ces données interrogent quant à la capacité à se positionner dans l'environnement professionnel et les besoins des recruteurs, au moins pour le parcours de l'UA. Ce point nécessiterait une réflexion importante du conseil de perfectionnement. Les diplômés remarquent que leur profil, ciblé sur les zones humides, ne leur permet pas d'être retenus pour des emplois concernant les rivières. Il est regrettable que les enquêtes plus récentes ne soient pas jointes, ni les résultats des enquêtes à trois ans si elles existent réellement. L'enquête ne donne aucun renseignement sur une éventuelle poursuite en thèse, alors que la participation des laboratoires de recherche dans les enseignements semble active.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une thématique porteuse axée vers la protection et la gestion de l'environnement sous un angle original à l'échelle nationale.

Principaux points faibles :

- Une formation à la recherche et par la recherche non visible.
- Une absence de réflexion sur les débouchés professionnels de la formation.
- Une architecture de mention très peu lisible donnant l'impression de deux parcours juxtaposés.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'université d'Angers s'inscrit dans une thématique porteuse. Cependant, malgré un environnement favorable (nombreuses UMR affichée en soutien) la formation à la recherche et par la recherche des étudiants semble occultée dans le dossier et ceci s'avère problématique pour une formation de second cycle et particulièrement pour une mention de master affichant des possibilités de poursuites en doctorat. Aussi, l'insertion professionnelle de ses diplômés est à ce jour très fragile : les débouchés et salaires d'embauche ne sont pas en adéquation avec les objectifs de la formation et une vraie réflexion doit être menée avec les milieux professionnels pour favoriser une insertion rapide des diplômés dans le monde du travail à des postes de cadres. Cet objectif pourra s'appuyer sur les nombreux intervenants professionnels extérieurs impliqués dans la formation et un effort sur l'alternance peut être pertinent concernant les deux parcours. Cela nécessitera sans nul doute une vraie étude des besoins du monde professionnel en termes de formation et de niveaux de responsabilités.

Aussi, le manque de suivi des étudiants et la non prise en compte de leur retour pour l'évolution de la mention sont regrettables. Ainsi, de façon générale, un effort conséquent devra être réalisé concernant l'amélioration continue de la formation. Un vrai conseil de perfectionnement est à mettre en place; la participation d'anciens diplômés en tant que professionnels serait un vecteur performant de positionnement professionnel.

Enfin, l'architecture de la formation est difficilement lisible et une réflexion devra être menée sur l'articulation des parcours de la mention ainsi que sur le positionnement avec la mention *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement*.

MASTER BIO-GEOSCIENCES

Etablissements

Université de Rennes 1, Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Bio-géosciences* est une formation de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR), composante de l'Université de Rennes 1 (UR 1). Il s'agit d'une formation bi-disciplinaire en biologie et géologie qui comprend deux parcours : le parcours *Paléontologie, paléoenvironnements, patrimoine* (PPP), co-accrédité avec l'Université d'Angers, qui a comme objectif de former aux principes, méthodes et techniques de la recherche en paléobiologie marine et continentale, et le parcours *Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers* (SVTU) qui forme à la pédagogie et à l'enseignement des sciences naturelles dans le secondaire et prépare aux concours de l'agrégation et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers. Les enseignements ont lieu uniquement à l'Université de Rennes 1 et en visioconférence à l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement énoncés. Formation bi-disciplinaire en biologie et géologie, elle permet aux étudiants, selon le parcours choisi, de se former aux métiers de l'enseignement, de la recherche, du patrimoine, de la communication scientifique et de la géologie appliquée. Les objectifs pédagogiques, les connaissances et compétences à acquérir, à la fois disciplinaires et transversales, sont bien détaillés pour chacun des deux parcours. L'ensemble est connu des étudiants et futurs étudiants grâce aux actions de communication réalisées (forum étudiants) et aux ressources disponibles en ligne (site web de la formation et référentiel de l'offre de formation de l'établissement). Objectifs, compétences et connaissances attendues sont également précisés dans le supplément au diplôme fourni en exemple pour le parcours PPP.

Le contenu des enseignements est cohérent avec l'intitulé de la formation et chaque parcours, ainsi qu'avec les objectifs pédagogiques énoncés. Les métiers accessibles à l'issue de la formation, tant en enseignement, en recherche que dans le domaine appliqué sont bien décrits et déclinés pour chaque parcours. Ils sont cohérents avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle de la mention et accessibles aux étudiants. Les codes des fiches ROME correspondantes sont précisés.

Positionnement dans l'environnement

Seule formation aussi bien en paléontologie que pour la préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation en Sciences de la Vie - Sciences de la Terre et de l'Univers au niveau régional, le master *Bio-géosciences* de l'Université de Rennes 1 s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement. La forte mutualisation (2/3 des enseignements, co-pilotage par la même équipe) avec le master des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF-PLC) de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) de Bretagne évite toute concurrence entre les deux formations. Au niveau national, le master comporte également des spécificités (comme sur le patrimoine naturel, les fossiles paléozoïques, parcours PPP) qui le démarquent des autres masters de paléontologie en France.

La formation peut s'appuyer sur huit unités de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE) et de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) dans les domaines des géosciences, des archéosciences, de la génétique, de la santé, de la biodiversité et de l'environnement. Elle s'appuie également sur des structures de gestion et de valorisation du patrimoine naturel (musées d'histoire naturelle de l'Ouest de la France, réserves géologiques françaises) qui recrutent régulièrement des stagiaires de M2 du parcours PPP. L'articulation avec l'environnement socio-économique est également assurée par l'intervention de professionnels d'entreprises en archéosciences dans certains enseignements de M2, ainsi que par la participation d'enseignants du secondaire dans le parcours SVTU.

Aucun partenariat conventionné n'a été établi avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, mais des étudiants du parcours orienté recherche (PPP) réalisent régulièrement leurs stages de second semestre de M2 dans des laboratoires européens d'une dizaine de pays différents, voire au delà (USA, Canada, Liban, Thaïlande). Aucun dispositif favorisant la mobilité entrante ou sortante n'est cependant précisé.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est très claire. Elle est structurée en 4 semestres autour de deux parcours cohérents avec les deux types de projets professionnels : enseigner les sciences naturelles dans le secondaire, ou bien se former au patrimoine naturel et à la paléontologie avec deux orientations, l'une vers l'enseignement supérieur et la recherche, l'autre vers la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Les deux parcours comprennent 700 heures d'enseignement réparties en cours magistraux (CM, 45%), travaux dirigés (TD, 40%), travaux pratiques (TP) et écoles de terrain (3 à 5 jours selon le parcours) (15 à 20%) auxquels s'ajoutent un minimum de 12 semaines de stage obligatoire en M2 pour le parcours recherche (PPP).

La spécialisation est progressive et cohérente avec les objectifs pédagogiques. Le M1 comprend à la fois un tronc commun de 250 heures comprenant des enseignements transversaux, et des enseignements de spécialité. Les deux parcours sont entièrement individualisés en M2. La mutualisation d'une partie du M1 du parcours SVTU (21 ECTS, volume horaire réparti en 61h de CM, 15h de TD et 84h de TP) avec la mention MEEF-PLC (Professeur de Lycée Collège) permet une bonne adaptation aux projets des étudiants en fonction du choix du concours envisagé (CAPES ou agrégation), tout en leur permettant de valider leur année en cas d'échec aux concours. Des passerelles sont possibles entre le parcours SVTU et le master MEEF-PLC, entre les parcours SVTU et PPP et au sein du parcours PPP entre les 2 orientations professionnelles possibles.

Le nombre d'heures consacrées aux travaux pratiques et aux écoles de terrain pour le parcours PPP est faible : 106h en M1 et pas de TP en M2 (soit 15% des enseignements au total), mais il est dans les normes pour le parcours SVTU.

La formation s'adresse très majoritairement à des étudiants en formation initiale et les enseignements sont dispensés en présentiel seulement sur Rennes. Elle est également ouverte à la formation continue moyennant un entretien préalable et un suivi personnalisé au cours de l'année (contractuels du secondaire, réorientation).

Les unités d'enseignement (UE) ne sont pas encore traduites sous forme de référentiel de compétences (portefeuille ou blocs de compétences) mais une réflexion doit être menée au cours du prochain contrat. Les compétences professionnelles transversales attendues sont cependant explicitées et évaluées.

La mise en situation professionnelle est abordée grâce à une ou plusieurs UE dédiées en M1 et M2 des 2 parcours, et à la participation obligatoire des étudiants du parcours PPP à une semaine de forum, appelé Pro'fil, et de rencontre avec des professionnels. La professionnalisation, la connaissance et la sensibilisation des étudiants au monde de la recherche est assurée grâce à plusieurs UE en lien avec l'initiation à la recherche et à l'insertion professionnelle et différenciées suivant le parcours PPP ou STVU. Il existe des stages courts de quelques jours ou répartis sur le semestre dès le M1. Un stage long au second semestre de M2 assure la professionnalisation des étudiants du parcours PPP, dont la durée minimale obligatoire est de 3 mois (durée fréquente : 4 à 6 mois). Aucune information n'est fournie concernant des dispositifs d'accueil d'étudiants en situation particulière ou sur l'accueil de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'internationalisation de la formation est assurée par l'enseignement de l'anglais (3 ECTS-30h de TD dans le tronc commun de M1 et 3 ECTS-24h de TD facultatives pour le parcours SVTU en M2), les étudiants sont préparés à passer les certifications de langue. A cela s'ajoute certains enseignements disciplinaires du parcours PPP qui sont donnés entièrement en anglais (6 ECTS par année) dont les enseignements en visioconférence assurés par l'université d'Angers. Les travaux de recherche personnels font l'objet de présentations orales en anglais. D'autre part, les étudiants sont incités à réaliser leurs stages à l'étranger mais aucun chiffre ne permet d'apprécier la mobilité et aucun outil d'aide à la mobilité n'est précisé.

Le numérique occupe une place classique avec un environnement numérique de travail permettant la communication entre les étudiants et l'équipe pédagogique, et le partage de ressources pédagogiques. Les enseignements faits par Angers sont en visioconférence. Il n'est pas indiqué la mise en place de méthodologies innovantes.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est réalisée à travers l'enseignement des TP, mais ne fait pas l'objet d'enseignements dédiés. Cependant, une information sur le plagiat et les droits d'auteurs est dispensée aux étudiants qui sont aussi informés que leur travail sera soumis à un outil de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique est détaillée, cohérente avec les objectifs pédagogiques affichés, et bien diversifiée, tant du point de vue des disciplines que du statut des intervenants : professeurs du secondaire, enseignants-chercheurs et doctorants pour les intervenants académiques, professionnels du monde socio-économique (20% des intervenants en M2 PPP). Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés et connus des étudiants.

Un jury de diplôme composé des responsables d'UE, par parcours et par année, se réunit 3 fois par an pour organiser les enseignements et programmer les modalités d'évaluation. La bonne cohérence dans la progression des enseignements entre années (L3-M1-M2) est assurée grâce à 4 responsables de secteur disciplinaire qui couvrent les différents domaines de la formation (biologie, écologie, environnement, géologie et paléontologie). Des étudiants volontaires (nombre non précisé) sont associés au pilotage de la formation par des réunions d'échange et la réponse à un questionnaire anonyme en ligne sur les UE. Le dossier fait mention d'un conseil de perfectionnement et d'un comité de pilotage mais sans préciser ni leur composition, ni leur fonctionnement. L'articulation du pilotage entre les deux parcours n'est pas non plus évoquée.

Les modalités d'évaluation des connaissances, leur nature et le nombre des épreuves ainsi que les règles d'attribution des crédits européens sont explicitées. Les règles de compensation sont bien connues des étudiants pour chaque enseignement. Le principe de seconde chance est assuré par la neutralisation des notes ou le passage d'épreuves supplémentaires.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux entrant et sortant d'étudiants, leur origine et les modalités d'inscription sont présentés et bien détaillés par année et pour chaque parcours. Les chiffres présentés permettent d'apprécier l'attractivité de la formation qui est soulignée par le recrutement de beaucoup d'étudiants extérieurs à l'établissement. Ainsi, sur la période 2017-2020, plus de 60% des étudiants en M1 PPP sont issus d'autres licences que celles de l'UR 1. Ces étudiants de M1 occupent l'année suivante plus de 90% des places en M2. A l'inverse, les effectifs du M1 SVTU sont faibles ce qui explique un fort recrutement en M2 d'étudiants extérieurs à Rennes 1. A noter qu'une partie des sortants de M1 SVTU correspond aux étudiants qui ont obtenu le CAPES et entrent dans la vie professionnelle. Pour les 2 parcours, les étudiants sont presque tous inscrits en formation initiale, seuls 1 ou 2 étudiants par an sont en formation continue, uniquement dans le parcours SVTU (M1 ou M2).

Le dispositif de recrutement dématérialisé se fait sur dossier. Les pré-requis nécessaires en biologie et géologie sont énoncés lors de la procédure mais ne sont pas précisés dans le présent dossier. Des mesures de remise à niveau (parcours PPP) sont possibles via le choix d'UE adaptées.

Les taux de réussite des étudiants sont communiqués pour chaque parcours et les résultats aux concours du CAPES et de l'agrégation sont publiés sur le site internet de l'établissement. Ces résultats sont pris en compte pour améliorer la réussite des étudiants et un suivi individualisé est réalisé auprès des étudiants n'ayant pas validé leur premier semestre. Le suivi des diplômés est assuré par l'envoi de courriels à 6, 12 et 18 mois après la formation. Le taux de réponse permet le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle.

Le processus d'amélioration de la formation et d'autoévaluation passe par les conseils de perfectionnement des parcours (par année) qui s'appuient sur les comités de pilotage des parcours et sur le retour des questionnaires remplis par les étudiants.

Résultats constatés

Le taux de pression pour intégrer le master ou les capacités d'accueil des parcours ne sont pas précisés, mais plus de la moitié des étudiants recrutés sont extérieurs à l'établissement de Rennes 1, soulignant la bonne attractivité de la formation. Les étudiants du master sont issus de licences de Biologie des Organismes et/ou des Sciences de la Terre assurant une bonne diversité du recrutement.

Les effectifs sont stables sur les 3 dernières années pour chacun des parcours. En PPP, on compte 15-16 étudiants par année. En SVTU, si les effectifs sont faibles en M1 (3-4 étudiants par an), ils sont beaucoup plus élevés en M2 (entre 19 et 23 étudiants par an).

Les taux de diplômés sont bons à très bons. Pour le parcours PPP, plus de 86% valident leur M1 et 100% leur M2. C'est plus variable selon les années pour le M1 SVTU du fait du concours, les abandons sont ainsi fréquents en M1 (20% des étudiants) malgré les pistes mises en place pour y remédier, et cela s'explique pour partie par la forte sélectivité des concours d'enseignement. Néanmoins, 80 à 90% des étudiants de SVTU valident le master.

Les taux d'insertion professionnelle sont très bons pour le parcours PPP (aucun des diplômés répondant à l'enquête de suivi n'était en recherche d'emploi à 18 mois) mais le type d'emploi occupé n'est pas précisé ne permettant pas d'évaluer leur adéquation avec le domaine d'étude et le niveau de formation. Chaque année,

2 à 4 étudiants poursuivent en doctorat. Pour le parcours SVTU, la sélectivité du concours rend la réussite des étudiants très variable (environ 3% d'étudiants admis au concours en 2018 et 2019).

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite et d'insertion professionnelle pour le parcours PPP
- Bonne attractivité régionale et nationale de la formation
- Internationalisation bien marquée avec les stages à l'étranger pour des étudiants du parcours PPP

Principaux points faibles :

- Formalisation des partenariats avec les établissements étrangers
- Faible nombre d'heures consacrées aux TP et aux écoles de terrain pour le parcours PPP

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Bio-géosciences de l'université de Rennes 1 est une formation qui présente de bons résultats en termes de réussite au diplôme et en termes d'insertion professionnelle, tout en assurant une bonne ouverture à l'international et au monde socio-économique pour le parcours PPP. On peut regretter que l'équipe pédagogique n'ait pas encore mis en place l'approche par compétences alors que celles-ci sont bien identifiées. Le souhait annoncé par l'équipe pédagogique de réfléchir à la mise en place de l'approche par compétences pour le prochain contrat est très fortement encouragé. La place peu importante laissée aux travaux pratiques et écoles de terrain dans le parcours PPP peuvent apparaître comme des facteurs de risques limitant la qualité de la mise en situation professionnelle des étudiants et leur préparation au monde de la recherche et de la gestion du patrimoine naturel. La formalisation des partenariats déjà existants avec les établissements étrangers pour la mobilité des étudiants permettrait une meilleure visibilité de l'ouverture de la formation vers l'international tout en assurant sa pérennisation.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement(s)

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Biologie-Santé* (BS) proposé par l'Université d'Angers a pour finalité la formation d'étudiants scientifiques ou d'étudiants des corps de santé aux métiers de la recherche dans le domaine de la santé. Il est proposé en première année de master (M1) sous deux versions : une destinée aux étudiants scientifiques provenant de licences de *Sciences de la Vie* ou équivalent et une destinée aux étudiants des corps de santé, suivie en double cursus à partir de la deuxième année des études médicales ou pharmaceutiques. La deuxième année de master (M2) offre six parcours dont trois sont en co-organisation avec plusieurs universités de la région. *Physiopathologie et Pharmacologie Vasculaire* (PPV), *Interaction Cellulaire et Applications Thérapeutiques* (ICAT), *Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire* (NCM) sont les trois parcours portés entièrement par l'Université d'Angers. *Signaux et Images en Biologie et Médecine* (SIBM), *Modélisation en Pharmacologie Clinique et Épidémiologie* (MPCE), *De l'Animal à l'Homme : Analyse, maîtrise et gestion des risques sanitaires et nutritionnels* (Man-Imal) sont les parcours régionalisés.

Certains enseignements étant mutualisés entre plusieurs sites (Université de Nantes, Université de Rennes et Université de Bretagne Occidentale) ils peuvent être suivis en présentiel ou en distanciel. Ce master est accessible en formation initiale et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Biologie santé* (BS) a pour objectif de former des scientifiques et des cliniciens aux métiers de la recherche en santé. Les étudiants des cursus Santé peuvent envisager une poursuite en doctorat et sont préparés à la mise en place de protocoles et à la recherche clinique. Ils ont pendant leur M1 la possibilité de suivre des modules de formation aux bonnes pratiques cliniques, médecine intégrative, et statistiques. Cette formation à la recherche clinique peut être ensuite approfondie dans le cadre du M2 MPCE mais il est regrettable qu'il n'y ait pas vraiment une construction M1/M2 pour ce parcours MPCE dans le cadre du M1 BS. Pour les étudiants issus des filières scientifiques, les parcours ICAT, PPV et MCM sont plus particulièrement axés sur des poursuites d'études en doctorat avec de nombreux modules fondamentaux. La présence en M2 du module Recherche clinique approfondie dans les trois parcours ou du module Science et médecine des animaux de laboratoire dans le parcours PPV sont des atouts pour une perspective d'intégration directe après le M2 mais cela reste insuffisant. De plus il faut noter que les parcours permettant réellement une intégration facilitée après le M2 correspondent aux trois « parcours » qui font l'objet d'une co-organisation entre les universités d'Angers, Nantes, Rennes ainsi que des écoles d'ingénieurs. Ce sont les parcours SIBM, MPCE et Man-Imal qui sont des formations qui recrutent directement au niveau M2 avec une deuxième étape de sélection pour les étudiants ayant déjà validé le M1 BS. Seuls les parcours ICAT, PPV et MCM sont construits sur deux années dédiées et s'inscrivent dans la continuité de la licence en sciences de la vie de l'université d'Angers. La diversité du recrutement de ce master, corps de santé, sciences et école d'ingénieur pourrait être mieux valorisée à travers plus d'UE mutualisées surtout en M1. Il y a une seule UE mutualisée entre le M1 BS sciences et le M1 BS Santé.

Les compétences acquises sont formalisées pour l'ensemble des parcours via des fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). On notera avec intérêt qu'il existe des modules de spécialisation certifiant en « Bonnes Pratiques Cliniques » ou en « Expérimentation animale, niveau concepteur » mais ce dernier n'est accessible qu'à certains étudiants en sciences. Il est réalisé en collaboration avec l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation ONIRIS à Nantes. De plus il nécessite un financement supplémentaire de la part de l'étudiant et aucune aide n'est mentionnée.

Les étudiants sont informés des objectifs de formation et de leur intégration professionnelle potentielle à l'issue de celle-ci grâce à un site internet dédié ainsi que des réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours. Le contenu pédagogique et l'organisation des parcours au niveau des M2 sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs visés. Cette formation permet pleinement une perspective de continuité en thèse. En revanche, une réflexion sur le contenu du M1 BS ainsi que sur son articulation avec les différents M2 qui sont affichés est

souhaitable afin que l'ensemble des étudiants qui intègrent ce M1 BS puissent bénéficier pleinement d'une possibilité d'insertion professionnelle après le M2.

Positionnement dans l'environnement

Parmi les 35 master BS actuellement proposés en France, le master BS de l'Université D'Angers présente trois parcours dont les spécialités sont bien distinctes de celles de l'Université de Nantes qui est l'Université majeure de la région des Pays de Loire. Le M1 BS d'Angers a une capacité d'accueil autour de 40 places pour les étudiants en science, cette capacité est faible par rapport aux autres masters BS même en considérant qu'il est construit essentiellement sur trois parcours. Le parcours M1 BS réservé aux corps de santé est structuré comme les autres parcours de ce type au sein des autres master BS avec un double cursus à partir de la troisième année.

Les spécialités portées spécifiquement par l'Université d'Angers s'ancrent dans le tissu de recherche fondamentale, translationnelle et clinique local et régional. En effet, la formation s'appuie sur l'ensemble des laboratoires rattachés à la Structure Fédérative de Recherche Interactions Cellulaires et Applications Thérapeutiques qui regroupe huit unités de recherche dont le Centre de Recherche en Cancérologie Nantes Angers, ainsi que sept plateformes et plateaux techniques notamment très performants en imagerie. Il s'appuie aussi sur la recherche clinique au sein du CHU d'Angers et le Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes. Des co-organisations avec le réseau des écoles d'ingénieurs et l'Université de Rennes ainsi qu'avec l'ONIRIS de Nantes ont été mises en place pour les parcours dits régionalisés sans qu'il ne soit fait mention de co-accréditation : parcours Manimal, SIBM et MPCE. Il semble cependant que cette alliance ne bénéficie pas suffisamment aux étudiants du M1 BS d'Angers puisque deux modules optionnels seulement semblent être ouverts à ces étudiants et aucun de ces trois parcours ne présente une entrée de droit pour les M1BS.

L'environnement scientifique apporte les compétences essentielles à l'ensemble des modules proposés et l'intervention d'enseignant-chercheurs et de chercheurs de ces différents laboratoires renforce une bonne articulation entre formation et recherche dans les domaines de la santé. Cependant on notera que le dossier ne mentionne quasiment pas la participation d'intervenants du monde socio-économique du privé, seul un atelier Sanofi est organisé et ce point est sensible lorsque l'on porte une formation avec des objectifs d'intégration professionnelle après le M2.

Sur le plan international, un accord avec le Liban est mentionné. Cependant la (ou les) université(s) partenaire(s) n'est (ne sont) pas mentionnée(s) ce qui pose la question du caractère effectif de cet accord et de sa concrétisation. Le dossier mentionne le soutien des étudiants sur la possibilité d'effectuer leurs stages de recherche à l'étranger mais aucun indicateur n'est présenté ce qui ne permet pas d'en évaluer l'efficacité.

Organisation pédagogique de la formation

Les parcours PPV, NCM et ICAT ont un tronc commun de 45 European Credit System and Accumulation system (ECTS) (dont le stage de Semestre 2). Bien que différenciés dès le M1, ces parcours permettent une spécialisation progressive des étudiants qui est satisfaisante mais une personnalisation en M1 qui est limitée compte-tenu du peu d'UE à choix dans chaque parcours. Compte-tenu de la maquette une réorientation entre parcours en fin de S1 semble être possible mais cela n'est pas mentionné dans le dossier et aucune procédure n'est précisée. Il serait souhaitable que cette possibilité soit bien effective avec le support d'un encadrement pédagogique qui pourrait trouver sa place dans le projet professionnel.

Les trois autres parcours qui sont dits « régionalisés » sont en réalité uniquement des parcours M2. Aucun de ces parcours n'offre une entrée de droit au M1 BS d'Angers et pour les inscrits mentionnés sur l'année 2019-2020 seul le parcours SIBM mentionne deux étudiants provenant d'Angers. Aucune donnée n'est indiquée concernant le M2 MPCE pour l'intégration des M1 BS cursus Santé. Il n'y a donc pas une réelle redistribution des étudiants du M1 BS vers ces trois parcours ce qui questionne la réelle intégration pédagogique de ces trois parcours dans le master BS. On notera d'ailleurs qu'aucun programme de M1 favorisant l'intégration sur dossier de ces M2 n'est spécifié. Il y a donc là un manque certain de continuité pédagogique entre le M1 BS et l'ensemble des parcours de M2. L'émergence de nouveaux parcours souhaité par les responsables pédagogiques suite à une demande forte des étudiants pour des formations en recherche clinique et qui est effectivement forte à l'heure actuelle devra veiller au respect de cette continuité avec une construction M1/M2.

En M2 la plupart des parcours permettent une bonne individualisation du parcours pédagogique avec des UE à choix à l'exception du M2 SIBM ce qui peut se comprendre compte-tenu de la très forte spécialisation de ce M2. Le contenu du parcours M2 Manimal n'est pas indiqué dans le dossier.

L'approche compétence semble peu développée dans la formation, seul est mentionné l'appui de la formation sur les fiches RNCP de référence.

Il n'est pas fait mention d'accueil d'étudiants avec des contraintes particulières ni des procédures permettant des validations d'acquis d'expériences dans le cadre de ce master, ce qui est, a minima, un manque du dossier mais peut, de façon plus problématique, laisser penser que ces questions n'ont pas été appréhendées par l'équipe pédagogique.

La mise en situation professionnelle se fait d'une part à travers un stage de un ou deux mois en M1 et de six mois en M2. Cela correspond aux temps de stage classiquement établis pour ces formations. De façon très intéressante, une UE de projet personnel professionnel précède ces périodes de stage, il est dommage de ne pas avoir eu plus de détails concernant les modalités de cette UE et son contenu afin de pouvoir évaluer la réalité du lien entre les deux. Aucune UE Stage Recherche n'apparaît dans le tableau des UE du M1 BS pour les corps de santé et il est regrettable aussi que les modalités d'évaluations des stages du M1 BS ne soient pas indiquées.

Un complément intéressant de compétences professionnelles est retrouvé en M1 BS cursus Sciences dans les modules tels que Approches expérimentales et rédaction scientifique ou projet professionnel et en M1 BS cursus Santé avec le module Ethique et recherche. En M2 la participation à des séminaires fait aussi partie de la formation ce qui est indispensable pour la formation de futurs chercheurs. En revanche on peut regretter qu'aucune des formations ne mentionne d'UE abordant l'intégrité scientifique ce qui est indispensable dans les compétences requises en recherche et que seul le M2 SIBM propose l'UE « Evoluer dans le monde de la recherche » qui pourrait être proposée à l'ensemble des M2.

En dehors des cours et séminaires dispensés en anglais, la formation inclue un enseignement d'anglais en M1 mais pas en M2 et cette formation ne semble pas être valorisée sous la forme d'une certification ce qui serait souhaitable.

Le recours aux outils numériques est peu explicité dans le dossier et semble se réduire, de façon très classique, à la seule utilisation d'une plateforme de dépôt des supports de cours (moodle) et à la mise en place de cours en ligne.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique n'est pas présentée et l'identité des responsables de parcours n'est pas mentionnée, ce qui est un manque du dossier qui rend impossible l'appréciation de ses atouts.

Il est par contre satisfaisant de constater que l'instance du conseil de perfectionnement mis en place à l'échelle de la mention joue pleinement son rôle en permettant une réflexion globale de l'organisation de la formation et de son évolution en incluant des étudiants et des professionnels extérieurs. Il faut noter cependant que ce conseil devrait aussi inclure du personnel administratif ce qui n'est pas indiqué et il semble donc non-conforme. De plus, il aurait été nécessaire de connaître précisément la composition de ce conseil afin de pouvoir en apprécier la pertinence.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier mentionne que le conseil de perfectionnement procède à une auto-évaluation et soumet régulièrement des modifications de maquette à la CFVU. Le processus et les modalités de cette auto-évaluation ne figurent pas dans le dossier et il est donc impossible d'évaluer la qualité de celle-ci. Un dispositif d'évaluation interne de la formation et des enseignements par les étudiants est aussi mentionné mais les détails ne sont pas précisés et il est donc là encore impossible d'évaluer positivement ce dispositif.

Les flux d'étudiants sont suivis grâce à l'établissement annuel d'un tableau de bord non présenté dans le document et leur devenir est connu grâce à des enquêtes d'insertion réalisées annuellement par l'Université d'Angers et/ou les enquêtes ministérielles. Les valeurs sont clairement présentées pour 88 étudiants au total soit l'équivalent de deux promotions pour les parcours ICAT, PPV et NCM.

Résultats constatés

Pour les données présentes dans le dossier et qui sont relative à l'année 2019-2020, la formation semble relativement attractive avec 198 candidatures pour 34 recrutements soit un recrutement de un candidat sur six pour le M1 BS cursus Sciences. Le taux de réussite de ces étudiants n'est pas précisé et il ne peut donc pas faire l'objet d'une analyse.

Le nombre d'inscrits pour cette même année en M1 BS cursus santé est de 545 mais ce nombre est global et représente la totalité des étudiants en Médecine et Maïeutique toute année confondue et inscrits aux deux diplômes. Aucune donnée chiffrée indiquant la réussite en M1 BS et leur poursuite en M2 n'apparaît dans le dossier. Les résultats du M1 BS cursus santé ne peuvent donc pas être analysés.

Le nombre d'inscrits en M2 est de 14 pour NCM, 14 pour SIBM, 14 pour Man-lmal, 16 pour ICAT et 20 pour PPV. Il n'est pas renseigné pour le parcours MCPE.

Les étudiants de troisième année de cycle d'ingénieur peuvent également rejoindre ces formations au niveau du M2 ce qui augmente la diversité des profils recrutés mais là encore aucune données précise n'est déposée dans le dossier afin que cela puisse être évalué.

Pour les données présentées dans le dossier et qui concerne uniquement les parcours ICAT, PPV et NCM pour les années 2017-2018 et 2018-2019 le taux de réussite en M2 est très bon et varie de 94 à 100 %.

Concernant l'insertion de ces étudiants, sur les 88 étudiants 81 ont répondu à l'enquête, parmi eux 32 étudiants ont poursuivi leur cursus en Santé et 31 en Doctorat. 71 % sont donc en poursuite d'études, cinq d'entre eux occupent un poste d'Assistant en recherche clinique, sept occupent un poste d'ingénieur et quatre un poste non précisé ce qui représente un taux d'insertion en sortie de M2 de 18 % et un taux d'insertion global incluant la poursuite d'étude à 30 mois de 90 %.

La poursuite en thèse sur les trois parcours concerne 35 % des étudiants et la poursuite d'études des filières santé concerne 36 % des étudiants. Ceci est cohérent avec une formation en Biologie Santé à orientation recherche. Aucune information n'est disponible pour les parcours SIBM, Manimal et MPCE ce qui ne permet pas d'évaluer correctement l'insertion professionnelle globale de ce master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation permettant l'acquisition de compétences spécifiques solides.
- Un solide adossement au tissu local de la recherche en santé.
- Un excellent taux de réussite en M2.
- Une formation très attractive répondant à de forts besoins professionnels.

Principaux points faibles :

- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue très perfectible
- Une construction en M1 et M2 uniquement pour trois des six parcours.
- Une capacité d'accueil en M1 cursus Sciences un peu faible au regard du nombre de parcours.
- Un manque d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Biologie-santé porté par l'Université d'Angers est une formation bien intégrée dans l'environnement de recherche fondamentale, translationnelle et clinique local. La capacité d'accueil en M1 BS cursus Sciences est faible et elle pourrait être revue puisque les taux de réussite en M2 et d'insertion globale (poursuite d'études ou insertion professionnelle) sont très bons pour les trois parcours portés par l'université d'Angers.

Les dispositifs de suivi des étudiants en science et en santé avec les taux de réussite ainsi qu'une analyse précise de l'insertion professionnelle devraient être réalisés sur l'ensemble des parcours afin de pouvoir disposer des données nécessaires à une réelle auto-évaluation par le conseil de perfectionnement. Ce dernier devra aussi être modifié afin de répondre aux attendus réglementaires.

L'ouverture à l'international doit être développée afin de faciliter des mobilités sortantes pour les étudiants en science et en santé.

La formation prévoit le développement de nouveaux parcours notamment en recherche clinique qui sont effectivement des formations très demandées. Dans ce cadre, l'accès à certains enseignements certifiants pourrait être élargi en particulier aux étudiants issus des filières scientifiques. Il faudra néanmoins être attentif à la construction de parcours avec un M1 adapté et une bonne articulation M1/M2 ce qui est déficient, au regard des éléments présentés dans le dossier, dans trois des six parcours actuels. L'approche par compétence a été initiée mais elle doit être renforcée notamment pour des compétences transversales et de préprofessionnalisation. La formation prévoit également de développer ses partenariats, tant avec les industriels qu'avec des partenaires étrangers. Ces deux évolutions sont à encourager.

MASTER BIOLOGIE VÉGÉTALE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

La mention de master *Biologie végétale* offerte par la Faculté des sciences de l'Université d'Angers est une formation permettant à ses diplômés d'envisager soit une insertion professionnelle directe soit une poursuite d'études par une thèse de doctorat. Elle comporte quatre parcours : *Gestion de la Santé des Plantes* (GSP), *Qualité des Productions Spécialisées* (QPS), *Semences et Plants* (SP), *Filières de l'Horticulture et Innovation* (FHI). Le Master est co-accrédité avec l'Institut Agro (Agrocampus ouest) et l'université de Nantes. Les enseignements ont lieu à la Faculté des sciences de l'université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage en termes de connaissances et compétences sont bien définis et tout à fait en cohérence avec les objectifs de la formation. Les enseignements du tronc commun de la première année sont plutôt fondamentaux alors que la deuxième année est nettement axée sur l'application de ces connaissances à des problématiques de terrain. La professionnalisation est favorisée par l'apprentissage proposé en deuxième année. Les thématiques des quatre parcours couvrent des domaines très larges des productions végétales, avec la *Gestion de la Santé des Plantes* (GSP), la *Qualité des Productions Spécialisées* (QPS), les *Semences et Plants* (SP) et les *Filières de l'Horticulture et Innovation* (FHI). Ces deux derniers parcours sont cohabilités avec l'Institut Agro et mutualisés avec la spécialité ingénieur. Cette organisation permet aux étudiants une entrée directe sur le marché du travail mais aussi, pour certains parcours, d'envisager une poursuite d'études au niveau doctorat.

Les débouchés proposés sont en adéquation avec la situation socio-économique de la région d'Angers. De plus, les parcours permettent d'envisager une insertion professionnelle dans d'autres régions et la poursuite d'études doctorales dans toute autre université, y compris hors de France.

La faible appétence pour l'étude du monde végétal en licence mentionnée par les auteurs du rapport n'est pas un phénomène particulier à l'université d'Angers. C'est tout de même un point qui nécessitera une réflexion approfondie au niveau de l'équipe pédagogique, en lien avec les équipes de licence et d'autres diplômes menant au master, et avec les professionnels des filières végétales.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Biologie végétale* s'inscrit favorablement dans un réseau d'institutions centrées sur le végétal et les relations entre celles-ci sont à maintenir absolument. Les relations héritées d'anciens programmes communs ont été maintenues avec les universités de Nantes, Rennes, Tours et Poitiers malgré la disparition du master interrégional. La nature et l'ampleur de ces relations ne sont pas précisées.

Au niveau de la recherche, le master s'appuie logiquement sur la Structure Fédérative de Recherche Qualité et Santé du Végétal, ainsi que sur un tissu local de laboratoires (comme l'UMR Institut de Recherche en Horticulture et Semences) et entreprises du végétal qui sont historiquement basées autour d'Angers, mais qui ne sont pas mentionnées dans le dossier. Le pôle de compétitivité interrégional Vegopolys Valley est cité comme partenaire, sans précision sur la nature de son implication. Le master est affilié à l'école doctorale Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation des universités Bretagne-Loire.

Il est indiqué que la mobilité des étudiants est favorisée, mais peu d'informations précises sont fournies quant aux mécanismes mis en œuvre à cette fin, en particulier au niveau financier. Le choix du partenariat universitaire avec Dublin n'est pas non plus expliqué. L'enquête montre que un à six étudiants de master 1 font leur stage à l'étranger avec une aide (nature non précisée), un à trois y effectuent une partie de leurs études, deux à trois étudiants le stage de Master 2, soit 10 % de l'effectif du master. Les étudiants étrangers représentent environ 10 % des effectifs sans que l'on connaisse les parcours dans lesquels ils sont insérés ni leur origine universitaire.

Organisation pédagogique de la formation

La première année de master (M1) de la formation commune aux quatre parcours suivie d'une spécialisation en deuxième année de master (M2) est cohérente avec les objectifs de la formation. L'existence d'un stage à chaque année est aussi un point positif, permettant une expérience dans le monde professionnel et une initiation concrète à la démarche scientifique. Toutefois, le manque d'information sur les lieux et missions de stage ne permet pas d'en évaluer précisément la pertinence. Le master est ouvert en contrat de professionnalisation en M1 et en apprentissage en M2, mais aucun détail n'est donné sur ces modalités dans le dossier ni dans les annexes. Il aurait été utile d'indiquer, pour chaque parcours, le nombre d'alternants, leurs entreprises, et leur devenir professionnel.

L'absence d'UE à choix interroge quant aux possibilités pour les étudiants de personnaliser leurs parcours. Il est indiqué que les UE de la deuxième année sont regroupées en blocs de compétences, ce qui n'apparaît pas sur la fiche RNCP.

Les enseignements de M2 du parcours SP sont entièrement dispensés en anglais, ce qui est très positif. Par contre, aucune mention n'est faite des trois autres filières. En M1, environ 5 % des enseignements sont dispensés par des professionnels non enseignants, ce pourcentage monte à 20 % en M2. Le détail n'est pas indiqué par parcours, mais cette participation est plutôt faible au regard de la finalité professionnelle de la formation.

Le fait de disposer d'une plateforme numérique de type Moodle, comme toutes les universités maintenant, ne constitue qu'un outil parmi d'autres permettant d'accéder à un enseignement numérique, lequel n'est pas bien précisé. De la même façon, le fait d'utiliser des outils de détection de plagiat ne constitue pas ce qu'on pourrait appeler une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

Les affiliations des enseignants sont diversifiées, en particulier en M2, ce qui est un point très positif. Toutefois, l'extraction brute fournie en annexe ne permet pas de connaître les spécificités des enseignants pour chaque parcours, ni l'équilibre entre enseignants académiques et privés.

La composition précise du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement ne semblent pas précisément définies, aucun membre n'est nommé dans le dossier. Il est surprenant de constater que le conseil de perfectionnement ne se soit encore jamais réuni. La situation épidémique qui, certes, rend les choses compliquées, ne peut pas à elle seule expliquer ce délai dans la mise en fonctionnement de cette instance majeure dans l'amélioration continue d'une mention.

Dispositif d'assurance qualité

L'effectif moyen de 35 étudiants pour une mention comprenant quatre parcours n'est pas optimal, et pose la question de la durabilité de la mention. Le nombre et la nature des candidatures n'est pas précisé ce qui rend impossible l'appréciation de l'attractivité de cette formation.

Les chiffres de l'insertion professionnelle sont donnés dans les annexes, mais ces informations pourtant essentielles ne sont pas reprises dans l'auto évaluation. De plus, les détails ne sont pas indiqués et on ne sait pas quelle proportion des étudiants occupe un emploi directement en lien avec leur formation. L'enquête à 30 mois, datée de 2019, montre un taux d'emploi de 75 à 85 %, avec un délai moyen de trois mois et autour de 50 % d'emplois stables. Cela paraît moyen pour un secteur industriel qui peine à recruter des cadres. Le détail des emplois n'est pas donné. La note de satisfaction donnée par les diplômés est entre 3.1 et 4.1 sur 5, ce qui est positif. L'enquête est celle réalisée par l'université, il n'est pas fait mention d'une enquête interne par l'équipe pédagogique. De plus, aucune information n'existe sur la poursuite en doctorat après le master.

Résultats constatés

L'effectif global de 35 étudiants masque une très grande disparité entre les parcours. En effet, en M2 près de 60 % des étudiants sont inscrits au parcours GSP, ne laissant à l'autre extrême que 2-4 étudiants pour le parcours SP et nettement moins de dix pour les parcours FHI et QPS. Les parcours FHI et SP sont communs avec la dernière année d'études d'ingénieur, mais aucune information n'existe sur les effectifs d'ingénieurs ni les modalités d'enseignement. Cette situation ne me paraît pas durable et devrait donner lieu à une réflexion approfondie au niveau de l'équipe pédagogique.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre diversifiée, menant à un emploi ou une thèse, dans un secteur en demande.
- Une équipe pédagogique variée et pertinente dans ses spécialités.

- Une volonté d'avoir un enseignement à visée professionnelle et recherche.

Principaux points faibles :

- Une démarche d'autoévaluation perfectible.
- Un manque d'uniformité dans le fonctionnement et l'attractivité des parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biologie végétale* de l'université d'Angers permet de répondre à un besoin d'emplois dans les filières du végétal et s'intègre très bien dans le contexte socio-économique régional. Cependant, cette mention est en fait portée par un de ses quatre parcours, les trois autres présentant des effectifs extrêmement réduits sans que le dossier ne permette de comprendre ce point.

La gouvernance n'est pas claire, en particulier le conseil de perfectionnement ne semble pas encore fonctionner de façon vraiment satisfaisante.

Pour assurer la pérennité de ce master, il est fondamental de lancer une réflexion approfondie sur l'attractivité de la formation, les débouchés (comment motiver les recruteurs), l'architecture et l'organisation de la formation. Ceci doit être réalisé par un conseil de perfectionnement composé d'enseignant du master et d'autres formations de l'université ou d'autres établissements, de professionnels extérieurs et d'anciens diplômés du master.

Il y a un problème de lisibilité de la mention dans son intégralité. Il manque des données sur les flux et le suivi des étudiants permettant notamment de comprendre la faiblesse des effectifs de certains parcours.

La démarche d'autoévaluation est perfectible et cela rend difficile l'évaluation de certains points. Il existe notamment très peu d'information sur la formation recherche au sein de la mention alors que l'ancrage sur les laboratoires de l'université est notable et l'expertise locale importante.

MASTER CHIMIE

Établissements

Université d'Angers

Co-accréditation avec Université de Nantes

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'université d'Angers est une formation portée par l'UFR Sciences qui comporte deux parcours intitulés *Sciences et Ingénierie de l'Environnement* (SIE) et *Lumière, Molécule, Matière* (LUMOMAT). Ce dernier est co-accrédité avec l'université de Nantes. La formation prépare les étudiants à travailler dans des domaines aussi variés que la sécurité environnementale, les matériaux organiques pour l'électronique et la photonique. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus de Belle-Beille, sauf pour la première année de master (M1) LUMOMAT qui est localisée à l'université de Nantes. Le master est accessible en formation initiale et, depuis 2017, en formation par alternance.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Chimie* de l'université d'Angers (UA) propose deux parcours relativement distincts *Lumière, Molécule, Matière* (LUMOMAT) et *Sciences et Ingénierie de l'Environnement* (SIE), dont les finalités sont décrites de manière inégale dans le dossier : un exposé très clair des objectifs visés et des connaissances et compétences à acquérir dans le cas du parcours LUMOMAT fait place à un inventaire de sous-thématiques environnementales pour le parcours SIE, qui ne représentent ni des connaissances ni des compétences visées. Les deux parcours exposent, en revanche, clairement les débouchés auxquels peuvent prétendre les diplômés et montrent bien la vocation plutôt recherche du parcours LUMOMAT, avec essentiellement des poursuites en thèse, et plutôt professionnelle du parcours SIE avec essentiellement des insertions professionnelles directes. Pour le parcours LUMOMAT, les étudiants sont informés tant des objectifs, connaissances et compétences, que des débouchés via la brochure de la formation disponible sur le site web et qui leur est distribuée à la rentrée. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur la manière dont les étudiants sont informés pour le parcours SIE.

Aussi, un supplément au diplôme est fourni mais uniquement pour le parcours SIE.

Enfin, la formation indique être en cohérence avec la fiche RNCP correspondante, mais celle-ci n'est pas fournie et cette absence ne permet pas d'apprécier la cohérence affichée.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie* possède un positionnement très clair à l'échelle du champ *Sciences, Technologies, Ingénierie* de l'UA tout comme aux niveaux régional et national. Le parcours LUMOMAT, co-accrédité avec l'université de Nantes et en partenariat avec l'université du Mans, a été initié par un projet Recherche-Formation-Innovation (RFI) soutenu par la région Pays de Loire et fait partie depuis 2020 d'une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) regroupant les universités de Nantes et Rennes 1, une école d'ingénieurs et des collectivités territoriales. Son approche pluridisciplinaire est unique au niveau national. Le parcours SIE, quant à lui, n'a pas de concurrence directe au niveau régional et est complémentaire des formations de l'université de Nantes. Pour la dimension internationale, on note l'existence pérenne de deux double-diplomations avec les universités Taras Shevchenko de Kiev et l'Université Libanaise. Il est dommage qu'aucune information ne soit fournie concernant les éventuelles passerelles avec d'autres formations.

Le lien avec la recherche du Master Chimie s'appuie essentiellement sur l'UMR MOLTECH-Anjou de l'UA et, dans le cas spécifique du parcours LUMOMAT, sur le laboratoire « Chimie Et Interdisciplinarité, Synthèse, Analyse, Modélisation » (CEISAM) et l'Institut des Matériaux Jean Rouxel de Nantes (IMN). L'interaction se fait de manière classique, par le biais des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenants dans la formation, et par la possibilité pour les étudiants de réaliser des stages en laboratoire.

Les relations avec le milieu socio-économique local sont bonnes au niveau de la mention de master, quoique de natures différentes pour les deux parcours, sans doute en raison de leurs vocations différentes (recherche pour l'un, professionnel pour l'autre). Ainsi, le parcours LUMOMAT est adhérent de l'Association Française de l'Electronique Imprimée (AFELIM) et a une visibilité régionale au niveau du cluster ATLANSUN dédié à l'énergie solaire et au niveau du pôle de compétitivité S2E2. Un partenariat fort, bien que non formalisé, existe avec l'entreprise ARMOR, qui participe à l'équipe pédagogique et accueille régulièrement des stagiaires. Pour le

parcours SIE, les relations avec les entreprises se limitent à la participation d'intervenants extérieurs à hauteur de 30 % en M1 et de 50 % en deuxième année de master (M2) en volume horaire et il existe une association dynamique d'anciens étudiants impliquée dans l'aide recherche de stage ou d'emplois

Pour ce qui est de la dimension internationale enfin, on note là encore une grande disparité entre les deux parcours. En effet, le parcours LUMOMAT a d'emblée été pensé en intégrant une dimension internationale forte, et il s'appuie sur sept partenaires européens dans six pays européens différents. Des cours dispensés par des chercheurs internationaux des pays partenaires ont eu lieu lors de trois écoles d'automne organisées par le parcours. Des bourses favorisant les mobilités pour des stages à l'étranger sont également octroyées. La dimension internationale a pris encore plus d'ampleur par la création de l'EUR en nouant des partenariats avec le Canada, la Chine ou encore l'Australie. Enfin le parcours LUOMAT autorise une double diplomation avec une université en Ukraine et une université au Liban. À l'inverse, le parcours SIE indique clairement n'avoir pas été bâti sur de telles bases, mais on note une volonté louable d'évolution avec la création d'un réseau d'entreprises et d'universités à l'international et une part non négligeable de stages réalisés à l'étranger sur les deux dernières promotions analysées.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux parcours de la formation sont organisés en quatre semestres très différents, dans lesquels il ne semble y avoir aucune unité d'enseignement (UE) dispensée en commun. On déplore donc une spécialisation effective dès le premier jour de la formation et il ne semble pas y avoir d'interpénétration entre les deux parcours. Une mutualisation à minima des enseignements des compétences non disciplinaires devrait être envisagée. Chaque parcours comporte un stage par année de formation, dans le parcours LUMOMAT ce stage représente la totalité des ECTS du deuxième semestre. Quel que soit le parcours, la possibilité de réaliser la formation en alternance ainsi que les UE de professionnalisation (connaissance de l'entreprise, management, ...) garantissent une bonne adaptabilité au projet personnel des étudiants. La proportion cours/travaux dirigés/travaux pratiques est par ailleurs relativement bonne, avec notamment entre 80 et 140 heures de pratique par année de formation. La sensibilisation à la démarche scientifique se fait via les formations bibliographiques et les travaux pratiques, ainsi que lors des enseignements par projet où les interactions avec les enseignants-chercheurs sont nombreuses. Également, les étudiants ont la possibilité d'assister à des conférences (y compris lors de congrès) et aux soutenances de thèse du laboratoire MOLTECH-Anjou.

La formation est ouverte aux personnes en reprise d'études et en validation des acquis professionnels (VAP) et Validation des acquis de l'expérience (VAE), qui représentent un à deux étudiants par an et par parcours. Elle bénéficie également des locaux de l'UA qui sont adaptés aux étudiants en situation de handicap. De plus, des aménagements pédagogiques spécifiques peuvent être mis en place au cas par cas.

Chaque UE de la formation peut être décrite en termes d'objectifs, contenu, connaissances et compétences attendues. Il n'y a toutefois pas de blocs de compétences apparents, ni de suivi formalisé de l'acquisition de ces compétences, comme par exemple un portefeuille d'expériences et de compétences. Les modalités d'enseignements sont relativement diversifiées, avec notamment des enseignements par projet, des recherches bibliographiques, des ateliers et une approche par sondage dont on aurait aimé connaître les détails. Les compétences transversales sont acquises lors des projets et stages et, pour le parcours SIE, lors de « causeries » qui auraient mérité elles aussi d'être décrites.

Concernant la préparation à l'international, outre les cours classiques d'anglais, la quasi-totalité des rapports et soutenances de projets et de stages doit être réalisée en anglais. Une préparation au TOEIC est possible via l'université de Nantes pour les étudiants du parcours LUMOMAT. Toujours pour ce parcours, pas moins de 57 % des étudiants ont réalisé un stage à l'étranger, et les trois quarts d'entre eux ont reçu une aide à leur mobilité. Le parcours SIE, un peu à la traîne sur ce point de la mobilité internationale, essaie de la développer depuis six ans.

Enfin, la part des outils numériques est relativement classique avec l'utilisation de la plateforme Moodle, même si on note le développement et la généralisation rapides et récente de l'application Teams en raison des contraintes dues à la crise sanitaire.

Pilotage de la formation

Le pilotage du master *Chimie* est assuré par un responsable d'année pour chacun des deux parcours, auxquels s'ajoute un responsable pour chacune des UE. L'équipe pédagogique, dont la liste est fournie, se compose d'enseignants-chercheurs (issus, pour le parcours LUMOMAT, des universités d'Angers mais aussi de Nantes et du Mans), d'enseignants, de doctorants et de vacataires dont la provenance exacte n'est pas précisée, de sorte qu'il est difficile d'apprécier la part globale de chercheurs et de professionnels extérieurs participants à la formation. Le dossier indique toutefois que pour le parcours SIE, 30 % et 50 % des enseignements de M1 et M2, respectivement, sont assurés par sept intervenants extérieurs. Ce pourcentage est de 20 % au global pour le parcours LUMOMAT. La diversité des sections CNU d'appartenance des enseignants-chercheurs témoigne clairement de la pluridisciplinarité de la formation. Cependant, un pourcentage marginal de l'équipe pédagogique (7 %) intervient dans les deux parcours.

Les modalités de contrôles des connaissances et des apprentissages (MCCA) sont claires et bien explicitées dans le dossier. Toutes les UE sont évaluées selon le régime de contrôle continu et elles sont compensables entre elles, à l'exception notable des stages. Une seconde session existe, tout au moins pour le parcours LUMOMAT. Les jurys sont composés des responsables d'UE et des enseignants qui assurent un volume d'heures important et présidés par le responsable d'année pour chaque parcours. Pour le parcours SIE, les MCCA sont détaillés dans une brochure accessible via le site web de l'UA. On relève avec étonnement l'absence d'un conseil de perfectionnement de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs globaux de la formation sont connus, de même que les différents régimes d'inscription des étudiants et leurs proportions respectives. La présentation en annexe d'un seul tableau global pour la mention et de commentaires disparates parcours par parcours dans le dossier n'aide toutefois pas à la compréhension de ces chiffres et empêche leur appréciation. Le mode de recrutement en ligne et les capacités d'accueil de chaque année de parcours sont clairement explicités. Rien n'est dit en revanche quant à la publication des résultats de ce recrutement. L'attractivité n'est connue et décrite que pour le parcours LUMOMAT. Elle est bonne puisqu'on relève deux fois plus de candidatures que les 24 places disponibles.

Pour chaque parcours, le responsable du M2 tient à jour un fichier de suivi des diplômés jusqu'à au moins un an après leur sortie de la formation. Des enquêtes complètes sont réalisées par l'UA et les résultats publiés sur le site web de l'université.

En ce qui concerne l'autoévaluation et l'amélioration continue de la formation, la situation est contrastée selon les parcours. Pour le parcours SIE, une enquête en ligne est effectuée auprès des étudiants, et des discussions ont lieu avec les intervenants professionnels extérieurs à l'UA, le tout étant débattu lors des jurys de M1 et de M2. Dans le parcours LUMOMAT, tout se fait lors d'une réunion en milieu de deuxième année entre les étudiants et le seul responsable de M2. L'absence d'un conseil de perfectionnement qui permettrait de formaliser ces démarches et de les envisager au niveau de la mention est problématique.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très difficile à évaluer au regard des éléments fournis dans le dossier. Pour l'entrée en première année du parcours LUMOMAT, une pression de 50 % existe, avec 40 à 50 candidats pour 24 places au maximum. Toutefois, pour l'année 2020/2021, seuls 19 étudiants s'y sont finalement inscrits. Aucune information n'est fournie pour le parcours SIE, ce qui est regrettable. A l'échelle de la mention, les effectifs sont assez stables, avec une moyenne de 21 étudiants en M1 et 30 étudiants en M2 sur les dernières années même si l'on note une légère augmentation des effectifs du M2 sur les trois dernières années renseignées. La proportion d'étudiants étrangers est bonne en M1 (28 % en moyenne, si on excepte l'année 2019/2020 exceptionnellement basse) comme en M2 (31 %), signe d'une visibilité à l'international appréciable de cette formation. Le nombre d'inscrits en alternance en M2 est stable depuis l'année 2017/2018, avec toutefois une nette inversion de la répartition entre les deux parcours en faveur du parcours SIE, à vocation plus professionnelle.

Les taux de réussite sont très bons en M2, avec une moyenne de près de 95 % (sauf pour 2017/2018), tandis que ceux du M1 ne sont pas précisés. Au regard des informations disponibles, les abandons semblent très rares.

En ce qui concerne le suivi des diplômés, on regrette que les données fournies soient relativement anciennes. Les dernières promotions analysées sont celles de 2017 pour l'insertion professionnelle à 6 mois, et de 2015 pour l'insertion professionnelle à 30 mois. Pour ces données, les diplômés sont à 38 % en situation d'emploi à 6 mois, ce qui est un peu faible et 86 % à 30 mois ce qui est plutôt bon. Les emplois occupés sont cohérents avec la formation, tant au niveau de la thématique que de la qualification.

À six mois, entre un quart et un tiers des diplômés semble être en poursuite d'études, même si l'étude statistique ne le précise pas expressément. À 30 mois, ce chiffre tombe à environ 10 %, ce qui semble indiquer des poursuites d'études autres qu'un doctorat. Globalement, les emplois occupés à 6 mois comme à 30 mois sont cohérents avec la formation, tant au niveau de la thématique que de la qualification.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne intégration de l'alternance.
- Une bonne visibilité internationale.
- Une très bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une formation tubulaire, sans aucune interaction entre les deux parcours.
- Une absence de conseil de perfectionnement.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie* de l'université d'Angers est une formation présentant d'excellents résultats, un très bon positionnement et une grande visibilité à l'international. Elle est organisée en deux parcours parallèles n'ayant aucune interaction entre eux et rendant la mention difficilement lisible. Ce mode de fonctionnement se note très clairement jusque dans la constitution du dossier d'autoévaluation qui, pour chaque item renseigné, présente séparément les informations relatives à chacun des parcours. S'il est compréhensible de par son histoire, ce mode de fonctionnement est regrettable et sans aucun doute contre-productif, et devrait être amélioré. Ainsi, le parcours SIE, dont on voit nettement qu'il est l'émanation ultime d'un ancien master Professionnel qui a peiné à se réformer, pourrait bénéficier de l'organisation plus moderne et actuelle du parcours LUMOMAT.

Il est impératif de mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et d'essayer de mixer les équipes pédagogiques afin de favoriser les relations inter-parcours d'une part, et la remontée et le retour d'expérience des évaluations réalisées d'autre part. La mise en place effective de l'approche par compétence pourrait également être l'occasion d'une réflexion globale au niveau de la mention et d'une mise en place commune d'un système d'évaluation. Des mutualisations d'UE, notamment sur les compétences transversales, seraient certainement les bienvenues et pourraient peut-être permettre, par les économies d'échelle réalisées, d'augmenter le volume horaire des UE « cœur de métier » à coût constant pour l'université. Enfin, la mise en place de l'alternance depuis quelques années est une réussite qu'il convient de saluer et d'encourager.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université d'Angers forme des cadres spécialistes en informatique sur deux parcours : « analyse, conception et développement informatique » (ACDI) et « intelligence décisionnelle » (ID). La formation est ouverte en alternance avec contrat d'apprentissage pour le parcours ACDI et en format classique pour le parcours ID. Les enseignements ont lieu sur le campus d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master mention *Informatique* offre deux parcours : *Analyse, conception et développement informatique* (ACDI) et *Intelligence décisionnelle* (ID). Les objectifs de la formation sont clairs et la formation prépare à la fois à une poursuite d'études en doctorat ou une insertion professionnelle immédiate. Les compétences, les objectifs de formation, les contenus sont disponibles sous différents supports et sont en bonne adéquation avec la fiche RNCP. Ces différents points sont cohérents pour une formation en informatique de niveau master.

Les débouchés sont également cohérents avec le niveau et le domaine de formation (développement applicatif et réseaux informatiques).

Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Informatique* n'a pas de concurrence locale mais, au niveau régional, plusieurs formations similaires sont proposées, en particulier à Nantes et au Mans. Les spécificités des formations, chacune ayant plusieurs parcours, ne sont pas explicitées, mais étant donné les distances géographiques la concurrence directe semble évitée. De ce fait, le dossier ne mentionne pas véritablement ses propres spécificités par rapport à ces formations.

Le master est adossé à l'école doctorale MathStic (601) et au laboratoire Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique (LERIA - EA 2645) dont sont originaires les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les spécificités recherche du laboratoire, autour de l'intelligence artificielle, sont valorisées en particulier dans le parcours ID.

Les contacts avec les entreprises permettent l'accueil de stagiaires et alternants. Il y a entre 15 et 30 apprentis et c'est un point fort de la formation. Des membres de ces entreprises interviennent également dans les enseignements sans que le dossier ne précise l'existence d'une convention établie avec le master.

Il n'y a pas de relations formalisées avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers mais le master s'appuie sur un référent relations internationales au sein de la faculté des sciences. Il est cependant possible de constater que la dimension internationale de la formation reste limitée, étant donné le faible nombre de mobilités recensées à ce jour.

Organisation pédagogique de la formation

Le master offre deux parcours avec une spécialisation progressive appréciable : la première année est en tronc commun et le choix de parcours s'effectue en deuxième année avec environ une moitié des enseignements propre à chaque parcours. Le parcours ACDI a une vocation à l'insertion professionnelle non académique immédiate alors que le parcours ID est plus construit pour une poursuite en thèse, sans cependant exclure l'insertion immédiate.

La formation est accessible en formation initiale avec possibilité d'alternance pour le parcours ACDI. Les enseignements sont identiques et la différence entre alternants et non-alternants est gérée avec des projets. L'équipe pédagogique relève la complexité de gestion de l'alternance, tant sur le suivi individualisé nécessaire

que sur les contraintes d'emploi du temps, et le sous-encadrement lié à la pénurie de postes. La formation est également accessible en VAE mais elle reçoit peu de candidatures qui, de plus, n'aboutissent que rarement. La formation est décrite en compétences et des associations entre enseignements et compétences mais l'adhésion, tant des étudiants que des enseignants, est faible : son intérêt ne paraît pas évident. Le master propose également des modalités pédagogiques spécifiques et pertinentes : approche projet, classe inversée, projets décloisonnés M1/M2, etc.

La formation par et pour la recherche est assez développée : de nombreux enseignements sont directement basés sur des compétences recherche des enseignants-chercheurs impliqués et les étudiants suivent également des enseignements liés à l'environnement recherche (deux blocs d'enseignement portant sur les thèmes de recherche du laboratoire, ainsi qu'un enseignement optionnel). C'est surtout le cas pour le parcours ID qui vise plus spécifiquement une poursuite en doctorat. La formation permet également un stage en laboratoire, jusqu'à six mois, sur les deux années de formation.

Le master propose des enseignements de préparation au monde professionnel. Outre le stage et/ou l'alternance, les étudiants reçoivent des enseignements d'anglais, de droit, de communication pour un volume de 10 ECTS, ce qui est suffisant. Un service universitaire, le SUIO-IP, propose également des formations. Un enseignement de M2 amène ces étudiants à encadrer une équipe de développeurs d'étudiants du M1, c'est une forme d'enseignement innovante.

La place de l'international reste réduite. Certes la formation propose des cours d'anglais et incite (sans plus d'explications) au passage du TOEIC mais la mobilité sortante se restreint chaque année à un petit nombre d'étudiants concernés, bénéficiant de conventions gérées par la faculté. Certains étudiants vont également faire leur stage de fin d'étude à l'étranger. Il y a chaque année quelques étudiants étrangers recrutés. La place du numérique est très classique pour une formation en informatique avec l'utilisation d'un environnement numérique de travail et la plateforme pédagogique Moodle.

L'éthique et les bonnes pratiques sont présentées de manière globale sur les aspects de plagiat mais également dans un cours de droit. Des aspects plus spécifiques à l'informatique, notamment le règlement sur la protection des données (RGPD) est présenté.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs ainsi que de professionnels, dans une proportion satisfaisante. Les enseignants sont majoritairement des informaticiens (section CNU 27) – 16 maîtres et maîtresses de conférences, 5 professeurs des universités et 3 professeurs agrégés ou certifiés, mais également, et selon la nécessité, originaires de section 26 (mathématiques appliquées) et des enseignants de langues. Des professionnels interviennent dans la formation mais on peut regretter que ce soit surtout sur des aspects transversaux et pas sur le cœur de métier.

Le master est piloté par trois personnes qui gèrent respectivement le Master 1 et chacun des parcours, assistés par un secrétariat spécifique. La formation en alternance nécessite une forte implication en ressources humaines pour sa bonne gestion.

La formation dispose de salles dédiées ce qui est un avantage certain. Chaque étudiant reçoit en prêt un ordinateur portable pré-installé.

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année avec un compte-rendu rédigé. La composition de ce conseil semble conforme aux attentes réglementaires mais l'absence de compte-rendu ne permet pas d'étudier plus en détail la composition ou les sujets abordés.

Les règles de validation de crédits, de compensation ne sont pas explicitées dans le document mais il est indiqué que les directives nationales sont respectées. Les maquettes sont exprimées avec des ECTS et le ratio entre les heures d'enseignements et les crédits (et coefficients) sont équilibrés.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont suivis de manière précise avec des tableaux très complets sur l'origine des étudiants pour chaque année. La formation accueille environ 35 étudiants dont la majorité viennent de la licence locale (jusqu'à 34 sur 36 en 2019/2020). La répartition entre les deux parcours est déséquilibrée (au moins 2/3 dans le parcours ACDI) mais stable. Le nombre d'alternant oscille entre 10 et 15 pour chaque année ce qui représente un nombre important que la formation semble avoir de la difficulté à gérer.

Les éléments de recrutement sont bien analysés et font la distinction entre les candidats locaux, qui correspondent à la majorité des recrutements, et les candidats externes, Campus France et e-candidats. On note une hausse régulière des candidatures, allant jusqu'à plus de 300 au total sur la dernière année. Le taux de pression sur les candidats externes est élevé et les dossiers (jusqu'à une centaine de dossiers à la fois via e-candidat et via Campus-France) sont de qualité plutôt faible en général. La formation n'arrive pas à attirer de bons candidats non locaux du fait d'un positionnement assez classique des deux parcours. Ceci est cependant observé dans de nombreux masters.

L'insertion est analysée à 6 mois et 30 mois de manière classique. Les données sont à la fois quantitatives et qualitatives et montrent une très bonne insertion avec des emplois stables (CDI) de niveau cadre en lien avec la formation. Les poursuites en thèse des étudiants du parcours ID sont de l'ordre de 1 à 3. Cela semble assez classique et il n'est pas clair de savoir si la formation orientée recherche porte pleinement ses fruits.

Il y a une évaluation globale des enseignements réalisée au niveau de l'établissement. Les résultats sont connus et analysés. Il y a aussi des évaluations faites par les enseignants, mais sans formalisation ou périodicité particulière. Ces évaluations sont communiquées en conseil de perfectionnement et réunions de département.

Résultats constatés

L'attractivité est bonne, le master recrute essentiellement en poursuite d'étude depuis la licence *Informatique* locale et de manière plus ponctuelle en dehors et à l'étranger.

Les effectifs sont réguliers avec un fort nombre d'étudiants en alternance (entre 10 et 15 chaque année). Le taux d'échec en master 1 est assez élevé, supérieur à 20 %, malgré une sélection forte. L'analyse des échecs a amené à limiter les recrutements externes, notamment à l'étranger : les candidats recrutés par cette voie là étaient de niveau insuffisant. La réussite est meilleure en deuxième année. L'insertion est bien suivie, les taux de répondants aux enquêtes sont bons. La grande majorité des répondants sont en emploi à 6 mois et majoritairement sur des emplois stables (CDI ou équivalent) et de niveau correspondant au diplôme obtenu (cadre ou équivalent). L'insertion est donc très bonne (proches de 100 % en emploi). On note quelques poursuites d'études en doctorat chaque année (de 1 à 3) sur l'enquête des diplômés 2016-2017.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion professionnelle.
- Une formation lisible avec parcours cohérents et bien en lien avec l'écosystème recherche.
- Une formation mixte alternants/non alternants.

Principaux points faibles :

- Des relations internationales très limitées.
- Une faible poursuite en thèse.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Informatique* de l'université d'Angers remplit son objectif premier qui est de former des cadres et de les insérer dans le marché de l'emploi avec une petite partie d'étudiants poursuivant en thèse. La possibilité de l'alternance est attractive pour les étudiants et participe sans nul doute à l'excellente insertion professionnelle des diplômés. Ainsi, cette démarche gagnerait à être soutenue et renforcée afin qu'elle puisse être pérennisée.

L'analyse menée par l'équipe pédagogique sur les flux d'étudiants et le devenir des diplômés est de grande qualité et rend compte de l'investissement de cette équipe.

La place de l'international devra être développée pour valoriser et pérenniser les opportunités d'échanges déjà existantes. Enfin, la poursuite en thèse reste faible, malgré les objectifs d'un des parcours et la mention pourra profiter sur ce point du développement de l'ouverture à l'international ou de l'ouverture à de nouvelles thématiques d'applications.

MASTER INGÉNERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissements

Université d'Angers

Co-accréditation avec l'Université de Bourgogne Franche-Comté

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des Systèmes Complexes* (ISC) de l'Université d'Angers a pour vocation la formation de cadres pour l'industrie et de doctorants. Ce master propose trois parcours : *Ingénierie des Systèmes et Management de Projets* (ISMP), *Systèmes Dynamiques et Signaux* (SDS) et *Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels* (ITVL). Ce dernier est en co-accréditation avec l'université de Bourgogne Franche-Comté et vise un public de salariés. Les enseignements sont dispensés sur le site de Polytech Angers, mais également au sein de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) de Tanger (Maroc).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* (ISC) de l'université d'Angers propose trois parcours bien identifiés et ciblant des publics différents. Le parcours *Ingénierie des Systèmes et Management de Projets* (ISMP) est dédié aux étudiants étrangers ou aux étudiants en formation continue. Il est clairement à finalité professionnelle. Le parcours *Systèmes Dynamiques et Signaux* (SDS) s'adresse à des étudiants (ingénieurs ou non) qui souhaitent poursuivre leur formation vers des activités de recherches. Enfin le parcours *Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels* (ITVL) est prévu pour un public de salariés en reprise d'études. La finalité et les compétences acquises de ces différents parcours sont bien renseignées dans le dossier mais aucune communication pérenne auprès des étudiants n'est mise en place. Il est juste fait mention d'une présentation sur les attendus lors d'entretiens individuels.

Un supplément au diplôme est fourni seulement pour le parcours ISMP dans lequel les compétences sont clairement identifiées avec notamment cet aspect de double compétence. Si une liste de code ROME est dressée, le dossier ne contient pas la fiche RNCP.

A côté de cet affichage clair sur les publics visés par cette formation, il est difficile d'identifier les débouchés des parcours du master. En effet, sur ce point, il est uniquement fait mention de quelques généralités.

Positionnement dans l'environnement

Le master ISC de l'université d'Angers se positionne comme un master de Polytech et, à ce titre, il est intégré dans le réseau national de ces écoles. Ce master s'appuie fortement sur un partenariat avec l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) de Tanger depuis plus de dix ans. Il s'insère également dans le paysage régional avec le parcours coloré recherche par le biais d'une collaboration avec l'ENSTA de Bretagne et d'écoles doctorales communes aux régions Bretagne et Pays de Loire. Enfin, le parcours ITVL se réalise en co-accréditation avec l'université de Bourgogne Franche-Comté. En revanche, aucun positionnement du master au niveau régional ou national n'est évoqué.

Le Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes (LARIS) est fortement impliqué dans le master ISC et fournit par ailleurs une grande partie des enseignants. Ce master trouve aussi appui sur d'autres laboratoires angevins de champs disciplinaires proches des thématiques abordées par les différents choix de matières durant le cursus qu'il propose.

Grâce à son intégration dans le réseau des écoles Polytech, le master bénéficie d'une interaction avec le monde socio-économique favorable : cela se traduit par de nombreux intervenants professionnels durant la deuxième année de master (M2), une offre diversifiée de projets d'études et de stages pour les étudiants.

L'ouverture à l'international du master se réduit à une seule mobilité entrante liée exclusivement au fait qu'un des parcours est dédié seulement aux étudiants étrangers (ISMP). Des accords sont ainsi signés avec les établissements d'enseignement supérieurs marocains (ENSA) et une coopération avec l'University West of Scotland octroie un double diplôme permettant une mobilité entrante pour le parcours ISMP sans pour autant qu'on connaisse ce flux et également sortante pour les élèves ingénieurs.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est propre à chaque parcours et ce point se justifie par la diversité de leurs finalités. Le parcours SDS étant dédié exclusivement aux élèves ingénieurs, il est seulement constitué de l'année de M2. Les étudiants ont un choix relativement étendu parmi les UE proposées à Polytech Angers ou l'ENSTA de Bretagne pour construire leur projet professionnel.

Le parcours ISMP est organisé en quatre semestres, dans lesquels se retrouve un tronc commun d'environ 90 heures par semestre. Ce parcours favorise l'individualisation de la formation des étudiants au moyen de choix d'Unités d'Enseignement à la hauteur de 10 ECTS au semestre 2 et de 18 ECTS au semestre 3, de projets et stages en M1 et M2. Ainsi, en M1 et en M2 quatre et onze spécialités sont identifiées, respectivement. Il est regrettable cependant que le dossier ne laisse pas apparaître clairement les flux dans les diverses spécialités afin d'en apprécier l'attractivité. Aussi, il aurait été intéressant d'indiquer dans le dossier un bilan des volumes horaires en fonction des spécialités choisies pour en faciliter la lecture.

Le parcours ITVL est constitué du seul M2 et se déroule sur deux années ce qui est cohérent vis-à-vis du public de salariés visé et leur permet de mener à bien conjointement leurs activités professionnelles et leur formation. Ce parcours co-accrédité avec l'université de Bourgogne Franche-Comté est organisé en présentiel pour les UE gérées par l'université d'Angers et en distanciel pour celles gérées par l'université de Bourgogne Franche-Comté.

Les parcours ISPM et ITVL sont également proposés en alternance, avec une formation organisée sur une semaine quatre à cinq fois par an en France alors qu'au Maroc ces enseignements ont lieu le week-end mais ici aussi aucune donnée chiffrée n'est indiquée sur le nombre d'étudiants concernés.

La formation est accessible via des validations d'acquis d'expériences (VAE) et ce dispositif a déjà pu être approuvé (trois validations totales ou partielles au titre de l'année 2020).

Les blocs de compétences sont identifiés pour le seul parcours ISPM mais ils correspondent simplement aux différentes spécialités proposées par polytech Angers ce qui ne paraît pas adéquat.

Il est clairement affiché que la formation à la démarche scientifique vise en particulier les étudiants du parcours SDS, qui sont incités à effectuer un stage de recherche en laboratoire dont la durée n'est malheureusement pas précisée. Pour le parcours ISPM, la démarche scientifique est initiée par le travail d'un projet sur un sujet d'étude proposé par des entreprises.

Les enseignements de tronc commun en première année de master (M1) du master ISC, permettent de préparer les étudiants à de l'insertion professionnelle en abordant des compétences transversales (communication, management). Cette préparation à l'insertion professionnelle est complétée par différentes actions, comme l'atelier CV, trois minutes pour convaincre.

La mobilité internationale est réduite au seul accueil d'étudiants étrangers, ce qui interroge et malheureusement aucun élément éclairant sur ce point ne peut être trouvé dans le dossier.

La place du numérique est classique, aidée par le fait que certaines spécialités adressent directement des disciplines telle que la réalité virtuelle, la cyber sécurité.

L'intégrité scientifique est formalisée par la signature d'un engagement de non plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, formée en grande partie par des intervenants industriels, d'enseignant chercheurs et de PAST. Cette équipe est en constante évolution car elle découle du choix de spécialités des étudiants du parcours ISPM. Pour un diplôme universitaire, la proportion d'intervenants industriels est quelque peu élevée, le dossier donne un chiffre de 41 industriels pour 60 intervenants en M2 pour ce parcours.

Pour le parcours SDS, l'équipe pédagogique est issue du lu LARIS, et pour le parcours ITVL cette équipe est définie conjointement avec l'université de Bourgogne Franche-Comté.

Le master est piloté par un responsable associé à des responsables de parcours. Par contre, il est regrettable de constater que ce master ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement mais seulement d'une commission pédagogique dont la constitution n'est pas indiquée et qui ne peut pas se substituer à ce premier. L'intégration du master à une école d'ingénieur ne peut pas justifier que celui-ci n'ait pas de fonctionnement et d'orientation propres et dissociés de celui d'un cycle d'ingénieur.

Les modalités de contrôle de connaissances sont jointes au dossier et communiquées aux étudiants au travers d'un livret d'accueil.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des étudiants est réalisé par les services de polytech Angers et de l'UA à 6, 18 et 30 mois après la diplomation. Ces enquêtes sont globales et complètes pour l'ensemble des masters de l'université, mais ne présentent pas clairement les résultats du master ISC.

Les modalités de recrutement des étudiants sont présentées et connues de tous. Le recrutement pour le parcours ISPM se fait en collaboration avec les ENSA du Maroc.

L'évaluation des enseignements a été mise en place par l'université qui communique ses résultats au responsable du master qui met en place les améliorations issues de cette consultation. Le responsable du master

travaille également directement avec les étudiants au niveau de l'évaluation des enseignements, par le biais de réunions ou de questionnaires. Ces points sont positifs mais ne peuvent nullement être suffisants et il est indispensable qu'un conseil de perfectionnement, faisant intervenir des extérieurs et des étudiants, prenne une part active dans l'amélioration continue de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de ce master ne sont donnés que pour les deux dernières années, sans qu'il soit possible de comprendre ce choix très restreint. Sur ces deux dernières années, le M1 du site d'Angers ne totalise que trois étudiants en formation initiale. Sur le site de Tanger cet effectif est de 31 tous en formation continue et l'année M1 n'est pas ouverte en septembre 2020. La collaboration avec l'ENSA du Maroc permet d'assurer une bonne attractivité avec plus de 200 candidatures et un flux entrant en M1 très correct. L'attractivité est très faible pour le M1 localisé sur Angers (moins de dix dossiers sur les trois dernières années), ce qui interroge sur la pérennisation de la formation sur ce site.

Sur les deux dernières années, le M2 parcours ISPM compte 31 étudiants sur le site d'Angers et 18 à 31 sur le site de Tanger. Les étudiants du M2 d'Angers sont tous issus du Maroc.

Le parcours SDS compte de 11 à 15 étudiants réparti entre Polytech Angers et ENSTA Bretagne. Le parcours ITVL comptabilise 6 à 8 étudiants.

Les taux de réussites, affichés à 100% sont excellents.

Le devenir des diplômés n'est pas donné formellement, les enquêtes sont globales et ne concernant pas spécifiquement le master ISC. De plus, aucune analyse fine n'est réalisée par le responsable et/ou l'équipe pédagogique du master, ce qui est un manque important du dossier.

Le nombre de poursuite d'études en thèse est cependant fourni et est de quatre à cinq sur les trois dernières années pour le parcours SDS. Le dossier mentionne plus de 60 % d'embauche en fin de stage et fournit une liste d'étudiants embauchés avec indication de l'entreprise pour le parcours ISPM.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un excellent taux de réussite.
- Une collaboration forte avec l'ENSA du Maroc.
- Une diversité de parcours permettant de cibler des publics variés (recherche, reprise d'études).

Principaux points faibles :

- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue très perfectible.
- Des effectifs trop faibles en M1 sur le site d'Angers.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie des Systèmes Complexes* (ISC) de l'Université d'Angers bénéficie de collaborations fortes à l'international associées à une mobilité entrante importante et présente d'excellents résultats en termes de réussite et de diversité des publics formés.

Cependant, le dossier présente de nombreuses lacunes et est difficile à suivre, notamment en ce qui concerne l'origine des étudiants de M2 et le devenir des diplômés. Aussi, à la lecture des éléments fournis, la question de l'existence du M1 sur le site d'Angers se pose (1 à 3 étudiant(s) par an) et une réflexion devra être menée sur l'attractivité de la formation au niveau d'Angers et sur un recrutement ouvert plus largement auprès des licences locales. Tous ces éléments devront être analysés au sein d'un conseil de perfectionnement conforme aux attentes réglementaires dont la mise en place doit être une priorité, comme l'analyse fine du devenir des étudiants.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et Applications* de l'université d'Angers propose trois parcours :

- un parcours académique *Mathématiques Fondamentales et Applications* (MFA) qui se décline en MFA-AG (algèbre/géométrie) et MFA-PS (probabilités-statistique).
- un parcours *Mathématiques Fondamentales et Applications* (MFA) de préparation à l'agrégation, appelé Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE).
- un parcours professionnel *Data Sciences* (DS). C'est un nouveau parcours créé en 2017-2018, à la place de l'orientation Ingénierie Mathématique (IM).

L'enseignement de Master 2 des parcours MFA est PSE est dispensé à Nantes. L'enseignement du parcours professionnel DS est entièrement à Angers et est ouvert à la formation en Alternance et en Apprentissage.

Analyse

Finalité de la formation

L'orientation professionnelle du master est clairement affichée. Elle comporte un socle de compétences communes en mathématiques et informatique. Les trois orientations professionnelles sont bien spécifiées : poursuite d'étude en thèse pour le parcours *Mathématiques Fondamentales et Applications* (MFA) classique, se déclinant en MFA-AG (algèbre/géométrie) et MFA-PS (probabilités-statistique), préparation au concours d'agrégation pour le parcours *Préparation Supérieure à l'Enseignement* (PSE) et métier d'ingénieur mathématicien spécialiste en data science pour le parcours *Data Sciences* (DS). Les parcours sont bien distincts les uns des autres, avec des intitulés explicites, et des objectifs de formation bien identifiés. L'intensification du partenariat avec les Universités de Nantes et Rennes permet de renforcer la préparation à l'agrégation en PSE, ainsi que la qualité du parcours MFA.

La finalité de la formation est très clairement présentée et parfaitement accessible pour les étudiants. Il n'y a cependant pas de supplément au diplôme joint au dossier.

Les débouchés sont clairement spécifiés : il s'agit de poursuite d'études en thèse pour MFA, concours de l'agrégation pour PSE et Ingénierie pour DS. Ces débouchés sont bien présentés aux étudiants, y compris de Licence. Il n'y a pas de certification professionnelle. La fiche RNCP (pour le parcours DS) est bien renseignée.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'offre de formation locale est bien affiché. Le positionnement par rapport à l'offre de formation de l'Université de Nantes (les cours de Master y ayant lieu) est spécifié par une convention afin d'éviter une concurrence directe. Le positionnement par rapport à l'offre de formation de l'Université de Rennes est également analysé car certains étudiants partent y suivre un master 2 recherche spécifique.

Le positionnement du master en région Pays de Loire est très bon. Le nouveau parcours DS n'entre pas en concurrence avec les parcours de type statistique appliquée existants par ailleurs dans la région Pays de Loire (Université de Nantes, Centrale Nantes, Université du Mans). Chaque formation occupe un domaine spécialisé différent. La possibilité d'alternance est un atout important offert par peu de formations au plan national. La création de ce parcours est un progrès significatif de l'offre d'enseignement par rapport à la situation antérieure en région Pays de Loire. Le réseau de relations avec les entreprises locales en data sciences est en construction. L'adossement recherche principal est le Laboratoire Angevin de Recherche en Mathématiques (LAREMA), Unité Mixte de Recherche 6093 de l'université d'Angers. De plus, une relation construite très solide existe avec le programme Laboratoire d'Excellence (Labex) Lebesgue, dont le LAREMA est partenaire. Ceci concerne l'adossement des parcours académiques *Mathématiques Fondamentales et Applications* et *Préparation Supérieure à l'Enseignement*.

D'autres laboratoires de l'université d'Angers (domaine de la santé, domaine de l'environnement) interagissent avec le parcours DS : ils interviennent dans les enseignements des options "données biologiques" et "données

numériques". Sur ce parcours, ouvert à l'Alternance et à l'Apprentissage, de très nombreuses entreprises apportent leur soutien. Concernant la mutualisation avec Nantes et Rennes pour les parcours MFA et PSE, il s'agit plutôt d'une rationalisation de l'existant. Ceci permet d'une part d'améliorer l'impact des préparations à l'agrégation à l'échelle régionale, et d'autre part, d'augmenter l'impact de l'offre de cours au niveau MFA recherche. Il y a quelques partenariats du département de Mathématiques avec des partenaires étrangers, mais ils ne sont pas mis en oeuvre dans le cadre de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

L'enseignement est organisé de façon classique pour un master de mathématiques et applications généraliste. Il s'appuie principalement sur une équipe enseignante du département de mathématiques d'Angers, composée d'enseignants-chercheurs. Les deux parcours (MFA et DS) sont différenciés dès le master 1, bien qu'une proportion importante (40 %) des enseignements soient mutualisés.

Au sein du parcours MFA la spécialisation progressive est effective : un master 1 commun permet ensuite une orientation soit en Master 2 MFA-AG, soit en Master 2 MFA-AP, soit en master 2 PSE.

Plusieurs actions pédagogiques ont été mises en place autour du parcours DS : utilisation d'une plate-forme MOODLE, adaptation aux sportifs de haut niveau, alternance, reprise d'études en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces dispositifs ont été utilisés de façon marginale, mais effective ces dernières années.

En parcours DS, il y a un stage facultatif en master 1 (stage d'observation), et un stage long en Master 2 (pour les étudiants qui ne sont pas en alternance).

Il y a une mutualisation des moyens entre les départements de mathématiques et d'informatique pour le soutien à la recherche de stage.

Le lien à la recherche est présent en parcours DS par l'existence d'un projet tutoré, projet se déroulant sur un semestre, encadré par un enseignant-chercheur du laboratoire, en lien avec des problématiques industriels.

Il y a trois apprentis et un contrat de professionnalisation en 2019-2020.

L'approche par compétences est en développement dans les trois parcours (MFA, PSE et DS) avec diverses initiatives. La forte demande d'encadrement dans les cours et le suivi des stages dans le nouveau parcours DS crée un sous-effectif chronique d'encadrement pédagogique. Il n'y a pas d'indications sur les seuils d'ouverture des cours demandés au niveau de l'université.

Il y a un lien fort avec l'activité scientifique (y compris dans le parcours DS) : projet recherche, Travail Encadré de Recherche, stage de recherche (en parcours MFA)...

Globalement, de nombreux dispositifs contribuent à acquérir les compétences utiles à l'insertion professionnelle : stage (facultatif) en master 1, stage obligatoire en lycée pour le parcours PSE, stage (ou alternance) en parcours DS...

La dimension internationale est satisfaisante : les cours du master 2 MFA sont majoritairement en anglais, des bourses d'excellence contribuent à attirer des étudiants étrangers, une certification en anglais est en cours de mise en place en parcours DS. Toutefois il n'apparaît aucune mobilité sortante.

L'utilisation du numérique est importante compte tenu du domaine de formation qui le favorise.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique : ils signent un engagement de non-plagiat. Des enseignements de droit de technologies (parcours DS) contribuent aussi à cette formation.

Au total, le spectre d'activités pédagogiques et leur renouvellement est très bon.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement formée d'enseignants-chercheurs et enseignants de l'Université, mais les intervenants extérieurs sont trop rares (seulement deux). La liste des intervenants est communiquée aux étudiants.

La répartition des responsabilités de formation (trois enseignants-chercheurs) est clairement spécifiée et la coordination entre eux bien définie, aussi bien pour les tâches de formation que pour le recrutement des étudiants. Ces responsabilités s'étendent jusqu'à la gestion de salles informatiques dédiées, dont la forte utilisation pose d'ailleurs problème.

Le conseil pédagogique se réunit trois fois dans l'année en présence de délégués étudiants. Il y a par ailleurs deux conseils de perfectionnement distincts, un pour le parcours MFA, l'autre pour le parcours DS, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Leur constitution est équilibrée entre enseignants, étudiants et professionnels. Les comptes rendus sont de très bonne qualité et témoignent de leur bon fonctionnement.

Les étudiants sont informés des modalités d'évaluation (livret d'accueil et information en réunion de début d'année).

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et leur évolution sont remarquablement analysés dans le dossier.

Les taux de réussite sont communiqués à l'établissement et en conseil de perfectionnement. Le flux des étudiants non diplômés est connu. Les flux des étudiants diplômés est connu et analysé. Ces analyses s'appuient sur des

données de l'établissement. Mais en ce qui concerne le recrutement, la formation dispose d'un tableau de bord spécifique.

Le questionnaire diffusé aux étudiants est très détaillé (avec 27 items). Il permet à l'équipe pédagogique d'avoir un retour pertinent de la part des étudiants et de constituer une base de données pertinentes sur le retour étudiant sur plusieurs années. Globalement, le dispositif d'assurance qualité est très bien organisé.

Résultats constatés

Les résultats en termes d'attractivité de la mention de ce master sont bons. L'effectif du parcours DS est en augmentation sur toute la période et témoigne d'une réelle attractivité. L'effectif est volontairement limité à 16 étudiants en master 2, ce qui semble raisonnable pour la période de montée en puissance. Le taux de réussite est de 80 % sur les deux années 2018-2019 et 2019-2020 pour un taux de réussite en master 2 appliqué auparavant (en Ingénierie Mathématique) de l'ordre de 40 %. Le nouveau parcours a également permis de multiplier par 2.5 l'effectif global des deux années de formation sur cinq ans. Le taux de réussite est passé de 50 % à 78 % en première

année. Le taux de réussite en master 2 appliqué DS passe de 43 % à 81 %. Il s'agit clairement d'un bilan remarquable après seulement deux ans de fonctionnement.

L'enquête réalisée par l'Université (30 mois après diplomation) indique un excellent taux d'insertion (93 %). Pour le parcours PSE, le taux de réussite au concours d'agrégations est de 50 % (mais le dossier ne mentionne pas le devenir de ceux qui échouent). Un paramètre important pour l'avenir est le devenir recherche des étudiants en DS et en particulier le financement des thèses.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive et dynamique qui a su se renouveler de façon pertinente.
- Une excellente insertion professionnelle.
- De solides partenariats à la fois académiques et recherche au niveau national et international.

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement non conforme aux attentes réglementaires.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Mathématiques et applications* proposée par l'Université d'Angers est une formation attractive et ses résultats, notamment en termes de devenir de ses diplômés, sont bons. Elle a vu ses effectifs substantiellement augmenter. Le succès du parcours DS y contribue, mais les autres parcours remplissent leurs objectifs, tant pour la formation à la recherche qu'à l'enseignement. En particulier, le taux de réussite à l'agrégation de Mathématiques est bon pour le parcours concerné.

Afin de maintenir ce rythme de développement la formation compte s'appuyer essentiellement sur le parcours DS. Il faudra alors veiller à une bonne adéquation des moyens mis en œuvre, moyens humains et matériels (salles d'enseignement informatique). Les liens avec l'environnement local doivent aussi être développés : liens avec l'environnement économique mais aussi avec d'autres établissements d'enseignement, notamment les lycées et les classes préparatoires. Enfin, la dimension internationale peut être élargie.

Il faut remédier au problème du conseil de perfectionnement qui dans sa forme actuelle n'est pas réglementaire (il faut un Conseil par mention).

Etant donnée la dynamique du parcours DS, il est recommandé de développer les relations avec les entreprises locales et d'impliquer plus d'intervenants professionnels.

Par ailleurs, compte tenu de la dégradation constatée de l'environnement pédagogique (notamment des salles informatiques), un soutien logistique plus important s'avère nécessaire.

MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement(s)

Institut catholique de l'Ouest - ICO (Convention avec l'Université d'Angers)

Présentation de la formation

La mention de master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Institut catholique de l'Ouest (ICO) est une formation scientifique pluridisciplinaire sur 2 ans. Elle vise à former des professionnels au niveau cadre dans le domaine des "data sciences". Elle est constituée d'un unique parcours, intitulé *Ingénierie de la décision & big data* proposant 2 ouvertures professionnalisantes en 2ème année de master (M2) : Actuariat - Finance ; Informatique et aide à la décision. Le master est proposé en formation initiale et formation continue, également en formation par alternance (apprentissage) depuis 2017. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'ICO à Angers.

Analyse

Finalité de la formation

La mention master MIASHS de l'ICO, portée par la Faculté des sciences sous convention avec l'Université d'Angers, a pour vocation principale l'acquisition de compétences en ingénierie décisionnelle et science des données (à travers des enseignements en statistique, informatique, recherche opérationnelle, business intelligence, ...). Le master vise à former à un niveau Bac+5, des spécialistes pour les domaines suivants : études actuarielles en assurances ; études et prospectives socio-économiques ; expertise et support en systèmes d'information ; études et développement informatique ; conception et organisation de la chaîne logistique. La poursuite d'études en doctorat est marginale et concerne particulièrement la recherche opérationnelle.

L'offre pédagogique est divisée en une 1ère année plutôt théorique et une 2ème année professionnalisante. Les contenus des maquettes sont pertinents et en accord avec les objectifs affichés. Depuis 2017, la formation est ouverte en alternance (apprentissage ou contrat professionnel) dès la 1ère année de master (M1). Les orientations du master répondent à une demande croissante des entreprises de la région. Les objectifs, les compétences et connaissances à acquérir, et les débouchés sont clairement identifiés et diffusés (syllabus, site web...). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles et le supplément au diplôme sont fournis.

Positionnement dans l'environnement

Le master MIASHS de l'ICO s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de la Faculté des sciences, comme débouché naturel du parcours *Informatique et mathématiques appliquées* de la licence MIASHS de l'établissement. Ce vivier correspond à environ 90 % des entrants en M1. Le master reçoit régulièrement quelques étudiants de la filière "statistique et informatique décisionnelle" (Vannes et Niort) et des licences de mathématiques ou d'informatique de la région. Elle est la seule mention de master MIASHS dans les Pays de la Loire. Au niveau régional (Nantes, Rennes, Le Mans, Poitiers, Tour), la formation cohabite avec un certain nombre de formations en mathématiques appliquées (statistique), actuariat, informatique.

Le master est adossé au Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes (LARIS) de l'Université d'Angers, dont sont membres la presque totalité des enseignants de l'ICO, enseignants-chercheurs (EC) qui relèvent des disciplines suivantes : mathématiques (2 EC) ; informatique ou génie informatique, automatique et traitement du signal (3 EC). Le domaine de la statistique est peu présent dans les recherches du laboratoire, entraînant de ce fait une faiblesse de l'adossement et de l'encadrement recherche dans ce domaine majeur de la formation.

L'interaction avec le monde professionnel et les organismes (associations, collectivités) aux niveaux local et régional, est très présente en particulier par le biais d'interventions de professionnels (environ 80 % des intervenants), d'un projet personnel professionnel étudiant, de l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) dès le M1 ou stage en entreprise en M2. L'alternance en début de M2 est réservée à l'option

"Informatique et aide à la décision". Le dispositif d'alternance, clairement présenté dans le dossier, rencontre un succès croissant (12 % d'inscrits en 2017/2018, 25 % en 2018/2019 et 36 % en 2019/2020).

La formation est ouverte à l'international, en particulier avec les programmes ERASMUS+ et une vingtaine de partenariats avec des universités étrangères (Canada, Italie, Grèce, USA, Allemagne...). Elle dispose d'une convention de double diplôme « *Dual International Masters in Mathematical Informatics* » avec Liverpool Hope University (Royaume-Uni) qui peine à attirer les étudiants de la formation. La formation encourage la mobilité sortante en M1, notamment dans le cadre de ses partenariats étrangers. Cette mobilité a connu une forte baisse, passant de 70 % en 2015-2016 à 17 % en 2019-2020 en M1. Cela serait dû à l'ouverture de l'alternance dès le M1. La mobilité entrante liée à ces partenariats est très limitée : un seul étudiant par an les 5 dernières années. Celle hors conventions internationales varie de 6,50 % à 22 % (2019/2020), les 5 dernières années.

Organisation pédagogique de la formation

L'offre pédagogique pluridisciplinaire est bien décrite et parfaitement adaptée à l'objectif de formation, avec une spécialisation progressive. Le master MIASHS est organisé de manière classique en 2 années, avec 2 semestres chacune. La 1^{ère} année comporte chaque semestre 4 unités d'enseignement (UE) : 3 dans les matières fondamentales (statistique, modélisation, simulation et optimisation, informatique) et 1 UE professionnalisante contenant l'enseignement en langue (anglais), les ouvertures professionnelles et un projet professionnel et personnel étudiant. Le 1^{er} semestre de la 2^{ème} année propose 3 UE en statistique, modélisation, simulation et optimisation, informatique, 1 UE d'anglais, 1 ouverture professionnelle au choix entre « Informatique et aide à la décision » et « Actuariat – Finance ». Les UE de l'ouverture Actuariat – Finance concernent principalement les mathématiques de l'assurance, les mathématiques financières, l'actuariat et l'environnement professionnel. L'ouverture Informatique et aide à la décision offre des enseignements en optimisation et applications, architecture et conception logiciel et un projet d'application en collaboration avec une entreprise ou un EC. L'année se termine par un stage en entreprise de 4 à 6 mois et une UE d'initiation à la recherche.

Des dispositifs d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau sont proposés. Aucune information n'est fournie sur les procédures de validation des acquis de l'expérience ou validation des études supérieures.

L'approche compétences est initiée avec un travail en cours sur la formalisation du lien entre compétences et matières.

La formation prépare à la professionnalisation à travers plusieurs interventions de professionnels et enseignements (projet personnel et professionnel notamment), le stage en entreprise de 4 à 6 mois ou l'alternance.

La recherche est assez présente dans la formation par le biais de projets au sein de certains enseignements des EC permanents (au nombre de 5) de l'équipe pédagogique et d'une UE "initiation à la recherche". Les stages orientés recherche en M1 (non obligatoire) et M2 sont marginaux.

Un enseignement de langue étrangère (anglais) est proposé du semestre 1 à 3. Les supports des cours disciplinaires sont souvent en anglais, peu d'enseignements sont cependant dispensés en anglais. Les étudiants de la mention sont sensibilisés à la préparation de certifications en anglais exigées pour une mobilité à l'international. Le numérique est au cœur de la formation et est utilisé de façon intensive.

Un dispositif pédagogique d'aide à la réussite existe : apprentissage par problèmes, travail individuel en classe, travail de groupe tutoré, espaces numériques de test, forum en ligne.

La formation donne une place importante à la sensibilisation à l'éthique et l'intégrité scientifique. Outre la charte signée par les étudiants, l'équipe pédagogique sensibilise les étudiants aux principes éthiques à travers leurs enseignements, et également des conférences et tables rondes animées par des professionnels. Le logiciel anti plagiat Compilatio est utilisé pour vérifier tout document (dont le rapport de stage).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants permanents de l'ICO (8 dont 5 membres du laboratoire LARIS), de vacataires d'autres établissements et de professionnels (29). En termes de volume horaire, 59 % et 21 % des enseignements de M1 sont assurés par les permanents et les professionnels en 2019/2020. En M2, la part des enseignements assurée par des professionnels est de 57 % contre 37 % pour les permanents.

Le pilotage est assuré par un responsable du diplôme, un responsable pédagogique de la formation, un référent pédagogique pour l'ouverture professionnelle en actuariat, deux responsables pédagogiques pour l'alternance, un responsable des relations internationales. L'équipe de pilotage est secondée par des

assistantes de formation. Parmi ces membres de l'équipe de pilotage, les responsables pédagogiques du M1 et du M2 ne sont pas clairement identifiés.

L'équipe pédagogique permanente se réunit une fois par mois, la dernière réunion permet de dresser un bilan de l'année et de préparer l'année suivante. Les intervenants extérieurs sont invités à certaines de ses réunions selon l'ordre du jour.

Le conseil de perfectionnement commun avec la licence MIASHS se réunit une ou deux fois par an (en septembre et juillet). Il comprend les membres permanents de l'équipe pédagogique, 4 professionnels, 2 étudiants et le secrétaire général de la Faculté des sciences de l'ICO. Le rapport du conseil de perfectionnement indique les possibilités d'amélioration et les actions envisagées et est transmis à l'équipe pédagogique. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement est fourni et est de bonne facture.

Les règles de contrôle des connaissances et de constitution des jurys reposent sur la convention avec l'Université d'Angers et sont communiquées aux étudiants par divers canaux (réunions de rentrée, livret de la formation...). Ces modalités sont très détaillées, reposant sur trois modes d'évaluation : l'épreuve écrite, le dossier (trame précise fournie aux étudiants) et l'oral. Le principe de seconde chance est respecté.

Le jury, nommé et présidé par l'Université d'Angers, est constitué d'EC des deux universités partenaires (Angers et ICO). Il se réunit deux fois par an (fin de chaque semestre). Le rôle et la composition des jurys sont communiqués aux étudiants, en particulier lors de la réunion de rentrée.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont clairement identifiés, précisant le type d'inscription (formation initiale, formation continue, etc.), la répartition femme-homme, la nationalité, l'origine géographique, l'échelon de bourse, etc. Les effectifs de la mention sont en progression et passent de 31 étudiants en 2015-2016 (lors de la création de la mention MIASHS) à 55 en 2019-2020. Le flux entrant provient majoritairement de la licence MIASHS de l'établissement (plus de la moitié). Le nombre d'étudiants hors ICO est en progression mais reste faible, en moyenne de 4 étudiants ces 3 dernières années. Le flux d'étudiants étrangers varie fortement (de 2 à 12 étudiants entre 2015 et 2020) avec une progression marquée les 3 dernières années. Le succès du dispositif d'alternance (passant de 12 % à 36 % de l'effectif de la mention) occasionne une baisse de la mobilité sortante. Les taux de réussite sont très bons, 92 % et 90 % en moyenne en M1 et M2.

Le suivi des diplômes est réalisé au niveau de l'établissement (ICO) avec des enquêtes à 6 et 30 mois et des taux de réponse variant de 57 % à 76 %. L'enquête intègre différentes données : le lien entre l'emploi et la formation, le type de contrat, le niveau d'emploi, le temps de travail, le salaire mensuel, le secteur économique de l'emploi, le type d'employeur, le lien avec le stage.

Le dossier fait état d'un dispositif d'évaluation des enseignements dont les résultats sont pris en compte dans des perspectives d'amélioration et d'évolution. Le conseil de perfectionnement, dont la date de mise en place n'est pas donnée, semble efficace. Les indicateurs sur les effectifs, la réussite et les mobilités sont réalisés par le rectorat.

Résultats constatés

Les effectifs - entre 16 et 29 en M1, 11 et 27 en M2 sur la période 2015-2020 - sont en progression et témoignent de l'attractivité de la mention. Le taux de réussite, en moyenne de 92 % en M1 et 90 % en M2 sur la période 2015-2020, est très satisfaisant. Rien n'est précisé concernant les indicateurs au niveau des 2 orientations en M2.

Les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés montrent une forte insertion professionnelle à 6 mois : 83 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et 14 % en contrat à durée déterminée (CDD) en moyenne sur les 3 dernières cohortes.

Une enquête supplémentaire au niveau de la Faculté des sciences indique une insertion satisfaisante de 78 % (CDD/CDI, en majorité dans les structures de stage ou d'alternance) et une poursuite d'études de 10 % en moyenne sur 3 cohortes (2017, 2018 et 2019).

L'analyse du devenir des diplômés sur les trois dernières cohortes montre une poursuite d'étude en doctorat inexistante.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Le bon dispositif d'assurance qualité.
- Le fort ancrage socio-économique avec un dispositif d'alternance en M1 et M2.
- L'attraction locale avec un fort vivier d'étudiants provenant de la licence MIASHS.
- Les divers partenariats internationaux.

Principaux points faibles :

- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique composée majoritairement d'enseignants vacataires.
- La faible attractivité de l'option Actuariat-Finance.
- Le faible adossement à la recherche (notamment en statistique).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MIASHS de l'ICO est une formation de qualité avec de bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. Cependant, il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique permanente en sciences des données, en particulier en statistique, et de veiller à l'équilibre entre le nombre d'options et l'encadrement par les enseignants permanents. Les évolutions envisagées par l'ICO sont fortement encouragées, notamment le maintien de la dynamique internationale, et l'ouverture de l'option Actuariat-Finance à l'alternance en M2 afin de rééquilibrer les effectifs entre les deux options.

MASTER PHYSIQUE APPLIQUEE ET INGENIERIE PHYSIQUE

Etablissement :

Université du Mans

Présentation de la formation

Le *Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique* est proposé par Le Mans Université (LMU) en co-accreditation avec l'Université d'Angers (UA). Il se déroule essentiellement en formation initiale avec une ouverture récente en distanciel. La première année (M1) est un tronc commun et deux parcours distincts débutent en deuxième année (M2) : Nanophysique et Optique Avancée (NOA), sur le site du Mans, et Photonique, Signal, Imagerie (PSI) sur le site d'Angers. Il délivre en deux ans des compétences dans ces deux domaines de la physique appliquée, compétences qui permettent la poursuite d'études en Doctorat ou l'insertion dans le secteur industriel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ne sont pas clairement mentionnés mais on comprend cependant que cette formation a pour objectif de former des spécialistes autour de la nanophysique et de l'optique avancée et/ou de la photonique, du signal et de l'imagerie. Les intitulés des modules d'enseignement sont en adéquation avec ce projet. La poursuite en Doctorat est l'un des débouchés les plus importants du Master (70 % en NOA et 55 % en PSI), une tendance qui s'est renforcée ces dernières années. Un modèle de supplément au diplôme est fourni en annexe mais un seul des deux parcours le délivre actuellement. La fiche RNCP est fournie. Les étudiants sont informés des objectifs et des débouchés de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce Master constitue un débouché important pour les licences de physique de LMU et de l'UA, celles-ci fournissant entre 30% et 50% des effectifs du M1. Il accueille également des étudiants de l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancées (ISMANS) du Mans, des étudiants issus d'autres formations (non précisées) et des étudiants internationaux. Le positionnement de chaque parcours dans l'environnement national est explicite. Les Ecoles d'Ingénieur locales (ISMANS et l'Ecole nationale d'Ingénieurs du Mans - ENSIM) sont mentionnées à plusieurs reprises dans le dossier mais le positionnement de la formation par rapport à ces Ecoles mériterait d'être précisé. La formation est fortement tournée vers l'international comme en témoigne des accords de double diplomation avec trois universités marocaines, une tunisienne, une libanaise et deux universités polonaises. Il en résulte un flux conséquent d'étudiants issus de ces universités, en particulier en M2. L'adossement à la recherche est réalisé via des laboratoires membres de deux Ecoles Doctorales : un Institut au Mans et trois laboratoires à Angers. Il est mentionné un flux important de stagiaires accueillis par ces laboratoires. Leurs implications dans les activités pédagogiques sont évoquées mais gagneraient à être mieux précisées (enseignements assurés par des chercheurs ? accueil d'étudiants sur des plateformes techniques ?). Des interactions existent avec le secteur industriel : les étudiants suivent en particulier des cycles de conférence données par des professionnels. Les partenariats avec les entreprises ne sont cependant pas formalisés. Le réseau de relations est conséquent pour chaque parcours, il permet essentiellement l'accueil de stagiaires (données quantitatives non précisées) et l'insertion professionnelle de diplômés. A noter le rôle dynamique joué par les associations d'anciens étudiants dans les actions d'information et d'orientation.

Organisation pédagogique de la formation

Le premier semestre du M1 constitue un véritable tronc commun, les enseignements étant dupliqués sur les deux sites (LMU et UA). Au semestre 2 les parcours NOA et PSI se différencient avec l'apparition de modules spécifiques. Noter que le parcours NOA résulte de la fusion récente (2019-2020) de deux parcours antérieurs (Physique des Nanomatériaux et Optique Avancée des Matériaux). Le choix définitif d'orientation peut se faire à la fin du M1. Le temps consacré aux stages est conséquent : deux mois en M1 et deux à quatre mois en M2. Ceux-ci se déroulent pour la majorité en laboratoire de recherche. Noter que la note de stage compte pour 50 % de la note finale du M2. Le parcours NOA n'est pas ouvert à l'alternance mais il est depuis peu accessible dans un enseignement à distance qui se situe dans la continuité de celui de la Licence de Physique de LMU. Le

parcours PSI s'est ouvert récemment à l'alternance et il est également intégré dans un Cursus Master Ingénierie (CMI). La participation à ce cursus implique l'obligation de l'obtention de 12 crédits ECTS supplémentaires par an. Concernant l'approche par compétences, les travaux pratiques (TP) entrent dans ce cadre via leur déclinaison en mini-projets. Un portfolio de compétences a été élaboré. Les étudiants sont mis en contact avec le monde de la recherche très tôt dans le parcours PSI-CMI et, pour l'ensemble de la formation, via des conférences données par des chercheurs invités et lors des stages de M1 en laboratoire. Concernant les pratiques socio-professionnelles, un enseignement de 10 heures est dispensé en M1 suivi en M2 de modules sur la gestion de l'innovation (NOA) ou de droit des entreprises, qualité gestion de projets (PSI). La formation propose 20 heures d'anglais dans chacun des trois premiers semestres. Une certification en langue est exigée uniquement pour le cursus CMI pour lequel la mobilité internationale est par ailleurs obligatoire. Les partenariats avec les universités polonaises facilitent la mobilité européenne, au minimum pour les stages de M1. On manque toutefois d'éléments quantitatifs sur ce point. D'autres échanges ont lieu avec les universités partenaires avec le soutien de programmes internationaux. Des supports numériques sont fournis de façon classique par les plateformes numériques de LMU et de l'UA. Les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est essentiellement académique et comprend des enseignants-chercheurs membres des UFR, appuyés par quelques intervenants de l'IUT, des Ecoles ou du monde industriel. Sa composition est fournie en Annexe mais on peut regretter que les sections CNU d'appartenance ne soient pas renseignées et que des données quantitatives sur le nombre d'intervenants extérieurs ne soient pas fournies. La liste des intervenants est communiquée aux étudiants en début d'année. Le soutien administratif (secrétariat) est modeste et existe uniquement à l'UA. Le conseil de perfectionnement est en place et réunit chaque année des enseignants-chercheurs, des étudiants et des industriels. On regrette que ni sa composition précise, ni un exemple de compte rendu ne soient fournis dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont bien connues des étudiants. Un fort accent est mis sur le contrôle continu et le principe de seconde chance est respecté.

Dispositif d'assurance qualité

La ventilation des effectifs entrants selon l'origine est bien présentée, aussi bien en M2 qu'en M1. On regrette toutefois l'absence de données quantitatives et également une analyse plus fine de ces flux. Les taux de réussite et l'évolution des effectifs sont détaillés dans le tableau fourni en annexe. Les statistiques pour le parcours PSI ne sont pas incluses ce qui rend le tableau très incomplet. Le suivi des diplômés s'appuie sur les services des deux universités et s'effectue également grâce aux réseaux sociaux. Le tableau concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études n'est cependant pas fourni. Un sondage est réalisé chaque année auprès des étudiants dans le but d'évaluer la formation en interne. Les résultats de ce sondage ne sont pas fournis dans le dossier.

Résultats constatés

Cette formation de physique appliquée a toute sa place dans l'environnement universitaire et le contexte industriel régional. Les flux étudiants sont relativement modestes bien que renforcés par l'arrivée d'étudiants internationaux en co-diplomation. Les taux d'échec en M1 sont parfois importants sans que cela soit analysé. L'analyse présentée par les porteurs de la formation souffre plus généralement d'un certain nombre d'imperfections : il est nécessaire de mieux distinguer les différentes catégories d'étudiants ; de plus l'avantage de disposer d'un cursus CMI devrait être présenté ainsi que le nombre d'étudiants concernés. On regrette également l'absence d'éléments statistiques pour le parcours PSI qui devrait être un débouché conséquent pour les diplômés du M1. Le débouché principal du Master est la poursuite en Doctorat, ce qui peut se comprendre dans le contexte actuel. Les débouchés effectifs dans le secteur industriel à l'issue du Master devraient toutefois être mieux analysés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un effort important d'ouverture à l'international.
- Un bon adossement à la recherche.
- L'ouverture en distanciel d'une partie de la formation.

- L'élaboration d'un portfolio de compétences.

Principaux points faibles :

- La finalité et les objectifs de la formation devraient être mieux analysés et mieux présentés.
- Le supplément au diplôme doit être fourni par les deux parcours.
- Le couplage avec le secteur industriel est insuffisant.
- L'analyse des taux de réussite et des flux sortants est insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation est de qualité et présente plusieurs points positifs dont l'ouverture à l'international, l'adossement à la recherche, l'ouverture au distanciel et l'élaboration d'un portfolio. Un certain nombre d'imperfections devrait être corrigées pour améliorer la formation. La synergie entre les deux parcours n'est pas évidente et gagnerait certainement à être renforcée. Il est révélateur que le dossier se réfère parfois à des « spécialités », notion obsolète, alors qu'il s'agit de « parcours ». On a donc le sentiment qu'il s'agit d'une juxtaposition de deux parcours qui ne se parlent pas. Malgré les questions structurelles liées à l'existence de deux universités et de deux sites distincts, le Master gagnerait à évoluer sur ce point. On peut également souhaiter un renforcement de liens structurants avec le secteur industriel ce qui paraît naturel pour une formation tournée vers les applications. Il faudrait analyser si la relative faiblesse des contacts industriels n'explique pas le faible flux d'insertion professionnelle directe dans ce secteur. Une analyse fine des taux de réussite permettrait de mieux piloter la formation. L'ouverture à l'international est un point positif mais il faudra veiller à ce que cette ouverture ne soit pas perçue comme la seule solution au problème des effectifs. Un travail en amont en direction du public des licences serait utile.

MASTER DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, MENTION SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* de l'Université d'Angers (UFR ESTHUA, Angers), co-accrédité Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) Angers et VetAgroSup Clermont-Ferrand, propose deux parcours labellisés Erasmus Mundus. Ces deux parcours différenciés dès la première année et dispensés en langue anglaise *Vintage* et anglaise et française *Food Identity* ont des finalités professionnelles différentes dans l'agro-alimentaire *Food Identity* ou la filière vigne-vin *Vintage*, mais se recoupent dans les objectifs principaux de formation à savoir la connaissance des filières au niveau national et international, la qualité de la matière première et la valorisation des produits agricoles à forte identité territoriale. Le parcours *Food Identity* se déroule à l'ESA, Angers (S1), à VetAgroSup, Clermont Ferrand (S3) et dans les universités partenaires européennes (Italie S1, Roumanie S2). Pour le parcours *Vintage*, le S1 a lieu au Portugal, le S2 en Italie, le S3 en France à l'ESA.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de formation pour les deux parcours sont clairement présentés et sont explicites. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences (théoriques et pratiques) à acquérir sont clairement exposées. Les étudiants ont accès aux différentes informations sur l'organisation de la formation. En particulier, le document fourni décrivant le parcours *Vintage* est très détaillé et d'intérêt, mais le supplément au diplôme de ce même parcours n'est pas fourni dans le dossier. En revanche, ces informations ne sont pas disponibles sur le parcours *Food Identity*, ce qui empêche d'apprécier l'adéquation entre objectifs de ce parcours et ses modalités, alors qu'un suivi des diplômés est bien documenté au niveau de la mention.

Les possibilités de poursuites en thèse sont clairement présentées pour les deux parcours.

Le parcours *Vintage* a intégré en 2020 la certification WSET (Wine & Spirit Education Trust de niveau 3), sans précision sur les modalités de cette certification. Pour le plan quadriennal passé, la formation n'était pas encore inscrite au répertoire national des certifications professionnelles mais le dépôt d'une fiche RNCP est envisagé en 2021. Sur ce point, il est important de préciser qu'il existe déjà une fiche RNCP pour la mention nationale de master Sciences de la Vigne et du Vin qui regroupe déjà des parcours proposés par différentes universités en France.

Positionnement dans l'environnement

Les deux parcours proposés ne semblent pas intégrés à l'offre de formation de l'université, tous deux étant pilotés par l'ESA et un des parcours ayant lieu, pour les semestres en France, à Clermont Ferrand. Ces deux parcours sont à la fois spécifiques mais complémentaires dans l'espace local et régional et proposent une offre de formation mixte (à la fois technique et commerciale), rassemblant des approches de sciences et techniques et de sciences humaines et sociales. Cette offre est peu existante au niveau national et international. Les partenaires académiques internationaux sont clairement affichés du fait de la labellisation Erasmus Mundus. La recherche de nouveaux partenaires semble être une motivation des porteurs de formation. Cependant, des liens avec des établissements d'enseignement supérieurs nationaux proposant des offres de formation relevant de l'agroalimentaire et de la vigne et du vin ne sont pas présentés (ou existants).

Les deux parcours sont adossés au niveau national à deux unités de recherche, mais peu d'informations sont données sur la nature des liens entre ces laboratoires et la mention de master. Le document présentant l'équipe pédagogique (annexe 2) ne renseigne pas sur l'affiliation des enseignants chercheurs par rapport aux équipes

de recherche mentionnées, qui appartiennent toutes les deux à l'ESA. Les collaborations scientifiques avec les partenaires internationaux semblent plus difficiles à mettre en place malgré une volonté affichée et un réseau déjà fonctionnel. Les deux parcours s'inscrivent dans un des quatre axes stratégiques (alimentation et terroir) développés par l'ESA. L'environnement socio-économique est très peu décrit: des interventions, des visites/séjours et séminaires sont évoqués, la référence au milieu socio-économique est faite par l'intermédiaire des lieux de stage, du conseil de perfectionnement mais aucun listing des intervenants professionnels n'est donné au niveau national ou international. Cependant des partenaires professionnels semblent inscrits dans l'accord Erasmus Mundus.

Globalement, l'attachement à l'ESA est plus visible que celui à l'université d'Angers, qui n'apparaît que pour des validations de jury et de comités, ce qui laisse penser que la cohabilitation universitaire n'est qu'administrative.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux parcours se déclinent en quatre semestres selon le système européen. Puisque ces deux parcours sont labellisés Erasmus Mundus la mobilité est très présente entre les établissements partenaires (qui ne sont pas tous des universités) et l'acquisition des crédits ECTS est formalisée et connue des étudiants. Au travers de l'Université d'Angers, les poursuites d'études en doctorat sont possibles (trois étudiants sur les trois dernières années) par l'intermédiaire d'une des deux équipes de recherche adossées et de l'école doctorale de l'université d'Angers (l'établissement ESA ne délivre pas le grade de doctorat). Concernant l'alternance, l'organisation actuelle dans plusieurs pays ne le permet pas, mais la réflexion est engagée pour un démarrage potentiel en 2022. Au regard de la mobilité internationale, il est difficile de suivre ces parcours dans le cadre de la formation tout au long de la vie et également à distance. Les diplômes sont accessibles par la VAE, mais il est précisé qu'aucune demande n'a été déposée. La politique d'accompagnement des élèves en situation de handicap est évoquée mais aucune autre information n'est donnée.

Etant donné qu'actuellement aucune fiche RNCP n'est déposée, les deux parcours ne sont pas définis en blocs de compétences selon le référentiel national master et aucun de portefeuille de compétences n'est utilisé. Par contre les modalités pédagogiques sont diversifiées : cours traditionnels, approches par projet ou problème, jeux sérieux, études de cas, visites...

Les étudiants suivant ces deux parcours sont sensibilisés fortement à la recherche et 30 % des étudiants réalisent un stage de fin d'études en laboratoire, ce qui peut paraître étonnant aux regards de la finalité des deux parcours qui est essentiellement orientée vers le monde socio-économique. En réalité, il y a peu de débouchés en R&D ou en poursuites d'études en PhD (trois étudiants en thèse pour les trois dernières années). Cependant cette immersion dans la démarche scientifique peut apporter des capacités de réflexion et de mise en place d'expérimentation ainsi que des aptitudes à mener un travail collaboratif.

La connaissance et l'immersion dans l'environnement professionnel sont abordées dans les deux parcours de part un stage obligatoire de six mois au S4 mais également par des jeux sérieux, des stages facultatifs ou des immersions au cours des semestres S1 S2 ou S3 permettant une bonne adaptabilité des étudiants. Les étudiants sont bien informés des modalités de stage et/ou de projets et la plateforme JobTeaser de l'ESA permet de centraliser les offres et propose une aide pour une meilleure insertion professionnelle. Les réseaux sociaux sont également utilisés ainsi que le réseau Alumni de l'ESA.

Des outils collaboratifs internes ou internationaux (plateforme dépôt) sont à disposition et utilisés, mais l'usage du streaming n'a à l'heure actuelle pas dépassé la nécessité de mise en place en lien avec la pandémie.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont transmises aux étudiants par les enseignants. Les étudiants sont également informés de l'existence du logiciel Compilatio. Cependant il n'est pas décrit dans le dossier de dispositif de recours mis en place par l'établissement.

Pilotage de la formation

Si on se fie aux données présentes dans le dossier complet (annexes comprises) très peu ou pas d'intervenants du monde socio-économique sont listés. Un listing pour chaque parcours devrait être présenté afin d'être porté à la connaissance des étudiants et des publics concernés. Il manque ainsi une information sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique (les annexes 6 et 7 citées ne permettent pas d'avoir accès à ces informations). Une réflexion est engagée sur l'approche par compétences mais des efforts restent à faire, d'autant plus si les parcours, et plus particulièrement le parcours Vintage, déposent une fiche RNCP. Le pilotage des deux parcours est organisé par un responsable de parcours qui supervise l'ensemble et s'appuie sur les responsables de modules dans chaque pays partenaire. De plus les consortia de chaque parcours assurent un suivi, dont les modalités ne sont pas précisées. L'ensemble des acteurs concernés, dont les étudiants, participent à des conseils de masters. Il n'y a aucun enseignant chercheur de l'université dans l'équipe pédagogique des deux parcours, ce qui n'est pas une situation souhaitée pour un master dont le titre est décerné par l'université.

Malgré la dimension internationale des deux parcours, des suivis sont réalisés au sein des consortia, des conseils de master et le responsable de chaque parcours assiste à toutes les réunions. Un conseil de perfectionnement n'est pas proprement existant mais confondu avec un conseil de master. Il apparaît tout de même important de mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à chaque parcours et de communiquer la liste et la qualité des membres. Il n'est pas clairement expliqué si les suivis se font au niveau du parcours et/ou de la mention. Les comptes rendus des différentes réunions sont consignés et disponibles pour l'équipe pédagogique. Des moyens administratifs et pédagogiques sont mis en place au sein de l'ESA : deux assistantes trilingues, centre de ressources en langues et des espaces de vie étudiante.

La constitution du jury de délibération est présentée et spécifique à chaque parcours mais aucune information n'est donnée sur le fonctionnement de ce jury; il n'est pas fait mention de charte des examens à l'échelle de la mention, ni de l'établissement. En revanche, les modalités de contrôles, de rattrapage et d'attribution des crédits ECTS sont clairement présentés et respectés et les étudiants informés (signature du student guide). Le TOEIC ou TOEFL peut être délivré. Un processus de reconnaissance de l'engagement étudiant est décrit, mais ses modalités ne sont pas précisées en termes de suivi et de validation d'ECTS.

Dispositifs d'assurance qualité

Des dispositifs de suivi des flux étudiants (plateforme Rabelais) et de recrutement (site OLAGE) pour postuler sont mis en place et communs pour chaque consortium. Cependant les critères de recrutement ne sont pas abordés et précisés ainsi que la composition du jury de sélection. Les flux d'inscription sont connus et la capacité d'accueil est donnée (25 à 30 étudiants/ parcours). En revanche, l'origine des étudiants n'est pas précisée, ce qui permettrait de réellement constater si le master est ancré dans l'université ou inclus entièrement dans l'ESA. Cette capacité d'accueil apparaît élevée au regard du contexte international des deux parcours (pour le suivi des étudiants par exemple). Concernant l'attractivité, aucune information n'est donnée sur le nombre et le diplôme initial des candidats, ni sur des indicateurs permettant de mesurer l'égalité des chances comme la répartition femmes-hommes, les frais de scolarité ou l'âge des candidats. *In fine*, le pourcentage d'étudiants internationaux est très élevé (50 à 70 %), c'est sans doute la conséquence de la labellisation Erasmus Mundus et des consortia mis en place. Cela laisse penser que l'intégration d'étudiants issus des licences universitaires locales est minoritaire.

La réussite étudiante est connue et fait l'objet de diffusion (livret de promotion, site web, réseaux sociaux, réseau Alumni). Les responsables des parcours réalisent un suivi des étudiants en cas d'échec ou d'abandon, sans précision sur les actions effectuées.

Le suivi de l'insertion professionnelle est bien réalisé, en revanche il n'est peut-être pas assez exploité sur les sites de formation et /ou le *Guide student* selon les parcours.

De par les conseils de masters, les enquêtes/questionnaires auprès des étudiants, l'évaluation de la formation est réalisée, les points d'amélioration sont transmis et discutés au sein des consortia en vue d'être intégrés dans les parcours. Il aurait été utile de disposer de comptes rendus afin d'avoir une vue sur les points améliorés ou modifications réalisées. La labellisation Erasmus Mundus, impose une évaluation externe des deux parcours qui n'est pas fournie dans le dossier.

Résultats contrastés

Les deux parcours présentent une attractivité à l'international très élevée cependant aucune information n'est donnée sur les origines des étudiants. Selon les années communiquées (en dehors de 2020), on observe des reports de soutenances ou de réinscription afin de participer au jury de diplôme : ce dernier point n'est pas bien décrit, les causes de ces retards pouvant être variées. Sur les trois dernières années (en dehors de 2020), les effectifs sont stables et conformes aux capacités d'accueil limitées.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé chaque année par le responsable de parcours et grâce au réseau Alumni, mais aucun suivi ne semble être effectué par l'observatoire de la vie étudiante. Ainsi aucun taux de réponses n'est donné. Le taux d'insertion est de 82 % sur les trois dernières promotions mais il est regrettable que les statistiques soient compilées pour les deux parcours à finalité professionnelle différente : les résultats sont ainsi trop globalisés au niveau des fonctions ou du secteur d'employabilité. Cependant il semble que les postes pourvus correspondent au niveau de formation et au domaine d'étude, avec une nette majorité d'emplois dans les domaines du marketing et du commerce ; peu de diplômés mettent en pratique des compétences techniques ou scientifiques, et environ un tiers des diplômés du parcours vintage sont exploitants vignerons, ce qui correspond plus à une sortie de BTS, mais reflète la tendance observée dans de nombreuses productions agricoles. Aucune donnée sur les entreprises, les pays ni la rémunération ne sont fournies.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement mixte sciences et techniques - sciences humaines et sociales qui répond à de réels besoins professionnels.
- Une très bonne attractivité internationale.
- Une bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue très perfectibles.
- Une absence d'implication de l'université dans le pilotage de la formation.
- Un environnement socio-économique peu décrit.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* est une formation avec deux parcours labellisés Erasmus Mundus présentant une attractivité internationale élevée et une bonne insertion professionnelle.

Cependant, le dossier présenté au Hcéres est lacunaire sur un bon nombre de points ce qui empêche leur évaluation. Il n'existe en particulier pas d'information sur l'origine des étudiants ni leurs stages. Il manque également des informations sur l'implication des professionnels partenaires et plus largement sur l'environnement socio-économique en France et dans les pays partenaires.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement conforme.

L'implication de l'université d'Angers semble totalement inexistante, ce qui pose questions pour un diplôme délivré par cette dernière.

MASTER TOXICOLOGIE, ECO-TOXICOLOGIE

Établissement :

Université du Mans

Présentation de la formation

Le master *Toxicologie, éco-toxicologie* (master TE) co-accrédité par le Mans Université (LMU) et l'Université d'Angers existe depuis septembre 2017. Il s'agit d'une formation à finalités Recherche et Professionnalisante, proposant un seul parcours basé sur la complémentarité entre la toxicologie et l'écotoxicologie, et orienté vers un secteur scientifique et professionnel précis : la connaissance et l'analyse de l'impact des contaminants sur l'environnement et sur la santé. Il accueille entre 28 et 34 étudiants sur les deux années de la formation. Les enseignements sont organisés sur les campus du Mans et d'Angers, avec une majorité des enseignements de M2 dispensée en visioconférence.

Analyse

Finalité de la formation

Sur ce point, le dossier fournit essentiellement une autoévaluation faite par l'établissement dont les éléments factuels fournis sont très succincts et rendent l'analyse difficile en ce qui concerne les objectifs scientifiques et professionnels du master et de ses contenus. Les intitulés des UE semblent cohérents avec les objectifs de la formation. Les compétences visées par la formation ainsi que les débouchés (poursuite d'études en doctorat et type de métiers) sont précisés dans le supplément au diplôme joint au dossier. La fiche RNCP n'est pas fournie. L'organisation de la formation n'est pas détaillée précisément, mais l'intitulé des unités d'enseignement (UE) par année permet de s'en faire une idée. On perçoit une coloration possible soit vers la toxicologie, soit vers l'écotoxicologie par l'étudiant selon son choix parmi les UE proposées à partir du second semestre de M1. Des UE de seconde année (Droit de l'environnement ; Toxicologie réglementaire ; etc.) permettent une ouverture significative vers le secteur socio-économique, ce qui est à souligner.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier indique les formations comparables existant ailleurs en France : les responsables du master TE connaissent donc leur environnement académique. Il aurait cependant été intéressant que le dossier précise aussi les liens, ou les éventuels recouvrements d'objectifs scientifiques existant (ou pas) avec les mentions de masters *Risques et environnement*, dont certains des objectifs peuvent ressembler à ceux du master TE. Deux laboratoires constituent l'essentiel de l'adossement à la Recherche du master TE : d'une part l'équipe d'accueil (EA) *Mer, Molécules, Santé* qui a pour tutelles l'Université de Nantes, celle du Mans et l'Université Catholique de l'Ouest), et dont seule une des cinq équipes (l'équipe *Métabolisme, bio-Ingénierie des molécules de micro-algues et applications*, 14 enseignants-chercheurs) est entièrement localisée à LMU ; d'autre part l'unité mixte de recherche (UMR) *MitoVasc*, localisée à Angers, dont certaines des thématiques, comme celle concernant le mode d'action de perturbateurs endocriniens, sont proches des objectifs scientifiques du master. Ces deux structures (l'EA et l'UMR) ont des activités qui concernent aussi d'autres masters, comme par exemple le master *Biologie de l'environnement* de l'Université de Nantes ; cela signifie que l'adossement à la Recherche du master TE est probablement juste suffisant pour accueillir les étudiants en stage. Il est indiqué dans le dossier que le master fait appel à de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs extérieurs aux universités d'Angers et du Mans : ces participations sont à souligner car elles renforcent l'adossement à la Recherche, mais on regrette que le dossier ne donne pas de détails sur ce point. Il n'est pas mentionné pas non plus si ces intervenants accueillent des étudiants du master TE en stages. De nombreux stages seraient réalisés à l'international, ce qui est peu courant pour un master et constitue un point fort indéniable, mais le dossier ne donne aucune précision sur le nombre ou la localisation de ces stages.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation permet -comme cela est attendu d'un master- une spécialisation progressive de l'étudiant, au travers de choix d'UE qui forment un ensemble fort cohérent. Des stages (deux mois en M1 ; six mois en M2) complètent la formation strictement universitaire.

Plusieurs éléments témoignent du dynamisme de l'équipe : la mise en place d'un réseau de chercheurs/enseignants-chercheurs extérieurs aux établissements, d'intervenants du secteur socio-économique, la réalisation d'enseignements à distance.

Chaque UE serait déclinée en compétences, ce qui est à souligner, même s'il est précisé que la démarche par compétences n'est pas mise en place au sein de la formation. Il est indiqué que les compétences sont acquises au travers des diverses modalités des enseignements, mais le dossier donne peu de détails sur la mise en place d'une évaluation de l'acquisition des compétences en question, au-delà de celle des connaissances propres à chaque enseignement, ou des présentations d'articles ou autres travaux de recherche. Il n'est pas fait mention d'un portefeuille de compétences ou d'un dispositif du même type.

La formation propose deux stages au cours de la formation, un stage de deux mois en M1 et un stage de cinq ou six mois en M2 qui a lieu sur l'ensemble du second semestre. Il n'est pas précisé comme se font l'évaluation de ces stages et la validation des compétences acquises.

La démarche scientifique est au centre du projet de formation, avec une formation des étudiants à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Elle est mise en œuvre par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs en lien avec les écoles doctorales, mais aucun détail permettant de l'évaluer ne sont présentés dans le dossier. Le lien avec les milieux socioprofessionnels se fait classiquement au travers d'interventions de représentants du monde socioéconomiques, d'accueil de stagiaires ou d'insertions professionnelles.

La place de l'international dans la formation est classique, avec une mobilité sortante encouragée pour la réalisation de stages à l'étranger (sans données sur les flux), quelques enseignements réalisés en langue anglaise, rédaction de mémoire et soutenance en anglais, ainsi que la possibilité d'une certification TOEIC (sans détail sur le score attendu) sur la base du volontariat.

Pilotage de la formation

L'équipe enseignante est diversifiée et reflète un équilibre entre les établissements porteurs. Le pilotage est assuré par quatre personnes, qui peuvent s'appuyer sur un comité de perfectionnement qui comprend des représentants étudiants, mais apparemment pas de représentants extérieurs. Il ne s'agit donc pas d'un réel conseil de perfectionnement. Le comité devrait disposer d'informations complètes sur l'origine, et sur le devenir des étudiants. Le dossier évoque certaines difficultés d'organisation (taille de la salle réservée au master, qualité des connexions pour les enseignements à distance). L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée, et les résultats seraient à l'origine de l'introduction de nouveaux enseignements.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de M1 et de M2 sont clairement connus et présentés. Les effectifs sont relativement stables, compris entre 28 et 34 étudiants sur les deux années. Il s'agit en grande majorité d'étudiants en formation initiale, ce qui est le cas dans la plupart des masters du domaine. Les taux de réussite le sont aussi. Ils sont élevés aussi bien en M1 qu'en M2 (83-100 %). Les rares échecs en M2 (3 en 2018-2019) auraient dû faire l'objet d'analyse dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants et mises à leur disposition sur l'espace numérique de travail des universités.

La principale piste d'amélioration concerne la connaissance et l'analyse du devenir des diplômés: elle est encore parcellaire, ce qui est étonnant de la part d'une formation jeune et qui justement a un besoin impérieux de pouvoir vérifier l'adéquation existant entre ses objectifs scientifiques et professionnels, et ses résultats.

Résultats constatés

Les candidats à la formation sont sélectionnés sur la base de dossiers déposés via la plateforme e-candidat et le site Etudes en France, avec une attention particulière aux étudiants issus des licences proposées à L'université du Mans et à l'Université d'Angers pour favoriser un continuum.

Cela n'empêche pas les recrutements d'étudiants d'autres établissements, qui composeraient la moitié des effectifs (reflétant une attractivité élevée, et semble-t-il en augmentation). On regrette que le nombre de candidats et les critères utilisés pour les sélectionnés ne soient pas présentés. L'attractivité internationale n'est pas précisée.

Le suivi des étudiants est assuré par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP), et par les responsables d'année. Les enquêtes sur le devenir des étudiants après 18 et 30 mois sont réalisées par le SUIO-IP mais l'analyse de ces enquêtes par le conseil de perfectionnement n'est pas clairement explicitée dans le dossier. Le type de métiers n'est pas explicite dans les enquêtes publiées par le SUIO-IP, ce qui ne permet pas de savoir si les emplois occupés correspondent aux métiers visés par la formation et précisés dans le supplément au diplôme (chercheur, enseignant-chercheur, cadre R&D, chargé de mission au sein de bureaux d'études, d'agences nationales ou d'industries). La fiche RNCP n'est pas fournie dans le dossier.

Les enseignements sont évalués par les étudiants, mais les modalités d'évaluation ne sont pas précisées. Ces évaluations sont prises en compte par le conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année en

septembre. Ces évaluations sont intégrées et permettent de faire évoluer la formation au regard des attentes des étudiants. Il n'est pas précisé comment les attentes des acteurs du monde socioéconomique sont prises en compte.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation dont la thématique scientifique est cohérente avec les laboratoires de recherche associés.
- L'intervention correcte de professionnels au sein de la formation.
- Une bonne attractivité de la formation au niveau national.

Principaux points faibles :

- Un dossier qui ne précise pas les objectifs scientifiques et professionnels.
- Un adossement à la Recherche cohérent, mais (d'après les informations fournies dans le dossier) juste suffisant pour une mention de master.
- Un devenir des diplômés mal connu et analysé.
- Un dossier mal renseigné (sur les stages ou les relations à l'international).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Toxicologie et Eco-toxicologie* proposé par Le Mans Université et l'Université d'Angers est une formation récente basée sur la complémentarité entre la toxicologie et l'écotoxicologie. Son attractivité, la complémentarité des enseignements, les participations d'assez nombreux chercheurs/enseignants-chercheurs et professionnels du secteur socio-économique reflètent une construction solide et dynamique. L'autoévaluation de la formation par les responsables d'année témoigne d'une volonté d'amélioration continue, cependant le dossier manque d'éléments factuels probants sur plusieurs points ce qui rend complexe une évaluation externe complète et précise. Les porteurs doivent notamment pouvoir analyser l'origine de ses étudiants ainsi que le devenir de ses diplômés, notamment en termes de postes et de fonctions occupés. Ce dernier point constitue une piste d'amélioration qui devra être rapidement menée par l'équipe de pilotage et les établissements porteurs. En effet, seule la connaissance précise du devenir des diplômés permettra d'attester de la cohérence existant entre les objectifs du master et ses résultats et les attentes du monde socioéconomique.

Le pilotage de la formation est correcte à l'échelle locale mais le pilotage à l'échelle de la mention est à conforter. L'équipe de formation a donné en toute transparence un compte rendu de réunion du conseil de perfectionnement, mais n'a pas exploité dans son dossier d'autoévaluation l'ensemble des éléments présentés et notamment l'analyse SWOT et les faiblesses identifiées.

Il conviendra également d'augmenter le développement à l'international, afin de favoriser la mobilité sortante.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N9

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle
/ Champs Sciences, technologie, ingénierie**

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

Le comité souhaitait avoir plus de précision sur les instances de coordination du champ. Effectivement, les échanges entre composantes ont lieu dans les instances de pilotage de l'établissement (conseil de gouvernance (équipe de direction de l'UA et directeurs de composante auxquels sont associés une fois par mois les directeurs de services communs), comité licence master, bureau CFVU, CFVU). Le calendrier de ces instances est précis et cadré : 1 conseil de gouvernance par semaine, 1 CLM, 1 bureau CFVU, 1 CFVU par mois. Des séminaires, auxquels peuvent être conviés les responsables de formation, sont aussi organisés plusieurs fois par an sur des sujets tels que l'attractivité des masters, l'internationalisation des formations, le développement de l'alternance...

En ce qui concerne la démarche qualité, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de données disposant d'une interface interactive (pap'UA). Ces données concernent notamment les enquêtes d'insertion professionnelle : celles-ci fournissent des données détaillées (taux d'insertion, poursuite d'études, durée de recherche d'emploi, salaires, postes occupés, adéquation emploi/formation...) relatives aux 2 enquêtes à 6 mois et à 30 mois. Les taux de participation concernant les enquêtes d'insertion professionnelle sont très élevés à l'UA, et notamment à l'UFR LLSH avec un taux supérieur à 79% pour l'enquête 2019 à 30 mois et 75% pour l'enquête 2019 à 6 mois...

L'évaluation des formations par les étudiants est menée depuis plus de 10 ans à l'UA avec des taux de réponse très satisfaisants, notamment en master. Toutes les données détaillées, à la fois sur les questions fermées et sur les questions ouvertes (via le directeur), sont disponibles sur Pap'UA. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement

aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes, y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet, si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.

Les notes de cadrage votées en CFVU et CA pour les 1^{er} et 2nd cycles, présentent la politique de l'établissement sur les conseils de perfectionnement, l'approche par compétences, l'accompagnement des étudiants en régime spécifique d'études.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore tous formalisés, de nombreux échanges ont lieu lors des délibérations des jurys, en conseil de département. La systématisation de ces instances est un des enjeux du prochain contrat.

Il en est de même de l'approche par compétences. Nous inscrivons cette démarche dans un temps long, avec pour objectifs des résultats qualitatifs. A la fin du contrat, toutes les formations seront décrites et déployées en compétences.

Dans le contrat actuel, la majorité des formations proposent des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, ou sportifs de haut niveau. Mais dans certaines formations de master, les dispenses d'assiduité ne sont pas autorisées.

Le comité regrette pour plusieurs masters une ouverture à l'international très inégale. A cet effet, l'UFR Sciences, *via* une chargée de mission (enseignant-chercheur) associée à un demi-ETP administratif, soutient les efforts d'internationalisation des formations et les mobilités sortantes comme entrantes. Parmi les actions mises en place, on peut compter :

- Une aide aux responsables de formation et EC à créer, gérer ou étendre des accords bilatéraux ou Erasmus+
- Un travail de facilitation des démarches de mobilités étudiantes (réunions d'information, service et accompagnement personnalisés)
- Une aide financière de l'UFR à la mobilité sortante (budget global annuel de 8k€ pour les mobilités de courtes durées non éligibles aux aides européennes ou régionales)
- Un accueil et un suivi des étudiants internationaux en échange.

En fonction des accords existants et des profils des étudiants, les formations utilisent ces outils avec plus ou moins de réussite.



En coordination avec la direction de l'internationale de l'UA, le service RI de l'UFR travaille aussi au rapprochement des problématiques des laboratoires et formations.

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.



Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

